Temps Libre : le Musée du design de Londres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15440 – 7 F

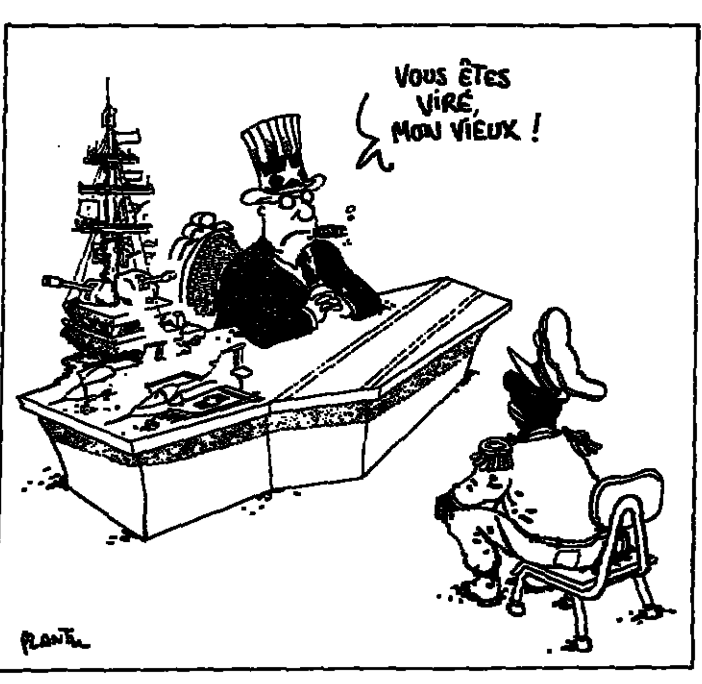
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

En exigeant à nouveau le départ de la junte de Port-au-Prince

M. Clinton veut imposer son autorité dans la crise haïtienne

Dans une allocution télévisée retransmise jeudi 15 septembre, le président Bill Clinton, résolu à imposer son autorité dans la crise haïtienne, a une nouvelle fois exigé de la junte qu'elle quitte le pouvoir. Le message présidentiel, qui intervenait après la mobilisation d'importantes forces militaires, était surtout destiné à rassurer la population américaine. Un premier sondage semble indiquer que cet objectif a été atteint. Pour leur part, les dirigeants de Port-au-Prince ont réaffirmé leur volonté de rester en place.



Lire nos informations page 3

Compte à rebours

LE compte à rebours de l'opération militaire destinée à déloger la junte haïtienne a solennellement commencé. Douze navires américains croisent au large de l'île caraïbe et 20 000 soldats sont sur le pied de guerre. Leur débarquement – tant annoncé – peut désormais avoir lieu à tout moment.

« Partez ou nous vous ferons partir de force », a lancé jeudi 15 septembre Bill Clinton aux prétoriens de Port-au-Prince. Cet ultime message public a peu de chances d'être entendu, le général Raoul Cédras et ses séides ayant apparemment exclu de céder à la tentation de l'exil doré. Le point de non-retour semble donc atteint.

COMME toujours en pareille circonstance, l'allocution présidentielle était, pour l'essentiel, à usage interne. Bill Clinton sait – et il l'a reconnu ces jours-ci – que l'intervention envisagée n'avait pas, avant son discours, les faveurs de ses compatriotes.

A-t-il rallié à sa cause une partie de l'opinion publique ? Il aura en tout cas plus de mal à convaincre la classe politique, qui exprime de vives réticences, en particulier dans les rangs du Parti démocrate. Nombre d'élus jugent le recours à la force en Haïti injustifié en arguant qu'aucune vie américaine n'est menacée, que nul intérêt essentiel des Etats-Unis – notamment stratégique – n'est en cause et que la junte de Port-au-Prince ne met en péril ni la paix ni la sécurité régionales.

Il n'empêche : Bill Clinton, sauf à perdre la face, ne peut plus reculer. Il a trop battu le tambour pour pouvoir se dérober. Son prestige personnel et la crédibilité de sa politique étrangère sont maintenant en jeu. Sa diplomatie, trop souvent louvoyante – en Haïti et ailleurs –, ne peut s'offrir le luxe de nouveaux atermoiements. Il lui faut mener l'affaire le mieux possible.

A la demande du président, soucieux de réduire les risques politiques, le Pentagone – toujours hanté par le syndrome vietnamien – a choisi, comme il le fit dans le Golfe et en Somalie, de mettre en œuvre une stratégie du « tout ou rien », limitant au maximum les dangers de « dérapage » ou d'« enlisement ». Le rapatriement de cadavres de jeunes Américains serait évidemment du plus mauvais effet à quelques semaines des élections au Congrès.

Bill Clinton devra ensuite gérer habilement l'« après-Cédras ». En s'engageant à ne pas s'accrocher au pouvoir au-delà du terme de son mandat, le Père Aristide facilite la tâche des Etats-Unis. Reste à savoir d'abord s'il tiendra sa promesse, ensuite s'il se mettra sincèrement au service de la démocratie dont Haïti est en quête depuis si longtemps.

Avec la mise en cause de personnalités de droite et du patronat

Le développement de plusieurs affaires embarrasse le gouvernement

Jean-Louis Dutaret, PDG de la SOFIRAD et proche collaborateur d'Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, a été entendu, vendredi 16 septembre par le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye, qui devait le mettre en examen pour recel d'abus de biens sociaux. A Toulon, le sénateur Maurice Arreckx, ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var, mis en examen et incarcéré pour corruption active, a été confronté vendredi matin à ses principaux accusateurs, tandis que l'enquête aurait dévoilé l'existence d'un compte bancaire genevois à son bénéfice. L'accumulation d'affaires impliquant des personnalités de droite et du patronat embarrasse le gouvernement, qui tente de réagir en mettant en place une nouvelle commission de réflexion sur la corruption.

Course de vitesse

Tandis que la droite et le patronat français vivent à leur tour au rythme déstabilisateur des « affaires », Edouard Balladur serait-il en train de commettre la même erreur que certains de ses prédécesseurs socialistes ? Non pas celle, grossière, d'entraver le cours des affaires judiciaires, même si le Parquet, qui dépend du ministre de la justice, ne s'est pas empressé de donner suite aux demandes d'instruction judiciaire formulées par le conseiller Renaud Van Ruymbeke à l'encontre du Parti républicain et de son président Gérard Longuet. Quelque peu éclipsée par la polémique sur le passé de François Mitterrand et par l'intervention présidentielle du 12 septembre, l'erreur commise par le premier ministre est à la fois plus subtile et plus vénielle : il s'agit de l'annonce, le 11 septembre, à « 7 sur 7 », de la création d'une énième commission sur la corruption, composée de trois « sages », afin de *« mettre un terme à ce climat qui n'est pas bon pour la démocratie, pour l'économie et pour les entreprises françaises »*.

M. Balladur semble croire que le temps est encore au diagnostic et à l'étude paisible, plutôt qu'à l'éradication et au traitement de choc. Pourtant, son prédécesseur Pierre Bérégovoy, qui eut le courage, dès son entrée en fonctions en avril 1992, de faire entrer le mot corruption dans le langage politique officiel, avait déjà institué une commission d'étude, dont les propositions furent, en partie, concrétisées par une loi de janvier 1993. S'il est légitimement permis de juger ce dispositif encore insuffisant, on ne voit pas très bien ce qu'un ancien président du patronat, un syndicaliste retraité et un haut magistrat en fin de carrière – quels que soient les mérites de chacun d'entre eux – viennent faire dans le paysage, alors même qu'est créée au ministère de la justice une sous-direction des affaires économiques et financières et de la lutte contre la criminalité organisée.

Le premier ministre croit sincèrement qu'il est encore temps, par quelques suggestions apaisantes, d'endiguer le mal, avant que l'indépendance des juges ne vienne déstabiliser des partis de la majorité ou des grandes entreprises. Rien n'est moins sûr si l'on en croit le jugement des patrons eux-mêmes quand, dans l'anonymat d'un sondage, ils peuvent enfin sortir de la langue de bois : non seulement 64 % des chefs d'entreprise souhaitent une opération « mains propres » à la française, mais surtout le même pourcentage de patrons reconnaît que *« beaucoup d'entreprises ont des pratiques illégales »*.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 14 et nos informations pages 14, 15 et 20

Normalité chaotique en Russie

Derrière une relative paix politique, la société russe continue à se désagréger, engendrant nouveaux riches et mafias

Sophie Shihab est la nouvelle correspondante du *Monde* à Moscou. Voici son premier article.

MOSCOU

de notre correspondante

Pour la première fois, sans doute, depuis que tout a commencé à bouger à Moscou – près de dix ans ! –, la Russie vit une fin d'été sans putsch ni rumeurs de coup d'Etat. Dans les cuisines moscovites, qui, naguère, bruissaient des spéculations sur les complots en cours au Kremlin et les cataclysmes à venir, on s'inquiète maintenant du prix des nouvelles écoles de gestion pour les enfants, ou de celui des soins médicaux, qui restent inaccessibles quand ils sont dignes de ce nom : *« Pour ne pas mourir ici, il faut être en bonne santé ou milliardaire »*...

L'impression d'arriver ainsi dans un pays « normal », soucieux essentiellement de la survie au quotidien, se renforce à la vue, nouvelle pour Moscou, de terrasses de café, même s'il ne s'agit que de tables installées sur les trottoirs, devant les innombrables kiosques qui servent de magasins depuis trois ans.

Nouveaux aussi, les embouteillages inextricables du centre ville aux heures de pointe, ou encore les « supermarchés », débordant de produits d'importation, et remplaçant, peu à peu, les nauséeux « gastronoms » d'antan, ces épiceries d'Etat qui, en 1991, ne présentaient plus que des étals vides. Ces nouveaux supermarchés offrent des produits de luxe dans le centre de la capitale et du bas de gamme, généralement périmé, lorsqu'on s'en éloigne. Mais les Moscovites aisés y viennent nombreux, payent en roubles ou en cartes de crédit, et font l'aumône au vieil homme en costume rapé qui se tient discrètement à la sortie.

Signe des temps, lorsque la presse parle de *« nouveaux Russes »*, elle désigne exclusivement les « nouveaux riches », ceux qui passent leurs vacances ou achètent des maisons sur les côtes méditerranéennes, aux Etats-Unis, voire sur les bords du lac Léman. Et qui s'affichent dans les nouveaux « lieux » de la capitale : grands hôtels, centres commerciaux ou clubs privés.

Les « nouveaux pauvres », eux, n'ont pas de nom spécial. Et pour cause : pratiquement toute la population semble faire partie de cette catégorie. Semble, car on ne sait toujours pas de façon certaine si les gens s'appauvrissent réellement ou non, trop de facteurs ayant changé dans leur vie. Ces pauvres sont peu visibles dans le centre de Moscou. Ils ont été chassés de leurs appartements communautaires du centre ville, convertis en bureaux et loués à des représentations étrangères, des sociétés ou des banques russes à des prix dépassant allègrement ceux de Paris.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 4

(Publicité)

Les 20 indispensables ! Mon PC Multimédia – LES FICHES PC Facile – ENCYCLOPÉDIE DÉTACHABLE – 8 MICROS MULTIMÉDIA à partir de 8 000F – TICKET POUR INTERNET – INTÉGRÉS : 5 logiciels en 1 – Numéro 1 – La magazine du PC domestique – 18 F

N°1

18F SEULEMENT

EN CADEAU, LE 1ER CAHIER DE L'ENCYCLOPÉDIE DE LA MICRO

LE 1ER MAGAZINE POUR VIVRE L'AVENTURE MULTIMÉDIA

Les toxicomanes entre soins et prison

Une étude sur le traitement judiciaire des toxicomanes bouscule les idées reçues : elle établit que le quart des condamnés pour usage de stupéfiants, soit plus de 1 000 personnes en 1991, s'est vu infliger une peine de prison ferme. Cette attitude répressive envers les simples usagers de drogues se heurte aux efforts de prévention accomplis dans le cadre de la politique dite de réduction des risques : l'ordre des pharmaciens a ainsi confirmé, jeudi 15 septembre, que le « Stéribox », ce kit contenant du matériel d'injection stérile, sera en vente dans les 23 000 officines de France à partir du 20 septembre.

page 26

Chiraquiens et balladuriens se comptent

A quelques jours des journées parlementaires du RPR, chiraquiens et balladuriens se comptent. Trente-sept députés néogaullistes se sont réunis, jeudi 15 septembre, à l'Assemblée nationale, à l'invitation de deux d'entre eux favorables à Jacques Chirac. Vendredi, une quarantaine de parlementaires devaient déjeuner avec Nicolas Sarkozy, ministre et conseiller d'Edouard Balladur.

page 10

Algérie : l'ex-FIS n'est pas prêt au « dialogue »

Deux jours après la sortie de prison de cinq dirigeants de l'ex-Front islamique du Salut, ce mouvement a fait savoir, jeudi 15 septembre, qu'il ne participerait pas à la prochaine réunion, mardi, du « dialogue » entre le pouvoir et une partie de l'opposition. De son côté, le Groupe islamique armé (GIA), rival du FIS, a réaffirmé son opposition radicale à toute discussion.

page 6

Elections en Suède

Les Suédois votent dimanche 18 septembre pour élire le Parlement. L'avance – dans les sondages – de l'opposition sociale-démocrate s'est réduite à la fin de la campagne. L'avenir de l'Etat-providence malmené par la récession a été au centre des débats avec le gouvernement « bourgeois».

pages 8 et 9

« Terrorisme d'entreprise » au Japon

L'assassinat, le 14 septembre, du directeur de la succursale de la banque Sumitomo à Nagoya semble marquer une recrudescence des actes d'intimidation dont sont victimes des hommes d'affaires japonais depuis le dégonflement de la « bulle spéculative » et l'application de la loi antigang.

page 20

LE PASSÉ DE M. MITTERRAND

Le jugement de Marc-Aurèle

Les hommes politiques devraient être prudents quand ils utilisent des maximes morales pour défendre l'un des leurs. Ainsi, le 7 septembre, au bureau national du Parti socialiste, Mexandeau a dit : *« Moi, je garde toute ma reconnaissance au Mitterrand rassembleur de la gauche car je me souviens de ce que disait le sage antique : « Il vaut mieux être redressé que droit ».*

Hélas ! le « sage antique » a dit tout le contraire : *« Il faut être droit et non redressé ».* (Marc-Aurèle, empereur et philosophe romain, 120-180 après J.-C., « Pensées, Livre III, Pensée 5 et Livre VII, Pensée 12 : « Droit ou redressé ? » / La Pléiade, 1972 : « Les Stoïciens », Pensées de Marc-Aurèle, pages 1154 et 1191).

Voilà M. Mexandeau, mais non M. Mitterrand, redressé...

FRANCISQUE MORVAN
97432 Ravine-des-Cabris

La quête égotiste du pouvoir

François Mitterrand a été pétainiste ; il a servi Vichy et, simplement, rallié la Résistance assez tôt et habilement pour en tirer un important profit politique à la Libération. Tout cela n'est que trop normal, et dans la moyenne française, justement.

Ce qui pose problème réside ailleurs. L'aventure personnelle de cet opportuniste obstiné et ambitieux devait le conduire à diriger le combat de la gauche et à connaître le fabuleux destin que l'on sait. Que François Mitterrand, là encore, ait savamment voilé une partie de son passé n'a rien d'étonnant : il ne fut pas le seul.

Mais, pour ceux qui ont cru à sa sincérité lors de la rénovation du Parti socialiste et des luttes qui suivirent, ce rappel inspire un doute. Si l'ami de Bousquet, l'admirateur de Benoist-Méchin, le garde des sceaux de Guy Mollet, le candidat antigaulliste de tous les républicains (de Tixier-Vignancour aux communistes) en 1965 s'est métamorphosé en prétendant à la succession de Jean Jaurès et de Léon Blum, n'aurait-ce pas été, par hasard, dans le même esprit que celui qui présida à ses engagements de jeunesse : la quête égotiste du pouvoir, de la réussite individuelle ? Du nationalisme au socialisme, le principe apparent de l'entreprise avait changé : cela, au fond, avait-il tant d'importance ?

A l'heure des bilans, on voit où conduit pareille attitude. La gauche laminée, son programme désintégré, sa réputation morale définitivement atteinte. Reste la gestion d'un capital électoral amenuisé auquel on explique que les pauvres ont bien de la chance d'avoir un président pour les défendre.

Un des grands remords des hommes de ma génération aura été d'avoir cru, un moment, à la sincérité politique de François Mitterrand.

JACQUES SOLÉ
professeur à l'université Pierre-Mendès-France

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Enquête sur les personnages

CAMPAGNE médiatique, bien sûr ! C'est une explication et, bientôt, une accusation, dès lors que des organes de presse s'interrogent avec pugnacité sur des acteurs publics s'estimant au-dessus de tout soupçon. De là à parler d'hystérie médiatique, il n'y a qu'un pas à franchir pour que la cause soit entendue. C'est aller un peu vite et viser un peu court. L'expression « campagne médiatique », comme toutes les tautologies, n'explique rien. Existe-t-il en 1994 des campagnes, c'est-à-dire des actions concertées auprès de l'opinion, qui ne soient pas médiatiques ? Existe-t-il des médias qui ne fassent pas campagne, fût-ce pour dénoncer celle des autres, en fonction des pesanteurs, patronales, économiques, politiques et culturelles, qu'ils incarnent et qui, parfois, les contraignent ?

La pratique médiatique actuelle suggère une autre réflexion sur elle-même, ne serait-ce que pour évaluer les changements intervenus et essayer de les expliquer avec plus de distance. On voit bien que le problème se pose à partir d'un journalisme d'enquête davantage axé sur ce qui, dans le comportement des hommes publics, était autrefois, ou est encore, considéré comme relevant de la personne privée et, par là, protégé de la curiosité collective.

De ce point de vue, il est vrai que certaines barrières ont été franchies, que certaines frontières ont été déplacées. Mais pas toutes, car la presse française, à la différence de la presse américaine, par exemple, maintient fort heureusement une séparation entre les responsabilités publiques et l'intimité familiale ou les inclinations sentimentales. En revanche, sur les rapports avec l'argent – tabou hérité de la tradition bourgeoise –, sur les réseaux relationnels, sur la véracité des cursus, la voie a été ouverte à une investigation plus poussée, à raison que ces éléments de la vie privée témoignent aussi de la gestion des charges et mandats confiés par la collectivité.

Auparavant, ce genre d'interrogation n'était pas totalement absent dans la presse, mais il n'avait pas la même place ni la même fonction. Les journalistes s'y prêtaient moins, peut-être pas assez, mais la nécessité ne s'en faisait pas autant sentir. Le reproche qui peut leur être fait de n'avoir pas recherché une information plus complète illustre aussi une trop facile projection du présent dans le passé.

Les changements intervenus procèdent de deux évolutions étroitement mêlées, celles de la presse et de la société françaises. Par tradition, la première privilégiait l'affrontement des idées, le pur débat politique – ou politicien – par rapport à la recherche et à l'authentification des faits, autrement plus ingrate et coûteuse en termes de moyens. La seconde favorisait cette approche en masquant la réalité de ses ressorts, mouvements de fond et fantasmes, sous le maintien de clivages politiques et culturels que l'histoire avait rendu familiers, à défaut de les inscrire dans la modernité de l'époque.

Dans ce jeu de rôles publics, le domaine privé importait peu, sauf à servir d'arguments aux extrémistes (le mythe des deux cents familles, la vaisselle d'or de Léon Blum, etc.) et à se disqualifier par là même. Longtemps, le fait que d'éventuelles vérités dérangeantes fussent véhiculées par l'extrême gauche ou l'extrême droite a servi de parade convaincante pour en dénier la valeur. Ce qui comptait, c'était le positionnement politique, le statut social, le niveau d'influence dans le milieu parlementaire, le prestige et la qualité du verbe.

Les changements intervenus dans la société et dans la presse (mutations sociologiques et institutionnelles, interpénétration de plus en plus grande des structures économiques et politiques, élévation des niveaux sociaux et culturels, internationalisation des problèmes, explosion de l'audiovisuel...) ont infléchi à la fois la perception du politique et le contenu de l'information. A cela s'est ajoutée la personnalisation des responsabilités à travers leur mise en spectacle et le déclin des idéologies de référence. Ces facteurs conjugués ont contribué à focaliser la curiosité sur les personnes, plus que sur les doctrines et les affiliations, notions devenues floues ; sur les stratégies individuelles ou claniques, plus que sur les mouvements de masse ; sur les effets d'image, plus que sur les programmes. Il est significatif que les sondages cherchent à mesurer en premier lieu la popularité des hommes politiques, la confiance qu'ils inspirent, le degré de compétence qu'on leur prête et que, dans les analyses, les considérations psychologiques soient, à ce point, mises en avant.

Si l'on veut en savoir plus, si l'on veut aller au-delà des images reçues, des stratégies de communication et, le cas échéant, d'un véritable art du mensonge ou de la dissimulation, il faut bien s'interroger sur les personnages qui s'en servent, vérifier en quoi ils méritent la confiance, sur quels résultats se fonde leur compétence, sur quels réseaux s'appuie leur volonté de pouvoir et, plus simplement, jusqu'où va leur sincérité affichée. Dans ce nouveau jeu de rôles, où les acteurs prétendent d'abord être eux-mêmes et vouloir être choisis pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font, il est devenu essentiel d'aller voir ce qu'il en est exactement. Ce travail incombe à la presse, reflet de la société mais, aussi, instrument de sa transparence et, peut-être, de sa vérité.

On trouvera dans cette page quelques premières lettres se rapportant au débat, que nous avons souhaité, sur le passé de M. Mitterrand. D'autres suivront la semaine prochaine sur ce thème ainsi que sur celui, controversé, de sa santé.

ANDRÉ LAURENS

Face à l'Histoire

Les idées n'avancent pas toutes seules, elles sont portées par des hommes. Et, depuis 1965, François Mitterrand est l'homme qui incarne une grande idée. Militant socialiste, aujourd'hui encore, j'éprouve quelque difficulté à comprendre. Mais je ne juge pas. Car qui peut dire de bonne foi, au terme d'une telle carrière politique, qu'il a conduit sa vie de manière linéaire, sans « erreurs de jeunesse » entre seize et vingt-six ans ?

J'ignore ce qu'aurait été ma réaction – comme celle d'une partie de la gauche – si ces faits précis avaient été connus au temps de notre « changer la vie ».

Une fois passés et le choc et le malaise (mais pas par profits et pertes), le président Mitterrand restera dans l'Histoire comme l'un des plus grands de ce siècle en France. Si sa santé le lui permet, il pèsera sur le choix, à gauche, de son successeur, et au-delà de l'élection.

CLAUDE SAADA
Paris

VICHY

Spoliations

Bertrand Poirot-Delpech l'a fort bien deviné, dans son excellente chronique « Enfances de chefs » : le salaire normal des commis aux affaires juives n'était nullement contradictoire avec les profits *« au passage des spoliations opérées ».*

En 1939, officier de réserve, j'avais dans mon service un adjudant-chef de carrière.

Je ne sais plus dans quel mois de 1942, je l'ai rencontré, avenue de Villiers. Il était en civil et m'a dit avoir été navré de se voir démobilisé d'office. « Heureusement », le commissariat aux affaires juives l'avait engagé aussitôt. Son rôle était simple : il se rendait aux adresses qu'on lui indiquait, demandait poliment aux intéressés de le suivre au commissariat pour une simple vérification, les priait de prendre un peu d'argent avec eux... qu'il récupérait après la famille ou bien se faisait remettre « par prudence », une fois au commissariat de police.

« Je suis ravi ! m'avait-il dit. *Je gagne deux fois plus qu'avant, je n'ai plus d'horaire fixe, j'ai une carte qui m'ouvre toutes les portes et quand les appartements sont vides de leurs occupants, sous prétexte de rapporter à ceux-ci telle ou telle chose, j'emporte chez moi tout ce que je veux. »*

Cdt MAURICE BRAUN
vice-président du Comité des chefs de réseaux des Forces françaises combattantes
78980 Bréval

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TRAIT LIBRE



FAMILLES

Sans père et sans repères

J'ai constaté, par notre expérience de grands-parents et les confidences de nos amis, une dérive de la vie familiale, à travers l'élimination presque systématique de pères et grands-parents paternels. Je vois maintenant qu'un enfant sur trois naît hors du mariage, dont les femmes se méfient. Libres de le concevoir selon leur désir, beaucoup d'entre elles considèrent l'enfant comme leur bien propre, et la loi entretient cette illusion. Même la dernière loi en date, qui encourage en apparence le caractère conjoint de l'autorité parentale, est un leurre. En effet, elle donne à la mère les moyens de priver le père du droit d'élever son enfant, et même de le connaître si elle choisit de garder le secret de sa naissance.

Ainsi l'enfant est-il déraciné par la loi même. Est-ce là le respect de la personne humaine et la garantie des droits de l'homme ? N'a-t-on pas créé, en privilégiant les droits de la mère, une double catégorie d'exclus ? Pères biologiques rejetés, enfants proposés à un père de substitution puis un autre, etc. , ou même confiés à des tiers spécialisés, enfants-objets, enfants-caprices que l'on s'offre comme un faire-valoir. Enfants que l'on suscite aussi bien par des subventions, ou dont la procréation finit par ne plus relever que d'un protocole expérimental pour labo de génétique. Enfants condamnés à une soumission monoparentale lourde de conséquences scolaires et judiciaires...

De nos jours l'enfant s'achète à coups de « soins » et de procès, et ma conscience de grand-mère en est indignée. J'ai peur pour l'avenir de ces centaines de milliers d'enfants sans père, et souvent sans repères, parfois livrés à leurs angoisses suicidaires, car rien ne remplacera jamais la rassurante confiance en soi que donne l'exemple du double amour d'un père et d'une mère.

VIOLETTE GIBAUD
agrégée de lettres modernes
Fontenay-le-Comte

MONDE ARABE

Les conseillers juifs de Bourguiba

Dans l'éditorial du *Monde* du 3 septembre « Un nouveau pas de Hassan II vers Israël », vous écrivez, à propos du Maroc : *« Exception dans le monde arabe : non seulement l'un des conseillers du roi est de confession juive, mais depuis la fin de l'année dernière le ministre du tourisme l'est également. »*

Une précision s'impose à ce sujet : dès l'accession de la Tunisie à l'indépendance, Habib Bourguiba s'était entouré de nombreux conseillers juifs. Par ailleurs, le premier gouvernement Bourguiba a compté, en 1956, un ministre juif, Albert Bessis, ministre de l'urbanisme et de l'habitat, remplacé, en 1957, par un autre ministre juif, André Barouch.

Albert Bessis a également été plusieurs fois député à l'Assemblée nationale tunisienne.

JEAN-PIERRE ALLALI
Paris

RECTIFICATIF

M. Claude-Jean Bertrand, professeur à l'Institut français de presse, nous signale que c'est après le concert de Woodstock de 1969, que la garde nationale de l'Ohio a tiré – exactement le 4 mai 1970 – sur le campus de Kent State University et tué quatre personnes, et non en 1968, comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 16 août dernier ; c'est cette bonne date que *le Monde* avait donnée dans une précédente information parue dans son numéro du 7 janvier 1994.

SANG CONTAMINÉ

Justice et peine juste

Dans votre numéro du 1[er] septembre, M. Henri Leclerc reprend la thèse déjà développée par son confrère Jean-Denis Bredin selon laquelle MM. Garretta et Allain vont être jugés deux fois pour les mêmes faits. C'est une thèse que l'on pourrait combattre en observant que la tromperie sur la marchandise constitue une infraction distincte de l'empoisonnement. Exactement comme un cambrioleur assassin qui, à la suite de quelque aberration judiciaire – très peu imaginable en l'occurrence – aurait d'abord été condamné pour bris de clôture et cambriolage, et ensuite pour assassinat...

Certes, la solution la plus conforme au droit serait la cassation du jugement de correctionnelle et le renvoi de M. Garretta aux assises, hypothèse d'ailleurs évoquée par Edwy Plenel voici quelques semaines. A ce sujet, le raisonnement qui réfute la qualification d'empoisonnement au motif que M. Garretta et les autres n'ont pas voulu la mort en bloc des hémophiles et transfusés français me paraît bien spécieuse. L'empoisonnement, dans sa réalité objective, est incontestable, et, pour en être reconnus coupables, il suffit que les accusés soient convaincus d'avoir perpétré, ou laissé faire, des actes qu'ils savaient mortels, même s'ils ne savaient pas dans quelle proportion ils le seraient.

Au fond, la vraie question, à mon sens, est la suivante : la peine qui a condamné M. Garretta à quatre ans de prison est-elle juste ?

M. Leclerc écrit que *« bien ou mal, la justice est passée ».* Dans la bouche (ou sous la plume) d'un ténor du barreau, au surplus membre de la Ligue des droits de l'homme, cette phrase est choquante. Bien ou mal, c'est toute la différence entre la justice et l'injustice.

JEAN-CLAUDE LAMOUREUX
Ligue des droits de l'homme

RENTRÉE SCOLAIRE

Requiem pour un maître auxiliaire

Il y a une semaine, comme à chaque rentrée scolaire. Je me demandais à quelle sauce j'allais être accommodée, j'attendais fébrilement l'arrêté miraculeux qui allait décider de mon avenir immédiat.

Eh bien, ça y est ! Le syndicat m'en a informée : ce qui n'était qu'une rumeur assassine qui s'enflait au fil des mois est devenu réalité. *« Aucun maître auxiliaire n'a été affecté en histoire-géographie dans l'académie de Versailles pour la rentrée 94-95 ».* Me voilà au chômage ! Je crois entendre bougonner certains des lecteurs de mon journal favori : *« Elle n'avait qu'à passer les concours. »* Sans doute !

Mais soyons clair. Mon coup de blues ne provient pas tant de mon renvoi dans mes foyers après plusieurs années de bons et loyaux services – le tocsin sonnait depuis quelque temps déjà – que de la manière dont le service public traite son personnel. Non ! je n'attendais pas un petit billet me disant que le rectorat était désespéré de devoir se passer de mes services ô combien compétents ! Pas davantage une lettre de remerciements au double sens du terme. Non, mais peut-être une humble circulaire nous informant de la situation et nous indiquant nos droits légitimes.

Au lieu de ça, rien. Pas un mot. Alors, suivant les conseils du syndicat, j'ai téléphoné au rectorat qui a, de fait, un service de chômage. Là, après quinze minutes d'attente, une personne des plus aimables m'a répondu d'une voix qui laisse percer, me sembla-t-il alors, une tendre compassion : *« Pour vous inscrire au chômage un dossier est bien entendu à votre disposition. Il vous suffit d'en faire la demande. »* Bien, bien, me dis-je, je rencontre enfin un peu de cette humanité qui vous réchauffe le cœur dans les moments difficiles. C'est alors que cette voix si chaleureuse ajouta :

« N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi du dossier. »

LILIANE ESQUENAZI-CHENAIN
Juvisy

Avant l'envoi de troupes américaines

Le président Clinton lance un ultime avertissement à la junte haïtienne

« Votre temps est écoulé. Partez maintenant, ou nous vous ferons partir de force ». Après avoir multiplié les menaces depuis une semaine par la voix de ses collaborateurs, le président Clinton a personnellement et solennellement lancé, jeudi 15 septembre, le dernier avertissement à la junte militaire haïtienne, lors d'une allocution télévisée prononcée depuis le bureau ovale à la Maison Blanche.

WASHINGTON

de notre correspondante

Costume sombre, les cheveux coupés de frais, le ton assuré et le drapeau américain en arrière-plan, le chef de l'exécutif américain s'est surtout adressé, jeudi 15 septembre, à ses compatriotes, qu'il savait plus que dubitatifs sur le bien-fondé d'une intervention militaire en Haïti. Si l'on en croit un sondage Gallup réalisé après son discours pour le compte de CNN et USA Today, Bill Clinton semblerait avoir atteint son objectif jeudi soir : 53 % des personnes interrogées déclarent désormais approuver sa gestion de la crise (contre 35 % avant le discours) et 56 % se disent en faveur de l'envoi de troupes en Haïti (contre 40 % auparavant).

Il s'agissait essentiellement pour M. Clinton de démontrer qu'il existe bien un intérêt américain à défendre en Haïti. Cet intérêt, a-t-il expliqué, c'est d'abord le respect de la démocratie et des droits de l'homme dans ce que les Américains appellent « leur hémisphère » ; le président a donc passé en revue, comme s'y sont employés avec insistance tous les représentants de l'administration ces derniers jours, tout un catalogue d'atrocités auxquelles se livre le régime militaire haïtien depuis qu'il a pris le pouvoir en 1991 : le général *« Cédras et ses voyous armés*, a dit M. Clinton, *ont fait régner la terreur, exécutant des enfants, violant des femmes, assassinant des prêtres »*.

Autre intérêt américain en jeu : plus la répression est forte, plus les Haïtiens cherchent à fuir leur pays pour les Etats-Unis, qui ne veulent plus de ces vagues de réfugiés. *« L'Histoire nous a appris que préserver la démocratie dans notre hémisphère renforce la sécurité et la prospérité de l'Amérique »*, a poursuivi Bill Clinton, tout en se déclarant conscient que *« les Etats-Unis ne peuvent pas, et ne doivent pas, être le gendarme du monde »*.

Certes, *« avec la fin de la guerre froide, un grand nombre d'Américains sont réticents à engager des dépenses et des troupes au-delà de nos frontières. Mais lorsque la brutalité se passe près de nos rivages, cela affecte nos intérêts nationaux »*. C'est donc en sa qualité de président et de commandant-en-chef des forces armées que M. Clinton agira *« pour protéger nos intérêts de sécurité nationale »*. Là, le message visait plutôt le Congrès, auquel le président n'entend pas demander de vote d'autorisation – pas plus que ses prédécesseurs n'en avaient demandé pour intervenir à la Grenade en 1983 ou à Panama en 1989.

Eviter l'enlisement

Il fallait aussi rassurer les Américains, qui redoutent un enlisement : la mission de leurs troupes, leur a promis Bill Clinton, sera *« limitée et spécifique »*. Elle se déroulera en deux phases : la première vise à *« faire partir les dictateurs et rétablir le gouvernement légitime et démocratiquement élu d'Haïti »* et sera accompagnée de la formation d'une force de police civile. *« Nos soldats ne participeront ni à la reconstruction d'Haïti, ni à celle de son économie »*, a assuré M. Clinton. A l'issue de cette première phase, *« la grande majorité de nos troupes rentrera »*, une affaire *« de mois, pas d'années »*. La deuxième phase sera celle de la force des Nations Unies, qui restera en Haïti jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit en place, issu des élections prévues fin 1995.

Selon des précisions apportées de source diplomatique, la première phase pourrait durer de quatre à huit mois et impliquerait jusqu'à 20 000 Américains, auxquels s'ajouteront les troupes d'une vingtaine de pays (entre 1500 et 2000 hommes) formant la force multinationale ; ces *troupes étrangères, toutefois, ne* devraient pas intervenir dans les opérations de combat du début de l'invasion et seront davantage chargées de la formation des forces de sécurité haïtiennes.

En ce qui concerne la seconde phase, elle ne devrait pas impliquer plus de trois mille Américains, qui formeraient à peu près la moitié du contingent des Nations Unies ; mais le problème du commandement de cette force reste à régler : les Etats-Unis insistent pour qu'elle soit placée sous commandement américain, ce qui n'a pas encore été avalisé à l'ONU.

Rassurant, M. Clinton a voulu l'être encore à propos du président Aristide, qui garde toujours l'image d'un dangereux exalté auprès de la droite américaine – un clip télévisé, diffusé ces deniers jours aux heures *de grande écoute par l'Union* conservatrice américaine, montre l'épisode controversé de 1991 au cours duquel on l'accuse d'avoir fait l'apologie du supplice du collier, et demande : *« Président Clinton, cet homme-là vaut-il une seule vie américaine ? »* Le président américain a révélé jeudi soir que le père Aristide s'était engagé à ne pas aller au-delà de son mandat électoral, qui s'achève en janvier 1996, et à promouvoir la réconciliation.

L'armada en place

Pour ceux qui en doutaient encore, la machine est donc bien lancée. Dans la journée de jeudi, M. Clinton a signé l'ordre de mobilisation de 1600 réservistes qui seront assignés aux tâches de soutien, techniciens pour les ports et aéroports, personnel médical, police militaire. L'armada de 24 bâtiments de l'US Navy, *dont une partie se trouve déjà* aux larges des côtes haïtiennes, devrait être au complet lundi. Les deux porte-avions, America et Eisenhower, dont l'un transporte (c'est une innovation) des hélicoptères, y sont attendus au cours du week end.

Les médias américains sont, eux, depuis longtemps en place, et la chaîne CBS a recueilli en direct les premières réactions du général Cédras au discours du président américain. *« Alors, êtes-vous prêt à partir ? »*, lui a demandé Dan Rather, le présentateur-vedette... *« Je suis prêt à me battre avec mon peuple »*, a répondu le chef de l'armée haïtienne. *« Je préférerais mourir plutôt que de quitter mon pays dans le déshonneur »*, avait-il dit un peu plus tôt. En réalité, certaines sources américaines font état d'un certain désarroi au sein de la junte, sur laquelle la guerre psycho*logique commencerait à produire* son effet.

Selon la chaîne NBC, le général Cédras a discrètement offert jeudi de se retirer, mais à des conditions inacceptables pour les Américains : il demanderait notamment l'organisation immédiate d'élections, pour éviter le retour du président Aristide. Si cela était confirmé cependant, le seul fait qu'il propose de parler de son départ répondrait exactement aux attentes de l'administration américaine, qui garde encore l'espoir que les combats puissent être évités. Un départ des trois chefs de la junte avant l'arrivée des troupes américaines n'empêcherait pas l'intervention, mais réduirait considérablement les risques de voir du sang américain versé.

Le secrétaire à la défense, William Perry, a encore confirmé cet espoir jeudi, en soulignant que *« chaque jour qui passe, chaque bateau qui part convainc un peu plus* (la junte) *de notre détermination »*. C'est donc pour ne pas laisser passer la moindre chance, tout en répondant aux critiques de certains membres du Congrès qui demandaient une ultime médiation, que l'ambassadeur américain à Port-au-Prince, William Swing, a été autorisé à prendre contact avec les membres de la junte pour arranger éventuellement avec eux les modalités de leur départ – modalités sur *lesquelle les Etats-Unis sont disposés* à se montrer très indulgents.

Selon le représentant spécial du président Clinton pour Haïti, Bill Gray, un ultimatum, qui ne sera pas rendu public, va même être fixé aux trois dictateurs, qui auront donc *clairement à choisir entre le départ* où la détention par les forces américaines. Aux termes de la résolution 917, adoptée le 6 mai dernier par le Conseil de sécurité et qui, avec la résolution 940 du 31 juillet, fixe le cadre juridique de l'intervention américaine, le général Cédras doit prendre sa retraite, mais peut théoriquement rester en Haïti, tandis que les deux autres putschistes, le colonel François et le général Biamby, doivent démissionner ou quitter Haïti.

Ironie du calendrier, jeudi, le jour où le président Clinton préparait avec tant de soin son allocution destinée à préparer l'opinion publique à une intervention des troupes américaines hors de leurs frontières, les derniers Américains encore en Somalie, diplomates et Marines, témoins d'un échec qui a pesé lourd sur la crise haïtienne, pliaient définitivement bagages et prenaient l'avion du retour.

SYLVIE KAUFFMANN

POINTS DE VUE

Pour éviter un nouveau Rwanda

La menace d'une intervention militaire américaine en Haïti suscite des prises de position contradictoires : les uns, comme le sociologue Laënnec Hurbon, soutiennent, au nom du respect des droits de l'homme, l'appel de *l'ONU* pour rétablir le président légitime ; d'autres, comme les écrivains Jean-Claude Charles et *Jean Metellus*, estiment que les effets d'un coup d'Etat ne justifient pas une intervention étrangère.

par Laënnec Hurbon

DEPUIS le 30 septembre 1991, assassinats, massacres et actes de terreur ont été les méthodes de gouvernement des auteurs du coup d'Etat réalisé contre le président légitime de Haïti, Jean-Bertrand Aristide. Trois ans après, ils tiennent encore tout un peuple en otage en se mettant au-dessus de toute loi. Sans aucun doute, la crise politique haïtienne comporte des aspects d'une *grande complexité*. Mais je voudrais expliquer ici pourquoi je soutiens l'appel de l'ONU à une intervention multinationale comme ultime solution à cette crise.

Je reconnais tout d'abord qu'*un conflit réel* surgit entre l'intérêt et le droit face à la décision d'une intervention militaire en Haïti. Car c'est bien pour la première fois que mettrait à exécution une intervention qui vise à rétablir un président légitime renverse par un coup d'Etat militaire. Ce précédent est à la source d'un affrontement aux Etats-Unis entre démocrates et républicains. Ces derniers se demandent si la sécurité de leur pays est *« clairement menacée »*, pendant que dans les médias on discute du coût plus ou moins élevé de l'opération. Ce sont là des positions qui s'expliquent par une logique des intérêts placés au-dessus du droit, et, sous ce rapport, elles renvoient à celle de toute la communauté internationale, pusillanime quand il s'agit de démocratie, et passionnée quand il s'agit de pétrole, comme *on l'a vu pour le Koweït*. Mais, justement, ce conflit atteste encore une fois que la question de l'universalité effective du droit est à l'ordre du jour, comme *elle* l'avait été pendant la Révolution française face aux intérêts des colons esclavagistes à Saint-Domingue.

A risquer de paraître naïf, je maintiens ici que l'intervention *multinationale qui viendrait* ramener les libertés publiques et la democratie en Haïti est un geste qui va dans le sens du progrès de l'humanité tout entière. Car ou les condamnations reçues au nom des droits de l'homme par les militaires haïtiens sont de l'ordre du spectacle et de la prestidigitation – dans la mesure où elles ne sont pas suivies d'effet – ou ces mêmes droits de l'homme sont tenus pour un bien exclusif de l'Occident, mais, dans les deux cas, nous assisterions à une abdication de la raison devant le règne de la force. De nouveaux Cédras resurgiront un peu partout en Amérique latine et ailleurs, et la communauté internationale restera encore démunie et impuissante, non pas *par manque de moyens, mais par* manque de convictions dans la valeur universelle des droits humains et de la démocratie.

On peut encore me rétorquer, en toute bonne foi, sans mettre en doute l'universalité du droit, *qu'il appartient à chaque peuple* de résoudre ses problèmes à partir de ses propres forces et qu'une telle perspective serait tout à l'honneur de Haïti, premier pays indépendant du tiers-monde (1804), après avoir réalisé *la première révolte victorieuse* d'esclaves en 1791, dans le sillage de la Révolution de 1789.

Un paravent au despotisme

On ne saurait, à mon avis, mieux réveiller et flatter le nationalisme tapi dans l'idéologie politique de nombreux intellec*tuels haïtiens, même de la* gauche démocratique. C'est malheureusement ce nationalisme qui sert de paravent au despotisme des militaires putschistes. Car ils tentent ainsi d'éviter tout questionnement sur les fondements réels de leur pouvoir, autant que sur les droits humains individuels.

Or le coup d'Etat n'est rien d'autre qu'un acte de violation de *la souveraineté nationale* et constitue déjà une intervention étrangère à la volonté du peuple. J'ai la conviction qu'une force multinationale qui a pour objectif de rétablir la légalité constitutionnelle et un système démocra*tique permet plutôt une récupération de la souveraineté* nationale.

Cette intervention réalisée sous commandement américain cache toutefois une certaine ambiguïté, je l'admets. De nom*breux Latino-Américains* et des Caraïbéens soupçonnent à bon droit quelque intérêt des Etats-Unis à réassurer leur hégémonie dans la région. L'histoire récente des divers débarquements de marines américains en Amérique centrale et dans la Caraïbe, notamment en Haïti même en 1915, accorde une légitimité à ces inquiétudes. Mais je refuse de m'accrocher à une vision figée de l'Histoire. Nous ne sommes plus au temps de l'expansion impériale américaine, ni même au temps de la guerre froide. De plus, les Etats-Unis n'ont pas l'habitude de chercher l'accord *de l'ONU quand ils décident* d'intervenir dans la région. En tant que membre de l'ONU, Haïti a droit à la solidarité de toute la communauté internationale pour l'aider à sortir de l'Etat-prison dans lequel les militaires putschistes enferment plus de six *millions de personnes*.

C'est après diverses tentatives infructueuses de négociation et toute une panoplie de sanctions que l'ONU a pu se résoudre à autoriser l'emploi de la force pour déloger les putschistes haïtiens. Le peuple haïtien a misé sur ce nouveau tournant de la communauté internationale face au principe de l'assistance à peuple en danger. *Dans sa pau*vreté – l'écart entre les revenus en Haïti, le plus extravagant du tiers-monde, est de 1 à 176 –, il accepte les souffrances supplémentaires d'un embargo total avec suspension des trafics aériens.

Une logique de l'extermination

La communauté internationale ne peut plus se laver les mains. *La plus grande aventure ici n'est* pas l'emploi effectif de la force multinationale, mais l'abandon du peuple haïtien à ses bourreaux pour un nouveau Rwanda. En trois ans, les militaires haïtiens ont déjà fait environ cinq *mille morts, tous dans les milieux* pauvres et parmi les partisans présumés du président Aristide. Il y a tout à parier qu'ils continueront à adopter une logique de l'extermination.

On ne saurait enfin se retrancher derrière l'affaire des *boat-people* cubains pour justifier le gel du problème haïtien. Toute confusion ici serait funeste pour les deux pays. *Une négociation* des Etats-Unis avec le régime cubain est pensable. Tout anti-démocratique qu'il puisse être, le pouvoir de Fidel Castro n'est pas comparable, au regard de toute la communauté internationale, à *la pure tyrannie de Cédras qui*, lui, n'a aucune légitimité et représente *« une honte mondiale »*, comme le disait récemment le représentant permanent français au Conseil de sécurité.

Je soutiens la décision du Conseil de sécurité pour l'envoi d'une force multinationale en Haïti, parce qu'il y va du destin même de la démocratie *aujourd'hui dans le monde, parce* que je n'accepte pas qu'au-dessus de moi règnent des gouvernants usurpateurs qui, au nom du nationalisme, *s'octroient le* pouvoir d'ôter les libertés fondamentales et d'abattre comme des chiens ou des cabris des hommes sans défense au coin des rues ou dans leur propre lit, la nuit. Mon haïtianité ne m'empêche pas de déclarer que je fais d'abord partie de l'humanité universelle.

► Haïtien, Laënnec Hurbon est sociologue et directeur de recherche au CNRS.

L'exception

par Jean-Claude Charles et Jean Metellus

EN quoi Haïti serait-elle un pays exceptionnel ? Cette question se justifie face au traitement exceptionnel administré par le géant américain à un Etat qui ne menace en rien la paix *du monde. En quoi un coup* d'Etat, effet de conflits internes, serait-il passible d'une intervention militaire étrangère ? Pourquoi *les autres coups d'Etat bien* connus à travers le monde ne relèvent-ils pas de la même médication ?

L'embargo imposé à Haïti a causé des ravages : aggravation de la malnutrition chronique, répercussions catastrophiques des privations alimentaires sur la croissance et le développement des enfants, paupérisation des *classes moyennes*, détérioration des conditions d'hygiène et de la santé publique, etc. Les militaires n'ont pas bougé. Ces militaires, *pour la plupart formés aux Etats-*Unis, sont restés aussi insensibles aux maux de leur peuple que les décideurs d'embargo. Le milliard de dollars que, semble-t-il, l'intervention américaine va mobiliser ne pourrait-il pas servir à autre chose ? Question naïve, sans aucun doute, par les temps durs que nous vivons.

A quoi *l'occupation américaine de Haïti, de 1915 à 1934, a-t-elle* servi ? A asseoir l'hégémonie des Etats-Unis sur un petit pays qui n'aura commis d'autre crime que d'avoir, au début du XIXe siècle, conquis son indépendance et aidé Bolivar à libérer l'Amérique latine. Pas davantage qu'aujourd'hui les Haïtiens n'avaient surmonté leurs divi*sions. Et alors ?*

La générosité de Haïti, qui ne s'est jamais démentie, se trouve récompensée depuis la fin des *années 70 par le rejet sans ména*gement de ses boat-people. La fermeté manifestée aujourd'hui envers les balseros a suscité ce cri du cœur, ô combien significatif, chez une femme cubaine : *« Maintenant, nous sommes traités comme les Haïtiens ! »*

L'injustice à l'encontre de Haïti est probablement due à son statut de peuple noir. Si c'est cela l'exception haïtienne, c'est bien triste après 1789, l'abolition de l'esclavage et pour l'histoire de l'humanité.

► Ecrivains haïtiens, *Jean-Claude* Charles et Jean Metellus vivent et travaillent en France.

Alain Juppé approuve l'intervention

Alain Juppé a réaffirmé, jeudi 15 septembre, que la France *« approuve »* l'intervention am*éricaine imminente à Haïti mais* a rappelé que Paris ne participerait qu'à la deuxième phase – civile – de l'opération, avec l'envoi d'une centaine de gendarmes et policiers.

Le ministre a expliqué que la France est actuellement le pays qui contribue le plus aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et qu'*« elle ne peut multiplier ses interventions partout »*. Elle n'en approuve pas moins le projet d'intervention américain et *entend contribuer, dans la phase* qui suivra, à *« la formation d'une police débarrassée des comportements actuels »*.

« Toutes les autres solutions ayant échoué, il y a des moments où le recours à la force devient le seul moyen de faire plier ceux qu'il faut bien appeler des usurpateurs et des dictateurs », a ajouté le ministre.

A titre préventif

Des commandos-marine français vont être envoyés dans les Caraïbes

L'état-major français des armées a décidé d'envoyer des commandos-marine à Fort-de-France dans le cadre d'une ini*tiative – purement nationale* – pour la protection de ressortissants français dans les Caraïbes, au cas où leur existence dans la région serait menacée des suites d'une invasion américaine à Haïti. Cette *mesure de prévention ne signi*fie pas, dit-on de source militaire, que la France se prépare à participer à une éventuelle opération américaine contre le régime haïtien, aux côtés d'une quinzaine d'autres pays, dont *trois européens* (Belgique, Royaume uni, Pays-Bas).

Depuis le début de l'année, la frégate française *Ventôse*, dont le port d'attache est Fort-de-France, participe avec des bâtiments alliés au contrôle de l'embargo décrété par l'ONU contre Haïti. Ce navire a regagné, en début de semaine, son port pour y subir un entretien régulier de ses installations, et il n'a pas été remplacé, avec l'arrivée programmée d'une vingtaine de bâtiments américains, dont deux porte-avions.

Il n'est pas prévu que les armées françaises entrent dans le dispositif militaire mis en place par les Etats-Unis. Dans les états-majors, on explique que l'envoi de commandos-marine dans la zone consiste en un pré-positionnement de forces à titre de précaution. Par ailleurs, des plans sont à l'étude pour, le cas échéant, être en mesure de déployer en Haïti des unités d'instruction de police et de gendarmerie – moins d'une centaine de spé*cialistes – si le besoin s'en fai*sait sentir après la chute du régime militaire, pour participer, comme coopérants, à la formation de forces de sécurité locales.

EUROPE

Après le départ des troupes alliées

Les Berlinois privés de TF 1 et de France 2

Depuis le départ des troupes alliées, les Français de Berlin ont perdu la possibilité d'écouter, en temps réel, radios et télévisions françaises. Une décision paradoxale, alors que la coopération culturelle franco-allemande se renforce dans la capitale allemande.

BERLIN

de notre correspondant

Cinq jours après les adieux chaleureux aux troupes alliées de Berlin, les Français et les *francophiles berlinois ont eu* l'amère surprise, mardi 13 septembre, de ne plus trouver France 2 sur leur écran de télévision. En dépit des promesses concernant Berlin « ville ouverte à tous », un début de « normalisation » culturelle a commencé dès que les militaires ont eu le dos tourné.

Les négociations entre les autorités berlinoises et les divers responsables français de l'ambassade et des sociétés audiovisuelles aboutissent pour les Français qui restent à Berlin, et pour les Berlinois, à une perte d'identité. 12 000 Français étaient inscrits au consulat de France de Berlin, la moitié devrait y rester, sans compter les quelques milliers de Français et de francophones non répertoriés.

Jusqu'ici, ils bénéficiaient du droit que s'étaient arrogé les Alliés de diffuser leurs programmes de télévision et de radio à destination de leurs troupes. France 2 et TF 1 diffusaient leurs programmes sur le réseau hertzien. Et France 2 possédait aussi une fréquence sur le câble berlinois tandis que Radio-France avait une fréquence sur la bande FM, comme la BBC et une radio américaine.

Les négociations pour le maintien de ces programmes n'ont pas abouti. Côté français, ni les télévisions ni le gouvernement n'ont voulu assumer le coût du maintien de la diffusion d'au moins une chaîne nationale. A croire que le français de Jacques Toubon, ministre de la culture, s'arrête au Rhin, comme autrefois les émissions radioactives de Tchernobyl. La communauté française s'en est émue. Après tout, le président François Mitterrand n'a-t-il pas souhaité, lors des cérémonies pour le départ des troupes, que Berlin *devienne un symbole de* l'Europe (*le Monde* du 10 septembre) ?

Nouvel ordre culturel

Seule consolation, les francophones de Berlin recevront les programmes de la chaîne francophone TV 5. Et Radio-France a été remplacée par RFI. Ce qui n'a plus rien à voir avec la possibilité de recevoir, en temps réel, les programmes nationaux, qui permettaient d'entretenir une sorte de symbiose avec le pays. Ce privilège de ne pas se sentir tout à fait exilés, d'être en quelque sorte des prototypes d'Européens, a disparu.

Les Allemands n'ont guère été plus bienveillants. Le Land de Berlin, responsable de la répartition des droits d'émission, n'avait qu'une idée en tête : réattribuer les fréquences « libérées » sans plus tenir compte des communautés étrangères. TV 5 s'est ainsi vu attribuer sur le câble une fréquence secondaire et non celle de France 2. En outre, l'instance de régulation berlinoise des médias veut retirer aux Français – et aux Britanniques – les fréquences de la bande FM occupées par Radio-France et la BBC. Comme si, brutalement, il devenait indispensable de montrer quel ordre culturel règne à Berlin...

L'association des parents d'élèves du lycée français de Berlin a protesté auprès des autorités françaises et berlinoises, mais sans succès. Cette politique médiatique est d'autant plus décevante qu'on s'est efforcé, à côté de cela, de maintenir une coopération culturelle entre la France et Berlin. En plus du lycée français fondé par les huguenots il y a *trois siècles, une école française*, officiellement inaugurée le 14 juin par l'ambassadeur de France, François Scheer, et le bourgmestre de Berlin, Eberhard Diepgen, a été maintenue à Reinickendorf.

Parallèlement, le 8 septembre, avait eu lieu l'inauguration officielle à Berlin du Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales Marc-Bloch, dirigé par l'historien Etienne François. Le centre, ouvert depuis octobre 1992, est le fruit d'une coopération entre le ministère français des affaires étrangères, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNRS et de *grandes universités françaises*, et, du côté allemand, le Sénat de Berlin, des universités et centres de recherche de la ville. Installé dans le futur centre gouvernemental, à l'est, ce centre permet à des chercheurs et à des étudiants préparant ou ayant fini leur doctorat de venir exercer à Berlin. Il travaille sur l'étude des problèmes allemands et sur la comparaison des sociétés française et allemande, mais possède aussi une dimension de recherche et de coopération vers l'Europe centrale et orientale.

HENRI DE BRESSON

Normalité chaotique en Russie

Suite de la première page

Ces immeubles sont, la plupart du temps, surveillés ostensiblement par des gardes privés en gilets pare-balles, mitraillette au poing. Ce signe tangible du *« règne de la mafia »*, dont la presse tient la chronique quotidienne, met un bémol sérieux à la nouvelle « normalité » ambiante. Un des derniers décrets signés par Boris Eltsine avant son départ en vacances *« ordonnait »* au ministère de l'intérieur et au Service fédéral de contre-espionnage (FSK, dernier nom du KGB) d'en finir avec la criminalité organisée. Et autorisait, à cette fin, des détentions provisoires de trente jours, en violation de la nouvelle Constitution.

Or, c'est le respect de cette Constitution, adoptée après l'assaut sanglant d'octobre 1993, qui a permis la relative paix politique dans laquelle le pays vit depuis lors. Le président russe a sans doute senti que les protestations de l'opposition, alarmée par cette entorse à des règles du jeu si péniblement acquises, rencontreraient peu d'échos dans une population prête à tout accepter s'il s'agit de lutter contre la mafia.

Occupés, qui à s'enrichir, qui à joindre les deux bouts, les Russes veulent, en effet, avant tout, qu'on les débarrasse de la peur quotidienne engendrée par la criminalité. Certes, celle-ci ne menace pas vraiment tout le monde : ses victimes, dont le nombre dépasserait désormais largement celles de la criminalité dans les villes américaines, sont avant tout des membres de la « mafia » elle-même. Mais il faut savoir qu'en Russie ce concept est largement extensible et peut s'appliquer, selon les interlocuteurs, aux jeunes vendeurs des kiosques, aux hommes de main qui les protègent et les rackettent, aux nouveaux « biznesmany » et à leurs polices privées, sans oublier les fonctionnaires, civils et militaires, que les hommes d'affaires doivent abreuver de pots-de-vin.

L'ancien vice-président Routskoï, le rebelle de l'automne 1993, sorti de prison au printemps, sillonne, pour sa part, le pays en dénonçant le *« régime criminalo-policier d'Eltsine et de son entourage, qui sont les protecteurs et bénéficiaires directs de la mafia »*. L'étonnant est que la majorité de la population, selon les sondages, serait plutôt d'accord avec cette affirmation, mais, quelles que soient ses frustrations, ne serait pas prête à descendre dans la rue contre le pouvoir en place. Du moins, pas à l'appel des « sauveurs », Routskoï ou Jirinovski, qui se trouvent actuellement sur le marché.

Ambitions impériales

Cette « stabilisation » politique tient à divers facteurs. D'une part, l'opposition reste divisée, ses chefs prétendent tous au rôle suprême et aucun d'eux n'a de programme économique crédible. Le nouveau congrès unitaire *« des forces patriotiques de Russie »* qui s'ouvre, vendredi 16 septembre, dans l'enclave russe de Kaliningrad, a ainsi pour seul thème officiel : *« Les frontières russes, de Kaliningrad aux Kouriles »*.

D'autre part, à la surprise générale et malgré des précédents dans d'autres pays d'Europe de l'Est, le gouvernement du « conservateur » Viktor Tchernomyrdine a poursuivi la politique des « réformateurs », Egor Gaïdar ou Boris Fiodorov, chassés du pouvoir après les élections de décembre. M. Tchernomyrdine a ainsi résisté aux puissants lobbies militaro-industriels en leur refusant des crédits et en maintenant l'inflation à un bas niveau : 4 % en août (un record qui ne résistera peut-être pas à l'automne !)

Cette politique de rigueur a encore gonflé les dettes inter-entreprises et accentué la baisse de la production industrielle. Le premier ministre est aidé, dans sa fermeté, par la confiance que semble toujours lui accorder un Boris Eltsine devenu quasiment tout puissant. Le nouveau Parlement a des pouvoirs réduits, les présidents des deux Chambres, candidats non déclarés à la présidence, se conduisent en conséquence avec une grande prudence et les députés sont souvent plus soucieux de la conduite de leurs affaires locales, publiques ou privées, que de l'édification d'un mouvement national d'opposition.

Le changement fondamental semble ainsi être le consensus « centriste » que le pouvoir a su créer autour de lui. Ses ingrédients sont pris à la fois aux démocrates et aux nationaux-communistes. Aux premiers, le gouvernement emprunte ses thèses en faveur de l'économie de marché. Les « patriotes », eux, poussent l'administration présidentielle, dont le fonctionnement reste toujours aussi opaque, à prendre une position plus agressive en politique étrangère. Les victimes en sont les ex-républiques qui traversent des crises politico-économiques bien plus aiguës que celles qu'a connues le « centre », et les « sujets » indociles de la Fédération de Russie, comme les Tchétchènes.

A l'extérieur, on craint ainsi que la Russie ne renoue à la fois avec sa puissance passée et avec des ambitions impériales jamais éteintes. Pour ce qui est de la puissance, potentiellement indéniable, on n'en est pas là : le pays reste endetté, pollué, menacé de nouveaux Tchernobyls et lourd de monstres industriels qui continuent de se figer par pans entiers, brisant la vie de ceux qui n'ont pas pu se convertir. Pourtant, grâce à la privatisation menée à la hussarde par le vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs, des fonds d'investissement étrangers commencent à acheter – pour une bouchée de pain – des actions russes qui retrouvent vite une valeur *plus réaliste. Mais il s'agit surtout* de mouvements spéculatifs, alors que d'autres investisseurs, qui s'étaient lancés dans un projet de développement précis, quittent le pays.

Comme ils l'avaient fait pour la Maison blanche, dévastée au canon puis devenue siège du gouvernement, des ouvriers turcs travaillent nuit et jour pour rénover les bâtiments vétustes de l'ancien conseil des ministres de l'URSS, face au Kremlin, où le Parlement doit faire sa rentrée fin septembre. Les ingénieurs russes, qui mettent au point un système informatique pour les prochaines élections, sont, eux, moinspressés. Les législatives sont prévues pour décembre 1995 et la présidentielle pour juin 1996.

De leur côté, d'anciens proches du président, comme l'ex-ministre de l'information Mikhaïl Poltoranine, n'hésitent plus à déclarer publiquement que les problèmes du pays tiennent pour beaucoup à *« Eltsine, comme au style de travail télévisées de leur président »*, manifestement pris, une fois encore, de boisson, lors de sa visite solennelle à Berlin à l'occasion du départ des dernières troupes russes.

Le « tsar Boris » est fatigué

Une page est, certes, tournée en Russie. Le pays vit désormais, davantage grâce à ses multiples rouages, épars, dont le moteur est, plus que jamais, l'argent, que des décisions du sommet. Ce qui est certainement un acquis de la démocratisation, et Boris Eltsine y a joué sa part. Mais aujourd'hui, l'homme est fatigué, alors que le pays a un besoin urgent d'une politique et d'institutions. Pour arbitrer entre les différents lobbies qui se renforcent dans le pays, trancher les conflits qui opposent toujours la Russie à l'Ukraine, décider enfin quoi faire en Tchétchénie comme au Tadjikistan.



Or, la plupart des institutions étatiques sont des leurres, gangrénés par l'incompétence et la corruption, alors que le « tsar Boris » lui-même n'est plus un guide incontesté. *« Le calme apparent ne va pas durer. En Russie, on peut toujours se réveiller du jour au lendemain dans un autre pays, comme ce fut le cas en 1991 »*, affirme, l'air mystérieux, un nostalgique de l'URSS, qui s'apprête à commémorer, avec les *« patriotes »*, la *« résistance »* de septembre 1993. Tout semble indiquer qu'il a tort et qu'il se nourrit d'illusions. Mais il détient un argument suprême, tiré de l'irrationnel, celui auquel ont toujours eu recours les « anti-occidentalistes » russes qui reviennent périodiquement sur le devant de la scène : *« Ce pays*, dit-il, *n'a jamais été et ne sera jamais « normal»*.

SOPHIE SHIHAB

BIBLIOGRAPHIE

Belgique : que reste-t-il de nos chagrins ?

QUESTIONS ROYALES
Ouvrage collectif
sous la direction
de Hugues Le Paige
Collection La Noria
Editions Labor 168 p.

La mort du Roi Baudouin, le 1er août 1993, et la vague de manifestations qui a suivi, n'auront eu, *en fin de compte, que des conséquences* minimes sur l'avenir de la Belgique (*Le Monde* du 29 juillet) et sa marche vers une fédéralisation de plus en plus poussée. Il s'est pourtant passé « quelque chose » entre le 31 juillet et le 9 août 1993. Comment, et pourquoi, un peuple, réputé pour sa modération, son peu de goût pour les manifestations collectives, voire son manque de civisme, a donné, le temps d'une grande semaine, un spectacle tout à fait inhabituel ? Regroupée autour du journaliste Hugues Le Paige, une équipe « pluridisciplinaire » d'une dizaine de personnes a tenté de répondre à cette question. Si les contributions sont inégales, c'est souvent la loi du genre, si les auteurs pèchent peut-être par un a priori *négatif par rapport à l'institution* monarchique en tant que telle, si l'émotion des Belges après la mort de Baudouin n'a pas toujours été saisie avec suffisamment d'... émotion, ce livre reste indispensable pour ceux qui veulent tenter de comprendre un peu mieux la redoutable complexité d'un pays pas comme les autres.

Il appartenait au professeur François Perin, l'inclassable militant de la cause wallonne, de décortiquer les dix jours de l'*« étonnante dramaturgie »* qui s'est jouée de la mort du Roi à la prestation de serment de son successeur, Albert. A ce propos, il explique, avec clarté, les raisons de cette succession surprenante puique tous les observateurs pensaient que ce serait le fils d'Albert, le prince Philippe, qui s'assoirait sur le trône de Belgique.

Si les funérailles de Baudouin furent exemplaires par leur capacité émotive, Francois Perin estime qu'elles ont eu une visée beaucoup plus haute que celle de *« faire pleurer Margot »*. En comparant Baudouin au roi Salomon, chargé de gouverner le peuple de Dieu en discernant le bien et le mal, en laissant planer une possible demande de sanctification, en parlant à plusieurs reprises de Baudouin et de *« son»peuple, le cardinal* Daneels, primat de Belgique, a joué, un peu imprudemment, selon Francois Perin, avec les régles constitutionnelles belges.

Autres contributions intéressantes : celle du journaliste Philippe Brewaeys, qui étudie le rôle joué par Baudouin et Fabiola dans le mouvement du renouveau charismatique, et celle de Pierre Gillis qui montre que la mort de Baudouin aura fourni l'occassion d'*« une densification religieuse du monarque au détriment de son rôle politique »* et que cette suprématie du religieux est, elle aussi, peu conforme aux bases d'un Etat laïque. Quant à André Rea, chercheur à l'université libre de Bruxelles, il analyse, sous le titre *« la souffrance comme compétence politique »*, la force des relations entre Baudouin et les immigrés vivant en Belgique. Eux aussi, avaient perdu leur roi, d'où l'abondance des témoignanges spontanés qui ont afflué de la communauté immigrée de Belgique dès l'annonce de la mort du souverain. *« Le roi,* ecrit-il, *ne va pas à la rencontre des gens en souffrance pour observer leur malheur mais pour l'incarner, pour souffrir avec eux»*

La deuxième partie de l'ouvrage décortique le rôle des médias belges qui, *« entre le marché et l'apologie »*, ont, selon les auteurs du livre, manqué singulièrement, durant cette semaine, de recul ou de volonté d'analyse.

JOSÉ-ALAIN FRALON

GRÈCE : limogeage du colonel qui avait violé l'espace aérien albanais. – Le colonel grec Thomas Vrakas, qui avait violé, le 21 août, l'espace aérien albanais en lançant des tracts hostiles à Tirana, a été radié des cadres de l'armée, jeudi 15 septembre. Placé en détention provisoire, puis libéré sous condition le 9 septembre, le colonel Vrakas, qui avait déclaré vouloir défendre *« l'hellénisme réduit en esclavage »* en Albanie, a été inculpé de *« perturbation des relations de la Grèce avec un pays tiers »*. – *(AFP.)*

LETTONIE : formation d'un nouveau gouvernement. – Mettant fin à deux mois de crise politique, le Parlement letton a approuvé, jeudi 15 septembre, par 49 voix contre 33, la composition du nouveau gouvernement proposé par le premier ministre, Maris Gailis. Ce cabinet de coalition comprend des ministres appartenant au parti centriste de la Voie lettone et à la formation de gauche de l'Union politique des économistes. Le gouvernement précédent avait démissionné en juillet dernier à la suite de désaccords sur la politique économique. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : libération de deux anciens hauts dignitaires communistes. – Les deux derniers anciens hauts dignitaires du Parti communiste roumain (PCR), Ion Dinca, soixante-six ans, et Janos Fazekas, soixante-dix ans, emprisonnés pour avoir organisé la répression des manifestations de décembre 1989, prélude à la chute de Nicolae Ceausescu, vont être libérés pour bonne conduite. En janvier dernier, l'ancien chef de la Securitate (police politique), Iulian Vlad, avait, lui aussi, bénéficié d'une libération anticipée. Ion Dinca, surnommé à l'époque de Ceausescu, « Dinca les menottes », avait été condamné à la prison à vie pour *« génocide »* en février 1990. Sa peine avait, par la suite, été ramenée à quinze ans de prison. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mise en place des observateurs internationaux sur la frontière serbo-bosniaque

Les premiers « observateurs » internationaux dépêchés sur la frontière serbo-bosniaque afin de vérifier la réalité des sanctions économiques décrétées par Belgrade contre les Serbes bosniaques pour les forcer à accepter le plan international de règlement du conflit yougoslave devraient être à pied d'œuvre dès vendredi 16 septembre, a annoncé le chef de la mission, le général suédois Bo Pellnas.

Celui-ci se trouve dans la capitale de la Serbie depuis mercredi afin de mettre au point les modalités pratiques du contrôle de la frontière imposé par les grandes puissances.

Lors d'une conférence de presse, le général Pellnas a illustré les limites assignées à son équipe en soulignant qu'elle aurait pour seule tâche de vérifier le contenu des convois d'aide humanitaire transitant vers la Bosnie à partir de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). *« Nous évitons le terme d'observateurs parce que nous sommes ici pour une opération civile liée aux organisations humanitaires »*, a-t-il déclaré. Ainsi, tous les membres norvégiens de l'équipe ont-ils été fournis par leur Conseil national pour les réfugiés, a-t-il précisé.

Cependant, les dirigeants serbes bosniaques ont renouvelé jeudi leur rejet du plan de paix international tant que les cartes du découpage de la Bosnie ne seraient pas amendées en leur faveur. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

JAPON

Chiune Sugihara, un « Schindler japonais » tard révélé

Une quarantaine de Japonais de nationalité américaine ayant servi, de 1941 à 1945, au 442e régiment d'infanterie, l'unité la plus décorée de l'armée des Etats-Unis, se rendront le 23 septembre à Yaotsu – petite ville du département de Gifu, non loin de Nagoya – pour y honorer la mémoire d'un homme qui en est originaire et fut longtemps plus connu à l'étranger que dans son pays : Chiune Sugihara. Une exposition itinérante sur ces événements sera inaugurée à Yaotsu.

TOKYO

de notre correspondant

A Vilnius, capitale de la Lituanie, une avenue porte son nom. Consul à Kaunas, alors capitale du pays occupé par les Soviétiques, Chiune Sugihara délivra, durant l'été 1940, des visas à des milliers de juifs fuyant la Pologne et autres pays d'Europe orientale occupés par les nazis. Suite à un travail sur les archives du ministère des affaires étrangères japonais dont certains détails viennent d'être divulgués, l'historien de l'université de Boston Hillel Levine a établi que Sugihara avait accordé 1944 visas. « *La liste n'est pas encore complète* » a-t-il déclaré, *mais c'est la première preuve documentée de l'action humanitaire de Sugihara* ». Les visas étant valables pour une famille, le consul a pu sauver de 6 000 à 8 000 personnes.

L'histoire de l'« Oskar Schindler nippon » fut longtemps ignorée ou négligée, bien que les archives ait été accessibles depuis 1971. Elle avait commencé à être connue lorsque la Lituanie recouvrit son indépendance en 1991. Depuis 1968, pourtant, un diplomate israélien en poste à Tokyo, à qui Sugihara avait délivré un visa, avait retrouvé sa trace. En janvier 1985, lors de la visite au Japon du premier ministre Itzhak Shamir, un homme âgé de quatre-vingt-cinq ans fut présenté par un diplomate israélien au premier ministre Nakasone et à son ministre des affaires étrangères Abe. L'un comme l'autre apprirent avec étonnement que ce vieux monsieur, dont ils ignoraient tout, était honoré en Israël comme un héros. Leur surprise se mua en gêne lorsque, poursuivant son histoire, le diplomate raconta qu'au lendemain de la défaite du Japon Sugihara avait été rayé sans explication des cadres des affaires étrangères. Ce n'est qu'en 1991 que le gouvernement finit par lui rendre hommage et présenta ses excuses à sa veuve (M. Sugihara est mort en 1986). Une pièce de théâtre lui a été consacrée et un film sur sa vie sortira l'an prochain.

« Nippon banzaï ! »

Enseignant à l'origine, M. Sugihara avait rejoint les affaires étrangères pour permettre à sa famille de vivre plus aisément. Parlant russe, il avait été envoyé en Lituanie en octobre 1939 pour faire du renseignement (il n'y avait aucun Japonais dans la République balte et un consul *ne semblait pas s'imposer). Un* matin de juillet 1940, il découvrit une foule à l'entrée du consulat : des juifs originaires de Pologne, que l'Allemagne venait d'occuper, mais aussi d'autres parties de l'Europe de l'Est, qui demandaient des visas. Il n'y avait pas d'autre consul à Kaunas. Leur seule chance était de traverser la Sibérie et, *via* le Japon, de rejoindre un pays ami.

Pour accorder des visas en masse, Sugihara devait obtenir l'autorisation de Tokyo. Or le Japon était allié de l'Allemagne (par le pacte anti-Komintern de 1936) et pressé par Berlin de signer un pacte tripartite avec l'Italie. Il semblait peu probable qu'il accepte ; de fait, les trois télégrammes envoyés par Sugihara furent suivis d'une réponse négative. Le consul reçut même l'ordre de quitter au plus tôt la Lituanie que Moscou avait annexée.

Il décida alors de désobéir, sachant qu'il compromettait sa carrière et risquait peut-être plus. Il demanda l'avis de sa femme, qui approuva. Pendant tout le mois d'août, trempant sa plume dans l'encrier et tamponnant lui-même les formulaires, il délivra des visas. Il continua même quelques jours à son hôtel après que Tokyo lui eut intimé l'ordre de rejoindre Berlin. Le 1er septembre, il quittait Kaunas par le train. « *Nippon banzaï ! Nous ne vous oublirons pas* », crièrent sur le quai de la gare quelques amis juifs qui l'avaient accompagné.

Par groupes de deux cents à trois cents, les réfugiés traversèrent l'URSS par le Transsibérien et, de Vladivostok, gagnèrent Tsuruga. Les premiers arrivèrent début octobre. Par la suite, du fait de la guerre entre Allemagne et URSS, ils gagnèrent le Japon par bateaux et débarquèrent à Kobe ou Yokohama.

Jusqu'à la défaite, Sugihara n'eut aucune réprimande de Tokyo. On lui demanda simplement combien de visas il avait accordé (2 130, répondit-il). A son retour de Berlin, en revanche, il lui fut signifié qu'il était rayé des cadres des Affaires étrangères. La rumeur courait qu'il aurait été payé par les réfugiés et qu'il n'avait pas besoin de travailler. Il garda le silence et devint employé d'une maison de commerce travaillant avec l'URSS. Il mourut sans avoir été réhabilité.

Selon Ben-Ami Shillony, historien à l'université hébraïque de Jérusalem (1), les réfugiés juifs arrivés au Japon n'y « *rencontrèrent aucune hostilité* » : ils furent accueillis « *avec sympathie et curiosité* ». Bien que leur visa de transit ne leur donnât que deux semaines de séjour, les autorités leur accordèrent un an pour trouver un pays d'accueil.

En fait, beaucoup d'autres réfugiés juifs d'Europe (22 000) s'étaient installés dans la concession japonaise de Shanghaï. Apatrides, pauvres et sans travail, ils étaient certes dans une situation très précaire, qui empira lorsque, à partir de 1943, fut créé un véritable ghetto. Il n'y eut cependant ni camp de travail ni exécution. « *Du moins échappèrent-ils à un sort plus tragique* », conclut Ben-Ami Shillony.

PHILIPPE PONS

(1) M. Shillony, spécialiste du Japon, est notamment l'auteur de *Politics and Culture in Wartime Japan*, Clarendon Press (1981), d'où sont tirées les citations de cet article, et de *The Jews and the Japanese. The Successful Outsiders*, Charles Tuttle Co., 1992.

EN BREF

AFGHANISTAN : poursuite des combats entre factions chiites à Kaboul. – L'explosion d'une roquette tombée au milieu d'une cérémonie de mariage qui avait lieu dans la capitale afghane a tué 11 personnes et en a blessé 15 le jeudi *15 septembre. L'engin avait été* lancé par une faction chiite, en lutte contre une rivale. Les affrontements dans le sud de Kaboul entre le Harakat et Wahdat, commencé le 14, ont déjà fait 24 morts et 225 blessés, selon des sources hospitalières. – (*AFP, Reuter.*)

INDE : le choléra a tué 150 personnes au Cachemire. – Une épidémie de choléra a fait au moins 150 victimes dans la vallée du Cachemire au cours des trois dernières-semaines, rapporte vendredi 16 septembre le *Times of India*. Quelque 17 000 personnes seraient touchées. Dans le seul district de Baramulla, limitrophe du Pakistan, il y a déjà eu 58 morts. Les hôpitaux de Srinagar, capitale du territoire, ont ouvert des salles supplémentaires pour soigner les malades. – *(AFP.)*

PAKISTAN : explosion d'une bombe dans un camp de réfugiés cachemiris. – Dix personnes ont été tuées et dix-sept blessées par l'explosion d'une bombe survenue mercredi 14 septembre au camp de réfugiés de Nagosh, près de Kotli, dans la partie du Cachemire sous contrôle d'Islamabad, indique l'agence Pakistan Press International. Des témoins ont mis en cause les services de renseignement indiens. Divisé entre l'Inde qui en contrôle les deux tiers, et le Pakistan, le Cachemire a été la cause de deux des trois guerres que les deux pays du sous-continent se sont livrées depuis leur indépendance, le 15 août 1947. – *(AFP.)*

Accord à Wellington entre la France et la Nouvelle-Zélande sur l'Antarctique. – La France et la Nouvelle-Zélande ont signé, vendredi 16 septembre, à Wellington un accord de coopération sur l'Antarctique. Ce texte a été conclu à l'occasion d'une visite dans le Pacifique du ministre des DOM-TOM, Dominique Perben. Il autorise en particulier la France à utiliser la piste d'aviation de Christchurch, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, comme base de transit pour des vols vers le continent polaire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

A propos du rapport de la Cour des comptes

Alain Juppé dénonce la gestion du Quai d'Orsay par son prédécesseur

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a fait jeudi 15 septembre une mise au point à propos des dépenses du Quai d'Orsay, mises en cause dans l'édition 1994 du rapport de la Cour des comptes.

Les dérapages relevés dans ce rapport concernent des dépenses engagées sous le précédent gouvernement, a affirmé M. Juppé, qui a vivement mis en cause la gestion du ministère par son prédécesseur, Roland Dumas.

« *Mon prédécesseur aurait mieux fait de mettre de l'ordre dans son ministère, ce qui lui donnerait plus de compétence aujourd'hui pour critiquer la politique étrangère* », a notamment déclaré M. Juppé. Il a souligné « *le désordre qui régnait* » lorsqu'il est arrivé au ministère en avril 1993, « *les mauvaises habitudes* », « *la gabegie des subventions aux associations* », et il a rappelé qu'il avait immédiatement engagé une réforme de son administration.

L'hebdomadaire *l'Express* publie dans sa dernière édition les informations qu'il a obtenues sur ce rapport de la Cour des comptes. Il relève notamment que la part du budget du ministère des affaires étrangères consacrée aux déplacements du président de la République et du premier ministre ainsi qu'aux visites de leurs homologues étrangers est passée de 81,5 millions de francs en 1987 à 391 millions en 1990, puis retombée à 185 millions en 1992.

Il note également l'importance des frais de réception du cabinet (18,3 millions de francs en 1990) et de dépenses non identifiées (4,7 millions).

« Si vous n'allez pas souvent à votre banque, faites un effort : n'y allez plus du tout »

Vous avez une excellente raison : la *Banque Directe existe*. A la Banque Directe, première banque par téléphone, **24 heures sur 24 et 6 jours sur 7, vous pouvez joindre vos Conseillers** pour qu'ils réalisent toutes vos opérations bancaires. Et comme la Banque Directe n'a pas d'agences, elle peut **vous offrir en plus un ensemble unique d'avantages financiers.**

Tout cela, sans jamais vous déplacer. Autant de raisons de rejoindre la Banque Directe. Plus une : **la garantie du Groupe Paribas.**

N° VERT 05 103 104

banque directe

PAS BESOIN DE SE VOIR POUR S'ENTENDRE

GROUPE PARIBAS

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le FIS ne participera pas à la prochaine réunion du « dialogue »

Les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ne participeront pas à la prochaine réunion du « dialogue » entre le pouvoir et une partie de l'opposition ; elle avait été fixée de longue date au mardi 20 septembre, avant la mesure d'élargissement des principaux dirigeants du FIS. Cette décision, sans surprise, a été annoncée, jeudi 15 septembre, à Paris, par l'un des responsables du FIS à l'étranger, Cheikh Abdelbaki Sahraoui.

*Les conditions posées par l'ex-FIS comme préalable à sa participation à ce « dialogue » sont connues depuis déjà plusieurs semaines (le Monde daté 8 et 11-12 septembre). En choisissant, ouvertement, de faire monter les enchères, les dirigeants islamistes, qui savent que ces conditions ne seront pas facilement acceptées par le pouvoir, gagnent du temps, à peu de frais. « Il n'est aucunement question de participer à quelque conférence nationale que ce soit, moins encore à celle prévue le 20 septembre », a confirmé M. Sahraoui.

Les deux chefs de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, maintenant en résidence surveillée et avec lesquels il dit s'être entretenu par téléphone, « *sont totalement d'accord* » avec l'exigence d'une « *réunion de notre Majlis el Choura* » [conseil consultatif], seule instance « *habilitée à prendre la décision de négocier ou non* », a-t-il précisé. En conséquence, tout accord avec le pouvoir, « *qui n'aura pas été soumis aux moudjahidins* [combattants], *aux instances du FIS et à ses militants, sera déclaré nul et non avenu* ».

Dans ses lettres récemment adressées au président Liamine Zeroual, Abassi Madani avait notamment réclamé la mise en place d'un gouvernement « *neutre* », jusqu'à l'élection d'« *un pouvoir légitime* ». Il exigeait aussi la réhabilitation du FIS, la levée de l'état d'urgence, la proclamation d'une amnistie générale, l'arrêt des poursuites judiciaires et des procédures de police contre les islamistes et le rappel de l'armée dans les casernes.

En dépit de ce durcissement apparent, les ponts sont loin d'être rompus. En ce début d'automne, *la seule vraie nouveauté – et la seule à ce jour* – réside dans le fait que chacun des deux camps a accordé à l'autre le rang d'interlocuteur. « *Aucune partie de la scène algérienne, y compris le FIS, ne sera exclue du dialogue* », a ainsi déclaré, jeudi soir, au Caire, le ministre algérien des affaires étrangères, Mohammed Saleh Dembri. Le pouvoir « *représente une partie du conflit qu'on ne peut ignorer, si l'on souhaite trouver une issue à la crise* », affirmait, mercredi, l'un des représentants du FIS à l'étranger, Abou Oussana (*le Monde* du 16 septembre).

« La République en danger de mort »

Cette reconnaissance mutuelle, premier pas dans le sens d'un « *dialogue* » aux modalités encore incertaines, a suscité une avalanche de réactions des ultras de tous bords. Le Groupe islamique armé (GIA), dans un communiqué publié, jeudi, par le quotidien arabe *El Hayat*, a ainsi réitéré son opposition à « *toute réconciliation, toute trêve et tout dialogue avec les gouvernements renégats* ». Dans ce texte, signé par le chef du GIA, Chérif Gousmi, *alias* Abou Abdallah Ahmed, le groupe *armé affirme rejeter « en bloc »* la démocratie « *et ceux qui la représentent* ».

De son côté, Redha Malek, ancien premier ministre, a estimé, dans une déclaration publiée jeudi dans la presse locale, que l'élargissement des dirigeants du FIS représentait une « *concession unilatérale de taille* » de la part du pouvoir et mettait « *la République en danger de mort* ». Le Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD) a également dénoncé cette « *entreprise honteuse* », menée par un « *pouvoir en décomposition* » qui a décidé de jeter « *les hommes et les femmes libres et dignes (...) en pâture aux hyènes intégristes et aux hordes d'assassins* ».

Ce même jour, plusieurs attentats ont été perpétrés contre des civils ou des militants anti-islamistes. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a indiqué que l'un de ses membres, Mohamed Aouchta, avait été grièvement blessé par balles, à Azazga, en Kabylie, tandis que le quotidien francophone *El Watan* annonçait que seize civils, dont une jeune fille de vingt ans, avaient été décapités ou égorgés, ces derniers jours, par des groupes armés, dans les régions de Tiaret (Ouest), Oum-el-Bouaghi (Est) et Médéa (Sud-Ouest).

C. S.

Alain Juppé prône la prudence

Alain Juppé, commentant, jeudi 15 septembre, le récent élargissement de cinq dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a estimé qu'il fallait « *rester très vigilant* ». M. Juppé, qui s'exprimait en marge de la rencontre des ministres des affaires étrangères allemand, français et polonais, réunis à Bamberg (Allemagne), a notamment évoqué les dissensions au sein de la mouvance islamiste – « *certains sont prêts à respecter la Constitution et à jouer le dialogue, d'autres pas* » – et celles qui prévalent au sein du pouvoir – « *du côté des autorités et de l'armée algériennes, il y a des points de vue très différents* ».

De retour à Paris, lors d'une conférence de presse, M. Juppé a ajouté que ce qui se passait en Algérie confirmait le « *bien-fondé de la ligne suivie par la France depuis plus d'un an* », à savoir « *inviter les autorités algériennes à sortir du tout répressif et ouvrir un dialogue* ». M. Juppé a rappelé qu'il fallait se « *réjouir* » de cette ouverture, « *mais avec prudence* » étant donné qu'« *il y a encore de grandes réticences* ». Soulignant que la France n'a pas à « *s'immiscer* » dans les affaires intérieures algériennes, il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de « *discuter* » avec les représentants du FIS, à moins qu'ils ne le demandent.

« *Tout ce qui peut conduire à la constitution d'un gouvernement, bénéficiant d'un soutien large, est souhaitable* », a jugé, pour sa part, le ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua. « *Est-ce que cela aboutira ? Je le souhaite* », a-t-il ajouté. A la question de savoir si le FIS était un interlocuteur crédible, M. Pasqua a répondu : « *Nous n'avons pas à intervenir. Adressez-vous aux Algériens, posez-leur la question.* » – *(AFP, Reuter.)*

Appel de la Ligue du droit international des femmes. – Sous l'égide de la Ligue du droit international des femmes, le Comité Atlanta vient d'adresser une lettre au président du Comité international olympique (CIO) afin de lui demander d'exclure toute délégation qui ne respecterait pas les droits des femmes. « *Au moment où, en Algérie, les islamistes extrémistes veulent voiler de force les femmes et leur interdire de faire du sport*, explique-t-il dans un communiqué, *il faut enfin marquer la volonté internationale de s'opposer à ces violences* ».

RWANDA

Nouveau plan de l'ONU pour veiller au respect des droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondante

Il est illusoire d'envisager une quelconque réconciliation au Rwanda tant qu'un minimum de respect des droits de l'homme n'y sera pas assuré. C'est pourquoi Jose Ayala Lasso, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, avait préconisé, le 2 août, lors d'une réunion à Genève, un plan prévoyant l'envoi sur le terrain de vingt-six observateurs fin août et de cent vingt et une autres personnes fin septembre. Ce projet avait été *accueilli favorablement par la* communauté internationale. Mais les fonds promis ne sont pas arrivés (1). Six observateurs seulement sont à pied d'œuvre.

Après cet échec, M. Ayala Lasso a présenté, jeudi 15 septembre, un nouveau plan nécessitant 10,5 millions de dollars pour des opérations d'une durée de six mois. Ce plan prévoit, comme le précédent, cent quarante-sept observateurs, dont vingt experts chargés d'enquêter sur la situation, dix procureurs pour instruire les dossiers de tous ceux qui seraient accusés d'avoir perpétré des massacres, neuf médecins légistes et de nombreux juristes.

En outre, le centre des droits de l'homme de l'ONU, dont le siège est à Genève, a délégué sur le terrain vingt experts qui rejoindront les six observateurs déjà sur place. M. Ayala Lasso envisage également de conclure des accords avec divers gouvernements pour que ces derniers mettent à sa disposition le plus rapidement possible du personnel qualifié.

Ces observateurs auront pour tâche de faciliter la reconstitution de la société civile rwandaise et d'encourager le retour des réfugiés. Un ancien haut fonctionnaire britannique du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, William Clarance, a été nommé chef des opérations sur le terrain. Il se trouve à Kigali depuis le 10 septembre et devra coordonner le travail des observateurs avec la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

ISABELLE VICHNIAC

(1) 2,1 millions de dollars avaient été demandés par le Haut-Commissaire. Les engagements pris se montaient à 2,4 millions (dont 223 000 dollars promis par la France), mais ne sont parvenus à ce jour que 380 000 dollars du Royaume-Uni et 40 000 dollars de la Nouvelle-Zélande.

Un ministre dénonce les attitudes « antidémocratiques » du FPR

Le ministre de l'environnement et du tourisme, Jean-Népomucène Nayinzira, président du Parti démocrate-chrétien (PDC), a critiqué, jeudi 15 septembre, les attitudes « *antidémocratiques* » du Front patriotique rwandais (FPR) et s'est résolument affirmé « *dans l'opposition* ».

« *Quand vous vous emparez du pouvoir par la force, c'est rare que vous restiez honnête* », a déclaré sans détour M. Nayinzira. Le PDC, dit-il, « *soutient le gouvernement, mais tant que le FPR opposera des obstacles au changement démocratique nous resterons dans l'opposition* ».

Le ministre reproche au FPR de vouloir s'attribuer les sièges des députés que les accords d'Arusha concédaient aux partis hutus – incriminés dans les massacres – exclus du gouvernement et d'avoir retardé la mise en place du Parlement. « *Le FPR s'est arrogé les portefeuilles qui étaient destinés au MRND* [Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement], *il ne faut pas qu'il recommence avec l'Assemblée nationale* », a souligné M. Nayinzira, en déplorant le non-respect des accords de paix. – *(AFP.)*



VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

Vte sur saisie imm. au Palais de Justice de DIGNE (A. H.-P.)
le JEUDI 22 SEPTEMBRE 1994, à 9 heures
Grande BATISSE de CARACT. av. PARC ARBORÉ, PISCINE
AUTRES BAT. annexes à usage de dépendances
sur 7 590 m²
à ORAISON (Alpes Hte-Prov.) Ldt LA SARETTE
EN UN SEUL LOT – M. à P. : 1 200 000 F
Renseigts à Me CHAPUIS, avocat, 04300 FORCALQUIER
Tél. : 92-75-05-86 et 92-72-10-22 – VISITES sur place.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Découverte d'un nouveau « réseau terroriste » de colons israéliens en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

S'il faut en croire les fuites reproduites, depuis mercredi 14 septembre, par la quasi-totalité des médias israéliens, c'est « *un véritable massacre de Palestiniens innocents* » que le nouveau « *réseau terroriste juif* » qui vient d'être démasqué, s'apprêtait à perpétrer dans un village isolé de Cisjordanie occupée.

Huit personnes – deux officiers d'active, un rabbin et cinq civils résidant tous à Hébron ou dans le bastion juif voisin de Kyriat-Arba – sont sous les verrous. Selon des sources proches de l'enquête, de nouvelles arrestations seraient « *imminentes* ». Jusqu'à présent, un seul suspect, le lieutenant Oren Edry, vingt-trois ans, a été inculpé par un tribunal militaire de Jaffa, pour vol et recel d'explosifs prélevés sur les stocks de l'armée. Les autres sont retenus au secret, au titre des lois sur la sécurité de l'Etat qui permettent une détention de quinze jours renouvelables, sans recours à un avocat.

Oren Edry est, en outre, accusé d'avoir remis une partie de son butin à un autre membre du réseau, Yossef Ben David, un musulman converti au judaïsme. Le jeune lieutenant aurait enseigné à ses complices civils le maniement des explosifs et transmis diverses informations militaires classifiées, parmi lesquelles l'emplacement, à l'intérieur de certaines casernes, des stocks d'armements.

Fanatiquement opposés au processus de paix en cours avec l'OLP, les hommes du réseau dit « de la vengeance » se situent dans la mouvance extrémiste du Goush Emounim, ce « bloc de la foi », religieux et nationaliste, auquel appartiendrait le quart environ des cent trente et quelques mille colons israéliens de Cisjordanie. Kyriat-Arba, avec ses 6 500 habitants, est la forteresse de cette idéologie. C'est là, notamment, que résidait Barouch Goldstein, auteur du massacre de la mosquée d'Hébron en février dernier (vingt-neuf morts). C'est là aussi, dans cette petite ville entourée de hauts murs gardés jour et nuit, qu'habitaient certains membres du « réseau juif clandestin » démantelé en 1984 après l'assassinat de plusieurs Palestiniens.

Comme leurs prédécesseurs, les jeunes fanatiques de « la vengeance » avaient leur « guide spirituel », un jeune rabbin de trente ans, Ido Elba, lui aussi, écroué. Les frères Eytan et Yehoudi Kahalani, maintenus au secret depuis plus de deux semaines, sont présentés comme le noyau principal du réseau. Ils auraient été arrêtés peu avant de commettre, dans un village arabe proche d'Hébron, un *massacre à l'arme automatique.*

La Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est, et cible potentielle, selon certaines sources, du réseau de Kyriat Arba, a publié, mercredi, un communiqué pour avertir les Palestiniens qu'ils devaient sans doute « *s'attendre à d'autres cauchemars* », du genre de celui de la mosquée d'Hébron. « *Barouch Goldstein n'était malheureusement pas un cas isolé* », ajoute le texte.

Plusieurs centaines de colons s'étaient réunis, lundi, à Jérusalem, devant des bureaux du gouvernement pour protester contre « *les tortures et les humiliations infligées* », selon eux, aux détenus. De son côté, Yisraël Harel, président de l'association des colons de Gaza et de Cisjordanie (Yesha), dénonçait, mercredi, le « *bolchevisme et le totalitarisme* » des autorités à leur encontre, parlant d'atteinte « *caractérisée aux droits de l'homme* ». Informé par le département des prisons que le cas des huit membres du réseau n'était pas nouveau en soi puisque dix-huit autres citoyens israéliens sont détenus, pour d'autres faits, au titre des lois spéciales sur la sécurité de l'Etat, il rétorquait : « *Ces dix-huit-là sont des Arabes israéliens, pas des juifs...* »

La mise en cause des méthodes généralement brutales utilisées par le Shin Beth, service de sécurité intérieure d'Israël, est l'autre dimension publique importante de cette affaire. Pour la première fois depuis des décennies, Ori Orr, le président de la commission parlementaire de la défense, s'est cru obligé, mardi, après une audition, en principe secrète, des principaux responsables du Shin Beth, de raconter aux journalistes que les allégations selon lesquelles certains des huit détenus auraient été torturés, étaient « *sans aucun fondement* ».

Rappelant que, la veille au soir, la Cour suprême avait elle-même justifié la mise au secret du groupe des huit après avoir entendu les arguments du Shin Beth, M. Orr s'est dit convaincu de la bonne foi des agents de la sécurité intérieure. Bien qu'appartenant lui aussi à la majorité gouvernementale travailliste, le président de la commission des lois, Dedi Zucker, a souligné à quel point, s'agissant au moins des prisonniers palestiniens, les hommes du Shin Beth avaient « *très souvent menti* ». Pour cet homme du parti de gauche Meretz, « *aucune circonstance ne justifie la détention d'un homme sans accès à un avocat* ».

PATRICE CLAUDE

REPÈRES

CORÉE-DU-NORD

Pas d'accord sur le remplacement des centrales nucléaires

Les discussions qui viennent de se tenir à Berlin entre experts des Etats-Unis et de Pyongyang en vue de trouver une formule de remplacement aux actuelles centrales nucléaires nord-coréennes sont restées dans l'impasse, a indiqué, jeudi 15 septembre, un responsable du régime communiste. La rencontre n'a permis de trouver de solutions ni sur le modèle de centrales que Pyongyang devrait acquérir, ni sur leurs fournisseurs potentiels, ni sur le financement de l'opération. Le principal négociateur des Etats-Unis, Robert Gallucci, a jugé de son côté que les divergences demeuraient trop grandes pour espérer un déblocage rapide. L'objectif est de remplacer des centrales de la filière graphite-gaz par des réacteurs à eau légère moins facilement utilisables à des fins militaires. Mais Pyongyang refuse en ce domaine la technologie de la Corée du Sud, que Washington « pousse » avec insistance.. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE

Le président Doudaev instaure la loi martiale

Le président tchétchène, Djokhar Doudaev, a instauré, jeudi 15 septembre, la loi martiale et étendu l'application du couvre-feu, imposé depuis juillet dans la seule capitale, Grozny, à l'ensemble du territoire de cette petite République indépendantiste du Caucase russe. Ces mesures ont été prises à la suite de la destruction, dans la nuit de mercredi à jeudi, des émetteurs de la télévision gouvernementale par les forces de l'opposition. Celles-ci, qui continuent à vouloir « *renverser militairement* » le président Doudaev, auraient désigné un chef militaire commun, l'ancien maire de Grozny, Bislan Gantimirov. Le gouvernement, quant à lui, met toujours en cause la Russie, dont il accuse les services secrets de vouloir provoquer un conflit armé afin de faire rentrer la Tchétchénie dans la Fédération de Russie. La petite République avait proclamé son indépendance à l'automne 1991. – *(AFP.)*

EN BREF

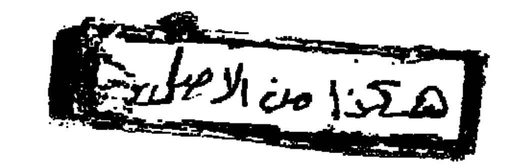
AFRIQUE DU SUD : 183 policiers tués depuis le début de l'année. – Trois nouveaux meurtres de policiers, mercredi 14 septembre, ont porté à cent quatre vingt-trois le nombre des membres des forces de l'ordre tués en Afrique du Sud depuis le début de l'année. En général, la violence a nettement diminué dans le pays depuis le changement de pouvoir mais le nombre de policiers tués continue de croître. L'augmentation a été constante ces dernières années : cent soixante-trois en 1991, deux cent cinquante-quatre en 1992 et deux cent soixante dix-neuf en 1993. – *(AFP.)*

BURUNDI : raid d'intimidation près du palais présidentiel. – Des inconnus ont tiré en l'air à l'arme automatique pendant près d'une heure, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 septembre, à Gatoke, quartier résidentiel de Bujumbura, proche du palais présidentiel. Selon le porte-parole du ministère de la défense, « *les assaillants ont multiplié les tirs avec amplificateurs de bruit et explosions de grenades afin de faire peur à la population* ». – *(AFP.)*

CAMEROUN : dix soldats auraient été tués à la frontière nigériane. – Dix soldats camerounais auraient été tués, le 8 septembre, lors d'un affrontement avec des soldats nigérians, dans la péninsule de Bakassi, affirme jeudi 15 septembre le journal indépendant *Herald*. *Le Cameroun et le Nigéria se disputent la souveraineté* de la presqu'île de Bakassi, riche en pétrole. Le dernier incident remonte à la mi-mai et avait coûté la vie à deux soldat nigérians. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : la RENAMO demande le report des élections. – Dans l'incapacité de faire campagne, faute d'argent, Afonso Dhlakama, chef de la RENAMO, l'ancien mouvement rebelle du Mozambique, a demandé, mercredi 14 septembre, que les élections prévues fin octobre soient reportées d'un mois. Le mouvement de M. Dhlakama devrait cependant obtenir « *dès la semaine prochaine les fonds promis par la communauté internationale pour financer sa campagne* », ont affirmé jeudi des sources diplomatiques à Maputo. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : départ des derniers soldats américains. – Les cinquante derniers soldats américains ont quitté Mogadiscio, jeudi 15 septembre, pour le port kényan de Mombasa, d'où ils partiront pour l'Allemagne, a annoncé un porte-parole américain dans la capitale somalienne. Il n'a pas voulu, pour des raisons de sécurité, préciser si l'ambassadeur américain en Somalie, Daniel Simpson, avait quitté la ville avec eux. Selon un porte-parole américain à Nairobi, les derniers diplomates en poste en Somalie, dont l'ambassadeur, devaient arriver au Kenya jeudi. – *(AFP.)*



CONGRES DE LA MUTUALITE FRANÇAISE

Bayonne - 17 septembre 1994

LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS EN VEDETTE

LANCEMENT DU CONTRAT "PROMULTIS" : LA MEILLEURE FAÇON DE BÉNÉFICIER DE LA LOI MADELIN

Une loi simple... C'est officiel. Depuis le 5 septembre 1994*, tous les travailleurs indépendants - professions libérales, commerçants, artisans - peuvent disposer d'un double régime de protection sociale et de retraite supplémentaires comparable à celui des salariés. Ce sont les conséquences de la Loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle, dite "Loi Madelin".
Ainsi, les cotisations versées chaque année par les travailleurs indépendants seront déductibles de leur revenu imposable, dans la limite de 19 %, de 8 fois le plafond de la Sécurité sociale, soit 232 742 F pour 1994.

Un intervenant spécifique. Avec ses 25 millions de bénéficiaires, la Mutualité française recouvre près de 50 % du marché de la protection maladie complémentaire en France. C'est assez dire qu'elle maîtrise parfaitement - et depuis plus d'un siècle - tous les aspects de la prévoyance sociale.
Parmi ses adhérents, elle compte des centaines de milliers de travailleurs indépendants.
Elle est présente sur tout le territoire national à travers plus de 6 000 mutuelles.

Un produit adapté. Pour répondre aux justes attentes des travailleurs indépendants, Mutex, la Direction prévoyance de la Mutualité française, a mis au point un contrat à garanties modulables parfaitement adapté : **ProMultis**. Il garantit des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, une assurance perte d'emploi, une rente en cas de dépendance, un complément de retraite dont les indépendants ont tant besoin et bien évidemment le remboursement des frais liés à la santé. Toutes ces garanties sont gérées au plus juste. Comme il est d'usage à la Mutualité française.

Les dispositions de ces nouvelles mesures sont applicables aujourd'hui même.
Pour profiter immédiatement d'une protection sociale élargie et bénéficier dès cette année de la déduction de vos revenus des cotisations versées, prenez contact avec votre mutuelle ou renseignez-vous auprès du département développement de la Mutualité française : 255, rue de Vaugirard. 75719 PARIS Cedex 15. Tél 40 43 34 08.

*Loi 94-126 du 11 février 1994. Décret n° 94-775 du 5 septembre 1994

AUDOUR. SOUM. LARUE&M.S.



ENSEMBLE

Les Suédois votent pour l'emploi

A quelques jours des élections législatives, dimanche 18 septembre, la situation économique, le déficit budgétaire et le chômage sont au centre des débats entre l'opposition sociale-démocrate et le gouvernement « bourgeois », pour qui la reprise arrive peut-être trop tard

Dimanche 18 septembre, six millions et demi d'électeurs suédois sont appelés à élire le Riksdag (Parlement). Les sociaux-démocrates paraissaient récemment en mesure de ravir la majorité à la coalition « bourgeoise » au pouvoir depuis 1991. Mais les derniers sondages laissent prévoir une issue plus incertaine.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« OK, nous venons de perdre près de 5 % dans les sondages, mais je connais pas mal de partis, en Suède comme à l'étranger, qui aimeraient quand même bien être crédités, comme nous, de 45 % des intentions de vote ! » Ingvar Carlsson, chef de l'opposition social démocrate suédoise, ne se fait pas trop de soucis. Certes, depuis six mois, son parti caracolait en tête des enquêtes d'opinion et paraissait assuré de revenir au pouvoir avec une majorité absolue de sièges au Riksdag. Mais trois semaines avant les élections législatives du dimanche 18 septembre, le vent – une petite brise ? – a subitement tourné.

Un recul qui s'explique. A son tour, en effet, la gauche a dû admettre que, la situation économique étant extrêmement préoccupante, les Suédois devraient se serrer la ceinture pendant au moins une législature. Elle a enfin présenté – ce qui n'est jamais populaire – son programme de réduction des dépenses publiques et d'augmentation des rentrées fiscales de l'État : au total 61 milliards de couronnes qui ne valent plus aujourd'hui, après la dévaluation de 30 % de novembre 1992, que 42 milliards de francs français.



Ingvar Carlsson, chef de l'opposition sociale-démocrate, en campagne.

ROSTLUND/PRESSENS-GAMMA

L'idéologie du porte-monnaie

« Ingvar Carlsson a fini de rêver », lance alors son rival, Carl Bildt, l'actuel premier ministre conservateur qui ne cessait, lui, depuis des mois de parler, des sacrifices inévitables et de la nécessité d'alléger les charges des entreprises, à commencer par celles des PME, pour relancer l'emploi dans la nouvelle période de croissance qui s'annonce. Au cours du printemps et de l'été, les sociaux-démocrates avaient habilement bercé l'opinion dans l'idée *que leur retour aux affaires entraînerait*, presque automatiquement, une embellie des misérables finances publiques. En qualifiant l'actuel gouvernement de *« catastrophique »* et en évitant surtout d'entrer dans le détail des chiffres...

Apparemment, nombre d'électeurs avaient mordu à l'hameçon et furent bien surpris lorsque le parti annonça, le 18 août, son *« plan budgétaire »*, relativement sévère puisqu'il prévoit la suppression d'une allocation mensuelle pour la garde des enfants en bas âge à domicile, des aménagements (à la baisse) de l'assurance parentale et des allocations familiales ainsi qu'une hausse des impôts directs ou indirects. Dans les sondages, l'effet se fit sentir immédiatement : baisse pour le camp du *« premier ministrable »* au profit du Parti de la gauche (ex-communiste) et des Verts qui multiplient les promesses irréalisables et sont, selon les sondages, en passe de franchir la barre des 4 % des voix pour siéger au Parlement de Stockholm.

Lorsqu'ils s'apprêtent à voter, les Suédois – ils sont quelque six millions et demi à le faire cette année – pensent d'abord, répète-t-on, *à leur porte-monnaie* et, en ces temps de campagne, la presse les aide quotidiennement à calculer le nombre de couronnes, voire d'öre (l'équivalent de nos centimes), que salariés, retraités ou chômeurs perdront ou gagneront par mois en portant leurs voix sur tel ou tel parti. Les débats radiodiffusés et télévisés tournent presque uniquement autour de la cagnotte familiale. Les dirigeants politiques en tournée – de préférence à l'entrée d'un supermarché, dans les services d'un hôpital, ou aux abords de ces innombrables petits chalets préfabriqués qui servent de permanences électorales ou de buvettes (sans alcool, bien entendu, dans ce pays puritain !) – se doivent de répondre à ces questions bassement matérielles. Et gare à ceux qui ne connaissent pas leurs dossiers ou qui n'ont pas appris leurs notes par cœur !

Les humeurs des populistes

Un Suédois sur deux, ou presque, vote traditionnellement *social-démocrate mais cela ne* signifie pas pour autant que la moitié de la Suède est « socialiste ». Ce parti serait plutôt un *vaste mouvement de centre* gauche, qui a gouverné le pays pendant des décennies (pratiquement sans interruption de 1932 à 1976) *et qui pour beaucoup ici* symbolise toujours une politique *« juste », « sérieuse »*, de redistribution équitable, tant dans les périodes fastes que par temps de vaches maigres. On oublie facilement ses erreurs de stratégie économique qui sont d'ailleurs pour une bonne part dans la crise profonde que traverse la Suède depuis quelques années. En revanche, on ne pardonne aucun faux pas aux *« bourgeois »*.

« Qu'est-ce que vous voulez, on n'a pas de chance, déplore un député conservateur, *chaque fois que nous arrivons au pouvoir, c'est en période de basse conjoncture... »* De l'avis général, Ingvar Carlsson, soixante ans, chef du gouvernement de 1986 (après l'assassinat d'Olof Palme) à 1991, inspire confiance. Il n'a certes pas le don d'embraser les foules, ce n'est pas un tribun, mais ses hésitations, ses incertitudes, sont perçues par beaucoup comme des *« qualités »*.

Carl Bildt, de vingt ans son cadet, est aux antipodes. Il a la réplique facile mais sa vivacité intellectuelle le dessert souvent, explique le politologue Olof Ruin. On n'apprécie guère sous ces latitudes les *« forts en thème »* ou les éternels *« premiers de la classe »*, qui tutoient Helmut Kohl ou fréquentent François Mitterrand. Surtout s'ils sont conservateurs...

Au lendemain de la défaite des sociaux-démocrates aux élections de septembre 1991, M. Bildt a formé une coalition quadripartite regroupant les conservateurs, les centristes, les libéraux et les chrétiens-démocrates. Un gouvernement minoritaire qui dépendait au Riksdag – cela n'a pas facilité sa tâche – des humeurs d'un nouveau petit parti populiste (Nouvelle Démocratie), lequel va selon toute probabilité disparaître du paysage parlementaire le 18 septembre. En trois ans, en butte à une récession jamais vue depuis un demi-siècle, une grave crise bancaire, et dans une situation économique intérieure préoccupante léguée par les sociaux-démocrates, le dirigeant conservateur et ses partenaires ont obtenu certains résultats.

Le cabinet de centre droit a privatisé une série d'entreprises publiques, il a fait adopter une réforme de la fiscalité des entreprises, assoupli les lois régissant l'emploi et le marché du travail, rationalisé les administrations locales et les services publics pléthoriques, allégé les taxes frappant les revenus du capital. Mais en dépit de la reprise qui s'amorçe depuis quelques mois – les entreprises exportatrices, notamment dans les secteurs du bois, du papier et de l'automobile, enregistrent des bénéfices records –, les finances de l'Etat sont dans un état déplorables.

Le déficit budgétaire (12,4 % du produit intérieur brut en 1993) est l'un des plus élevés d'Europe occidentale ; la dette totale de l'Etat (1 500 milliards de couronnes) représente plus de 80 % du PIB et les prélèvements obligatoires se montent à 49,5 % de ce même PIB. Pour ce qui est du dernier point, seul le Danemark fait *« mieux »* dans la zone OCDE. Environ six cent mille Suédois (13,6 % de la main-d'œuvre active) se trouvaient en août en dehors du circuit classique de l'emploi. Ils « pointaient » à l'Agence *pour l'emploi, suivaient* des stages de recyclage ou étaient employés à des travaux conjoncturels et subventionnés.

Pour un pays qui s'est flatté *pendant des décennies d'afficher* des taux de chômage inférieurs à 3 %, ces chiffres constituent une douche froide et aucun parti n'a en fait de recette miracle pour remédier à la situation, sinon la création et l'expansion des petites et moyennes entreprises, lesquelles regardent d'un mauvais œil l'éventuel retour des sociaux-démocrates au pouvoir. Contrairement à la plupart des campagnes précédentes, l'emploi est cette fois la préoccupation numéro un des électeurs, loin devant les difficultés économiques, la santé publique et l'environnement.

Si, voilà quelques semaines, les sociaux-démocrates pouvaient raisonnablement envisager de remporter la majorité absolue des trois cent quarante-neuf sièges du Riksdag et de former un gouvernement homogène, leur chute dans les sondages ouvre la voie à d'autres scénarios politiques. La crise des finances publiques, exceptionnelle par son ampleur, va nécessairement imposer des décisions impopulaires et le leader du Parti libéral, Bengt Westerberg, membre de la coalition (avec moins de 7 % des intentions de vote), n'a sans doute pas fait plaisir à ses partenaires *« bourgeois »* en annonçant subitement qu'il était prêt, *« si l'actuel gouvernement perdait les élections »*, à discuter avec les sociaux-démocrates, en vue de la formation d'un gouvernement.

Des majorités changeantes

« M. Westerberg est un homme courageux, a répondu Ingvar Carlsson, *son attitude contraste avec celle, agressive, de ses amis bourgeois partisans d'une politique dure d'affrontement entre les blocs. »* Il est clair que M. Carlsson, s'il gagne les élections de dimanche, aura besoin d'aide pour gouverner. Compte tenu du fossé qui le sépare des ex-communistes, assimilés à des *« opportunistes »*, et des Verts *« qui sont irréalistes »*, une entente de ce côté paraît exclue. *« Ce serait*, explique en riant Carl Bildt, *une bouillie rouge-verte ! »* En français : une *« ratatouille stockholmoise »*.

Les sociaux-démocrates devront donc rechercher un soutien au centre ou à droite et les libéraux, comme leurs amis du FDP allemand l'ont fait parfois, sont apparemment disposés à changer leur fusil d'épaule. Cela dit, il n'est absolument pas dans l'habitude du parti de M. Carlsson de gouverner en coalition. Les *sociaux-démocrates* ne l'ont fait qu'une fois, avec les agrariens, au début des années 50. Ils préfèrent de loin former un gouvernement minoritaire et s'appuyer sur un ou plusieurs partis – de droite comme de gauche selon les dossiers – pour assurer des majorités parlementaires.

Pour le gouvernement de Carl Bildt, la reprise économique qui se confirme arrive peut-être trop tard. Les quatre partis de la coalition sont crédités d'un peu plus de 41 % des intentions de vote, soit moins, pris ensemble, que la social-démocratie, même si, à trois jours du scrutin, 15 % des électeurs étaient encore indécis. Quelle que soit sa composition, le *prochain* gouvernement *suédois* profitera de cette amélioration générale. Mais il se verra également dans l'obligation d'appliquer une *politique d'austérité* et de réduire les dépenses d'un Etat-providence qui consomme trop et ne produit pas assez.

Un peu comme la fameuse « cure de pommes de terre » que Poul Schlüter imposa, il y a une dizaine d'années, aux Danois. Aujourd'hui, le royaume voisin affiche les résultats économiques les plus flatteurs de tous les pays nordiques.

ALAIN DEBOVE

Le « grand silence » sur l'Union européenne

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Les Suédois sont des gens d'ordre : élections générales, *dimanche 18 septembre ; référendum* sur l'adhésion à l'Union européenne (UE), dimanche 13 novembre. On n'a donc quasiment *pas parlé, dans la campagne* qui s'achève, des avantages ou des méfaits d'un choix présenté comme « historique » pour un pays neutre depuis près de deux siècles.

Chaque chose en son temps : les états-majors des principaux partis politiques (social-démocrate, conservateur, libéral et centriste) *avaient décidé* tacitement d'éluder la question européenne jusqu'au lendemain des législatives. La consigne a été respectée, ce qui ne manque pas de surprendre, notamment les voisins de Norvège, où les débats *font rage, deux mois* et demi avant « leur » référendum.

Profiter du mécontentement

Ce « grand silence » s'explique : si les directions des partis sont favorables au « oui », leurs électorats respectifs sont, à des degrés divers, beaucoup moins enthousiastes. Dans les rangs sociaux-démocrates – la plus grande formation du pays – et de la Confédération générale du travail amie (LO), par exemple, près de 60 % des *membres sont hostiles à l'UE*.

Lors d'un congrès extraordinaire consacré à l'Europe, le 18 juin à Stockholm, le président *du parti, Ingvar Carlsson, avait* appelé ses troupes à serrer les rangs pour gagner les législatives de septembre et à ne pas compromettre les chances de victoire électorale en étalant prématurément au grand jour des divisions internes sur l'Union européenne. Les délégués ont obéi.

La même discipline a été observée chez les *« bourgeois »* (conservateurs, centristes et libéraux), moins partagés toutefois que *la* gauche. Cette tactique n'est pas sans déplaire aux milieux financiers, qui pensent que les sociaux-démocrates, s'ils reviennent éventuellement au pouvoir, auront de meilleurs atouts que la droite – bien qu'ils tiennent pratiquement le même langage – pour assurer l'entrée de la Suède dans la famille européenne : une force de persuasion et une machine de propagande qui peut convaincre les *quelque* 20 % d'électeurs indécis. Pour l'heure, les sondages donnent pour la première fois une très légère majorité en *faveur* du « oui ». Seules deux formations, petites, ont décidé dans cette campagne de rompre le « grand silence » ambiant. Adversaires viscéraux de l'Union européenne et du néolibéralisme qui à leurs yeux la caractérise, le Parti de la gauche (ex-communiste) de Gudrun Schyman et le Parti de l'environnement (Verts) de Birger Schlaug n'ont apparemment pas fait le mauvais choix puisqu'ils progressent dans les enquêtes d'opinion et sont crédités chacun d'environ 6 % des intentions de vote. Sans doute profitent-ils aussi du mécontentement suscité par la politique économique de rigueur prêchée par le gouvernement et l'opposition.

« Le contrôle de Bonn et de Paris »

Comme solution de rechange à l'adhésion à l'UE, les Verts proposent une « Confédération nordique », largement décentralisée, incluant une union de défense essentiellement civile, et qui mettrait l'accent sur une politique écologique *« offensive »* et les échanges commerciaux avec les pays défavorisés. En ces temps de vaches maigres pour la Suède, ils ne cessent de répéter que les contribuables, déjà touchés par la politique *« antisociale »* du premier ministre, vont devoir de surcroît payer le « ticket d'entrée » dans l'UE (environ 9 milliards de couronnes en 1995, 6,3 milliards de francs environ).

Les idées d'*« Europe à géométrie variable »* ou *« à plusieurs vitesses »* défendues récemment par Edouard Balladur et les chrétiens-démocrates allemands ne sont pas du tout de leur goût. *« Il s'agit encore d'un projet de grande puissance franco-allemande*, explique Per Gahrton, un des animateurs du Parti de l'environnement. *Les petits pays ne seront acceptés dans le premier cercle que s'ils sont sous contrôle de Bonn et de Paris. Autrement dit, on va réintroduire un système de classes sociales en Europe. C'est une attitude purement néocolonialiste de la part de la France et de l'Allemagne ! »*

Chez les conservateurs et les sociaux-démocrates, en revanche, les appréciations sont beaucoup plus nuancées, voire positives. Pour le chef du gouvernement de centre droit, *« le scénario n'est pas nouveau et présente quelques avantages : d'une part, il désamorce plusieurs arguments des partisans du* « non » *en Suède, qui voulaient justement une sorte d'Europe à la carte. Il offre une liberté de choix. D'autre part, ce modèle nous permet de ne pas renoncer à notre politique de défense et de sécurité libre d'alliances. Mais notre ambition, si nous devenons membres, est de faire partie de l'« équipe A » dans tous les domaines où nous souhaitons coopérer. »*

Le social-démocrate Ingvar Carlsson, de son côté, attaché à cette neutralité bien chahutée *depuis l'effondrement de* l'URSS, pense qu'une Europe *« qui progresserait à des rythmes différents est sans doute une bonne méthode de travail pour l'avenir »*. En dehors des Verts et des anciens communistes, les Suédois ne semblent pas avoir le sentiment que les propositions franco-allemandes les mettent *« sur la touche »* de l'Union européenne.

A. D.

Le Monde HORS-SÉRIE
LA TRÈS GRANDE GUERRE
1914-1918
VIENT DE PARAITRE - 30 F
UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TRIBUNE/LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN SUÈDE

L'« Etat-providence » : toujours plus, jamais assez !

par Anders Isaksson

UNE chose distingue la campagne électorale de 1994 en Suède de toutes celles de l'après-guerre : aucun homme politique ne parle plus cette année du *« modèle suédois »*. Ce modèle fut jadis la *fierté du royaume*, le véritable symbole d'un certain art politique et social pratique capable de construire un « Etat-providence » qui associait égalité économique et sécurité sociale pour tous, grâce à une forte pression fiscale, un taux d'emploi très élevé et une croissance rapide. Mais l'éclat de ce modèle s'est *depuis longtemps terni*. Aujourd'hui, l'Etat croule sous le poids de coûts sociaux qu'il ne peut plus supporter.

Ces dernières années, les déficits publics et le chômage se sont emballés, le service de la dette *extérieure est de plus* en plus pesant et le fossé entre les taux d'intérêt suédois et étrangers se creuse. Après trois dévaluations en quinze ans – deux décidées à Stockholm et une imposée par « *l'extérieur* » – la situation est telle que banquiers et instituts de crédit doutent de la capacité de la Suède à régler ses propres problèmes *et n'exluent pas une faillite* économique, surtout si le « non » l'emporte, le 13 novembre prochain, lors du référendum sur l'adhésion à l'Union européenne. Skandia, la plus grande compagnie d'assurances du pays, et la banque d'investissements suisse Vontobel ont déjà décidé de boycotter les obli*gations d'Etat suédoises.*

Que s'est-il donc passé ? Comment, en si peu de temps, la Suède et son « modèle » économique et social ont-ils pu se transformer en un exemple effrayant pour le monde extérieur ? *La réponse est malheureusement toujours la même :* l'incurie dans la gestion des *affaires et l'impuissance des* « politiques » à contenir le droit des citoyens à une abondance d'allocations et d'avantages sociaux, quelle que soit la croissance du revenu national.

Les partis politiques – de *gauche à droite – ont estimé que* leur rôle était de distribuer les cadeaux ; les campagnes électorales fournissaient l'occasion de promettre de nouvelles réformes, de nouveaux avantages. Au point que, pour un nombre croissant *de Suédois, la différence de standing* entre celui qui vivait des revenus de son travail et celui qui susbsitait grâce aux allocations de l'Etat s'est effacée.

Un « modèle » affaibli

Dans une loi de 1980, adoptée à l'unanimité par la Parlement, il est définitivement énoncé que le devoir de l'Etat est de garantir *« un niveau de vie raisonnable » à tous les citoyens, sans mention* de contreparties éventuelles. *« Le citoyen a droit à une aide pour subvenir à son existence et à sa façon de vivre, si ses besoins ne peuvent être satisfaits d'une autre manière »*, est-il dit dans le sixième alinéa de cette loi.

Dans le rétroviseur, il est aisé de voir que la faiblesse du *« modèle suédois »* résidait précisément dans les facteurs qui, lorsqu'il fut élaboré dans les années 50, étaient présentés comme sa force : le jeu entre des organisations puissantes – le patronat et les syndicats qui se *concentraient sur les salaires* –, quelques très grandes entreprises performantes – et un Etat fort qui ne garantissait pas seulement aux salariés une sécurité de revenu mais qui se chargeait également d'assurer des soins et un *service social pour l'ensemble de* la communauté, sous régie exclusivement publique. L'Etat *héritait ainsi de tous les devoirs* et les citoyens de tous les droits. Cette asymétrie a conduit naturellement à une utilisation croissante des avantages sociaux. Parallèlement, on demandait toujours plus à l'Etat.

Durant toutes ces années, l'espérance de vie des Suédois s'est allongée, les conditions de travail *se sont améliorées*, de même que le niveau de santé moyen de la population. *Or*, qu'observe-t-on ? Jamais les systèmes de sécurité et d'assurances sociales ne furent autant sollicités : par dizaines de mil*liers, des employés ont été mis à* la retraite anticipée, les congés maladie se sont multipliés et les coûts de l'assurance accidents du travail ont grimpé en flèche. Lorsque l'Etat a pris sous sa responsabilité les besoins économiques et sociaux du citoyen, l'offre de *« besoins »* s'est élargie et la définition même du mot a changé. *Normes et règles ont été* modifiées de façon à répondre aux *« besoins »*.

Des malades « subjectifs »

L'obligation de subvenir à ses propres besoins est devenue ainsi le droit à un travail que le citoyen souhaite exercer dans une ville où il préfère vivre. Ceux qui n'obtenaient pas d'emploi dans ces conditions recevaient une allocation. Ceux qui se portaient malades n'avaient pas besoin d'être « objectivement » *malades pour rester à la maison*, il suffisait que, pour une raison ou une autre, ils ne se sentent pas très en forme.

Autre exemple typique de ces mécanismes très suédois : le nombre croissant de femmes *enceintes « malades »*. En 1978, 40 % d'entre elles avaient quelques jours de congé-maladie *durant la grossesse*. Aujourd'hui, 60 % sont « malades»... pendant une durée moyenne de deux mois, principalement dans les semaines précédant la naissance ! Aucun élément scientifique ne peut expliquer ce phénomène. Ici comme ailleurs, faute de raisons purement médicales, les chercheurs et les hommes *politiques s'efforcent de trouver* des causes « sociales ».

Changement de mentalité

Ils avancent le double travail *des femmes, les mauvaises* conditions de travail, le manque d'influence sur les décisions au travail. Ils examinent frénétiquement toutes les causes possibles et imaginables, en oubliant celle qui est évidente : le souhait de *l'individu de rester à la maison !*

Ce n'était pas bien entendu l'objectif des pères fondateurs du système. Devant l'éventail des avantages sociaux qui lui est proposé, le citoyen a changé mentalement d'attitude. Il exploite le système. Et si les coûts ne cessent de croître, l'Etat n'a qu'à s'en prendre à lui-même puisque *c'est lui qui a mis sur le même* plan, et sans la moindre réserve, les droits et les besoins de l'individu. Après les années 70 et 80, durant lesquelles les autorités sociales appliquaient strictement les règles et les lois, l'Etat a offert une gamme de *« services »*. Bref, ce que l'individu ressentait « subjectivement » correspondait à ses *droits démocratiques*.

A la suite de la détérioration rapide des finances de l'Etat, certains économistes ont tenté d'expliquer cette utilisation croissante des avantages sociaux par un mélange de tricherie et de *laxisme. Toutefois, les premiers* responsables sont les hommes politiques incapables de définir un système aux règles claires. Que la plupart des demandes de mises à la retraite anticipée soient accordées *sur la base de* « maladies » que les médecins eux-mêmes ne peuvent pas objectivement diagnostiquer (mal au dos, douleurs musculaires, état nerveux, etc.) ne signifie pas « laxisme ». Le pro*blème est que ni les dirigeants politiques ni les fonctionnaires* ne peuvent faire la distinction entre la douleur « subjectivement » ressentie et ce qu'il est possible de constater « objectivement» ! Le citoyen décide. Il en va de même dans le domaine du chômage : aucun agent de notre ANPE locale ne peut contraindre un homme à accepter une proposition d'emploi si son client préfère attendre, avec l'espoir d'obtenir un poste plus séduisant, sachant que ses droits sociaux lui procurent de toute façon un revenu quasiment ana*logue*.

Financer les intérêts des uns et des autres

Voilà précisément le dilemme de l'Etat-providence : il peut tou*jours faire plus, mais il ne fera* jamais assez ! Plus il promet au peuple de satisfaire les « besoins », et plus les doléances sont nombreuses, plus les coûts sont élevés. Impossible de briser la spirale. Depuis les années 50, *l'augmentation nette de l'emploi* (environ un million de personnes) s'est faite, en Suède, *dans le secteur public et les coûts* du *« Welfare State »* ont, d'année en année, augmenté deux fois plus vite que la production. Mais ces chiffres n'ont rien changé dans l'esprit des gens : « Toujours plus, jamais assez ! »

Le secteur industriel et privé suédois est bien trop petit pour financer la formidable et onéreuse machinerie de l'Etat-providence. Ce dernier consomme largement plus que le revenu tiré *de l'impôt par le Trésor public. Le* rôle et les responsabilités de l'Etat n'étant pas bien définis, nos « politiques » ont donc pendant des décennies passé leur temps à satisfaire les « besoins », autrement dit à utiliser les recettes fis*cales pour arroser et financer les* intérêts des uns et des autres. Le système de sécurité sociale (retraites anticipées, assurances chômage, maladie, accidents du travail) est la « niche » de la classe laborieuse, mais d'autres *catégories* – agriculteurs, entrepreneurs, universitaires, petits propriétaires, etc. – disposent elles aussi de leurs avantages sociaux respectifs. Toutes veulent *« plus »*, toutes veulent que la facture soit envoyée au *contribuable anonyme. La res*ponsabilité de l'Etat est ainsi celle de tous et de personne à la fois.

Dans la présente campagne électorale, les hommes politiques suédois ne promettent certes aucun nouvel avantage social. Mais ils doivent faire face à un autre dilemme : près de la moitié des électeurs (retraités *ordinaires, retraités anticipés*, chômeurs, accidentés du travail, personnes en longue maladie) sont totalement dépendants de l'argent et des allocations de l'Etat. De plus en plus, les employés du secteur public *votent à gauche, et principale*ment pour la social-démocratie. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les propositions de réduction des dépenses publiques soient rares et limitées. Les partis sont devenus prisonniers de la structure sociale qu'ils ont eux-mêmes créée.

▶ Anders Isaksson est journaliste indépendant et écrivain.





La préparation de l'élection présidentielle au sein de la majorité

Une quarantaine de députés RPR, *décidés à soutenir la candidature* de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, se sont réunis, jeudi 15 septembre, à l'Assemblée nationale. Les partisans d'Edouard Balladur étaient invités vendredi *par* Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement.

■ POLÉMIQUE. – Au cours d'une réunion des sénateurs du RPR consacrée *à la défense*, François Léotard, ministre de la défense, a montré que la question du service national divise le RPR.

■ ÉLECTIONS MUNICIPALES. – Les experts électoraux de l'UDF et du RPR se sont entendus, jeudi soir, sur les noms des futures têtes de liste de la majorité pour les élections municipales de juin 1995 dans cent vingt-cinq villes de plus de trente mille habitants. Il a été convenu, notamment, que Valéry Giscard d'Estaing, à mènera la campagne Clermont-Ferrand.

MM. Chirac et Balladur comptent leurs troupes parlementaires

Officiellement la campagne au sein du RPR en vue de l'élection présidentielle n'est pas ouverte. Edouard Balladur ne pense, assure-t-il, qu'à conduire l'action d'un gouvernement chargé de redresser la situation du pays. Jacques Chirac, malgré la demande pressante dont il a été l'objet à l'université d'été des *jeunes de son mouvement* à Bordeaux, estime que le temps n'est pas encore venu de se déclarer. Aux journées parlementaires des sénateurs néogaullistes, jeudi 15 septembre, il a affirmé qu'il convenait *« d'échanger des idées »* et donc *« ne pas traiter cette réflexion à la légère mais de manière approfondie et de façon unie »*. Le maire de Paris a souhaité que l'on évite de *« confondre agression et réflexion, polémique et politique »*. Mais, au-delà de ces prises de position publique, chacun des deux amis de trente ans tisse sa toile. Les groupes parlementaires, à la veille de leurs journées d'études, sont les terrains privilégiés des offensives chiraquiennes et balladuriennes. Jeudi 15 septembre, Jean Ueberschlag, député du Haut-Rhin, et Marc Fraysse, député du Rhône, qui, en juillet, avaient écrit à tous leurs collègues de groupe pour leur demander de *« serrer les rangs »* autour du fondateur du RPR (*le Monde* du 21 juillet), ont *réuni, dans un bureau de l'Assemblée* nationale, ceux qui sont prêts à les suivre. Ils avaient envoyé 52 invitations. *11* députés se s'ont excusés, mais 37 étaient présents, parmi lesquels : Frédéric Saint-Sernin (Dordogne), Philippe Auberger (Yonne), Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), Christian Daniel (Côtes-d'Armor), Jean Besson (Rhône), Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône), François Grosdidier (Moselle), Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique).

La consigne est de ne mener aucune attaque contre Edouard Balladur et de se garder de toute agressivité à l'égard des supporters du premier ministre, mais au contraire de développer tolérance et conviction des députés RPR qui n'ont pas encore pris position. Fort d'un « duo » dans chaque région, cette « amicale » veut être *une force parlementaire de soutien* à Jacques Chirac.

Plus généreux envers ses proches

Le pouvoir permet d'être plus généreux envers ses proches. C'est à un déjeuner au ministère de la comunication, vendredi 16 septembre, que Nicolas Sarkozy a convié les parlementaires RPR qui sont déjà décidés à se battre pour le premier ministre. Devraient se retrouver autour des deux Nicolas _ Sarkozy et Bazire, directeur du cabinet du premier ministre _ une quarantaine de convives et notamment : Jean-Yves Chamard (Vienne), Bernard Serrou (Hérault), Bernard Debré (Indre-et-Loire), Partrick Balkany (Hauts-de-Seine), Robert Huguenard (Haute-Garonne), Jean Diebold (Haute-Garonne), Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), Michel Hannoun (Isère), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise), Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), Bertrand Cousin (Finistère), Philippe Langenieux-Villard (Isère), Jean-Jack Guillet (Hauts-de-Seine), Frantz Taittinger (Hauts-de-Seine), Richard Della'Agnola (Val-de-Marne), Christian Dupuy (Hauts-de-Seine), Georges Tron (Essonne), Philippe Goujon (Paris), René Galy-Dejean (Paris), Charles Ceccaldi-Raynaud (Hauts-de-Seine), Michel Haunault (Loire-Atlantique), Jean-Claude Etienne (Marne), Thierry Mariani (Vaucluse), ainsi que quatre sénateurs : Paul Graziani et Jean-Pierre Schosteck (Hauts-de-Seine), Hubert Haenel (Haut-Rhin), Christian Poncelet (Vosges).

Les deux rivaux disent ne pas vouloir compter leurs troupes. Mais leurs lieutenants sont déjà en train de les organiser.

OLIVIER BIFFAUD et THIERRY BRÉHIER

M. Léotard dénonce l'« orgueil solitaire » de M. Barre.– François Léotard, président d'honneur du Parti républicain et ministre de la défense, a affirmé, jeudi 15 septembre, sur RTL, qu'il ne voit pas *« pourquoi ni comment l'UDF pourrait ratifier une candidature »* de Raymond Barre. M. Léotard a critiqué l'*« orgueil solitaire »* de l'ancien premier ministre. André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique, assure, dans *le Figaro* du 16 septembre, que l'ancien premier ministre *« est une sorte de balladurien qui s'ignore »*.

Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale

M. Pasqua défend son projet sur la sécurité

La commission des lois de l'Assemblée nationale a entendu, jeudi 15 septembre, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, à propos du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité. Ce texte, adopté par le Sénat le 8 juillet (*le Monde* daté 10-11 juillet), doit être examiné par les députés au tout début de la session d'automne, entre le mercredi 5 et le vendredi 7 octobre.

M. Pasqua a saisi l'occasion pour revenir, en particulier, sur deux des dispositions les plus controversées de son texte. La première concerne les mesures visant à renforcer le maintien de l'ordre lors des manifestations, notamment la fouille préventive des véhicules. Les sénateurs avaient circonscrit cette possibilité, en précisant que de telles fouilles ne pourraient être effectuées que dans un rayon de 10 kilomètres autour du lieu de la manifestation. Le ministre de l'intérieur semble décidé à revenir à son texte initial, beaucoup plus flou. Il a expliqué, en effet, devant la commission des lois, que les fouilles seraient limitées aux lieux de la manifestation, aux lieux avoisinants et à leur accès, *« étant entendu que le périmètre ainsi retenu doit être proportionné aux risques pressentis »*.

Quant à la surveillance des lieux publics, exercée au moyen de caméras, M. Pasqua a justifié, à nouveau, le choix du gouvernement de confier le contrôle des images obtenues par vidéosurveillance à l'autorité judiciaire, et non à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). Il n'a toutefois pas exclu que le texte adopté par le Sénat puisse être amendé *« pour garantir davantage encore le respect de la vie privée »*. Enfin, le ministre a précisé que les projets de loi complémentaires – notamment sur la lutte contre la drogue et le blanchiment de l'argent ou sur la qualification et les missions des officiers de police judiciaire – seront déposés au Parlement avant la fin de l'année.

G. C.

Face au groupe RPR du Sénat

M. Léotard réaffirme son attachement à la conscription

SAINT-AMAND-MONTROND (Cher)

de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac a déjeuné, jeudi 15 septembre, en compagnie des sénateurs RPR spécialistes des questions de défense, réunis pour deux *journées d'études à* Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, mais le président du RPR a préféré réserver pour plus tard l'exposé de ses conceptions dans ce domaine. Il avait choisi de mettre à profit ce déplacement *pour lancer une mise* en garde à ceux qui, dans la majorité, ne donneraient pas suffisamment *« de dignité, de hauteur et de réflexion »* au *« grand débat »* qu'il s'efforce de susciter dans la campagne présidentielle. Serge Vinçon (RPR), sénateur du Cher et maire de Saint-Amand-Montrond, a présenté M. Chirac comme un *« guide »*, qui saurait *« conduire »* la majorité *« à la victoire »*.

Dans la matinée, les sénateurs du RPR avaient dialogué avec François Léotard, ministre de la défense, qui leur a exposé les grandes lignes du *plan de rénovation du service national* qu'il présentera au premier ministre à la fin du mois (*le Monde du 14 septembre*). L'échange qui a suivi a montré, cependant, que la conscription est un sujet de débat au *sein du RPR*.

Le ministre de la défense a rappelé son attachement au service national dans le cadre d'une armée mixte, concept retenu par le « livre blanc » sur la défense. Pour des raisons de principe – son rôle *« irremplaçable dans le maintien de l'identité nationale »* et *« d'école de civisme »* pour des jeunes à qui il faut dire qu'ils n'ont pas seulement des droits, mais aussi des devoirs – et pour des raisons pratiques, puisque, a-t-il insisté, l'abandon de la conscription entraînerait la réduction du format des armées, une *« loi de dégagement des cadres »*, une révision à la baisse de la présence militaire française dans le monde et des difficultés accrues pour l'industrie d'armement. Michel Caldaguès, sénateur de Paris, a expliqué, cependant, que le coût du passage à une armée de métier, mis en avant par les partisans du maintien de la conscription, doit faire l'objet d'une évaluation plus pointue. Tout en maintenant ses réserves, M. Léotard a reconnu qu'il n'était pas interdit d'y réfléchir de manière plus approfondie.

Le ministre de la défense est convenu que le service militaire, *« seule véritable justification du service national »*, doit être réformé et revalorisé pour survivre. Les appelés devront se voir *« confier des responsabilités réelles, d'encadrement ou fonctionnelles »*, et les forces armées contribuer *« à favoriser l'accès des jeunes au monde du travail, à lutter contre le chômage et l'exclusion »*. *« Les armées peuvent et doivent être davantage un outil de formation professionnelle »*, a confirmé M. Léotard. En revanche, il ne juge pas souhaitable d'envisager de réduire encore la durée du service militaire.

Les formes civiles du service national provoquent également des interrogations au RPR. Pour M. Léotard, leur utilité *« n'est pas contestable »*, même s'il convient de leur donner *« une meilleure définition, un meilleur encadrement et un meilleur contrôle »* pour réduire les inégalités qu'elles engendrent devant le service national. Le ministre de la défense envisage, ainsi, un allongement de la durée du service civil afin de ne pas le rendre *« trop gratifiant »* pour ceux qui le préfèrent au service militaire.

Une fois la mise en ordre réalisée, il n'est pas exclu, selon le ministre de la défense, d'envisager *« un développement mesuré de ces formes civiles »*. Plusieurs intervenants se sont également interrogés sur son équité. Opérant un rapprochement avec le SMIC-jeunes, M. Caldaguès a mis en garde contre le *« contenu social potentiellement explosif »* du service civil, lorsqu'il aboutit à faire effectuer aux jeunes appelés, avec la solde *pour tout revenu, un* travail qui s'apparente parfois à un véritable emploi.

M. Léotard a réaffirmé que sa participation, à la fin du mois de septembre, à une réunion informelle des ministres de la défense de l'OTAN à Séville n'est pas un pas vers le retour de la France dans les instances intégrées de l'organisation. Interrogé sur la nature de la *« menace »* à laquelle doivent se préparer à faire face les forces armées, M. Léotard a relevé que le contexte international est, *« certes, marqué par l'absence de menace militaire directe contre la France »*, mais il a mis l'accent sur *« l'accroissement et la diversification des risques de crises »*, en raison, notamment, de la prolifération des armes de destruction massive et des *« incertitudes sur le devenir de la Russie, sur laquelle il faut de toute façon compter comme une puissance politique et militaire de premier ordre »*.

CÉCILE CHAMBRAUD

Dans la perspective des élections municipales

M. Giscard d'Estaing conduira la liste UDF-RPR à Clermont-Ferrand

Si la campagne présidentielle piétine, celle des municipales avance, à droite, d'un bon train. Engagées depuis plus de six mois, les négociations entre les états-majors de l'UDF et du RPR ont permis, à ce jour, de parvenir à des accords de liste d'union pour environ cent vingt-cinq des villes de plus de trente mille habitants qui sont l'objet des discussions et auxquelles s'ajoutent, le cas échéant, les présidences de communautés urbaines et celles de certains districts, les préfectures et certaines villes de moins de trente mille habitants qui posent des problèmes.

Environ 50 % des cas se trouvent donc actuellement en voie de règlement. La liste de ces villes, qui pourrait être publiée le 20 septembre, après d'ultimes arbitrages locaux, a son lot de confirmations et de demi-surprises avec, notamment, l'investiture de Valéry Giscard d'Estaing à Clermont-Ferrand, même *si elle* ne présume sans doute pas du nom définitif du candidat de la droite, et l'absence de Robert Galley (RPR), pourtant candidat à sa succession à Troyes.

La réunion des experts électoraux des deux formations, jeudi 15 septembre, a montré que les tiraillements opposent davantage, pour l'instant, les composantes de l'UDF – notamment le CDS et le Parti radical, aux prises à Mende et à Salon-de-Provence – que le RPR à l'UDF. Deux cas d'arbitrage restent encore au menu de la commission. Le premier concerne les villes où le favori n'a pas encore pris sa décision. Alain Juppé (RPR) à Bordeaux – en dépit de la candidature que Jacques Valade, président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine, avait *réaffirmée*, le 7 septembre, après une entrevue avec le premier ministre –, Daniel Hoeffel (UDF) à Strasbourg, Jean-Louis Léonard (RPR), soudain indécis à La Rochelle, sont dans ce cas.

Le second implique les villes où ni l'étiquette, ni le nom du candidat d'union n'ont été arrêtés. Lyon, où Jean-Michel Dubernard (RPR) prône, dans l'hebdomadaire *Jeudi-Lyon* (daté 15 septembre), de ne pas *se compromettre »* avec le maire actuel en constituant *« une liste RPR-UDF ou UDF-RPR mais sans* [Michel] *Noir et ses proches »*, en est un bon exemple.

La bonne allure des négociations peut surprendre. Deux éléments l'expliquent en partie : tout d'abord, la razzia électorale effectuée par la droite à l'occasion des élections législatives de mars 1993. Dans les villes où le sortant n'est pas de droite, il a été en effet *décidé de privilégier la candidature* d'un député pour lui donner les meilleures chances d'enracinement. Ce *principe, lorsqu'il peut* s'appliquer, permet de couper court aux arbitrages entre caciques locaux.

Ensuite, la tournure de la campagne présidentielle simplifie les discussions entre le RPR et l'UDF. Comme la confédération ne dispose pas, à l'instar du RPR, de candidat, les négociations sur les municipales ne reproduisent pas, à leur niveau, la confrontation pour un premier tour d'élection présidentielle. Compte tenu, par ailleurs, de la situation délicate dans laquelle se trouve M. Chirac, *distancé par M. Balladur*, l'appareil chiraquien qui pilote le dossier n'a pas intérêt à faire de ces discussions *des épreuves de force*. Enfin, les bonnes relations qu'entretiennent actuellement le président du RPR et celui de l'UDF, rassemblés contre M. Balladur, ajoutent encore au bon climat.

GILLES PARIS

L'INFO RÉFÉRENCE

J.M. LEFEBVRE

J.P. DEFRAIN





18 H - 18 H 30 : LE JOURNAL

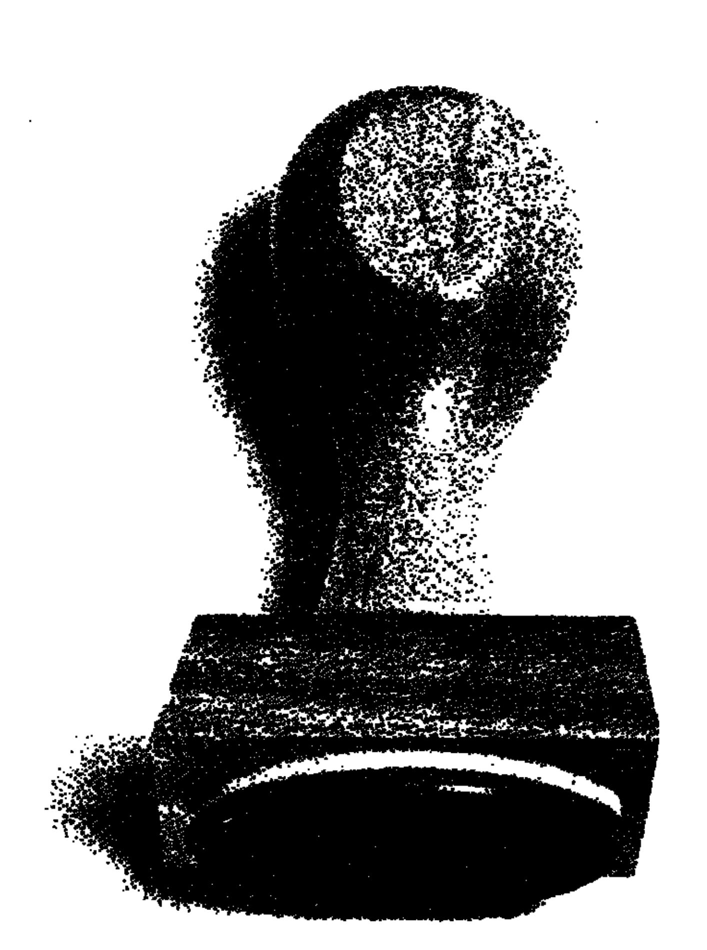
18 H 30 - 19 H : CONTROVERSE



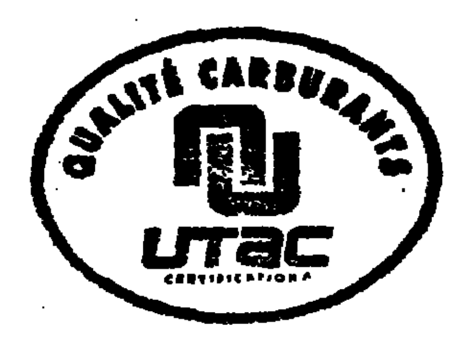
TOUT CONNAÎTRE C'EST BIEN
TOUT COMPRENDRE C'EST MIEUX

VERSION ORIGINALE

هكذا من الاحكم



Optane d'Elf: qualité certifiée UTAC.



OPTANE D'ELF EST UN SANS PLOMB EXCEPTIONNEL ET CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS.

Etre certifié UTAC, c'est répondre à des critères de qualité bien précis. Pour les carburants, c'est l'écologie, la protection du moteur, l'économie en évitant la surconsommation, et le confort en facilitant le démarrage. Après 1000 heures de tests, Optane d'Elf a passé brillamment ces 4 épreuves. Et tout cela, ce n'est pas nous qui le disons mais un laboratoire in-dé-pen-dant : l'UTAC.



QUI PEUT ENCORE HESITER?



septembre 1994

Rentrée : des élèves incultes ?

Le refrain est connu : le niveau scolaire ne cesse de baisser, les élèves seraient de plus en plus incultes. Des sociologues et des spécialistes de l'évaluation des études expliquent pourquoi ces idées reçues sont contestables.

Allemagne : les failles de la puissance

A la veille des élections pour le Parlement de Bonn, où en est l'Allemagne ? Les points de vue s'opposent : pour certains, l'unité entrave sa puissance, pour d'autres, elle est, au contraire, le fondement d'une future hégémonie en Europe.

Franc, SMIC : deux tabous en question

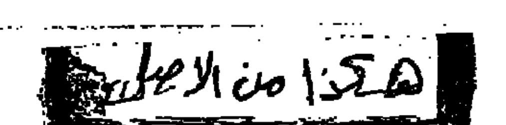
Faut-il à tout prix défendre la parité de la monnaie française par rapport au mark ? Est-il dangereux pour la cohésion sociale de supprimer le salaire minimum.

A lire dans





EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX LE 10 DE CHAQUE MOIS



Les soutiers de la politique

II. – L'appel de la République

Les militants des partis politiques se sentent isolés dans la société (*le Monde* du 16 septembre). Alors que la bataille présidentielle s'annonce, ils cherchent dans leur propre fonctionnement et dans les transformations de la société les raisons de leur isolement, et des recettes pour recruter de nouveaux adeptes.

Pour Edouard Balladur, pour Jacques Chirac, pour Jacques Delors ou un autre : dans les prochains mois, chacun, dans son propre camp, va faire campagne, avec plus ou moins d'enthousiasme, peut-être, suivant les chances de victoire, mais consciencieusement. Auparavant, les militants vont devoir en passer par les affres de la désignation des candidats.

Dans leur grande majorité, ceux du RPR s'obstinent en faveur de M. Chirac. « On veut quelqu'un qui dirige et pas quelqu'un qui gère », répètent-ils à l'envi pour stigmatiser la trop grande prudence du premier ministre. Les militants du CDS, qui savent que leur sigle sera probablement absent de cette bataille, s'angoissent à l'idée de se trouver confrontés, au second tour, à un duel entre M. Balladur et M. Delors. La priorité qu'ils accordent à la construction européenne risquerait bien, alors, de les rendre schizophrènes. Au PR, les militants, qui rêvent encore d'un avenir pour François Léotard, manifestent moins d'enthousiasme que leurs dirigeants à l'égard de M. Balladur.

Les militants communistes, qui n'ont pas d'états d'âme sur celui qui les représentera à l'élection présidentielle, raillent le « populisme » de Bernard Tapie. A l'extrême droite, les partisans de Jean-Marie Le Pen vouent aux gémonies Philippe de Villiers, qui séduit une partie de leur électorat. *« Les gens n'osent pas dire qu'ils sont au Front national, mais admettent qu'ils ont voté pour Villiers »*, se lamentaient les militants, réunis à La Baule pour l'université d'été du parti d'extrême droite.

Quant aux socialistes, encore groggy sous le coup de leur mauvais score aux élections européennes et consternés par les turbulences au sommet de leur parti, ils ne croient plus vraiment en l'homme providentiel. D'autant moins que les quatorze ans de pouvoir du précédent leur pèsent un peu. *« On a souffert de l'impossibilité de critiquer François Mitterrand »*, finissent par lâcher ces militants, venus à l'université d'étéde La Rochelle, au début du mois, *« pour voir de près ce qui se passe dans le parti »*. Et pour y trouver des raisons d'espérer.

Les militants, en effet, ont conscience que leurs discours et leurs pratiques n'ont pas évolué au même rythme que la société française. Ils cherchent à réduire ce décalage. *« Nous n'avons pas suffisamment analysé les mentalités actuelles*, regrette la socialiste Josette. *Nous fonctionnons sur des schémas qui ont trente ans d'âge. »*

« Camarade », « Monsieur », « Madame » : dans l'atelier consacré aux « nouvelles formes du militantisme », à l'université d'été du PS, l'animateur hésite et ne trouve plus le bon mot pour s'adresser aux participants. L'anecdote est symptomatique, car il fut un temps où la manière de s'interpeller était caractéristique de l'appartenance à tel ou tel mouvement. Aujourd'hui, ces hésitations révèlent un malaise et la recherche de nouvelles formes de communication.

« Zapping » dans les engagements

Premier ratage : les bouleversements en matière de communication. *« La télévision a remplacé les préaux des écoles ; désormais, c'est elle qui fait l'opinion publique »*, déplorent les militants. Si, depuis longtemps, les responsables des partis s'entraînent pour faire bonne figure dans les petites lucarnes, beaucoup de militants, eux, en sont encore à l'âge de la ronéo et de la colle. En fonction de leurs moyens, certains s'essaient tout de même à d'autres systèmes. Pour sa campagne des élections cantonales, Josette avait enregistré cinq cents cassettes audio, qu'elle a distribuées dans quelques-uns des mille huit cents foyers de son canton.

Tout n'est pas affaire de communication. De la gauche à la droite, les militants font le même constat : le rapport de leurs concitoyens à la vie politique a totalement changé. *« Les gens vivent de plus en plus dans l'urgence et ils exigent des résultats immédiats à leur engagement. Du coup, ils préfèrent les actions ponctuelles et concrètes, que leur proposent les associations, aux débats que proposent les partis »*, estiment-ils. C'est ainsi qu'ils expliquent le succès et la multiplication des associations sur l'emploi, le logement, les sans-logis, la Yougoslavie, le Rwanda, etc. par rapport aux partis traditionnels. *« Dans le domaine de la politique, les gens pratiquent le « zapping » : un temps pour l'humanitaire, un temps pour l'écologie, un temps pour le social, etc. Il n'y a pas de continuité dans leur engagement »*, déplore Marc, un militant breton des Verts.



Ces comportements, calqués sur ceux que l'on a devant son téléviseur, correspondent à des changements plus profonds. *« Il est de plus en plus difficile de gérer le temps politique par rapport au temps civil. A l'heure des téléphones portables, des télécopieurs et des satellites, les lenteurs de la décision politique et de sa concrétisation sont de plus en plus mal acceptées*, analyse Colette, militante au CDS depuis 1967. *Les gens ne voient pas l'aboutissement de leur action. »*

Pour répondre à ces besoins, les militants réclament plus de « *pragmatisme* » qui permettrait d'utiliser le *« potentiel d'action »* qui existe notamment chez les jeunes. Vis-à-vis d'eux, il y a urgence à modifier la forme du discours. Ce n'est pas un hasard si Charles Pasqua est le « chouchou » des jeunes du RPR et, à gauche, même si cela agace, tout le monde reconnaît qu'une des forces de M. Tapie est de « *parler autrement* ». *« Nous ne sommes pas capables de dire ce qui est porteur*, regrettent certains militants socialistes. *Les gens ont l'impression que nous n'avons pas de prise sur certains problèmes, comme celui des banlieues. Les plus défavorisés ont l'impression que rien ne change. »*

Manque de cordialité

Déjà source de frustration, cette lenteur vient aggraver l'impression de complexité que donne le monde actuel. *« Dans notre société, où l'expertise est de plus en plus prisée*, remarque Francine, militante des Verts dans la région parisienne, *le militant apparaît comme un généraliste, un descendant de l'« honnête homme. »*

Parmi les jeunes, beaucoup ne cachent pas que le déclic de l'adhésion a été provoqué par telle ou telle personnalité. *« Mon choix décisif est dû à Raymond Barre et à Simone Veil, dont j'appréciais les discours pondérés et rassurants »*, se souvient Philippe, qui milite au CDS en Gironde et dont l'engagement est clairement lié à la volonté d'exercer un mandat électif. C'est le cas, la plupart du temps, au CDS, où le rapport entre militantisme et participation au pouvoir est clairement assumé. *« On a ainsi apprivoisé le pouvoir. Si nous ne sommes pas directement présents dans la présidentielle, nous voulons, en tous cas, être indispensables dans l'exercice du pouvoir*, explique Jean-Paul. *C'est l'habileté de Balladur de nous avoir reconnu ce rôle et attribué des postes ministériels en conséquence. »*

Ce militantisme de notable voisine avec un militantisme plus populaire, celui des grand-messes qui font chaud au cœur. Au RPR, on chante la Marseillaise, on se lève et on scande bien fort et longtemps le nom des chefs lorsqu'ils entrent dans une salle. *« On vient pour échanger des idées, mais aussi pour l'ambiance. Après cela, on repart gonflé à bloc »*, reconnaissent Hélène, Sébastien, Guillaume, Xavier, Sophie, lycéens et étudiants RPR de Seine-Maritime, qui avaient fait le voyage de Bordeaux pour assister à l'université d'été de jeunes du mouvement.

Quinze jours plus tard, les pieds dans la gadoue du parc de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, quelques centaines de militants communistes installaient les stands de la Fête de *l'Humanité*. Avec chansons du terroir, repas arrosés et vieux souvenirs échangés entre militants qui, depuis des années, prennent une semaine sur leurs vacances pour préparer cet événement.

Moins extravertis et moins nombreux, les CDS ont des distractions de potaches. Ils déjeunent au bord de la piscine, avant d'y jeter un ministre tout habillé qui passait par là – Philippe Douste-Blazy –, mais cela n'empêche pas l'admiration et la considération : *« C'est sympa de côtoyer les grands*, admet Franck. *Militer, cela permet de les connaître un peu. »*

Pourtant, cette convivialité, ces moments d'enthousiasme partagé ne suffisent manifestement plus pour séduire les non-militants. La plupart des partis organisent dans les quartiers, les villes ou les facultés des soirées dansantes, des pots après les réunions, des déjeuners, des conférences-débats ou des sorties en commun. Ces efforts semblent insuffisants pour corriger le manque de cordialité lors de l'accueil. *« On ne m'a jamais expliqué le fonctionnement du PS et les différents niveaux de décision »*, se plaignait Nicolas, à l'université d'été du PS. L'ancien ministre, qui bougonnait au fond de la salle – Paul Quilès – n'avait manifestement pas compris qu'il ne suffit pas de remettre des brochures et des organigrammes compliqués aux jeunes adhérents pour réussir leur intégration...

Cumul des fonctions

Dans ce domaine, les partis ont raté le train de la communication. *« On n'a sans doute pas assez tenu compte des évolutions qui ont eu lieu dans le secteur commercial, où le consommateur est de plus en plus pris en compte, ou dans le domaine professionnel, où les discours sur le management plaident pour un traitement plus individualisé des personnels*, estime Jean, un militant socialiste de la Nièvre. *Nous n'avons pas fait des efforts comparables dans la prise en charge des nouveaux adhérents. »* Yvette, elle aussi socialiste, confirme : *« Les gens ne veulent pas seulement coller des affiches et recevoir la bonne parole. Ils veulent aussi être écoutés. »*

Autant dire que, lorsque les militants commencent à être confrontés aux débats internes et à la dureté du combat politique, cela donne à certains l'envie de s'enfuir. Depuis longtemps, les femmes se plaignent de la difficulté à se faire une place dans ces milieux masculins à l'excès. De l'avis de certaines étudiantes et lycéennes, le phénomène perdure. *« Dès qu'un poste de responsabilité est en jeu, les mecs essaient de se le garder »*, affirment la plupart des jeunes militantes, à droite comme à gauche.

Une chose est sûre : le parcours du militant, lorsqu'il a de l'ambition, n'a rien d'une promenade tranquille. *« La vie dans une fédération, c'est difficile. Quand on a des idées, les tâches matérielles paraissent rebutantes, et le côté politicien déçoit le militant idéaliste »*, reconnaît le centriste Franck, qui partage avec d'autres le sentiment qu'on ne donne pas assez de responsabilités aux militants. Comme si, en politique, le partage du travail et la délégation constituaient une menace pour le pouvoir des plus anciens.

Cet accaparement des tâches et des fonctions par le personnel politique contribue à sa mauvaise image, notamment auprès des jeunes, qui font à leurs aînés le reproche de cumuler les mandats. *« Il n'y a pas de raison pour que les hommes politiques s'incrustent, alors que, dans la vie professionnelle, la retraite est à soixante ans*, protestent-ils. *Il faut savoir laisser la place. »* Les militants aussi songent à leur avenir.

FRANÇOISE CHIROT

Les décomptes des partis

Les organisations politiques sont les seules à pouvoir comptabiliser le nombre de leurs adhérents. Des enquêtes auprès des délégués à leurs réunions statutaires ou les sondages d'opinion permettent d'avoir une idée du profil sociologique de leurs délégués.

■ **Parti communiste : 500 000.**

Suivant l'enquête menée au congrès de janvier 1994 du PCF, l'âge moyen des délégués – censés être représentatifs de l'ensemble des adhérents – était de quarante ans pour les femmes et de quarante-deux ans pour les hommes. Près de 55 % avaient fait des études secondaires ; 25 % des études supérieures. Les salariés de l'industrie restent dominants, avec 43 % des délégués. A l'intérieur de cette catégorie, les ouvriers professionnels sont *majoritaires (24 %). Les autres* catégories représentées sont les employés, notamment de la fonction publique (10 %), les enseignants du primaire et du secondaire (10 %). 39 % des délégués travaillent dans le secteur public, 46 % dans le privé, et 14,5 % *dans le secteur nationa*lisé. Les chômeurs étaient représentés par 6 % des délégués, les étudiants et les lycéens par 2 %. La cotisation versée annuellement par les membres du PCF est proportionnelle à leur revenu.

■ ***Parti socialiste : 113 000.***

Deux chercheurs de la Fondation nationale des sciences politiques, Henri Rey et Françoise Subileau, ont mené, en 1985, une *enquête dans trente fédérations* du PS. Il en ressort que plus de 50 % des adhérents travaillent dans le secteur public et nationalisé. Cette proportion s'explique, notamment, par la présence des enseignants, qui représentent le quart des militants. Par ailleurs, 28 % *des militants sont cadres* supérieurs, 20 % sont employés ou ouvriers, 33 % techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise et 13 % font partie des professions indépendantes. La cotisation est proportionnelle au revenu.

■ **Verts : 5 000.**

Le militant des Verts est plutôt jeune : 29 % des adhérents ont moins de trente ans, 47 % ont entre trente et un et quarante-*cinq ans. Professionnellement,* ils sont peu représentatifs de la société française : 43 % d'entre eux appartiennent à *des professions libérales*, plus de 28 % sont des cadres moyens, 11 % des employés. La cotisation est proportionnelle aux revenus.

■ **CDS : 52 000.**

Plutôt présent dans les zones *rurales de l'Ouest et d'Alsace*, le Centre des démocrates-sociaux est cependant de moins en moins un parti d'agriculteurs. Les responsables y constatent la part de plus en plus importante *des cadres supérieurs et des pro*fessions libérales. La cotisation est de 300 F, mais seulement de 50 F et de 100 F la première et la deuxième années.

■ ***RPR : 170 000.***

Dans les rangs du parti gaulliste, les hommes (52 %) devancent de peu les femmes (48 %). Presque un tiers des effectifs habitent à la campagne, et 13 % des adhérents sont des agriculteurs. Les autres catégo*ries professionnelles représen*tées sont : les artisans et les commerçants (15 %), les chefs d'entreprise (10 %), les professions libérales (8 %). Les employés et les ouvriers représentent chacun 8 % des effectifs. La cotisation est de 200 F par an.

■ ***Front national : 70 000.***

Il n'y a pas d'enquête sociologique sur les adhérents du Front national. Les sondages réalisés lors des élections européennes, donne des indications sur son électorat : les hommes y sont plus nombreux que les femmes ; *les moins de trente-cinq ans sont* plus nombreux que les tranches d'âge supérieures ; les ouvriers sont entre 10 % et 15 % ; l'impact chez les agriculteurs est difficile à apprécier ; il semble faible auprès des cadres supérieurs et des professions libérales (envi*ron 5 %). L'essentiel de l'électo*rat se trouve dans les classes moyennes. La cotisation est de 260 F.

F. Ch.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde


DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL-TV

indispensable !
LE GUIDE DU POUVOIR 94
800 pages, 2200 photos et biographies politiques
(gouvernement, cabinets, parlement, collectivités locales, partis, journalistes ...)
Editions Jean-François Doumic
5 rue Papillon 75009 Paris
tél 16 (1) 42 46 58 10

24 heures sur 24
36 68 07 60*
Pour obtenir les principaux indices.
Pour contacter l'INSEE dans votre région.
*2,19 F LA MINUTE FRANCE ENTIERE


Après l'audition de l'un des membres de la « bande du Macama »

Les assassins présumés de Yann Piat pourraient être mis en cause dans quatre autres affaires criminelles

Le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland a interrogé pour la première fois, jeudi 15 septembre, l'un des assassins présumés de Yann Piat, Lucien Ferri. *Alors qu'il avait reconnu, le 16 juin* au cours de sa garde à vue, être l'un des deux motards qui avaient tiré sur le député (UDF-PR) du Var (*le Monde* du 18 juin), Lucien Ferri est revenu sur ces déclarations, affirmant qu'il ne se trouvait pas sur les lieux du crime. Plusieurs des cinq autres jeunes gens mis en examen pour assassinat et complicité d'assassinat, et notamment Marco Di Caro, accusé d'être le second tueur, l'ont néanmoins mis en cause devant le juge. L'enquête semble en outre établir que quatre autres actions criminelles – dont un meurtre – perpétrées dans les environs de Hyères entre novembre 1993 et janvier 1994, peuvent être imputées au même groupe, agissant sous l'influence du restaurateur Gérard Finale, patron du Macama, déjà soupçonné d'être le commanditaire de *l'assassinat de Yann Piat.*

TOULON

de notre envoyé spécial

Les policiers ont trouvé la photo dans le sac de Virginie. La *« bande du Macama »*, comme ils disent, y figure presque au complet. Autour de Gérard Finale, le propriétaire de ce café-restaurant où ils passaient leurs soirées, sur le port de Hyères, il y a Lucien Ferri, Marco Di Caro, Stéphane Chiarisoli, Romain Gressler. Tous ont le sourire aux lèvres. On fêtait, ce jour-là, les quarante-huit ans de « Gérard ». Seuls manquent Olivier Tomassonne et Stéphane Guechguech pour que soient réuni, sur ce cliché souvenir les six assassins présumés de Yann Piat et celui que les enquêteurs considèrent comme leur commanditaire. *Un an plus tard*, *tous ont* été arrêtés, questionnés, mis en examen puis emprisonnés. C'est alors que, chacun à son tour et à sa manière, ces six garçons à peine adultes ont avoué avoir pris part, le 25 février au soir, sur la route *sinueuse du Mont-des-Oiseaux*, avec une détermination comme mêlée d'insouciance, à l'assassinat d'un député. C'est alors que, comme Virginie, les copines de la bande _ Sylvie, Myriam, Stéphanie et les autres _ se sont souvenues des jours et des nuits au Macama, des secrets que les garçons ne savaient pas leur cacher, des armes qu'ils dissimulaient dans leur ceinture et des confidences sur l'oreiller, décrivant les préparatifs d'un crime comme ceux d'une fête de fin d'année, donnant à leurs dépositions les allures d'un sitcom meurtrier.

L'assassinat de Yann Piat, c'est un fait, fut programmé, pensé, *organisé*. *Virginie, dix-sept ans*, se souvient que Marco, dix-neuf ans, lui avait confié qu'il *« pistait »* sa future victime dès le début du mois de février. Aux policiers, elle raconte comment la moto qui devait servir au meurtre avait été volée à Toulon, en novembre 1993, puis comment son immatriculation avait été maquillée ; comment elle-même était parfois montée sur cette moto, lorsque *« Marco filait Yann Piat*, ajoute-t-elle, *il emmenait parfois Romain ou Lucien.* [...] *A aucun moment, je n'ai su la date à laquelle Yann Piat serait tuée. »* Mais elle savait, donc, que la député serait tuée. Le lendemain du crime, ayant appris la nouvelle par la télévision, elle questionna son petit ami. *« Je lui ai dit :* « Alors ? Vous l'avez fait ? » *Il m'a répondu :* « Eh bien oui. Tu as vu les journaux. »

« Quelques personnes à éliminer »

Tels sont les tueurs du Macama. Amateurs, comme tant d'autres, d'armes à feu, de grosses cylindrées et de sports de combat, machos, frimeurs et désœuvrés, vivant dans le culte du gangstérisme, nourris aux images de leurs films favoris, régulièrement loués dans le même vidéo-club, *le Parrain* et *les Affranchis*, qui s'ouvre sur cette phrase : *« Toute ma vie, j'ai rêvé d'être un gangster. »* Jeunes gens sans avenir, pour ainsi dire sans présent, et déjà rattrapés par leur passé, ils forment, selon les policiers et à la lumière de leur *enquête*, une authentique *« association de malfaiteurs »*, dotée d'un *« projet criminel »* dont Yann Piat n'a vraisemblablement pas été l'unique victime.

« Vers la fin août-début septembre 1993, raconte Virginie, *Marco Di Caro a commencé par me dire qu'il n'en avait plus pour très longtemps à traîner dans la rue à droite et à gauche, et que bientôt il aurait des sous et une situation, et qu'il allait être le patron de la ville. Je lui ai demandé comment il comptait s'y prendre et il m'a répondu que c'était grâce à Gérard. J'ai compris qu'il s'agissait de Gérard Finale. Marco m'a dit que, avec ses copains, il avait quelques personnes à éliminer, et qu'ensuite ils auraient le champ libre pour mener leurs affaires. Marco m'a indiqué trois ou quatre noms de personnes à éliminer, en précisant que pour l'une d'elles, c'était déjà fait.* [...] *Il a donc cité Yann Piat et un prénommé José, patron de la Marquise, à Hyères. Je crois que ce José s'est fait tirer dessus au début de cette année... »*

Derrière ce prénom, les policiers ont eu tôt fait d'identifier José Ordioni, patron de boîtes de nuit et ancien lieutenant du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, lui-même assassiné en Italie le 17 mars 1993. Le 21 janvier 1994, deux tireurs à moto avaient ouvert le feu sur la Porsche de José Ordioni, selon un scénario identique à celui du meurtre de Yann Piat. Blessé, l'homme s'était néanmoins lancé à leur poursuite, sans parvenir à les rattraper. Entendu par la PJ de Toulon, il avait alors déclaré qu'il ne se connaissait pas d'ennemis, refusant même de déposer plainte. Questionné à nouveau il y a peu, il ne s'est gère montré plus loquace...

Les filles, elles, ont parlé. Grâce à leurs confidences et, parfois, à celles des membres de la bande eux-mêmes, les enquêteurs ont *aussi acquis la certitude qu'une* semaine après ce meurtre manqué, dans la nuit du 27 au 28 janvier, les jeunes affidés de Gérard Finale ont tenté d'incendier un restaurant situé, comme le Macama, sur le port de Hyères. Mais ils manquaient décidément d'expérience : l'engin qui devait, en explosant au sous-sol, détruire l'établissement, avait été jeté par erreur dans une cave voisine. La bande semble avoir été plus efficace le soir 21 décembre 1993, lorsque plusieurs de ses membres, armés et cagoulés, s'introduisirent dans la villa d'un entrepreneur en maçonnerie de Porquerolles, Alexis Gerbotto, le menaçant et le frappant, ainsi que son épouse, pour s'emparer du contenu de leur coffre-fort, dont ils semblaient connaître l'emplacement.

Enfin, la série paraît avoir débuté par le meurtre, réussi celui-là, d'un autre patron de discothèque hyérois, Henri Diana, figure du banditisme local qui passait lui aussi pour un proche de Fargette. Le 29 octobre 1993, armés d'un fusil de chasse, les tueurs l'avaient suivi jusque sur le parking de sa résidence. L'un des jeunes du Macama ayant affirmé que le crime avait été commis à bord d'une voiture blanche et que celle-ci avait été brûlée peu après, les policiers toulonnais ont vérifié que les registres des pompiers portaient bien la trace d'une voiture blanche détruite ce jour-là. En récompense de ce premier succès, la bande se serait vu offrir une autre voiture, qui devait servir, quatre mois plus tard, aux repérages nécessaires pour le meurtre de Yann Piat.

Restées inexpliquées jusqu'à présent, ces quatre actions criminelles *faisaient* l'objet d'autant d'informations judiciaires, confiées au juge d'instruction Danielle Natta, qui pourraient désormais se trouver relancées. Des témoignages recueillis par la brigade criminelle du SRPJ de Marseille et la PJ toulonnaise, il ressort que Tomassonne, Gressler, et Di Caro prirent part, ensemble ou séparément, à plusieurs de ces attentats, de même que leur ami Jean-Pierre Nazzi, déjà emprisonné au moment du meurtre de Yann Piat pour d'autres délits. Seul Lucien Ferri aurait joué un rôle dans toutes les « opérations », qui semblent s'inscrire, estiment les policiers, dans une stratégie de conquête du milieu local commencée après la mort de Jean-Louis Fargette, au profit – sinon à l'instigation – de Gérard Finale.

Présenté par tous ses compagnons comme étant *« le plus proche »* du patron du Macama, Ferri a toujours refusé de désigner, sur procès-verbal, le commanditaire du meurtre du député du Var autrement que par *« M. X »*, *« par crainte de représailles »*. Mais plusieurs membres de l'équipe du Mont-des-Oiseaux ont clairement mis en cause Gérard Finale. Un témoignage présente carrément le propriétaire du Macama et un important élu varois comme *« les chefs »*, tandis que les deux tueurs n'auraient été que les *« exécutants »*, conciliant ainsi la thèse *du crime politique* avec celle du mobile crapuleux, dans un département où élus et truands se sont parfois assis aux mêmes tables.

« Des jeunes « bien »

Stéphanie, dix-neuf ans, a pour sa part raconté aux policiers que *« depuis l'assassinat de Diana »*, Ferri et ses comparses escortaient leur mentor jusqu'à son domicile, après la fermeture du Macama, à 5 heures du matin. *« Je pense*, a-t-elle estimé, *qu'il devait avoir peur de se faire tuer. »* La bande fréquentait en outre avec assiduité la villa de Micheline, dite *« Michou »*, la mère de Jean-Louis Fargette, que Finale appelle volontiers sa *« seconde maman »*. C'est là que, au cours d'une perquisition, les policiers ont découvert, dans un réduit sous l'escalier, le coupe-boulons qui servit à voler la moto destinée aux meurtriers. *« C'est une bande de jeunes que je connais depuis toujours, car ils sont du quartier »*, a simplement dit aux enquêteurs la mère de l'ancien caïd. Avant son incarcération, le 16 juin, le patron du Macama avait eu le temps de confier sur procès-verbal que, à ses yeux, Ferri, Di Caro et les autres ne constituaient qu'*« un noyau de clients fidèles »*, mais qu'ils avaient *« une bonne moralité »*. *« D'une façon générale*, insistait-il, *ce sont des jeunes « bien ». »*

HERVÉ GATTEGNO

Le compte suisse de Maurice Arreckx

Le sénateur Maurice Arreckx devait être confronté, vendredi matin 16 septembre, à ses deux principaux accusateurs, Guy Liautaud et Jean-François Barrau, dans le bureau du juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland. Les trois hommes ont été mis en examen et incarcérés dans le cours de l'enquête menée par le magistrat sur le versement, en 1992, par l'entreprise Campenon-Bernard, filiale de la Générale des eaux, d'un *pot-de-vin d'un million* de francs après l'attribution du marché de l'école d'ingénieurs de Toulon. Alors que Jean-François Barrau a dit *avoir remis une partie au* moins de cette somme à l'ancien caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, Guy Liautaud, lui, soutient que l'argent a abouti sur un compte suisse dont le bénéficiaire serait M. Arreckx (*le Monde* du 20 juillet). L'ancien président (UDF) du conseil général, pour sa part, nie l'existence d'un tel compte et a affirmé au juge, le 1er août, qu'ayant confié ce dossier à M. Liautaud il *« ne sait pas si l'argent a été versé »* ni *« ce qu'il est devenu »*.

Quelques jours plus tôt, le juge Rolland avait discrète*ment délivré une commission* rogatoire internationale à destination de la Suisse, afin de mettre à jour, le cas échéant, le fameux compte helvétique. *Outre les déclarations* de M. Liautaud, le juge s'appuyait sur un énigmatique procès-verbal établi le 21 juillet par la brigade financière de Marseille, *« informée par une personne digne de confiance désirant garder l'anonymat »*, et qui indiquait que *« le nommé Arreckx est titulaire d'un compte en Suisse dont le nom de code est Charlot »*. Cette commission rogatoire visait non seulement M. Arreckx, *mais également* son épouse et ses quatre enfants, ainsi qu'une de ses proches, Nicole Peloso, et la mère de cette dernière. Sur la base de ce document, la chancellerie a adressé, le 24 août, une demande d'entraide judiciaire au canton de Genève, où le juge Paul Perraudin, spécialisé dans les affaires financières, a été chargé d'effectuer les recherches auprès des 190 institutions bancaires genevoises.

Vidé en quatre fois

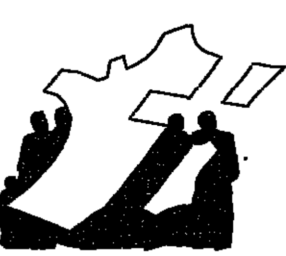
Se fondant sur des propos qu'aurait tenus, au cours de l'université d'été du PR, un député de ce parti, le quotidien *Var Matin* affirmait, jeudi, que ces investigations avaient permis la découverte d'un compte de M. Arreckx. Selon *nos informations*, la justice suisse aurait vérifié, auprès d'au moins une banque genevoise, *l'existence de mouvements de fonds au bénéfice de* M. Arreckx ou de l'une des personnes visées par le juge Rolland. A ce stade, *confiait-on jeudi de source* judiciaire, l'un des défenseurs de M. Arreckx, Me Gilles-William Goldnadel, aurait, comme le droit suisse l'y autorise, *déposé un recours* devant la chambre d'accusation du canton de Genève, afin de contester la *« décision de transmission »* rendue par le juge Perraudin. C'est cette initiative qui, ayant un effet suspensif, empêche désormais le juge français d'avoir accès aux éléments qu'il a demandés.

Si ce recours devait être rejeté, les défenseurs de M. Arreckx pourraient encore solliciter le tribunal fédéral pour obtenir *gain de cause, retardant* d'autant la procédure. Le compte découvert à Genève semblant en outre avoir été vidé en quatre versements *« au cours des derniers mois »*, selon une source judiciaire, au profit de plusieurs autres comptes situés hors du canton de Genève, le juge Perraudin pourrait avoir à lancer *d'autres recherches. Si* celles-ci s'avéraient fructueuses, le juge toulonnais devrait encore faire la preuve que les fonds mis au jour à Genève *provinennent au moins* en partie de la commission versée par Campenon-Bernard dans le dossier dont il est saisi, faute de quoi la trouvaille de son collègue suisse pourrait s'avérer inutile...

H. G.

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

organise un **colloque** le 1er octobre 1994 de 9h à 18h30



Que sont devenus les **CHRÉTIENS DE GAUCHE ?**

AVEC LA PARTICIPATION DE : **RENÉ RÉMOND, Président de la Fondation nationale des sciences politiques; JEAN-MARIE DONEGANI, chercheur au *Centre d'études de la vie politique française* (CEVIPOF) et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris; PIERRE PIERRARD, historien, Président de l'Amitié Judéo-Chrétienne; ROLAND CAYROL, président de l'Institut CSA; JEAN-PIERRE BAGOT, prêtre, écrivain, docteur en philosophie; CHARLES JOSSELIN, député, ancien ministre; JEAN OFFREDO, journaliste, GILBERTE MARIN-MOSKOVITZ, ancien député, 1ère adjointe au maire de Belfort; Claire VILLIERS, syndicaliste; Georges MONTARON, directeur de Témoignage Chrétien...**

Renseignements et inscriptions à TC-Colloque, 49 rue du fg Poissonnière, 75009 Paris.

Course de vitesse

Suite de la première page

Lucidité tardive tant il est vrai que, pendant des lustres, il fut admis tacitement entre politiques et entrepreneurs qu'un marché, cela s'achetait... C'est à cette hypocrisie qu'il faut enfin mettre fin : le remède passe par le dévoilement.

La France n'est pas dans la situation de l'Italie où les magistrats de l'opération « Mani pulite » peuvent avancer des propositions pour un retour à une vie politique et économique paisible qui sont d'autant plus crédibles et légitimes qu'ils se sont déjà livrés au travail pédagogique de *révélation. L'Hegaxone vit encore au* stade précédent, et il est sans doute trop tard pour faire l'économie de ce déballage général, dans le respect de la loi. La série noire ne fait que commencer.

Une liste loin d'être close

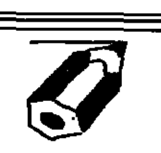
Tandis qu'une corruption mafieuse est mise au jour dans le Var, qu'un ancien ministre du gouvernement Balladur voit son bras droit, aimablement propulsé à la tête de la SOFIRAD, vulgairement gardé à vue avant sa mise en examen, qu'une des composantes de la majorité, le Parti républicain, est attaquée sur plusieurs fronts judiciaires, etc., plusieurs symboles de l'économie française sont désormais en première ligne : Alcatel, pour de *supposées surfacturations* à France-Télécom ; la Générale des Eaux, dans des dossiers venus de la Réunion et d'Angoulême ; la Lyonnaise des eaux, pour des marchés en Rhône-Alpes ; Schneider et son PDG, pour ses mésaventures belges ; Saint-Gobain et son PDG, pour d'occultes commissions de sa filiale Pont-à-Mousson...

Cette liste, loin d'être close, montre bien que les questions de fond soulevées par le développement de la corruption et le recul de l'éthique sont toujours pendantes depuis le changement de majorité. Sous bénéfice d'inventaire, on en relèvera provisoirement trois. La première est la spécificité du capitalisme français, construit dans un circuit fermé de carrières, de solidarités et de contrats entre la puis*sance publique et le capital privé*. La deuxième concerne la décentralisation – dont il est désormais flagrant qu'elle a créé un mélange des genres en concentrant des pouvoirs sans contrôle aux mains de potentiels potentats. La troisième vise l'envers de l'interdépendance des économies : le monde des affaires s'est habitué à sortir des frontières nationales pour échapper aux règles et aux lois, par le détour des sociétés *offshore* et des comptes suisses.

C'est ce *qu'ont voulu souligner* trente-cinq juges d'instruction et procureurs de quatre pays d'Europe – France, Suisse, Italie et Espagne – en se réunissant discrètement à Genève, le 9 septembre, pour débattre de la corruption. Parmi eux, les juges français les plus actifs en ce domaine, *et les moins contestés* : Renaud Van Ruymbeke, Thierry Rolland, Pierre Philippon et Philippe Courroye. A la différence de M. Balladur, ils n'espèrent rien d'une commission des sages et tout de l'action judiciaire.

EDWY PLENEL

(Publicité)



国際交流基金
Fondation du Japon

ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS

TESTEZ VOTRE CONNAISSANCE DU JAPONAIS !

Pour la troisième année, les épreuves du Test d'Aptitude Linguistique en Japonais, conçues selon des critères identiques au Japon et hors du Japon, seront organisées à Paris.

L'objectif de ce test, réparti sur quatre niveaux, consiste à évaluer et à certifier les connaissances de la langue japonaise des candidats. Ceux qui souhaitent étudier ou travailler au Japon pourront faire valoir leurs résultats *auprès des établissements japonais qui le demandent.*

Candidats : toute personne dont la langue maternelle n'est pas le japonais.

Date des épreuves : le dimanche 4 décembre 1994.

Retrait des formulaires d'inscription : à partir du 19 septembre 1994, sur demande par courrier précisant le nom et l'adresse du candidat, en y joignant une enveloppe de format 23 x 32 cm, timbrée à 16 F, libellée au nom et à l'adresse du candidat, à faire parvenir à : l'Association pour la Construction de la Maison de la Culture du Japon à Paris, Test d'Aptitude en Japonais, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42-86-84-36.

Dépôt des candidatures : du 3 au 21 octobre 1994, auprès de la Fondation du Japon, 42, av. Kléber, 75116 Paris, soit par courrier, soit par dépôt direct : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Coût de l'inscription : de 80 F à 100 F selon le niveau, payables par chèque ou mandat postal au moment de l'inscription, à l'ordre de l'Association pour la Construction de la Maison de la Culture du Japon à Paris.

Organisateurs : La Fondation du Japon et l'Association de l'Education Internationale – Japon.

Coorganisateur à Paris : l'Association pour la Construction de la Maison de la Culture du Japon à Paris.

Déclarés « gestionnaires de fait » par la chambre régionale des comptes

Les principaux élus lyonnais sont menacés d'inéligibilité

L'autoattribution de subventions aux groupes politiques du conseil municipal de Lyon et de la communauté urbaine de Lyon (Courly), mise en évidence dans le cadre de la procédure pénale visant les comptes associatifs et personnels de Michel Noir, fait peser une menace d'inéligibilité sur les responsables de ces groupes. La juridiction financière de la chambre régionale des comptes Rhône-Alpes vient en effet de déclarer, provisoirement, *« gestionnaires de fait »* des deniers publics tous les présidents et trésoriers desdits groupes, soit une petite vingtaine d'élus.

LYON

de notre bureau régional

Les principaux dirigeants politiques de la région Rhône-Alpes sont menacés d'inéligibilité après avoir été déclarés *« gestionnaires de fait »* par la chambre régionale des comptes. Parmi eux figurent, bien sûr, Michel Noir, maire et président de la Courly, mais aussi quelques-unes des principales personnalités politiques de l'agglomération, dont Gérard Collomb et Jean-Jack Queyranne, respectivement présidents des groupes socialistes à la ville et à la Courly, Roger Fenech et Jean Rigaud, respectivement présidents des groupes UDF à la ville et à la Courly, Michel Terrot, président du groupe RPR à la Courly. Les décisions qui les visent, notifiées, jeudi 15 septembre, par porteur, ne sont que des jugements provisoires. Les intéressés ont désormais un mois (le délai minimum légal) pour faire valoir leurs arguments de défense et procéder au remboursement des sommes indûment gérées, afin d'obtenir un éventuel quitus. Après quoi interviendra un jugement définitif qui, s'il confirme la déclaration de gestion de fait, pourrait aboutir à une situation d'inéligibilité temporaire, voire de démission d'office (1) et être assorti d'importantes amendes pouvant atteindre le montant des sommes perçues.

Aucun caractère d'utilité communale

Dès le mois d'avril 1989 (2), pour la ville de Lyon, et le mois de septembre de la même année, pour la Courly, le maire et président de ces deux assemblées avait fait voter des crédits de fonctionnement destinés aux groupes politiques constitués, s'ajoutant aux indemnités individuelles dont le montant était simultanément réduit (de 5 000 francs à 3 200 francs mensuels pour un conseiller municipal, par exemple). Le principe de ces attributions avait été approuvé à l'unanimité au conseil municipal et à une très large majorité à la Courly. Ainsi, au conseil municipal, dès la première année, c'est une somme de plus de 2 millions de francs sur douze mois qui a été attribuée au seul groupe Ensemble Lyon, créé par Michel Noir, tandis que les groupes UDF et PS-PC bénéficiaient chacun de quelque 500 000 francs.

Année après année, ces subventions ont été reconduites sans que le préfet de région, chargé du contrôle de la légalité *a posteriori*, ne conteste des pratiques qui étaient pourtant contraires à la loi. Il fallut que des militants des Verts, dont un conseiller communautaire, présentent des requêtes pour « excès de pouvoir » devant le tribunal administratif de Lyon pour que celui-ci examine et annule les délibérations contestées. Ces deux décisions d'annulation, frappées d'appel, ont été confirmées par le Conseil d'Etat qui, dans deux arrêts des 6 décembre 1993 et 20 juin 1994, considérait que ces subventions n'avaient *« aucun caractère d'utilité communale »* et étaient donc illégales au regard de l'article L. 121-26 (*le Monde* du 30 juin 1994). C'est pour avoir transféré la plus grande partie de ces subventions annuelles sur les comptes de ses diverses associations – Nouvelle Démocratie, J'aime Lyon, Opinions – et les avoir utilisées pour solder le compte de sa campagne électorale puis pour financer, notamment, son activité politique personnelle, que M. Noir est poursuivi pour « abus de confiance », tandis que deux de ses adjoints, Serge Guinchard et Jean-Paul Bonnet, en leurs qualités de présidents et de trésoriers des groupes Ensemble Courly et Ensemble Lyon, ont été mis en examen du même chef, le 20 juin.

D'autres groupes ont sans doute fait un usage plus orthodoxe de cette enveloppe en l'utilisant par exemple, comme le groupe socialiste de Lyon, pour faire « tourner » une permanence dotée de bureaux dans le centre-ville et d'un secrétariat. D'autres encore, comme les membres du groupe UDF de la ville, ont été plus radicaux en se répartissant purement et simplement les subventions octroyées, pour assurer chacun leurs frais de secrétariat, les sommes ainsi distribuées faisant l'objet de « reçus ».

La construction d'une jurisprudence

Le même type de financement des groupes politiques étant mis en pratique – depuis 1986 –, au conseil régional Rhône-Alpes, présidé par Charles Millon (UDF-PR), le préfet avait usé de ses prérogatives pour porter cette question devant le tribunal administratif de Lyon. C'est ainsi que le 18 mai 1993 un jugement de cette juridiction administrative annulait la décision de la commission permanente de l'assemblée régionale. Sans que, pour autant, des conséquences pratiques en soient tirées au niveau du conseil régional. Du coup, la chambre régionale des comptes instruit actuellement une procédure de gestion de fait à l'encontre du président et des responsables des neuf groupes du conseil régional. Sa décision provisoire pourrait intervenir d'ici quelques jours.

Face à un relatif vide politico-juridique – dont semblent pourtant s'accommoder d'autres assemblées dans d'autres villes et régions – c'est une jurisprudence à grande échelle qu'est peut-être en train de bâtir la juridiction financière de la chambre des comptes Rhône-Alpes. La loi Sapin du 29 janvier 1993 relative au financement des groupes politiques prévoit bien, dans son article 74-5 (complétant l'article 32 de la loi d'orientation relative à l'administration territoriale du 6 février 1992), que *« dans les assemblées délibérantes des communes de plus de 100 000 habitants, des départements et des régions, le fonctionnement des groupes d'élus peut faire l'objet de délibérations »*. Mais il est aussitôt précisé : *« sans que puissent être modifiées, à cette occasion, les décisions relatives au régime indemnitaire des élus »*. De surcroît, le décret d'application relatif à ce texte n'a toujours pas été publié.

ROBERT BELLERET

(1) L'article 231 du code électoral dispose que *« ne peuvent être conseiller municipal dans les communes situées dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de six mois [...] les comptables des deniers communaux »*. Et l'article 236 précise que *« tout conseiller municipal qui se trouve dans un des cas d'inégibilité mentionnés à l'article 231 est immédiatement déclaré démissionnaire par le préfet sauf réclamation au tribunal administratif dans les dix jours ou recours au Conseil d'Etat »*.

(2) La séance du conseil municipal au cours de laquelle fut voté le principe des subventions aux groupes s'était tenue le 24 avril 1989. Le brouillon de convention de remboursement des très importantes sommes avancées par Pierre Botton et ses entreprises lors de la campagne électorale, document rédigé de la main de Michel Noir et consacrant la « rupture » avec son ancien directeur de campagne, est daté du 12 avril 1989.

Au tribunal administratif d'Amiens

Le commissaire du gouvernement conteste la légalité de l'expulsion de deux islamistes algériens

Le tribunal administratif d'Amiens a examiné, jeudi 15 septembre, les recours déposés par quatorze Algériens qui, en août dernier, avaient été assignés à résidence à Folembray (Aisne) avant d'être, pour treize d'entre eux, expulsés à Ouagadougou. Les juges se prononceront, mercredi 21 septembre, sur la demande de sursis à exécution développée par leurs avocats qui, si elle était acceptée, leur permettrait de rentrer en France. Entrouvrant cette possibilité lors de l'audience de jeudi, le commissaire du gouvernement a contesté la légalité de deux arrêtés d'expulsion.

AMIENS

de notre envoyé spécial

La décision de Charles Pasqua d'expulser *« en urgence absolue »* quatorze Algériens après les avoir embastillés à la caserne de Folembray (Aisne) était-elle légale ? La question a été disséquée, quatre heures durant, devant le tribunal administratif d'Amiens présidé par Bernard Valette. Pour la première fois, la personnalité et les faits reprochés aux assignés de Folembray ont pu être débattus devant des juges amenés, de fait, à s'interroger sur l'existence, en France, de filières soutenant les islamistes algériens.

Les plaignants avaient été interpellés aux quatre coins de la France, en plusieurs vagues, à la suite, le 3 août dernier, de l'attentat d'Alger au cours duquel cinq fonctionnaires Français avaient été tués. Sur quatorze d'entre eux visés par un arrêté d'expulsion signé par le ministre de l'intérieur, treize avaient été expulsés, le 31 août, par avion à Ouagadougou. L'un d'eux, Abderrahmane Bahri, chercheur à l'université d'Orsay et titulaire d'un visa helvétique, a pu quitter le Burkina pour la Suisse, dont les autorités lui refusent, à présent, l'entrée. Le quatorzième, Saïd Magri, gérant d'une pizzéria à Lille, a été assigné à résidence dans le département du Nord, après avoir observé une grève de la faim. Tous contestent la légalité de leur expulsion décidée *« en urgence absolue »*. Cette procédure exceptionnelle, qui suppose l'existence d'une *« nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou pour la sécurité publique »*, a été utilisée car elle seule permet de contourner la protection contre l'expulsion dont bénéficient les étrangers qui justifient d'un lien étroit avec la France (enfant né en France, épouse française, par exemple), comme c'est le cas de la plupart d'entre eux. Les demandes de sursis à exécution, déposées précisément avant l'expulsion, et dont quatorze ont été examinées à Amiens, ne posent pas seulement un problème juridique. Leur acceptation par les juges ouvrirait aux intéressés la voie du retour et porterait ombrage à l'opération anti-islamistes de M. Pasqua.

« Violation des règles de procédure »

Oscillant sans cesse entre le juridique et le politique, l'audience s'est concentrée sur la question de la preuve des faits reprochés aux Algériens à l'appui de leur expulsion. Au nom de ses douze clients, M[e] Nathalie Creuzillet a stigmatisé les méthodes du ministère de l'intérieur qui, selon elle, a attendu les ultimes heures précédant l'audience pour faire connaître des notifications d'expulsion motivées, que les intéressés *« n'ont jamais eu en main »*.

« Le dossier est vide », a-t-elle répété, en mettant en cause la validité des « blancs », ces fiches de police qui ont servi à motiver les expulsions et où sont censés être décrits les liens des assignés avec des activistes islamistes et les objets présentés comme compromettants découverts à leur domicile. *« On parle de tracts, d'affiches, de déclarations. Mais où sont ces documents, où sont les procès-verbaux ? »*, a plaidé M[e] Creuzillet, en invitant les juges administratifs à exercer leur pouvoir de contrôle de la matérialité des faits.

Un contrôle quasi impossible tant le ministère de l'intérieur demande à être cru sur parole lorsqu'il cite des propos incendiaires recueillis lors d'*« entretiens privés »* ou lorsqu'il suggère que les talkie-walkies trouvés lors d'une perquisition étaient destinés à un maquis algérien. *« Les « blancs » ne portent ni origine ni date, ils ne valent rien ! »*, a appuyé M[e] Eric Dupond-Moretti, l'un des deux défenseurs de Saïd Magri. La transmission de certaines pièces par le ministère quelques heures seulement avant le début de l'audience, l'absence d'autres pièces, ont également nourri les diatribes des avocats sur la *« violation grave des règles de la procédure contradictoire »*, et un certain agacement du tribunal. Les défenseurs des Algériens ont, enfin, eu beau jeu d'ironiser sur le recours à l'« urgence absolue » pour expulser certains militants, comme Djaffar El Houari et Hamid Abdelhak Ali Ammar, qui avaient été interpellés et assignés à résidence neuf mois plus tôt dans des lieux reculés et soumis à une surveillance policière constante.

« Gros poissons » ou menu fretin ?

Plaidant pour le ministre de l'intérieur, M[e] Bruno Odent a assuré que des fiches de police constituent des *« éléments de preuve irréfutables »*, et expliqué que les Renseignements Généraux ne pouvaient rendre publique l'identité de leurs sources. *« Comment nier l'existence de risques d'attentats en France ? »*, a-t-il lancé en évoquant l'*« importante communauté islamique* (sic) *en France. Après l'attentat d'Alger, fallait-il attendre des attentats en France pour agir ? Non : le ministre de l'intérieur avait un devoir d'expulser. »*

« Gros poissons » de l'islamisme ou menu fretin ? Selon toute vraisemblance, les deux catégories se côtoient dans les filets de M. Pasqua. Entre l'évocation, pour certains, de liens avec le GIA et le simple prosélytisme en faveur du FIS, la marge est sans doute large.

Les différents dossiers pourraient d'ailleurs être dispersés dans plusieurs juridictions, ainsi que l'a demandé l'avocat du ministère de l'intérieur, en estimant que le tribunal administratif compétent correspond au domicile habituel des intéressés. Les avocats des Algériens, au contraire, ont plaidé pour un traitement de tous les dossiers à Amiens, afin de concentrer l'attention des médias. Ils estiment que leurs clients résidaient de fait à Folembray – dans le ressort d'Amiens – lorsqu'on a décidé de les expulser, et que, retenus à la caserne, ils n'auraient pas pu exercer ailleurs un recours. Réfutant cette thèse, Marie-Christine Giraudon, commissaire du gouvernement (qui ne représente pas nécessairement les vues de ce dernier), n'a accepté la compétence du tribunal d'Amiens que pour trois dossiers correspondant à des personnes déjà retenues à Folembray au moment de la décision d'expulsion. Elle a renvoyé au conseil d'Etat le soin de désigner les juridictions compétentes pour onze autres dossiers. M[me] Giraudon a admis, *« compte tenu des menaces proférées en France par le GIA »*, la légalité de l'expulsion d'Abdelkader Mechkour, commerçant rue Jean-Pierre-Timbaud à Paris, militant islamiste considéré comme ayant approuvé les actions terroristes du GIA. Mais le commissaire du gouvernement a estimé que les éléments du dossier *« ne permettent pas de considérer* [...] *que l'expulsion de Hamid Abdelhak Ali Hammar et Djaffar El Houari présentait une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique en France »*. Cet avis, qui implique le retour des intéressés de Ouagadougou, pourrait peser sur la décision qui doit être rendue le 21 septembre.

PHILIPPE BERNARD

A la cour d'assises de Paris

Deux parents africains acquittés dans un procès d'excision

La cour d'assises de Paris, présidée par Yves Corneloup, a acquitté, jeudi 15 septembre, une *Malienne de trente-cinq ans*, Araba Traoré, et un Mauritanien de quarante-trois ans, Seneba Diarra, qui avaient reconnu avoir excisé leurs filles respectives. Une Malienne de quarante-huit ans, Hawa Greou, considérée comme l'exciseuse professionnelle ayant réalisé le rite sur les enfants, a été condamnée à un an de prison avec sursis pour « coups et blessures volontaires sur enfants de moins de quinze ans ayant entraîné une mutilation ».

Il y a sept ans, la cour d'appel de Paris se déclarait incompétente pour juger un couple malien accusé d'avoir fait exciser leurs six petites filles entre 1982 et 1983. Pour les juges, le rite africain qui consiste en l'ablation du clitoris ne pouvait être considéré comme de simples coups et blessures volontaires. Puisqu'il y avait mutilation, c'était un crime passible de la cour d'assises. Et l'on se fonda sur un arrêt de la Cour de cassation n'ayant pourtant aucun rapport avec l'excision rituelle, car cette décision concernait un sévice infligé volontairement à sa fille par une Française psychopathe.

L'excision fut donc soumise au jury populaire, et depuis le premier procès criminel qui se déroula à Pontoise (Val-d'Oise) en mai 1988, une douzaine de procédures ont abouti à des condamnations légères assorties du sursis, avec cependant trois exceptions.

A chaque audience, les présidents n'ont cessé de répéter : *« On ne fait pas le procès de l'excision ! Ce sont des hommes et des femmes que l'on juge. »* Affirmation révélatrice du malaise des magistrats devant une forme de crime déconcertante. Venue de la nuit des temps, cette pratique animiste a existé dans plusieurs régions du monde. Elle subsiste principalement en Afrique de l'Est et, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de cent millions de femmes en sont actuellement victimes. Le rite ne repose sur aucun précepte religieux, même si l'islam semble avoir laissé faire dans beaucoup de régions, alors que de leur côté, les missionnaires chrétiens s'en sont également accommodés. L'excision existe autant dans les populations musulmanes que chrétiennes et un avocat soulignait au cours du dernier procès qui vient de se clore à Paris que le rite s'observait aussi chez les falachas – de confession juive.

Sa finalité est controversée. Mais les ethnologues, psychologues et autres chercheurs semblent d'accord avec ce spécialiste africain qui expliquait jeudi aux jurés parisiens que l'excision et la circoncision correspondent au même but. Il s'agit de supprimer dans chaque sexe ce qui peut ressembler à l'autre. *« C'est un rite basé sur l'ignorance »*, analysait le psychologue, tout en insistant sur les graves conséquences possibles de l'excision : la mort de l'enfant par hémorragie et, très souvent, des séquelles importantes chez la femme excisée, notamment une mauvaise cicatrisation de la blessure compliquant les accouchements.

Soumis à la justice, le débat sur l'excision prend une forme inattendue et les discours prononcés devant la cour d'assises sont souvent plus proches des soutenances de thèse que du témoignage. Ainsi ce que l'on appelle dans d'autres cas « le mobile » s'analyse ici de façon complexe. Pour le docteur Michel Erlich, psychiatre-anthropologue, spécialiste des mutilations sexuelles, *« la coutume s'impose de façon massive. On dit que si on ne le fait pas, la fille ne pourra pas se marier. C'est le rite de passage. Avant, on n'est pas une femme »*.

Pas de législation spécifique en France

Interloqués, les accusés écoutent d'une oreille parfois distraite l'interprète qui leur murmure, en bambara ou en soninké, un résumé d'une discussion abstraite. Et souvent, le débat judiciaire cède le pas à la polémique dans des dossiers qui manquent de rigueur. Le dernier procès n'a pas échappé à cette dérive. Les rares témoins des faits ne s'étaient même pas déplacés. Même les experts judiciaires, auteurs de rapports contradictoires sur la seule question de savoir si une enfant avait été ou non excisée, étaient absents. *« Un torchon d'expertises ! »*, fulminait l'avocat général Mouton. *« Un torchon d'instruction ! »*, renchérissait M[e] Xavier-Jean Keïta, en dénonçant une procédure menée depuis neuf ans de façon laborieuse par trois magistrats successifs sur des faits remontant à 1984.

Face à un crime sans intention criminelle, la justice a perdu ses repères habituels et l'embarras des juges est encore aggravé par l'absence de textes législatifs spécifiques. En Suède, au Royaume-Uni et en Suisse, la loi réprime clairement l'excision en tant que telle. Mais aucune poursuite n'a encore été engagée dans ces trois pays qui ont décidé de privilégier la prévention par l'information.

« Le seul pays qui fasse des procès, c'est la France, maugréait le président Corneloup. *On attendait une législation spécifique lors de la réforme du code pénal, mais elle n'est pas venue. »* Pour sa part, M[e] Jean Chevet ajoutait : *« Vous, les juges, on vous fait faire le sale boulot que le législateur n'a pas voulu faire. »* Face à l'acquittement d'un père et d'une mère qui avaient reconnu avoir fait exciser leurs filles respectives, la condamnation de l'exciseuse introduit dans la décision du jury un élément apparemment incohérent. Il peut s'analyser dans la reconnaissance d'une force de la coutume à laquelle les parents peuvent moins résister. Mais l'évocation insistante d'un autre dossier concernant l'exciseuse, qui sera jugé ultérieurement, a sans doute eu des effets négatifs pour Hawa Greou. Concernant l'acquittement des parents, M[e] Chevet avance une autre explication : *« Les juges ont lancé un avertissement au législateur : si vous voulez que l'on condamne, il faut adapter la loi et faire de la prévention. »*

MAURICE PEYROT



La publication par « Impact Médecin » d'un pré-rapport sur la santé en France

Le Haut Comité de la santé publique estime que l'état sanitaire de la France est « menacé de détérioration »

Un rapport d'étape du Haut Comité de la santé publique (HCSP) sur la santé en France a été publié, jeudi 15 septembre, dans les éditions quotidiennes et hebdomadaires d'« Impact Médecin ». Ce document, paru dans une version non finalisée, devrait orienter les futurs choix de santé publique du gouvernement. L'estimant globalement « bonne », le HCSP ajoute cependant que l'état sanitaire de la France est « menacé de détérioration ».

Lors de la création du Haut Comité de la santé publique en décembre 1991, Bruno Durieux, alors ministre délégué à la santé, avait déclaré que la nouvelle instance établirait, chaque année, un rapport sur la santé en France (*le Monde* du 4 décembre 1991). Trois ans plus tard, le document publié dans les colonnes d'*Impact Médecin* est le premier rapport de ce type élaboré par le HCSP, en collaboration avec la direction générale de la santé. Il s'agit, selon le professeur Guy Nicolas, vice-président du HCSP, d'une version non définitive.

Dressant un bilan exhaustif de l'état et de l'évolution de la situation sanitaire dans l'Hexagone, les experts signataires du document formulent une série de recommandations, dont Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avait annoncé qu'il s'inspirerait pour *« déterminer les priorités de santé publique dans les dix ans à venir »*.

Dans ses conclusions, du moins telles qu'elles sont rapportées par *Impact Médecin*, le HCSP réclame *« un acte politique fort, qui pourrait être une grande loi-cadre de santé publique »*. Trois orientations majeures sont retenues : *« réduire la mortalité prématurée et évitable »*, *« réduire les incapacités évitables »* et *« améliorer la qualité de la vie des personnes handicapées et malades »*.

« Inégalités persistantes »

Constatant qu'*« en moyenne la santé en France est bonne »* et qu'*« elle s'est améliorée en dix ans »*, le HCSP indique cependant qu'*« elle est menacée de détérioration »*. *« La mortalité prématurée (avant soixante-cinq ans) et évitable est préoccupante »*, écrivent les experts, qui distinguent, parmi les causes majeures de cette surmortalité prématurée, les cancers, les accidents de la circulation, les suicides, l'alcoolisme et les infarctus.

Selon cette version provisoire du rapport, *« la prise en charge médico-sociale des démences reste indigente »*, *« la progression extrêmement rapide du cancer du poumon vient anéantir les progrès réalisés sur les autres localisations »* et *« l'essor relativement mal maîtrisé des techniques d'assistance à la procréation pose des problèmes »*.

La lutte contre la douleur se révèle, en outre, insuffisante. Des *« inégalités persistantes »* sont dénoncées par le HCSP, tant sur le plan social que régional. Certaines *« pathologies apparaissent comme de véritables marqueurs sociaux : les cancers des voies aérodigestives supérieures et l'alcoolisme. Seul le sida atteint davantage les cadres supérieurs et les professions libérales »*. Ces trois causes de mortalité prématurée varient considérablement d'une région à l'autre, le HCSP ajoutant que *« les effets de la crise sur l'état de santé sont encore peu visibles, mais les conséquences sur la santé peuvent se manifester avec un décalage dans le temps »*.

« Si la France veut préserver ses acquis et faire face aux problèmes actuels, des choix de santé publique sont nécessaires », conclut le document. Selon *Impact Médecin*, seize objectifs prioritaires ont été dégagés par le HCSP, qui insiste sur la nécessité d'une réforme du dispositif de santé publique. La santé primaire devrait être *« organisée autour du généraliste »*, *« les soins spécialisés seraient confiés aux spécialistes après orientation par le généraliste sur la base d'un dossier médical unique »* et, *« sauf urgence vitale, l'accès direct aux services spécialisés ne pourrait se faire que par l'intermédiaire des médecins hospitaliers du premier niveau et des spécialistes »*.

En communiquant, jeudi 15 septembre, la publication de ce pré-rapport, le professeur Guy Nicolas, vice-président du HCSP, nous a confirmé que les informations publiées émanaient d'un *« document d'étape »* qui *« date de fin juin-début juillet »* et qui avait été *« corrigé depuis »*. *« Il manque un bon nombre d'objectifs*, nous a précisé le professeur Nicolas. *Chaque objectif a été revu, certains chiffres ont été corrigés et au moins une autre version a été rédigée depuis. »* En outre, *« il y a toujours un peu de provocation dans un document de travail*, nous a-t-il précisé. *Dans les phases de relecture, on remplace un présent par un conditionnel, on atténue un mot un peu fort... »*.

« C'est vraiment du gâchis, estime le vice-président du HCSP. *Le but de ce rapport était d'être pédagogique sur la santé publique. Ce n'est pas loyal de la part de celui qui l'a donné, on ne publie pas un tel brouillon. »* Une prochaine réunion de travail destinée à finaliser le rapport doit avoir lieu mardi 20 septembre au ministère de la santé. Le rapport dans sa version finale sera remis au ministre délégué à la santé *« dans les premiers jours d'octobre »*, ajoute le professeur Nicolas (1).

LAURENCE FOLLÉA

(1) Nous rendrons bien évidemment compte de ce rapport de manière exhaustive lorsque sa version définitive sera rendue publique.

REPÈRES

ÉDUCATION

Création de l'université de technologie de Troyes

Après Compiègne et Sévenans, près de Belfort, la troisième université de technologie française (UTT) a été inaugurée, jeudi 15 septembre, à Troyes (Aube) par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le jour même où était publié son décret de création au *Journal officiel*. Installée dans les locaux rénovés de l'abbaye Saint-Martin-ès-Aires, cette nouvelle école d'ingénieurs a accueilli, à la rentrée, une centaine d'étudiants. Elle devrait en compter 1 500 après la construction d'un pôle de formation et de recherche de 20 000 mètres carrés, évalué à 270 millions de francs et financé pour moitié par l'Etat et pour moitié par les collectivités locales.

FOOTBALL

Auxerre battu à Zagreb en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes

L'AJ Auxerre aura la tâche la plus difficile des six clubs français engagés dans les Coupes d'Europe après sa défaite, 3-1, contre le Croatia Zagreb, jeudi 15 septembre à Zagreb, en match aller du premier tour de la Coupe des vainqueurs de Coupes. Auteurs d'un départ catastrophique, les Auxerrois, menés dès la première minute après un but de Jelicic, ont écopé dans la foulée d'un penalty repoussé par leur gardien de but Lionel Charbonnier. Ils sont parvenus à égaliser grâce à Bernard Diomède (20e) avant que Soldo (40e) et Pamic (65e) ne donnent l'avantage aux Croates, tandis que le défenseur Franck Silvestre était expulsé. Le match retour aura lieu le 28 septembre.



Un entretien avec le directeur de « Libération »

Serge July : la reconquête de la presse quotidienne se fera sur le terrain des magazines

La nouvelle formule de Libération devrait être lancée lundi 26 septembre. Le conseil d'administration a estimé, vendredi 9 septembre, que « les conditions de préparation techniques, rédactionnelles, commerciales et financières sont à ce jour suffisamment réunies pour que Libération puisse lancer sa nouvelle formule ». Il a décidé de procéder à la première tranche d'augmentation de capital de 75 millions de francs, afin de « faire face aux investissements et aux frais de la période de lancement ». Une deuxième tranche d'augmentation de 125 millions de francs aura lieu « dans les prochaines semaines », selon un communiqué publié par Libération du 10 et 11 septembre, sans doute fin novembre, début décembre.

Un « numéro zéro » de la nouvelle formule a été tiré samedi 10 septembre. Serge July, directeur-gérant, s'explique dans un entretien au « Monde » sur les raisons qui l'ont incité à lancer « Libé 3 » et sur cette recapitalisation en deux étapes.

« Pourquoi cette augmentation de capital en deux tranches – 75 millions de francs aujourd'hui et 125 dans quelques semaines –, et non 200 millions de francs d'un seul coup comme prévu ?

– D'abord, c'est nous qui nous étions imposé un plan d'augmentation de capital de 200 millions de francs en une seule fois. Cette augmentation accompagne un plan de développement de *Libération* sur cinq ans, qui devrait nous permettre d'atteindre une diffusion de 240 000 exemplaires en 1999. Nous n'avons pas besoin de ces 200 millions tout de suite. J'aurais bien sûr préféré que l'opération soit bouclée dans sa totalité, mais un certain nombre d'investisseurs ne souhaitaient pas venir tout de suite. Quand quelqu'un s'apprête à investir 50 à 60 millions de francs, il doit en référer à son conseil d'administration. Les investisseurs tiennent compte de leur propre calendrier, de leurs opérations par ailleurs. D'où l'idée de deux tranches, la deuxième d'ici à la fin de l'année. C'est un processus qui est déjà engagé. Ça ne dépend pas des premiers résultats de la nouvelle formule, qui seront bons, comme pour tout lancement.

– L'impossibilité pour un actionnaire de posséder plus de 20 % du capital a-t-elle constitué un obstacle ?

– Effectivement, ces conditions ont pu constituer un obstacle pour certains groupes.

***– Parmi les groupes cités, circulent les noms de Générale Occidentale, filiale d'Alcatel-Alsthom et propriétaire de l'Express et du Point, ou de LVMH, actionnaire de la* Tribune-Desfossés.**

– Je ne fais aucun commentaire sur les noms. Chacun des partenaires souscrit et souscrira à nos principes et à la Charte de *Libération*.

***- La nouvelle formule de* Libération *doit être lancée dans quelques jours. A quoi correspond* « Libé 3 » ?**

- Il y a une clôture des années 80, que l'on peut situer en 1989-1990, marquée par des évènements emblématiques sur le plan mondial et par des évènements intérieurs qui, comme d'habitude en France, vont se traduire à retardement, sur le plan politique avec l'élection présidentielle. Ces changements sont liés à des mutations très profondes en matière culturelle et médiatique.

» Dans ce domaine, le bouleversement est total. Notre télévision a longtemps été liée à l'appareil d'État. Puis, au milieu des années 80, il y a eu un phénomène qui n'a eu lieu nulle part ailleurs avec cette intensité : la naissance de télévisions privées, l'apparition de radios d'information en continu qui s'ajoutent, en France, à la puissance, originale déjà, des grandes radios généralistes du type Europe 1, RTL ou France-Inter. Nous avons désormais accès, en plus des télévisions commerciales, au satellite et au câble. Tout cela s'est produit quasiment en même temps, sur une durée très courte. En même temps que se développait l'informatique. Le phénomène est mondial, la brusquerie est française.

» Simultanément, il y a eu une généralisation de la communication. Aujourd'hui, tout le monde fait de la communication : les entreprises, les syndicats, etc., pour modifier une image ou tout simplement pour faire passer un message. De telle sorte qu'on ne sait plus très bien ce qui est de la communication et ce qui est de l'information. La frontière est devenue totalement trouble et nous observons que cela suscite plus de méfiance en France qu'ailleurs.

» Cela implique des modifications profondes sur ce qu'est l'information, sur la manière dont elle est produite, mais aussi reçue. Tout cela définit un panorama qui oblige à réfléchir à notre fonction sociale et culturelle : on ne peut pas faire un quotidien aujourd'hui comme on le faisait hier. Si j'ose dire, c'est aussi simple que cela.

» La quasi-totalité de la presse quotidienne britannique de qualité a profondément changé en un an. Ce n'est évidemment pas sans rapport. Je suis convaincu qu'il faut anticiper le mouvement. Très vite. Pour les lecteurs. Je ne comprends pas que tous les éditeurs de presse français ne se posent pas les mêmes questions, dans un pays où la presse quotidienne est spécialement sous-développée. Tout le monde est concerné.

» La diffusion de *Libération* plafonne depuis 1988-1989 (1). Ce qui est agréable dans un marché à la baisse. Seulement nous ne pouvons pas nous en contenter : nous avons besoin économiquement de nous développer. Ce journal a de surcroît un problème, lié à ce qui précède : une « occasionnalité » de lecture plus forte que les autres quotidiens.

- Quelles sont, selon vous, les faiblesses de la presse française ?

- L'industrie de presse est sous-capitalisée, comme l'ensemble du capitalisme français d'ailleurs. Ce qui l'empêche de participer au développement médiatique, comme cela fut le cas à l'étranger, aux Etats-Unis et même en Europe. Même Robert Hersant a dû renoncer à la télévision et à la radio. Mais cela empêche également la presse de procéder à des modernisations importantes, notamment en ce qui concerne l'informatisation rédactionnelle, l'impression et la distribution. Cela s'améliore, mais les prix de revient de la presse quotidienne en France restent encore trop élevés, même s'ils tendent à baisser. Quand ils auront encore baissé, il y aura alors de très gros investissements dans la presse quotidienne. Parce que la presse quotidienne peut être tout à fait bénéficiaire, comme elle l'est à l'étranger...

» Enfin elle reste très marquée par la grande séquence 1940-1945. L'accumulation capitaliste s'y est faite, si j'ose dire, de manière exclusivement politique. Ce qui a donné une presse très partisane, ou du moins très liée à l'instance politique. C'est une particularité française, ce fait que la politique est au cœur de la culture nationale. La presse quotidienne en a fait sa spécialité. Et aujourd'hui elle souffre avec la politique, plus que tous les autres médias. D'autant plus que cela redouble en France une crise de la médiation, des structures intermédiaires, de la représentation politique.

La fin du « journal unique pour lecteur unique »

» Il est faux de dire que les Français ne lisent pas de journaux. Les Français ont la passion des magazines. Ce sont, calculé par habitant, les premiers consommateurs au monde, alors que nous ne sommes qu'au vingt-huitième rang pour la consommation de quotidiens. Les Français lisent des magazines parce qu'ils traitent de manière moderne, souvent très sophistiquée en ce qui concerne le produit, de manière parfois exhaustive, de société et de culture, mais aussi de questions très pointues avec les magazines spécialisés.

» C'est une antienne de *Libération* depuis longtemps que de dire et de répéter que la reconquête en France de la presse quotidienne se



ferait vis-à-vis des magazines. *Libération* s'est construit de cette manière. Pas à pas. A contre-courant. C'est ce que nous avons fait en 1981, c'est ce que nous faisons aujourd'hui avec « Libération 3. » Aucun domaine d'information ne doit rester étranger au média quotidien. Les grands articles du *New York Times* ne concernent pas seulement la politique étrangère, mais également les matelas et les innovations en la matière. Je me souviens d'avoir lu il y a quelques mois un extraordinaire article sur le sujet. Il faut élargir, élargir encore, le champ d'intentions du quotidien, dans toutes les directions, dans tous les domaines. C'est ce que nous visons avec le « gros journal », avec un journal quotidien de 80 pages, et je le précise, sans augmentation de prix. Nous avons fait une étude sur les quotidiens de qualité en Europe : rapportée à la surface de la page de *Libération* actuelle, le standard européen, publicité comprise est supérieur à 100 pages. Ma conviction, c'est que la crise de la presse quotidienne en France est une crise de l'offre. Une offre trop étroite en matière d'informations, une offre de services dérisoires, et tout cela pour un prix supérieur à tous les titres étrangers.

En France, l'ensemble des titres nationaux formant ce que l'on appelle « la presse de qualité » *(le Figaro, le Monde, Libération)* vend moins de 1 million d'exemplaires : Il faut inventer de nouveaux lecteurs. Constatons que *Libération* s'est développé en créant des lecteurs davantage qu'en en prenant à ses voisins. Il y a un champ à explorer pour tout le monde.

***- Quel est pour vous le rôle d'un quotidien comme* Libération ?**

– *Libération* est un quotidien. Il rend des services quotidiens. Pas assez, nous pensons en rendre beaucoup plus avec « Libération 3 ». Cela peut paraître tautologique comme réponse, mais c'est bien le cœur du problème : il faut rendre des services effectivement quotidiens à des lecteurs ayant des besoins très différents. Et je trouve que la presse quotidienne n'en rend pas assez en France. C'est sa définition première. Et je dirais qu'en France c'est son principal déficit.

Mais j'ai compris que votre question se situait sur un plan plus social, plus culturel. Plus politique, sans doute. Je crois que *Libération* doit être plus que jamais, dans une société brouillée avec ses représentations, brouillée avec elle-même, un journal-citoyen, un organe citoyen, vigilant, utile, généreux pour des lecteurs qui sont tous, d'une manière ou d'une autre, des acteurs de la société française. La presse écrite est aussi un contre-pouvoir médiatique, dans son rôle de contrôle des médias, dans sa fonction de trieuse des flux d'information. Le lecteur aujourd'hui est un lecteur pluriel. Il regarde la télévision, va au cinéma, écoute France-Info, lit des magazines, s'intéresse au Rwanda mais en même temps, il peut avoir un problème de matelas pour suivre l'exemple déjà cité à propos de la presse américaine. Dire « on va faire un journal unique pour un lecteur unique » est une idée qui correspond à une société dépassée, à une société homogène qui n'est pas celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Comment, dans un laps de temps très court, vais-je pouvoir lire les trois articles très importants dont j'ai besoin ? Et comment y avoir accès rapidement en sachant exactement où ils sont et de quoi il s'agit ? Y être plus simple à cause de ce problème de temps, parce que personne ne le lit en entier. Nous avons beaucoup réfléchi à ce problème.

Notre objectif est de faire un journal total, même si le mot est fort. L'ensemble du dispositif sera déployé en septembre, avec un léger décalage pour le magazine. L'ambition est de relever tous les défis de la presse écrite. »

Propos recueillis par YVES-MARIE LABÉ et ALAIN SALLES

(1) La diffusion totale payée de *Libération* était de 170 254 exemplaires en 1993 et de 170 487 exemplaires en 1992, selon Diffusion-Contrôle.

DANS LA PRESSE

Menace d'intervention américaine en Haïti

International Herald Tribune-New York Times (Douglas Jehl) : « A six semaines des élections partielles au Congrès, l'écœurante perspective du rapatriement de dépouilles mortelles à la suite d'une aventure jugée inutile – selon les sondages – par une majorité d'électeurs américains, a accru l'impasse dans laquelle est plongée l'administration à propos de l'usage de la force. (...) Alors que le président a peut-être estimé qu'il avait besoin de temps pour convaincre l'opinion américaine et le Congrès du bien-fondé d'une intervention armée, ce long retard a accentué son image de faiblesse devant le Congrès, faisant surgir en Europe des interrogations sur son pouvoir réel ».

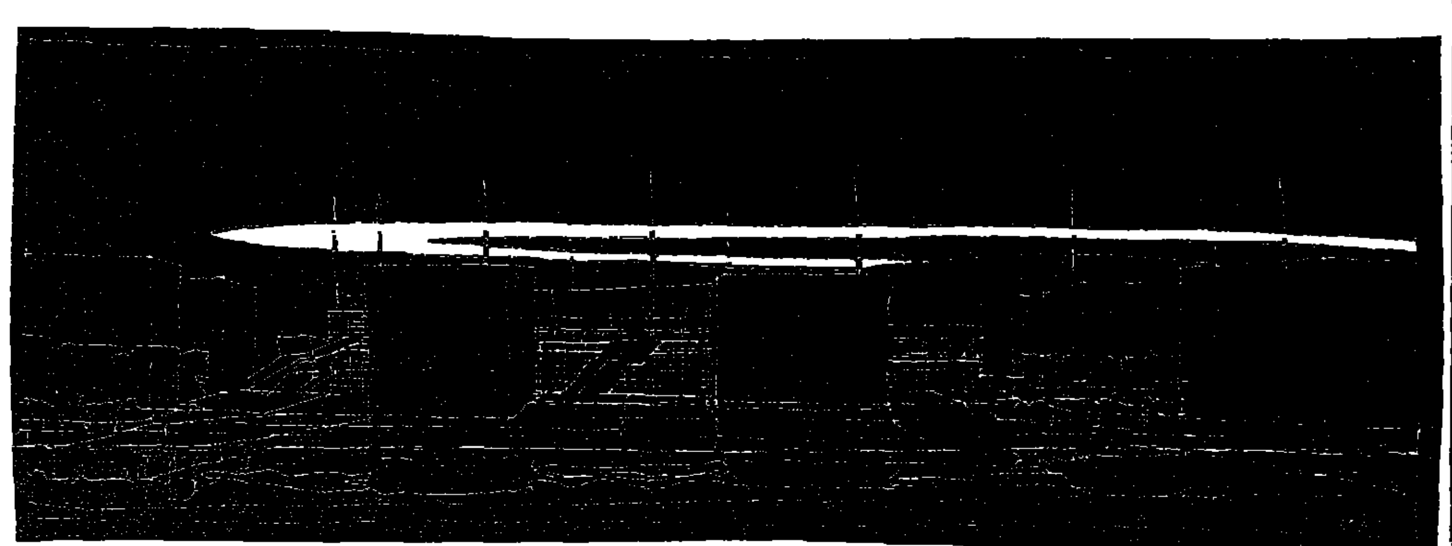
Libération (Pierre Briançon) : « La crainte de perdre le vote noir, la crainte de perdre électoralement la Floride envahie par les réfugiés : ce ne sont pas les seules raisons de l'intervention, mais ce sont assurément les déterminants puissants qui ont contraint Clinton à accorder de plus en plus d'importance à la crise haïtienne. Sur le plan stratégique, la rationalisation de l'intervention est que les Etats-Unis ne peuvent tolérer l'instabilité dans leur « hémisphère ». Les exactions de la junte, les réfugiés, l'encombrante présence d'Aristide : l'ensemble crée cette atmosphère « instable » qui empêche assurément le président de consacrer ses énergies à autre chose. »

Le Figaro (Stéphane Marchand) : « Si tout se passe comme prévu, les forces américaines ne séjourneront que quelques mois en Haïti : Bill Clinton pourrait alors aborder sereinement le sommet des pays de l'hémisphère prévu pour la fin de l'année. Le président américain estime avoir tout fait pour éviter les écueils de la dernière intervention américaine en Haïti. Les GI avaient débarqué en 1915 ; ils étaient repartis en 1934. »

Les Echos : « Si les Américains restent peu réceptifs à l'idée que les États-Unis ne sauraient tolérer dans leur « arrière-cour » des pratiques qui rappellent la pire époque du duvaliérisme et des tontons macoutes, un argument peut toutefois les atteindre dans leur attitude présente de repli sur soi : la menace d'une immigration massive d'Haïtiens qui s'ajouterait à celle des Cubains. Bill Clinton ne devrait pas se priver d'y faire référence. »

Alors que le maire de Saint-Denis préfère le projet Nouvel

Le Grand Stade « monumental » de Macary et Zublena veut célébrer le retour aux valeurs de l'olympisme



Le Grand Stade vu de la cité des Francs-Moisins, avec au premier plan le canal Saint-Denis.

D.R.

Le premier ministre dispose, depuis le 15 septembre, du dossier complet sur les deux projets de grand stade, parmi lesquels il va devoir désigner un lauréat. Après la prise de position du maire de Saint-Denis en faveur de Jean Nouvel (« le Monde » du 14 septembre), les auteurs du projet concurrent, Michel Macary et Aymeric Zublena, défendent des options qui veulent célébrer le retour aux valeurs de l'olympisme.

« *Tout n'est pas joué. Le premier ministre a le choix entre deux projets presque opposés. Nous gardons toutes nos chances car nos options présentent moins de risques techniques et financiers que celles de nos concurrents* », affirment, sans ambages, Michel Macary et Aymeric Zublena, auteurs, avec Michel Regembal et Claude Costantini, d'un des deux projets encore en lice pour la construction du Grand Stade à Saint-Denis.

Déjà ébranlés lorsqu'ils se sont vu placés en deuxième position par le jury du concours d'architecture à la fin du mois de juillet, ils ont été pour le moins surpris par l'intervention sans équivoque du maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec (PC), en faveur du projet Nouvel et Cattani. « *Le vœu du conseil municipal, adopté lundi 12 septembre, ne se félicite-t-il pas de ce que les résultats des deux délibérations aient privilégié des projets conformes au projet urbain pour la Plaine-Saint-Denis ?* » demandent les architectes.

MM. Macary et Zublena avaient longuement présenté au début du mois de septembre leurs maquettes au maire de Saint-Denis. Celui-ci, ainsi que les responsables de l'urbanisme de la commune, avaient apprécié les modifications apportées au projet initial. « *Nous avons toujours travaillé dans le cadre fixé par l'équipe d'Hippodamos, c'est-à-dire en respectant les idées des urbanistes, des architectes et des paysagistes qui réfléchissent depuis plusieurs années à l'aménagement de la Plaine-Saint-Denis*, expliquent MM. Macary et Zublena. *Les élus de Saint-Denis ont, d'ailleurs, toujours affirmé qu'ils sont prêts à collaborer avec nous si notre projet est choisi.* »

Survolé à plus de 30 mètres de hauteur par un anneau gris, le stade s'élève comme un vaisseau d'un autre monde sur un parvis de neuf hectares. Les tribunes ondulent, telle une *ola*, sous le toit qui déborde de 25 mètres, au-dessus des accès à l'enceinte de quatre-vingt mille places. Ce « *monument* » se veut ouvert autant vers la ville qui l'entoure, que vers la pelouse, la piste ou la scène.

Une « insertion urbaine » renforcée

Pour éviter que la monumentalité de cette gigantesque arène ne l'isole du reste de la ville, MM. Macary et Zublena ont renforcé, depuis cet été, l'« insertion urbaine » de leur stade, d'abord, en améliorant les liaisons entre les autres quartiers de Saint-Denis. Ils ont même percé ce qu'ils appellent l'« allée des Mille Arbres », une avenue de 40 mètres de large entre le parvis et le Fort de l'Est, que le départ des militaires devrait prochainement ouvrir à la population. Parcourue par un transport hectométrique, elle traverse la cité des Francs-Moisins. Ses habitants devraient alors devenir les premiers spectateurs d'un grand stade qui s'illuminera dans la perpective des immeubles construits perpendiculairement au canal Saint-Denis.

Ce nouveau quartier, sur la partie Est du site du Cornillon, devrait accueillir entre 3 000 et 4 000 logements, des bureaux et des activités commerciales. Restaurants, boutiques, banques, services devraient trouver leur place à la base des 800 mètres de l'enceinte, mais aussi au pied des nouveaux immeubles construits à l'est du parvis. Les façades des tribune-est, traitées avec des sérigraphies et des projections, doivent accueillir une médiathèque du sport et un « *stade des tout-petits* » pour les enfants des habitants du quartier. Dans les nouveaux immeubles en bordure du canal sont prévus une école de formation aux métiers de la maintenance et un centre d'accueil et d'animation.

A l'ouest, c'est-à-dire parallèlement à l'avenue du Président-Wilson et à l'autoroute A1, dont la couverture devrait être achevée en 1998, l'autre façade du stade accueille les activités officielles. Un programme de bureaux et de surfaces commerciales pourrait également être construit par la suite. Stade d'entraînement et salles d'échauffement sont au nord. C'est au sud, que de grands escaliers amèneront les spectateurs vers le stade, alors qu'ils arriveront à pied depuis la nouvelle gare de RER, après être passés sous la rocade A 86. « *On ne peut pas cacher un monument de 2 milliards de francs* », explique M. Zublena.

De 25 000 à 103 000 places

Les rampes descendent vers les 40 000 places des deux premières tribunes construites jusqu'à la pelouse creusée dix mètres au-dessous du niveau du sol. Des passages souterrains amèneront les plus privilégiés, des 4 000 places de parking souterrains directement vers leurs loges. A partir des vingt escaliers, en forme d'amphithéâtre, qui conduisent à un belvédère, les spectateurs des tribunes supérieures pourront contempler Paris et Saint-Denis derrière eux, avant de découvrir l'enceinte protégée par sa voûte de métal et de verre qui semblera flotter grâce aux projections de rayons lasers.

Constituée d'une couverture métallique de 50 000 mètres carrés, recouverte de téflon et miraculeusement soutenue par vingt pieds graciles, elle leur renverra leurs cris et leurs applaudissements, tout en protégeant le voisinage des rumeurs et des décibels des concerts de rock. Les 25 000 places inférieures, plus nombreuses que celles du stade Charléty, peuvent reculer de treize mètres pour dégager les pistes d'un stade d'athlétisme de 75 000 places. Avec la pelouse, le stade peut accueillir 103 000 spectateurs pour des spectacles dans l'enceinte alors fermée par un velum, mais la capacité des tribunes peut également être réduite par des oriflammes qui descendent des cintres.

La forme elliptique du stade paraît séduire la plupart des responsables des fédérations sportives qui seront les premiers utilisateurs du grand stade. Les formes douces des tribunes et de l'anneau au-dessus de l'enceinte veulent célébrer un retour aux valeurs – simplicité, naturel – de l'olympisme, perceptible selon Macary et Zublena aux jeux d'hiver de Lillehammer et aux championnats d'Europe d'Helsinki. « *Nous avons cherché à éviter les formes, les couleurs et les matières qui peuvent susciter de l'agressivité* », explique M. Macary.

Le grand atout du projet de Macary et Zublena, en dehors d'un coût estimé à 1,960 milliard de francs – inférieur de plus de 400 millions de francs à celui de Nouvel –, est d'être présenté par un groupement de constructeurs qui rassemble Bouygues-Dumez-SGE. Ce consortium, qui avait longuement préparé le premier concours du grand stade sur Melun-Sénart, a demandé à huit équipes d'architectes, d'urbanistes et de techniciens de travailler sur le cahier des charges de Saint-Denis. Ils affirment avoir résolu les problèmes fonctionnels, de sécurité en particulier, et les difficultés techniques posés par les tribunes mobiles.

Leurs contacts avec les candidats plus ou moins déclarés à l'exploitation du grand stade, c'est-à-dire Canal Plus et la société américaine SMG, gestionnaire d'équipements de cette taille aux Etats-Unis et en Espagne, auraient été positifs. Face au projet de Nouvel, dont chacun reconnaît le caractère innovant mais qui repose sur beaucoup de paris technologiques et financiers, le grand stade de Macary et Zublena aurait un atout majeur : l'assurance de disposer en 1998 de l'équipement indispensable pour accueillir la Coupe du monde de football.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Chaque samedi



à 12 h 05

TÉMOINS
Le magazine de Paris - Ile-de-France

Jean-Jacques CROS (France 3)
Serge BOLLOCH *(le Monde)*

interrogent les personnalités de la région Ile-de-France

Samedi 17 septembre
Michel GIRAUD
président du conseil régional d'Ile-de-France
ministre du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle



Le Monde

Dans le quatorzième arrondissement

L'ANPE signe une convention avec une association parisienne d'insertion

Michel Bon, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), a signé, mercredi 14 septembre, à Paris, une convention de collaboration avec Emploi-14, un groupe d'associations du quatorzième arrondissement qui s'efforcent, avec succès, de procurer du travail à des personnes en difficulté et de permettre ainsi leur réinsertion sociale.

C'est une petite bâtisse d'un étage, comme les gamins en crayonnent lorsqu'ils imaginent une vraie maison. A côté, il y a même les quelques arbres sans lesquels le rêve resterait incomplet. Tel est le nouveau siège que la Ville de Paris a mis à la disposition d'Emploi-14, une association d'insertion par le travail (1). Fondé il y a quatre ans par Nicole Catala, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle et député (RPR) de Paris, cet organisme privé, installé dans le quatorzième arrondissement et présidé par l'ancien préfet Gérard Belorgey (2), est devenu un ultime recours pour des centaines de personnes sans travail et en voie de marginalisation.

Ses activités, qui se sont diversifiées au cours des années, et sa réputation d'efficacité lui ont valu un tel succès qu'il lui fallait un local plus spacieux et une sorte de satisfecit officiel. La Ville a fourni le premier, l'ANPE le second, en acceptant de signer une convention de collaboration. Inauguration et signature ont eu lieu le même jour, mercredi, et les personnalités n'ont pas boudé ce double événement. Outre Mme Catala, M. Belorgey et M. Bon, plusieurs conseillers de Paris, dont Lionel Assouad, maire de l'arrondissement, étaient présents, ainsi que quelques hauts fonctionnaires.

Echange d'informations

Tous ont rendu hommage au travail accompli, sans aucune subvention, par la vingtaine de permanents et de bénévoles d'Emploi-14. Ceux-ci œuvrent dans trois domaines complémentaires, grâce à trois associations fédérées. La première – Quatorzième-Emploi-Développement – met en contact les demandeurs d'emploi avec environ six cents employeurs parisiens. Il s'agit, en somme, d'une sorte d'agence d'intérim, spécialisée dans le sauvetage de personnes en difficulté. Près de 40 % d'entre elles sont sans travail depuis plus de deux ans ; beaucoup sont dépourvues de toute qualification et connaissent des problèmes psychologiques ; une sur cinq n'a même pas de domicile fixe. Si plusieurs centaines d'entre elles signent un contrat de travail chaque année, la proportion de celles qui se réinsèrent vraiment dans la vie active ne dépasse guère 20 %. « *Nos résultats sont modestes*, a convenu Mme Catala, *mais notre objectif reste ambitieux. Nous voulons être le passage vers une adaptation sociale progressive pour des gens qui ont perdu tout lien social.* »

La deuxième association, intitulée Chantiers-14, s'ingénie à faire travailler elle-même des exclus en les employant à la rénovation de locaux. Pose de papier peint, peinture, menuiserie, électricité, plomberie : il faut réhabituer à une tâche professionnelle des gens depuis longtemps à la dérive. Là encore, une passerelle est lancée entre le chômage et un emploi durable. Quelques dizaines d'hommes en profitent. C'est une équipe de ce genre qui a remis à neuf le nouveau siège de l'association. Dans l'entrée, une affiche annonce : « *Ici aussi, Chantiers-14 vient de rénover. Jugez plutôt...* »

Enfin, une troisième association – Proxim's Service 75 – propose à des femmes sans emploi, mais soigneusement sélectionnées, des tâches ménagères à accomplir chez des particuliers. On leur demande d'assister des personnes âgées, de garder des enfants, de seconder des mères de famille. Bon an mal an, environ quatre-vingts personnes dénichent ainsi un emploi de proximité et se procurent quelques ressources.

Si l'on compare les résultats d'Emploi-14 avec ceux d'un puissant organisme comme la délégation parisienne de l'ANPE – 1 000 salariés, 20 millions de francs de prestations, 160 000 offres d'emploi recueillies auprès de 50 000 entreprises, et près de 100 000 chômeurs placés cette année –, on ne peut que constater leur modestie. Cependant, comme l'a souligné M. Bon, l'association du quatorzième accomplit un travail d'écoute, de prise en charge, de réinsertion et de suivi que l'ANPE ne peut pas faire. « *Même si nous réussissons à réduire massivement le chômage classique*, a observé le directeur de l'ANPE, *il restera ceux dont vous vous occupez : les chômeurs de longue durée, les cas difficiles, les femmes cherchant un travail temporaire près de chez elles. Votre tâche est complémentaire de la nôtre. C'est pourquoi nous signons volontiers, aujourd'hui, cette convention.* »

L'ANPE parisienne a déjà passé des contrats d'aide mutuelle avec une vingtaine d'associations de réinsertion. Celui qui la lie, désormais, à Emploi-14 prévoit un échange constant d'informations sur les offres et les demandes d'emploi. L'ANPE prendra en charge la formation de certains protégés de l'association. Celle-ci, en contrepartie, devra se plier à des règles strictes et sera, en quelque sorte, sous l'œil de la puissance publique. C'est sans doute la première fois que l'Agence s'associe, de la sorte, avec un groupe privé aussi diversifié et entreprenant. La présence exceptionnelle de M. Bon l'attestait.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Emploi-14 : 70, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris ; tél : 40-52-08-81.

(2) M. Belorgey est aussi président de RFO, la société nationale de radio-télévision d'outre-mer.

REPÈRES

INVESTISSEMENTS

Un nouveau financement pour les eaux de 144 communes

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France et le Crédit Local de France viennent de signer une convention de financement originale pour des collectivités locales. Il s'agit d'un prêt long terme renouvelable de 250 millions de francs, qui permettra, notamment, au syndicat de poursuivre les emprunts au fur et à mesure des remboursements, ceci pour une durée de vingt ans. *Dans les contrats classiques*, cette pratique n'était possible que durant cinq ans, c'est-à-dire la durée des emprunts.

Cet accord devrait offrir plus de souplesse de gestion au syndicat d'Ile-de-France qui *regroupe 144 communes et gère* la distribution de l'eau pour quatre millions d'usagers. Le montant de ses investissements annuels est de 1 milliard de francs pour un budget de 3,3 milliards de francs.

YVELINES

M. Huchon succède à M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine

Le conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) s'est réuni, lundi 12 septembre, en séance extraordinaire pour élire un nouveau maire après la démission de Michel Rocard, qui a choisi de demeurer conseiller (*le Monde* du 7 septembre). Lors du vote, Jean-Paul Huchon (PS), jusqu'alors premier adjoint, a réuni sur son nom 27 des 28 suffrages socialistes. Les conseillers d'opposition RPR-UDF et l'élu du PCF, qui disposent respectivement de cinq et *d'une voix, se sont abstenus ou* ont voté blanc.

COOPÉRATION

Accord entre la région et Manille

Un accord de coopération a été *signé, mercredi 14 septembre*, entre Michel Giraud (RPR), président du conseil régional et le président de la région de Manille, qui accompagnait le président des Philippines en visite officielle en France. Cet accord porte *sur le développement* économique , la formation professionnelle, l'aménagement urbain, l'environnement, l'éducation, la culture et le tourisme. Le conseil régional avait organisé une mission économique dans ce pays au mois de février, à la suite de laquelle sept sociétés franciliennes avaient signé des contrats avec des entreprises de Manille.



CINÉMA

Une rétrospective des premières années du cinéma américain

La pureté originelle avant Hollywood

L'American Center à Paris organise une passionnante rétrospective consacrée aux premiers temps du cinéma américain. Documentaires et films de fiction, courts et longs métrages de réalisateurs connus ou anonymes, composent un ensemble de six programmes, qui offre de découvrir l'Amérique d'avant 1915 et d'assister à l'épanouissement d'un langage et d'un art.

Pendant dix-neuf secondes, *Annabelle joue avec les voiles* dont elle se pare, tantôt jaunes, tantôt roses, et fait flamboyer sa *chevelure rousse. La différence* entre cette danse « du papillon » et celle « du serpent » à laquelle se livre ensuite la jeune femme (en vingt-sept secondes) n'est peut-être pas très parlante, mais ceux qui l'ignoraient encore savent désormais que, dès 1895, les images projetées sur une toile étaient parfois en couleurs. Les historiens du cinématographe souriront de la naïveté de cette fausse révélation, mais la série de six programmes proposée par l'American Federation of Arts et présentée à Paris par l'American Center sous le titre « Before Hollywood » ne leur semblera pas moins passionnante. A eux aussi.

Cette exploration des archives du cinéma américain d'avant 1915 est organisée autour de six grands thèmes : « Un âge du divertissement », « Les plaisirs et les pièges », « L'Amérique en transition », « La vie domestique », « L'aventure vers l'Ouest », « L'amour et ses mésaventures ». Six chapitres sous lesquels sont regroupés films courts et longs métrages, œuvres de fiction et documentaires, réalisations anonymes aussi bien que premiers films de quelques-uns des pionniers du cinéma américain (notamment D. W. Griffith, Edwin S. Porter, Mack Sennett, Cecil B. De Mille et Allan Dwan). L'hétéroclisme apparent du programme cache en fait une extraordinaire richesse. D'abord parce que ces films sont pour la plupart d'une extrême rareté, certains ayant longtemps été considérés comme définitivement perdus. Mais c'est là une qualité propre à aiguiser surtout l'appétit des archivistes du cinéma.

L'intérêt majeur de la rétrospective réside dans la possibilité d'assister à la naissance et à l'épanouissement d'un langage, qui se développe et s'affirme avec une stupéfiante rapidité : comment le cinéma est-il passé du simple enregistrement de la réalité, auquel beaucoup le destinaient *alors exclusivement*, à la constitution de structures narratives qui peuvent aujourd'hui sembler très rudimentaires, mais qui se révèlent d'une grande complexité et dont il n'est pas excessif d'affirmer qu'elles n'ont pratiquement pas évolué depuis ?

A cette question, « Before Hollywood » répond par une succession d'exemples. Lorsqu'en 1905 un opérateur prend place en tête *d'une rame du métro new-yorkais* pour filmer le parcours du train entre la 14e et la 42e Rue (*Interior N. Y. Subway, 14th Street to 42nd Street*), il enregistre cinq minutes de la vie souterraine de New-York, *découvrant sur* le quai les messieurs en chapeau-melon ou canotier, les femmes encombrées de leur marmaille autant que de leurs robes, avant de replonger, en travelling avant, dans la nuit du tunnel. La même année, un autre opérateur promène sa caméra, en un long panoramique, sur une autre nuit, celle de Coney Island, trouée par les enseignes lumineuses des baraques et des attractions foraines (*Coney Island at Night*, film Edison de trois minutes). Mais lorsqu'en 1912, Sidney Olcott propose aux spectateurs de découvrir en huit minutes, dans *Ancient Temples of Egypt*, quelques-uns des trésors de l'Egypte ancienne, il compose chacun de ses plans avec minutie, veillant particulièrement à la qualité des entrées de champ, fait appel au montage et à des acteurs. Il revient à ces derniers de former une ronde *autour d'une colonne pour permettre* l'évaluation de sa circonférence, de donner au désert et aux monuments leur dimension à l'échelle humaine, et d'accompagner en leur servant d'intermédiaires et de guides des spectateurs auxquels ils ressemblent (puisqu'ils sont américains).

Le processus d'identification s'accomplit ainsi dans le cadre d'un film plus proche *a priori* du documentaire que de la fiction, mais qui se soumet en partie à des règles narratives auxquelles il finit par se plier dans la dernière scène, reconstitution d'une prétendue querelle entre les touristes et des marchands indigènes. Cette intervention dirigée de l'humain dans l'enregistrement d'une réalité marque la naissance du personnage (certes antérieure à 1912, mais ce film démonte parfaitement le mécanisme).



DR

« La Photographie d'une voleuse », film anonyme datant de 1904

Plusieurs films témoignent de la maîtrise à laquelle étaient parvenus certains réalisateurs dès avant 1915, notamment dans la conduite du récit et la définition des personnages. Ils furent, pour la plupart, réalisés par des cinéastes dont *l'Histoire a retenu le nom.* Ainsi *Maiden and Men*, tourné en 1912 par Allan Dwan, retrace-t-il en *quatorze minutes*, avec une saisissante économie de moyens, la mésaventure d'une jeune fille qui quitte la bicoque perdue au cœur de l'Ouest sauvage où elle vit avec son vieux père, pour s'en aller chercher l'amour, qu'elle ne connaît qu'à travers *« un roman romantique »*. Employée dans un ranch, elle fait la connaissance de quelques beaux cow-boys, qu'elle séduit sans plus de peine que, malheureusement pour elle, de discer*nement : elle est alors renvoyée et* retrouve la triste existence à laquelle le film semble la condamner jusqu'à la fin de ses jours.

Tourné dans la région de La Mesa, en Californie, *Maiden and Men* est représentatif de la production de l'époque. Allan Dwan réalisait en moyenne deux films par semaine : les lundi, mardi et mercredi étaient consacrés au tournage, les jeudi et vendredi au développement et au montage. Ce rythme de production imposait au cinéaste de s'appuyer sur un découpage simple et limitait le nombre des décors (déjà réduits au minimum, souvent quatre planches et trois rideaux), ce qui le conduisait à privilégier les scènes *tournées en extérieurs*. Il l'obligeait surtout à aller à l'essentiel, pour garantir la limpidité d'un récit dont seuls quelques intertitres pouvaient à la rigueur expliciter certains développements.

The Girl of the Golden West, film de long métrage (quatre-vingts minutes) réalisé en 1915 par Cecil B. De Mille, trahit bien les déséquilibres nés à la fois des conditions de tournage et des tâtonnements narratifs. Les scènes en extérieurs, tournées près de San-Diego, sont magnifiques et témoignent déjà de l'extraordinaire sens du décor et du cadrage du cinéaste. Elles surprennent également par l'économie de moyens narratifs, concrétisée par une remarquable maîtrise de la durée des plans, que De Mille ne craint pas d'exacerber pour créer une tension dramatique.

En revanche, les séquences en intérieurs, centrées sur le personnage principal, jeune orpheline qui a hérité d'un saloon dans une région minière, paraissent parfois inutilement chargées. Elles nécessitent d'ailleurs un recours fréquent aux intertitres, accréditant ainsi l'existence, confirmée dans les années 20, de films muets *bavards. Ce jugement*, assez injuste pour le film de De Mille comme pour ceux de Griffith également *présentés* dans le cadre de cette rétrospective, peut en revanche être appliqué sans réserve à certaines comédies de mœurs de l'époque. Preuve, s'il en était besoin, que le cinéma a perdu de sa pureté originelle sitôt que les cinéastes ont renoncé à inventer leur art pour exploiter certaines recettes éprouvées, par le théâtre notamment.

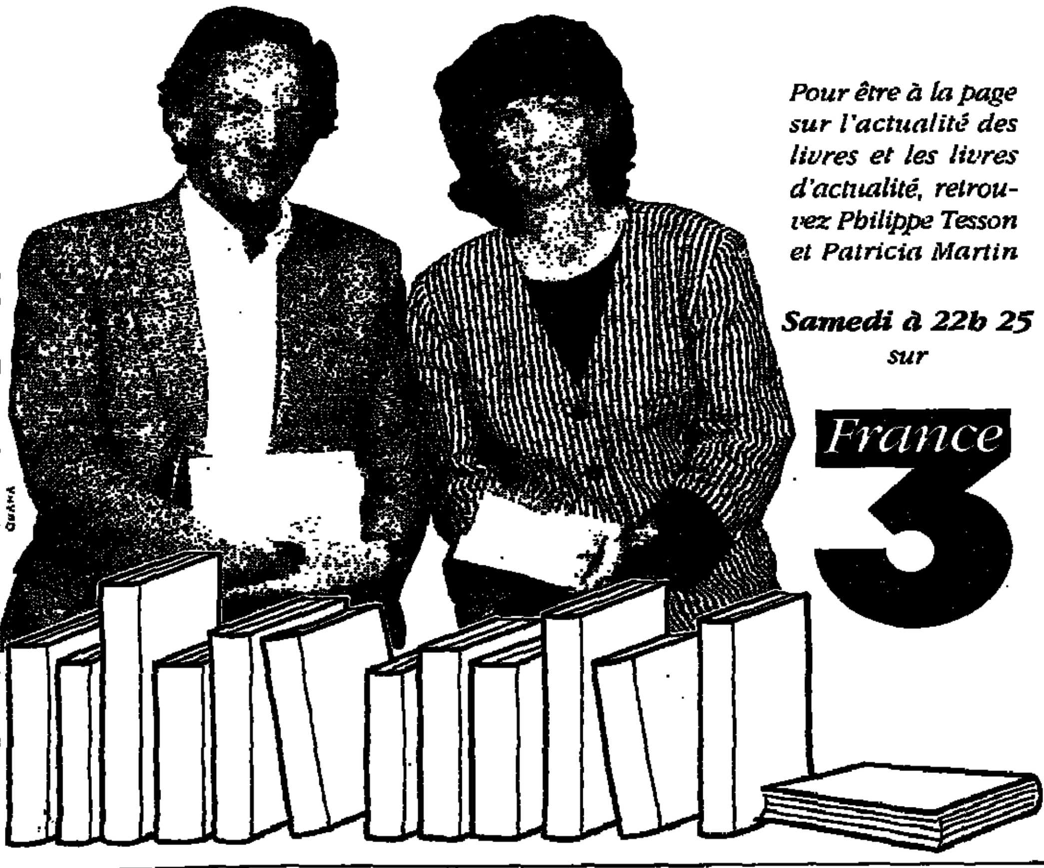
Le premier et immense mérite de « Before Hollywood » est de réinventer cette pureté, dont la découverte, grâce à des copies restaurées d'une qualité irréprochable, permet de retrouver face au déferlement quotidien des images cette innocence du regard *sans laquelle il n'est pas de découpage* possible.

PASCAL MÉRIGEAU

▶ « Before Hollywood : Turn-of-the-Century Film from American Archives », du 16 septembre au 1er octobre, à l'American Center, 51, rue de Bercy, Paris (12e). Tél. : 44-73-77-77. Les films sont accompagnés au piano par Joel Forrester. Une table ronde est organisée le samedi 24 septembre à 19 heures, avec la participation des commissaires de la rétrospective et de l'historien Thierry Lefebvre.

Un tarif spécial pour « Léon » à Lyon. – *Léon*, le nouveau film de Jean-Luc Besson, est sorti *in extremis* mercredi 14 septembre dans les salles UGC et Gaumont à Lyon *(notre édition Rhône-Alpes du 16 septembre)*. Les spectateurs ont dû attendre la séance de 22 heures et ont payé le *tarif « normal »* de 45 francs alors que les autres films, y compris *Wolf*, de Mike Nichols, *étaient proposés* à des tarifs variant de 18 F à 22 F. Le distributeur indépendant propriétaire de la salle Les 7 Nefs n'a pas reçu la copie du film, qu'il avait pourtant programmé. Il avait refusé un tarif supérieur à 29 francs. Ses avocats ont introduit un référé à Paris. Commentant ce nouvel épisode de la « guerre des cinémas lyonnais » *(notre supplément Arts - Spectacles* du 15 septembre), Pierre-Ange le Paugam, directeur de la distribution chez Gaumont, a déclaré qu'il n'y aurait *« plus de recettes, et donc plus de films »*, si cette politique de dumping venait à s'étendre dans toute la France.





ARTS

LES PEINTRES DE ZBOROWSKI à Lausanne

L'aventure flamboyante d'un marchand polonais

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

De Zborowski, on trouve ici un portrait par Derain, peint élégamment à fleur de toile. On l'imagine sans peine ressemblant. Mais les déformations que Modigliani impose au même modèle – un portrait de 1916, au pigment assez nourri, un autre de 1918, tout de fluidité, dans le style haut de col de l'artiste italien, l'un effigie et l'autre masque, deux regards sans pupille, ou presque – aboutissent à une *tout autre expressivité*.

Personnage pittoresque que ce fils d'un propriétaire des environs de Lvov qui arrive à Paris, en juin 1914, à vingt-quatre ans, avec un bagage de jeune poète et des économies très modestes. Curieuse et, après tout, tragique destinée que la sienne, celle d'un intuitif, d'un persuasif et d'un flambeur !

Il débute dans la brocante avant d'aborder le commerce des tableaux grâce, dit-on, à *Kisling* qui l'introduit dans le milieu des peintres de Montparnasse. En *mars 1916*, il signe un contrat avec Modigliani que lui abandonne Paul Guillaume, lassé, semble-t-il, par l'insuccès du peintre dont les œuvres ne trouvent pas preneur à 200 francs. Il obtient l'exclusivité de sa production pour un salaire de 15 francs par jour. Il lui assure également la fourniture du matériel. On ajoute que Modigliani venait souvent peindre dans l'appartement de Zborowski et de son épouse et qu'il partageait leur repas.

Dès lors, « Zbo », comme l'appellent ses familiers, entre dans la légende de son peintre maudit, et cela d'autant mieux qu'il n'a laissé ni registre ni archives. Sa vie commerçante se déroule dans une improvisation continue pour trouver de l'argent afin de payer ses peintres. A la petite semaine, sans doute, mais pendant longtemps il n'est pas lui-même mieux loti. Marchand en *chambre, d'abord, ce qui lui évite* les charges fiscales, il ne s'installe qu'à partir de 1926 dans une vraie galerie – encore qu'il entrepose là plus qu'il n'expose, – à l'angle de la rue de Seine et de la rue Visconti.

En 1922, la chance lui souri. Le docteur Barnes, alerté par Paul Guillaume, lui achète quinze Modigliani et cent cinquante Soutine. A partir de là, Zborowski mène la vie à grandes guides. Mais la fortune, *inconstante pour* ce héros romanesque, l'abandonne vite. La crise de 1929-1930 le frappe durement, et des spéculations hasardeuses en Bourse achèvent de le ruiner. Quand il meurt, en 1932, il laisse 25 000 francs de dettes et les tableaux qu'il possédait sont dispersés très au-dessous de leur valeur.

Ses adversaires ont laissé entendre que ses connaissances artistiques étaient limitées. Pourtant, autour de lui ont gravité Modigliani, Soutine, Utrillo, ce qui n'est pas rien. On peut au *moins célébrer* son *flair ! Plus* encore, il y a symbiose entre l'aventureux, le séduisant Zborowski et le Paris cosmopolite d'après guerre, celui de la Ruche, *des cafés de la Rotonde* et du Dôme. De cette bohème libertaire, si on la dégage des récits nostalgiques, il reste à voir des œuvres d'un réalisme immédiat comme un journal de vie.

Ces peintres de l'après-guerre, dont beaucoup viennent d'Europe centrale, sont rarement des théoriciens, souvent des autodidactes, qui se servent de la peinture comme d'un langage direct pour parler d'eux-mêmes, de leurs maîtresses, des paysages *qui les* entourent. Cela en étant le plus hardiment, le plus sensuellement, et jusqu'à une sorte d'obscénité, proches de leurs sensations. Maniéristes, expressionnistes, mais chacun à sa manière.

La marque du cubisme

A Lausanne, où l'on s'est efforcé de reconstituer au mieux le compagnonnage de Zborowski et de ses peintres, ceux qu'il eut sous contrat et ceux avec lesquels il a simplement *travaillé. Modigliani* et Soutine sont particulièrement bien représentés. Le premier avec *quelques-uns de ses grands nus de* 1917, dont l'érotisme quasi monochrome fit scandale quand Berthe Weil les exposa dans les vitrines de sa galerie, et surtout des portraits admirables de suavité maniériste – dont deux de Jeanne Hébuterne qu'on voit en Europe pour la première fois – où il entre des souvenirs composites de Cézanne, des primitifs toscans et des statues nègres. Et avec des dessins, des portraits encore, qu'un *trait effilé et expirant* conduit au seuil de l'invisible.

Quant au Lituanien, son *Autoportrait*, où il s'est fait une trogne de boucher ivre, voisine avec un *Garçon en bleu* et un *Maître d'hôtel*, tous deux de chair à l'étal, et de formidables paysages chahutés, en torche, dont celui à l'escalier rouge qui éventre les maisons du vieux Cagnes.

Les autres, sauf Valadon, dont la vulgarité animale charge de vie les corps cernés de noir de ses lourdes baigneuses, et peut-être Utrillo, celui du *Lapin agile* de 1911, *aux épaisseurs plâtreuses*, pâlissent au voisinage des deux maîtres singuliers. Hayden, à ses débuts (il rencontre Zborowski en 1923) porte beaucoup plus la marque du cubisme, un cubisme austère, que les autres poulains du marchand de tableaux. Lasserre, pourtant bon sculpteur animalier, Fournier, Antcher, Ebiche ne sont *pas de si haute volée.*

Kisling est à mettre à part. Brillant, doué, trop habile sans doute – ici un beau portrait de Mme Zborowska et un profil fauve de sa propre épouse –, il eut le mérite d'être *le premier initiateur de* Zborowski au monde éclectique, certes, mais avant tout farouchement indépendant de ce qu'on a *appelé « l'Ecole de Paris»*.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Jusqu'au 23 octobre à la Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne. Tél. : (19) 41-21-320-50-01.

Kandinsky et Mondrian à Madrid

MADRID
de notre correspondant

A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mort Vassily Kandinsky et Piet Mondrian sont pour la première fois massivement réunis dans une exposition intitulée : *« Deux chemins vers l'abstraction »* : 88 œuvres (53 de Mondrian et 35 de Kandinsky). Celle-ci est organisée par la fondation de la Caixa, puissant organisme financier espagnol. Cette exposition devait être inaugurée le 16 septembre à Madrid. Elle ira ensuite à Barcelone du 25 novembre au 22 janvier.

Selon le directeur général de *la* fondation, Luis Monréal, la manifestation, qui couvre une période d'*une vingtaine* d'années, a nécessité deux années de négociations auprès de différents musées et de particuliers. La sélection des œuvres a été faite par Thomas M. Messer, conseiller des arts plastiques de la *fondation et* ancien directeur du Musée Guggenheim de New-York, assisté par Herbert Henkels, spécialiste de Mondrian et Vivian Endicott Barnett pour Kandinsky. Ce face-à-face entre ces deux grandes figures de l'art *moderne permet d'apprécier leur* cheminement respectif à travers, pour Kandinsky, son adaptation personnelle du fauvisme et, pour Mondrian, un cubisme devenu géométrie changeante.

M. B.-R.

▶ Salle des expositions de la fondation de la Caixa, calle Serrano, 60, Madrid. Du 16 septembre au 13 novembre. Entrée gratuite.

MUSIQUES

ARRESTED DEVELOPMENT à l'Olympia

Le rap du feu de camp

Comme en témoignait la coloration claire de la foule qui se pressait ce 15 septembre à l'Olympia, le public d'Arrested Development n'est pas exactement celui du hip-hop. Le groupe, formé dans la région d'Atlanta, présente des traits propres à le rendre tolérable au public du rock, au public blanc : il rejette les provocations racistes et sexistes, ne chronique pas la vie quotidienne des ghettos et cultive une imagerie militante et bucolique qui se conforme assez bien aux canons du *politically correct*. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le fond du discours d'*Arrested Development*, juste de remarquer que, lorsqu'il s'agit de rap, ceux-là mêmes qui s'enchantèrent des fantasmes racistes de Mick Jagger dans *Brown Sugar* ou qui – plus récemment – se contorsionnèrent pour trouver des excuses aux sympathies néofascistes de Morrisey, se font tout à coup très exigeants, politiquement. Tant mieux pour Arrested Development.

En deux albums, *3 Years, 5 Months and 2 Days in the Life of...* et *Zingalamaduni*, le groupe, sous la direction du rapper-auteur Speech, a développé une méthode. Les textes – très bien scandés par Speech – sont entrecoupés de refrains simplissimes et entraînants, des espèces de comptines hip-hop qui ont fait le succès, par exemple, de *People Everyday*. Derrière, les échantillons sont rien moins qu'elliptiques : des phrases entières de guitare ou d'harmonica éloignent l'impression de destructuration que donne le hip-hop, lorsqu'il est réussi et urbain. On revient aux canons habituels de la chanson.

Sur scène, le spectacle est présenté par Baba Oje, un homme à barbe blanche dont le rôle dans le groupe est un mystère. Vêtu à l'africaine (comme on s'habillait à l'africaine du temps de N'Krumah), il passe une bonne part du concert sur scène, dans un rocking-chair. Certes, les livrets des CD lui attribuent le rôle de *« conseiller spirituel »*, mais on ne peut se défendre de l'impression que Baba Oje est un échantillon de paternité, un hommage à l'idée que les très jeunes gens d'Arrested Development se font d'un chef de village africain. Tout comme la reprise d'un échantillon d'Al Green se veut le signe de l'attachement du groupe à ses racines sudistes.

Une fois que Baba Oje a annoncé l'ouverture du *« safari musical »*, les sept rappers, danseurs et musiciens envahissent la scène, dans un décor naïf, égypto-afrocentriste. La plupart du temps, Speech occupe le centre de la scène, ses deux consœurs ne font jamais très longtemps d'ombre à ses raps, et ses complices (un disc-jockey, un danseur percussionniste et un batteur) jouent les utilités. Au fil des morceaux, une évidence pénible se fait jour : moins *Arrested Development en fait*, mieux le groupe sonne. Dès que Rasa Don s'installe derrière sa batterie et remplace la boîte à rythme, *le beat* se fait indigent. Sans parler de percussions calamiteuses, de manipulations de platine (en français *« scratches »*) un peu hasardeuses. La musique ne coule plus comme sur le disque, elle brinquebale. Et ces longs échantillons si plaisants sur disque finissent, sur scène, par ressembler à un accompagnement pour play-back. Pour dissimuler ces éléments embarrassants, le groupe fait des efforts méritoires d'animation de foule, au point de transformer l'Olympia en site de *jamboree*. Il faut attendre les rappels pour que Speech improvise seul au micro sur un rythme de synthèse simple et bien trouvé. Ce n'est plus que du rap, mais c'est déjà beaucoup mieux.

THOMAS SOTINEL

Café-concert créé à Paris en 1991

Le Passage du Nord-Ouest en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, mardi 13 septembre, la mise en liquidation judiciaire de la société Européenne Rythme Machine (ERM), exploitante du Passage du Nord-Ouest, la salle de spectacle de la rue du Faubourg-Montmartre à Paris. Le café-concert de trois cents places créé fin 1991 avait été mis en redressement judiciaire le 3 octobre 1993, avec un passif estimé à 8 millions de francs selon la direction de la salle et 10 millions selon le ministère de la culture (*le Monde* du 23 août 1994). Hormis la Société des spectateurs, créée en janvier 1994 à l'initiative de l'actuelle direction, aucun repreneur ne s'est pour l'instant manifesté. Début septembre, la Société des spectateurs, qui revendique 700 adhérents et est présidée par Patricia Pailleaud, avait transmis aux pouvoirs publics un plan de relance des activités de la salle, *« où la sauvegarde de la ligne artistique de la salle, dont tout le monde est satisfait, serait respectée »*. Cette proposition est restée sans réponse à ce jour.

RHYTHM'N'BLUES : mort de Major Lance. – Le chanteur américain Major Lance est mort le 3 septembre à Decatur (Georgie). Il avait cinquante-trois ans. Originaire de Chicago, Major Lance fut un condisciple de Curtis Mayfield. Celui-ci écrivit une bonne partie de ses principaux succès dont *The Monkey Time* (1963), *The Matador* ou *Rhythm* que Lance enregistra pour le label OKeh. A partir du milieu des années 60, la carrière de Major Lance se ralentit au point qu'il émigra en Grande-Bretagne de 1972 à 1974, après l'échec d'un label de disque fondé avec Al Jackson, le batteur de Booker T. and the MG's. En 1978, Major Lance avait été condamné pour trafic de cocaïne.

THÉÂTRE

LE CONDOR au Théâtre de la Bastille

Dans les serres du mot

Dans la nuit, une voix déformée raconte une histoire épouvantable de massacre, de cadavres jetés dans des sacs-poubelle, d'une tête oubliée qui reste là... Et puis il y a un cri atroce, le cri du condor. Apparaît alors un espace neutre, noir, avec des traces blanches, bizarre, indéfini (décor de Jacques Gabel). Cinq femmes y interrogent un homme, et, sans cesse, lui font répéter, confirmer, ses réponses précédentes. L'ambiance est plutôt aimable, ce pourrait être l'un de ces jeux télévisés d'un futur de science-fiction. Ou un vrai interrogatoire, dans une *dictature d'amazones*. Ou un cauchemar récurrent. Quelque chose d'ambigu, en tout cas. Sous couvert de plaisanteries, de chatteries, les femmes veulent faire avouer à l'homme une vérité qu'elles connaissent déjà.

Finalement, c'est de psychanalyse qu'il s'agit. Joël Jouanneau dit avoir écrit *le Condor* après une panne de deux ans, qui a suivi une autre pièce, *le Marin perdu en mer*, à travers laquelle il avait décidé de noyer ses personnages afin de s'en libérer : *« Par là même, j'avais noyé à coup sûr mon enfance, qui gît donc maintenant au fond de l'eau. »* Le texte du *Condor* (paru aux éditions Actes Sud « Papiers ») avance en une spirale tout en lapsus et faux-fuyants, jalonnée de mots qui se ressassent, se perdent, se déforment. Le récit initial est dépecé, jusqu'à perdre sa force d'effroi. La vraie racine de la peur est ailleurs. Les cinq femmes sont évidemment redoutables, en même temps que douces, charmeuses, usant habilement d'une séduction maternante. Quant à la vérité, elle arrive au bord des lèvres *sans délivrer personne, ni elles ni lui*.

La qualité de la pièce, c'est la grâce de cette sorte de jeu, entre libertinage et enfantillage. C'est aussi sa cruauté retenue : les mots griffent, le sang ne coule pas mais la douleur s'installe. La mise en scène, de Joël Jouanneau également, s'en tient à la demi-teinte, au sourire, à une poésie rêveuse engendrée par des *musiques latino-américaines*. On attendra en vain la violence affolée annoncée par la situation, par le cri du condor. Mais la qualité du spectacle, c'est avant tout sa distribution, *exceptionnelle* : *autour* de Marc Berman, les cinq femmes sont Michèle Goddet, Laurence Marot, Zobeida, une jeune comédienne douée, Océane Mozas et Nada Strancar. *Un bonheur*.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de la Bastille, 78, rue de la Roquette (11e). Métro : Bastille. Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 23 octobre. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

CHARCUTERIE FINE au Théâtre national de la Colline

Rôti de porc et lardon

Tilly a grandi à Belle-Isle-en-Terre, petit village des Côtes-du-Nord, dans le giron d'un père pharmacien. Les héros de *Charcuterie fine*, sa première pièce, créée en 1980 dans une mise en scène de Michel Hermon, évoluent dans le lieu clos d'une cuisine, à l'arrière d'une charcuterie située dans un petit village de Bretagne. Autant dire que Tilly sait de quoi il veut parler. Il a décidé aujourd'hui de reprendre sa pièce et d'en assumer non seulement les décors, comme il y a quatorze ans, mais d'en diriger la mise en scène.

Où l'on retrouve, au centre du plateau, une table rectangulaire impeccablement habillée d'une toile cirée, point nodal des incompréhensions d'une famille chrétienne, réactionnaire, aphasique, obsédée par l'ordre et par la propreté. Encore cela est-il vrai pour le père (Roland Amstutz), quinquagénaire rond et calculateur, la mère (Michèle Gleizer), une cinquantaine d'années elle aussi, mue par la seule force de sa foi, la femme de ménage (Juliette Brac) qui a vraisemblablement élevé la précédente et manifeste une primaire mais certaine philosophie de la vie, un jeune commis, enfin, appelé Mousse (Samuel Grilli), docile invertébré aux ordres de la maisonnée. Celle-ci pourrait s'épanouir à loisir si elle n'avait réchauffé en son sein un drôle de lardon, le fils (Antoine Régent), qui n'a jamais supporté de côtoyer cette *« bande d'arriérés »* et le manifeste en ingurgitant toutes sortes de substances psychotropes avant que de faire le coup de poing à la première occasion.

Durant les années 80, on a beaucoup fêté Tilly, que la presse spécialisée a souvent qualifié d'*« espiègle »*... Son style – *Charcuterie fine*, tout bien pesé, va chercher dans les vingt-quatre pages, didascalies comprises – est tenu pour une merveille de concision, de noirceur sauvage, salvatrice, politiquement correcte, disant son fait à une société bloquée, injuste, brutal moteur à exclusion. Son goût de l'hyperréalisme évite à Tilly d'être tenu pour un naturaliste, ce que ses décors sont, jusqu'à l'épouvantable. Quand Michel Hermon fusionnait ces ingrédients pour en exprimer la folie abrupte, lui, seul aux commandes, ne parvient pas à décoller de l'anecdote, non plus que d'une esthétique qui ressemble à celle d'un pauvre téléfilm. Son quintet d'acteurs n'y est pour rien ; il a même bien du courage et de grandes qualités. Mais ce spectacle a malgré eux un drôle de goût, un goût de n'y-revenez-pas.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun (20e). Métro : Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées mercredi à 12 h 30 et dimanche à 16 heures.

Mort d'Alain Bernardin, fondateur du Crazy Horse Saloon

Alain Bernardin se serait donné la mort d'une balle dans la tête, jeudi 15 septembre, dans les locaux du Crazy Horse Saloon, le cabaret qu'il avait fondé, avenue George-V à Paris. Une enquête est en cours. Alain Bernardin était âgé de soixante-dix-huit ans.

Alain Bernardin tenait un restaurant place du Marché-Saint-Honoré quand il eut l'idée d'ouvrir en 1951 une boîte de nuit où le strip-tease serait traité comme du grand art. Un rituel, à peu près inchangé pendant quarante-quatre ans, devait régner dès lors dans la petite salle en sous-sol, près du pont de l'Alma, à deux pas des Champs-Elysées. Les cerbères à l'entrée, en tenue de police montée canadienne, veillent au maintien d'une atmosphère bourgeoise. Les numéros d'effeuillage, renouvelés tous les cinq ans, se succèdent, raffinés et très élaborés. Les artistes ont des corps parfaits, remodelés par des jeux de lumière compliqués. L'érotisme se veut distancié, les tableaux de nus paraissent projetés sur un écran de cinéma ou sur du papier glacé. La salle est silencieuse, comme au théâtre.

Alain Bernardin avait fréquenté les derniers artistes surréalistes et se disait artiste lui-même. Dans l'ouvrage publié en 1991 pour le quarantième anniversaire du cabaret, *le Crazy horse légendaire* (Editions Fixot), il rappelait que ses pensionnaires, triées sur le volet, sont des salariées, payées 15 000 à 30 000 francs par mois, et invitées à bloquer une partie de leur avoir sur des comptes d'épargne. Affublées de surnoms évocateurs, Diamant Baby, Lily la-Pudeur ou Lova Moor – qu'il avait épousée –, les plus belles filles du monde ne restent au Crazy que pour un maximum de huit ans de carrière, et ne travaillent pas plus de trente-cinq heures par semaine. Alain Bernardin aurait en somme réalisé cette gageure : œuvrer simultanément pour la libération des fantasmes masculins et le féminisme.

A. Ry.

DANSE

Bill T. Jones à la Biennale internationale de Lyon

Ça n'arrive pas qu'aux autres

LYON

de notre envoyée spéciale

Après l'hommage rendu à Joséphine Baker par la Cinémathèque de la danse (*le Monde* du 15 septembre), voilà le très attendu *Still/Here* de Bill T. Jones, un habitué ici, puisqu'il est, en tant que chorégraphe, attaché au Ballet de l'Opéra de Lyon. Le spectacle dure deux heures et ne fait pas de cadeaux. On y regarde la mort en face sur les visages de ceux qui savent qu'ils vont mourir, de leucémie, du cancer, du sida. L'œuvre est inspirée des ateliers qui, de novembre 1992 à avril 1994, ont conduit l'Américain, lui-même séropositif, dans les principales villes des Etats-Unis. Le résultat est un scanner chorégraphique sur deux thèmes : survivre, espérer.

Comment réagit-on à l'annonce de la mort. Comment vit-on avec elle ? *Still/Here* n'est en rien un documentaire. Plutôt une sorte d'opéra populaire, un *Opéra de Quat'Sous* de la maladie et de la déchéance physique. La parole est à ceux qui souffrent. Paroles mises en scène à travers le décor vidéo d'une jeune artiste, Gretchen Bender. Sur des écrans lumineux bleutés – pareils à ceux sur lesquels on plaque les radios pour les lire –, l'image s'arrête sur un enfant leucémique qui a perdu ses cheveux, sur le sourire de Hope, la beauté de Gloria, un regard d'intellectuel. Une silhouette en salopette, portant casquette. Des hommes, des femmes, des Noirs, des Blancs, des enfants, des vieux. Un jeune Asiatique, champion de kung-fu, vole dans les airs. Parfois, ces malades sourient, Parfois ils nous parlent en direct. Sont-ils morts ? Sont-ils encore vivants ?

« Pourquoi moi ? Je ne voulais pas le croire. » « Avant même qu'elle ne parle, j'ai lu le résultat dans ses yeux. » « C'était le printemps. » « J'ai mis des lunettes de soleil et j'ai pleuré »... tous ces bouts de vie tissent un chant. Une incantation reprise avec humanité par la légendaire Odetta (elle est le maître d'une Tracy Chapman, par exemple), voix de *folk country* pliée à l'écriture contemporaine de Kenneth Frazelle, dans laquelle résonne l'écho du monde. Les danseurs prêtent leurs corps aux mots. Ils sont émus. On le sent à un mouvement qui se brise un peu vite, à un visage qui devient flou.

Jamais de pathos. Ils retrouvent les gestes, parfois bègues et maladroits, des malades qu'ils ont observés sur les vidéos. Effleurement d'un visage, tête appuyée sur une épaule, corps porté, soutenu, mouvements recroquevillés, chutes. Mais aussi courses éperdues pour échapper coûte que coûte à la réalité, au tourbillon des pensées. Gestes de désespoir, de souffrance, corps abandonné quand il se sait seul et qu'il peut enfin craquer. Une épreuve pour les danseurs qui dévoilent du même coup leur propre rapport à la mort.

Après l'entracte, le deuxième acte, composé sur la musique de Vernon Reid, guitariste du groupe rock *Living Colours*, n'atteindra jamais la même intensité. Le fil émotionnel est rompu. Tout avait été dit dans la première partie. D'autant qu'elle se terminait par des épisodes de danse, mystérieux, baroques, presque allègres, tels que les réussit Bill T. Jones. Dans les dix dernières minutes, éclate Josie Coyoc. Tendue, tous muscles dehors, cette jeune danseuse du Honduras au profil aztèque, nouvellement engagée, les cheveux noirs dénoués, bondit, plonge, se retrouve sur une main pour quelques acrobaties au sol, court encore, dispense alentour son énergie. Elle exorcise la peur et la souffrance. Elle délivre sa propre tension. Elle a vingt-trois ans. *Elle mord* la vie.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ « Still/Here », de Bill T. Jones, le 17 septembre, 20 h 30, TNP de Villeurbanne. De 100 F à 140 F. Prochains spectacles : Koffi Kôkô (Bénin/France), le 17, 18 h 30, Opéra de Lyon. Germaine Acogny (Sénégal/France), jusqu'au 18, 20 h 30, Opéra de Lyon. Les Ballets africains, jusqu'au 18, 20 h 30, Auditorium Maurice-Ravel. Tél. : 72-41-00-00 et 78-75-88-88.

Chaque semaine

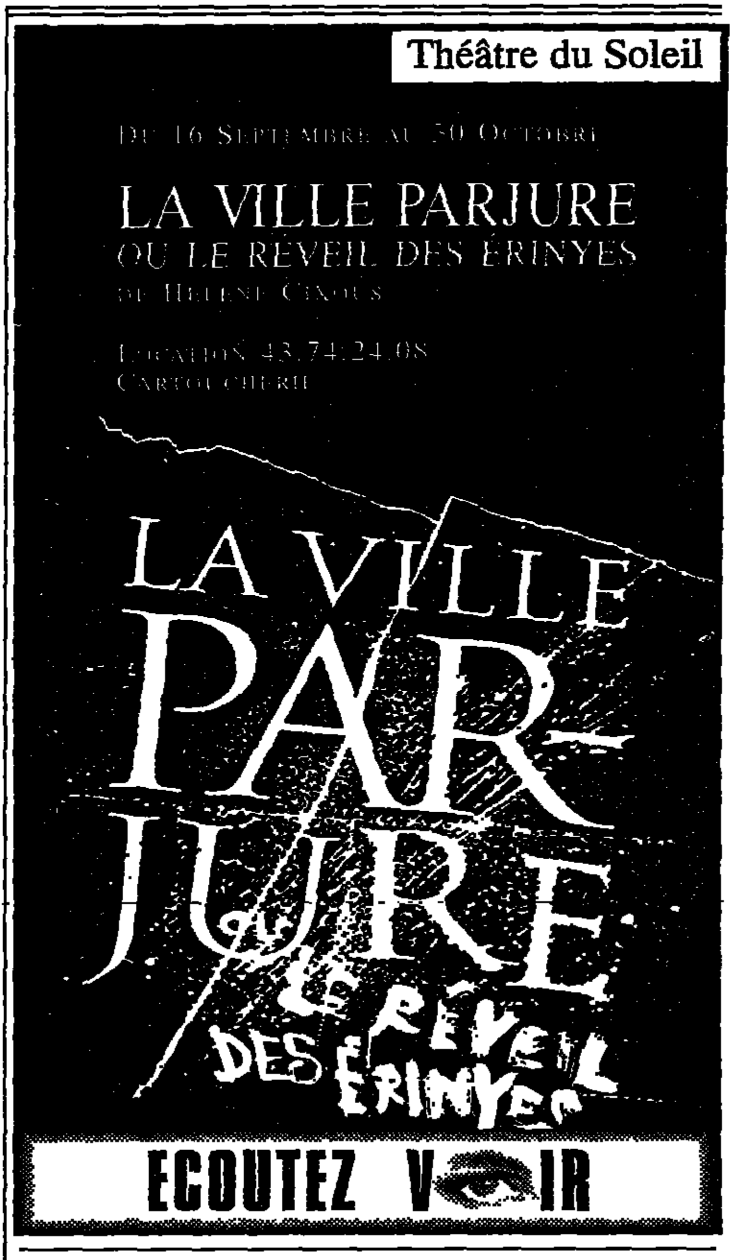
Le Monde
HEURES LOCALES

consacre 8 pages
à la vie régionale

Rendez-vous chaque samedi
(numéro daté dimanche-lundi)

Church's
sangriff

Le Cuir dans toutes ses formes
au meilleur prix !



Alors que le groupe voit ses profits semestriels multipliés par trois

Les syndicats de Saint-Gobain affichent une grande prudence sur les « affaires »

Alors que le groupe verrier *Saint-Gobain annonce un quasi-*triplement de son résultat net consolidé (à 1,256 milliard de francs) pour le premier semestre, les syndicats du groupe affichent la plus grande prudence sur l'analyse et les conséquences à tirer de la mise en examen, le 6 septembre, du PDG, Jean-Louis Beffa.

■ « TERRORISME D'ENTREPRISE ». Au Japon, l'assassinat, mercredi 14 septembre, du directeur de la banque Sumitomo, à Nagoya, *pourrait être le signe* d'une nouvelle escalade dans la série d'attentats ou d'actes d'intimidation perpétrés contre des hommes d'affaires, que la presse nomme, déjà, le « terrorisme d'entreprise ». Une recrudescence dont policiers et hommes d'affaires se renvoient la responsabilité.

Est-ce la multiplication des « affaires » ? Est-ce, déjà, la banalisation, le premier instant de stupeur passé, des mises en examen de présidents de société ? Les salariés de Saint-Gobain semblent s'accommoder du silence et du parti-pris de discrétion que le groupe affiche depuis le 6 septembre et la spectaculaire mise en examen de son PDG, Jean-Louis Beffa, par le juge Renaud Van Ruymbeke, dans une affaire de pot-de-vin versé par sa filiale Pont-à-Mousson, lors de l'attribution d'un marché à *Nantes en 1988 (le Monde* du 8 septembre).

La direction du groupe, qui juge plutôt contre-productif le bras de fer « médiatique » de Schneider avec la justice belge, a opté pour l'information « minimum », adressant un simple « flash » aux salariés, employant des termes identiques à ceux, officiels, du communiqué publié par la société sur l'affaire. Mais, dans l'attente de la lettre d'explication que Jean-Louis Beffa se propose de rédiger – *« quand on y verra un peu plus clair »*, affirme son entourage –, ni les employés ni, surtout, les organisations syndicales, n'ont manifesté d'empressement pour obtenir des explications, voire des justifications. Les tracts se sont faits rares, pour ne pas dire inexistants...

La crainte de perdre des contrats

Indifférence ? Pas vraiment. D'abord, une certaine méfiance, *lorraine peut-être : « On apprend à filtrer la presse »*, lâche un syndicaliste de Pont-à-Mousson. Ensuite, une certaine... appréhension. Et la crainte que tout cela ne fasse perdre des contrats. Quand le PDG de la filiale « canalisation », Marc de Nadaillac, explique son refus de voir le juge accéder au compte suisse servant au paiement des *commissions, par son souci de* ne pas « donner » les notables étrangers généreusement récompensés après l'obtention de grands contrats internationaux, personnel et syndicalistes de l'entreprise condamnent la pratique mais affichent une certaine... compréhension. *« C'est malheureux*, ajoute Claudy Maloyer, secrétaire CFDT du comité central d'entreprise de Pont-à-Mousson, *mais si nous donnions les noms de nos intermédiaires, ils ne voudraient plus travailler avec nous. »* Dans une *filiale où, de recentrages en res*tructurations, les effectifs ont chuté, en France, de 12 000 personnes en 1976 à moins de 4 000 en 1994, l'emploi prime sur tout le reste. Une attitude largement comprise et partagée dans l'ensemble d'un groupe dont le *quasi-triplement* du résultat net consolidé au premier semestre (à 1,256 milliard de francs), pour un chiffre d'affaires de 38 milliards de francs (+ 6,4 %), doit beaucoup à la saignée des effectifs (– 15 % en deux ans, à structure comparable).

« Il y a tellement de soucis sociaux que les affaires médiatiques – une de plus ou de moins – ne chagrinent plus les citoyens lambdas », tranche, tout net, Michel Decayeux, salarié de Saint-Gobain et secrétaire général adjoint de la fédération chimie de Force *ouvrière. « On sait pertinemment que tout le commerce international marche à la commission »*, lâche avec tout autant de réalisme Alain Longuent, coordinateur des fédérations CGT à Saint-Gobain, en ne jugeant d'ailleurs *« pas faux »* le raisonnement de M. de Nadaillac.

Préserver l'image de l'entreprise

Si les syndicats réprouvent moralement la pratique des pots-de-vin, ils souhaitent que la lutte engagée contre ceux-ci *ne se* fasse pas au détriment de l'entreprise, et refusent d'en faire un cheval de bataille en son sein. *« C'est condamnable*, explique ainsi Yves Legrain, secrétaire fédéral CFDT de la branche verre. *Et s'il existe un mouvement pour y mettre fin, tant mieux. Mais cela ne doit pas être fait n'importe comment. Il faut préserver l'image des entreprises. »* La CFDT se refuse à mêler la mise en examen de Jean-Louis Beffa à l'analyse – nuancée, voire réservée – qu'elle *porte sur sa gestion* et au moindre intérêt dont elle le soupçonne pour le social. Pour FO, aussi, la bagarre *doit concerner* les salaires.

Quant à la CGT, la grande bataille qu'elle s'apprête à livrer ne concerne en rien le tohu-bohu des « affaires ». Mais elle porte sur la vente à l'irlandais Jefferson Smurfit, annoncée au creux *de l'été, de toute la branche bois*-papier de Saint-Gobain. *« On ne veut pas occulter ce dossier pour quelque chose qui reste marginal »*, précise son responsable, Alain Longuent. Le syndicat, qui réclame le « gel » de la vente, se veut d'autant plus déterminé que près de 60 % de la filière papetière française est déjà aux mains d'intérêts étrangers, et que cette *nouvelle cession* frappe 54 sites industriels et plus de 7 500 salariés. Le secrétaire général de la CGT en personne, Louis Viannet, le soulignera à Tartas, dans les Landes, le 24 septembre.

Concilier morale et vie des affaires apparaîtrait-il impossible en période de crise ?

PIERRE-ANGEL GAY

De plus en plus d'entreprises adoptent des « codes de déontologie »

Fixer les règles du jeu, préciser les limites de l'interdit et de l'acceptable, éviter les « zones grises ». Les codes déontologiques d'entreprise refont surface, après avoir connu leur heure de gloire dans les banques, pendant les *années 80, suite à différents* cas de délits d'initiés. Cette fois, c'est la multiplication des mises en cause pour corruption qui pousse certaines grandes entreprises, s'estimant plus exposées que d'autres, à se doter de chartes.

Récemment, Jérôme Monod, le PDG de la Lyonnaise des eaux, annnonçait dans nos colonnes (*le Monde* du 9 septembre) que son groupe – mis en cause dans plusieurs affaires – avait décidé d'*améliorer son code* d'éthique, dont les principes auront désormais *« valeur d'instruction hiérarchique »* pour les salariés.

La Compagnie générale des *eaux vient de faire de même.* Impliqué dans une affaire de corruption à la Réunion, le groupe a annoncé, jeudi 15 septembre, la mise en place d'un comité de déontologie, animé par Philippe Waquet, conseiller à la chambre sociale de la Cour de cassation. *Chargé de mission* auprès de Guy Dejouany, président de la compagnie, M. Waquet devra *« apprécier l'évolution des rapports entre le monde de l'entreprise et du droit »* (évolution de la réglementation, jurisprudence...) et conseiller la direction du groupe. Il rédigera une *« charte-guide »* de déontologie pour aider le personnel du groupe dans son travail, *fixant des limites « raisonnables »* aux commissions accordées pour l'obtention de contrats, ou encore déterminant les *« comportements »* acceptables. Ce comité de *déontologie sera constitué* de membres de la direction générale et sa composition sera variable, selon les sujets abordés.

Le ton est donné. Le CNPF, très *prudent sur les affaires*, a *néanmoins* décidé de mettre en place une commission composée de chefs d'entreprise et de juristes, qui doit remettre, au début de l'année 1995, des propositions concrètes sur quatre points précis : les procédures pénales, la *responsabilité du chef* d'entreprise, le fonctionnement des conseils d'administration, les relations entre entrepreneurs et décideurs politiques. Enfin, en dehors de toute affaire, Thomson-CSF va introduire une charte encadrant ses pratiques d'achat.

Une série d'intimidations et d'assassinats de dirigeants

Le Japon découvre le « terrorisme d'entreprise »

TOKYO

de notre correspondant

L'assassinat au petit matin, devant son domicile, mercredi *14 septembre, du directeur* de la succursale de la banque Sumitomo, à Nagoya, pourrait être le signe d'une nouvelle escalade dans la série d'attentats perpétrés depuis quelque temps contre des hommes d'affaires, que la presse nomme déjà le « terrorisme d'entreprise ».

Les attaques et actes d'intimidation contre des hommes d'affaires semblent indiquer une recrudescence dans la criminalité, jusqu'ici fort contenue – le Japon est l'une des sociétés les plus sûres du monde –, qui pourrait être la conséquence de deux facteurs : le dégonflement de la « bulle financière » (spéculation échevelée de la fin des années 1980) qui a pris à la gorge, entre autres, certains spécialistes de la « cavalerie », et l'effet pervers de la loi antigang de 1992 qui en obligeant les syndicats du crime à rentrer la tête, pourrait faciliter le développement d'une petite crimi*nalité autrefois contrôlée* par les grandes organisations.

La police de Nagoya essaie d'*établir* si l'assassinat de Kazufuni Hatanaka, tué d'un coup de pistolet à bout portant, a un lien avec les démêlés de la Banque Sumitomo avec des maîtres chanteurs et des groupuscules d'extrême droite. Tant ces maîtres chanteurs – *sokaiya* : professionnels des assemblées d'*actionnaires* qui y font régner l'ordre ou le désordre (1) – que les groupus*cules d'extrême droite* sont liés à la pègre, cette dernière menant ses extorsions sous couvert d'action *« patriotique »* ou de défense de minorités.

La banque Sumitomo a été un « ruban bleu » parmi les banques qui avaient mis leurs « caisses sur le trottoir » et prêtaient à tout-va aux spéculateurs à l'époque de la *« bulle »*. Le scandale d'Itoman contraignit d'ailleurs son prestigieux président, Ichiro Isoda, à démissionner en octobre 1990. Depuis quelques années, la *banque Sumitomo* s'efforce de récupérer ses mauvaises dettes et de tailler dans des lignes de crédits accordées de manière laxiste, en particulier à des sociétés dans la mouvance de la pègre. Ce qui crée des mécontentements. En 1993, les succursales de la banque Sumitomo et certains *de ses* employés furent victimes de vingt-deux incidents (menaces, coups de feu, *cocktails Molotov*, etc). Chez Sumitomo, on est très circonspect sur l'interprétation de ces incidents, affirmant qu'on en *« ignore la cause »*. Réserves que le quotidien *Asahi* juge *« regrettables »*.

Les « sous-bois » du monde des affaires

Il n'y a pas que la banque Sumitomo à être visée. En août 1993, le vice-président de la banque Hanwa a été assassiné, et, en février 1994, c'était le cas d'un cadre supérieur de la société Fuji-Film. Dans les deux cas, la police n'a pas avancé dans ses investigations. Fait troublant : deux des victimes, le directeur de la banque Sumitomo et le cadre supérieur de Fuji, étaient chargés, le premier de récupérer les mauvaises dettes, et le second de traiter avec les *sokaiya*.

La police et le monde des affaires se renvoient la responsabilité de cette recrudescence de violence dirigée contre les entreprises. La police accuse celles-ci de ne pas dévoiler leurs liens avec les milieux les plus interlopes. Les démissions, en 1992, du président de la société Ito-Yokado (seconde *chaîne de supermarchés du* Japon), puis, un an plus tard, du président des brasseries Kirin (premier producteur de bière) témoignent qu'ils existent : elles sont intervenues à la suite d'arrestations de cadres supérieurs de ces entreprises qui avaient payé des *sokaiya* pour éviter des incidents au cours des assemblées d'actionnaires.

Ces affaires sont en fait révélatrices du « sous-bois » du monde des affaires. En dépit de la réforme du code du commerce de 1982, beaucoup d'entreprises traitent encore avec les *sokaiya*. Or, depuis la fin des années 70, les quelque 1 200 organisations de *sokaiya* qui sévissent au Japon se *sont fortement gangstérisées*. Plus isolées en raison de la pression de la police, elles recourent plus à la violence. En juin, un dispositif particulièrement strict (10 000 policiers) avait été mis en place pour prévenir tout incident au cours des assemblées d'actionnaires des deux mille principales entreprises, qui, au Japon, se déroulent à la même date.

PHILIPPE PONS

(1) Les *sokaiya* existent depuis le début de la diffusion des actions dans le public, à la fin du XIXe siècle. Les entreprises étaient alors la propriété d'un individu ou d'une famille qui, après l'introduction en Bourse, entendaient que les assemblées d'actionnaires soient ordonnées afin de faire *prévaloir les vues de la direction : les sokaiya*, qui détiennent quelques actions, occupent le temps de parole limité des assemblées, évitant que des questions embarrassantes ne soient posées. Ainsi l'affaire de pollution par le mercure organique de Minamata (qui fit des milliers de *victimes dans les* années 70) fut-elle pendant des années évincée des débats de l'assemblée d'actionnaires de l'usine polluante Chisso. Certes *payés par* l'entreprise, les *sokaiya* peuvent aussi la faire chanter.

REPÈRES

ARGENTINE

Le projet de budget 1995 prévoit une forte réduction des dépenses publiques

Réduire les dépenses publiques et obtenir une meilleure collecte fiscale sont les principaux objectifs de Domingo Cavallo, le ministre *argentin de l'économie*, qui vient de soumettre au Parlement son projet de budget pour 1995. Le gouvernement prévoit une diminution des dépenses de l'Etat de 10 % et la suppression de plusieurs milliers de postes dans l'administration. La *lutte contre l'évasion* fiscale sera poursuivie dans l'espoir de mettre la main sur quelque deux millions de fraudeurs. Et pour renflouer les caisses de l'Etat, le *ministre* de l'économie a annoncé de nouvelles privatisations, notamment celle de la Commission nationale à l'énergie (CNEA), dont dépendent les trois centrales nucléaires argentines. Un effort particulier sera fait en matière d'éducation, *avec une augmentation* de 20 % des dépenses. Le scénario élaboré par M. Cavallo table sur une croissance de 6,5 % du produit intérieur brut (PIB), comme en 1994, et une inflation de 3 % par an. – *(Corresp.)*

AUTOMOBILE

Les immatriculations européennes ont progressé de 4,5 % en août

Les immatriculations européennes ont augmenté de 4,5 % en août, après un mois de juillet quasiment étale, par rapport au *même mois de l'année précé*dente. Sur les huit premiers mois de l'année, le marché européen s'est accru de 5,9 %. Sur cette même période, la plus forte croissance revient à Mercedes, dont les immatriculations ont augmenté de 34,5 %, suivi de Volvo (+17,5 %) et de PSA (+11,6 %). *Globalement, la* part de marché des japonais a baissé, passant de 12,5 à 10,9 %. PSA talonne désormais General Motors avec une pénétration en Europe de 12,7 %, contre 12,8 % pour le numéro un mondial.

FRANC CFA

M. Alphandéry demande aux Etats africains de se conformer aux règles du FMI

« Il ne faut pas relâcher votre effort. » C'est en substance le conseil pressant adressé par Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, aux *ministres des finances* des quatorze pays membres de la zone franc, réunis jeudi 15 septembre à Brazzaville (Congo). Car si la première étape de la dévaluation de 50 % du franc CFA, effective le 12 janvier, a été bien menée, des inquiétudes planent sur la poursuite du programme. *« Je constate que dans certains cas*, [les accords conclus par les États de la zone avec le FMI] *ont dû être remplacés par des programmes de référence, suspendant les décaissements des bailleurs de fonds. Ces écarts doivent être rapidement corrigés »*, a insisté le ministre français, qui a ajouté que les enquêtes du FMI cet automne vont être *« particulièrement cruciales »*.

FONCTION PUBLIQUE

Accord avec le bâtiment et la métallurgie sur l'apprentissage

André Rossinot, ministre de la fonction publique, a signé, jeudi 15 septembre, avec les fédérations d'employeurs et de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC et FO) du bâtiment et des tra*vaux publics, d'une part*, et le patronat de la métallurgie (UIMM), d'autre part, deux accords-cadres afin de favoriser le développement de l'apprentissage dans la fonction publique. Par ces accords, ces deux branches professionnelles s'engagent en particulier à *« informer régulièrement les employeurs publics (préfets) de leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée afin de guider ceux-ci dans le recrutement d'apprentis »*. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la circulaire du 22 novembre 1993 définissant les conditions d'accueil d'apprentis dans la fonction publique (*le Monde* du 27 novembre).

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990.
Le Monde met à votre disposition deux nouveaux services sur Minitel, avec plus de 100 000 textes en ligne.

3617 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

RADIO TÉLÉVISION

La préparation du budget de 1995

Plusieurs mesures fiscales pourraient favoriser le logement

A cinq jours seulement de la remise de *sa copie au conseil* des ministres, M. Sarkozy continue d'étudier diverses mesures fiscales pour équilibrer son projet de budget de 1995.

Probablement conscient d'en avoir beaucoup fait pour les entreprises depuis l'année dernière, conscient aussi des bons résultats financiers que commencent à afficher les sociétés, le premier ministre et son ministre du budget étudient maintenant diverses mesures fiscales favorables aux *particuliers et tout spécialement* aux propriétaires de logements. Rééquilibrage d'autant plus nécessaire que les consommateurs vont être lourdement ponctionnés *l'année prochaine*, à travers une forte hausse des prix de l'essence et du tabac qui rapporteront plus de 8 milliards de francs à l'Etat *(lire ci-dessous)*.

Le gouvernement étudiait en cette fin de semaine quelques mesures fiscales dont on ne sait pas si elles seront inscrites directement dans le projet de budget ou ajoutées sous forme d'amendements inspirés par le gouvernement au cours de la discussion parlementaire. La plus importante pourrait être une augmentation de la réduction d'impôt pour les dépenses de grosses réparations. Actuellement, les contribuables peuvent déduire de leur impôt 25 % des dépenses engagées dans des travaux effectués dans l'habitation principale, cela dans une limite de 10 000 francs pour un célibataire et de 20 000 francs pour un couple, auxquels s'ajoutent 3 000 francs par enfant à charge. Ainsi, un couple ayant deux enfants peut déduire de son impôt 5 000 francs, *plus* 1 500 francs soit au total 6 500 francs. Ce sont ces plafonds qui seront remontés. Autre innovation, les travaux de raccor*dement aux réseaux câblés de télé*vision pourront être ajoutés aux dépenses de grosses réparations. Ils bénéficieront donc des mêmes avantages fiscaux. De même, les particuliers rachetant un appartement dans un immeuble de bureaux se verraient accorder des avantages fiscaux.

Les propriétaires d'immeubles urbains louant des chambres ou des appartements peuvent pratiquer sur le revenu brut de leur immeuble une réduction forfai*taire de 10 % pour frais de gestion*, d'assurance, d'amortissement. Il avait été envisagé de porter cet abattement à 12 %, mais cette proposition ne sera finalement pas retenue parce qu'elle aurait l'apparence d'une faveur faite aux personnes aisées.

ALAIN VERNHOLES

Le CNPF s'oppose à une augmentation de la taxe professionnelle

Le CNPF s'est déclaré *« surpris et inquiet »*, jeudi 15 septembre, d'apprendre que *« le gouvernement a l'intention d'augmenter les prélèvements sur les entreprises, en particulier la taxe professionnelle »*. Pour l'organisation patronale, *« si le souci des pouvoirs publics d'équiliber les finances de la nation doit être une priorité, les entreprises françaises ont contribué déjà largement à cet effort. Afin d'éviter la « faillite »* des régimes d'assurance-chômage, de retraites, notamment la retraite à soixante ans, les entreprises ont consenti à plusieurs reprises à des augmentations des prélèvements obligatoires, dépassant largement la diminution des cotisations familiales accordée par l'Etat ».

Evoquant aussi une augmentation de la taxe d'apprentissage, le CNPF souhaite que *« ces projets soient reconsidérés »*, jugeant qu'ils auraient *« des conséquences très négatives sur l'emploi, l'investissement et la formation »* et fragiliseraient la reprise économique. Pour sa part, Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des *petites et moyennes entreprises* (CGPME), a prévenu, vendredi 16 septembre sur RMC, que son organisation *« gueulera »* si le gouvernement confirme son intention d'augmenter la taxe professionnelle.

L'essence sans plomb sera la plus touchée par la hausse des taxes sur les carburants

Comme à l'accoutumée, le tabac et les carburants seront mis à contribution pour renflouer les caisses de l'Etat. Les premières mesures viseront les cigarettes, qui augmenteront en moyenne de 7 %, dès le 7 novembre. Cette deuxième hausse des tarifs dans l'année, après le relèvement de 13 % en janvier, devrait rapporter 4 milliards en année pleine, tout *comme celles* des taxes sur les carburants (*le Monde* des 11 et 12 septembre). Le 1er janvier 1995, ce sera au tour de la TIPP (taxe intérieure sur produits pétroliers) d'augmenter de 20 à 30 centimes selon la qualité des essences, permettant d'engranger 7 milliards de francs supplémentaires. Les hausses pénaliseront plus le carburant sans plomb. En revanche, le gazole sera épargné, en ne progressant que de 4 centimes, pour *ne pas mécontenter* les routiers.

Une décision mauvaise pour l'environnement

Paradoxalement, c'est l'essence sans plomb, donc moins polluante, qui sera le plus affecté par ce relèvement, ceci allant à l'*encontre* des recommandations européennes. Pour respecter le souhait de Bruxelles qui fixe un différentiel de 33,5 centimes entre les litres de carburant sans plomb et plombé, l'Etat français avait adopté pour 1994 un écart de prix de 33 centimes entre les deux types de carburant au niveau des taxes. *Cet avantage est* aujourd'hui fortement laminé.

Selon les calculs de l'UFIP (Union française des industrie pétrolières), *le prix* du super à la pompe devrait passer de 5,65 francs TTC actuellement à environ 5,90 francs, celui de l'essence sans plomb devrait progresser de 5,36 francs actuellement à environ 5,66 francs. Pour Bernard Calvet, président de l'UFIP cette décision est *« mauvaise pour l'environnement »* mais aussi pour la balance commerciale. En réduisant l'avantage à utiliser le sans plomb, l'Etat va inciter les automobilistes à se tourner vers le diésel, qui est plus polluant, quand ils envisageront de changer leur voiture. De plus les raffineries françaises ne produisent pas assez de gazole qu'il faut donc importer.

D. G.

SOCIAL

La reprise étant insuffisante pour résoudre le chômage

M. Delors plaide pour un fort allègement des charges sur l'emploi

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

« Je compte sur le soutien du Parlement européen pour forcer les gouvernements à ne pas se réfugier dans une euphorie conjoncturelle. Il faut une politique de l'emploi, la croissance ne suffira pas pour ramener le chômage à un niveau supportable », a martelé Jacques Delors, qui était l'invité de « L'heure des questions » de l'Assemblée européenne, au cours de la mini-session qu'elle a tenue mercredi 14 et jeudi 15 septembre à Bruxelles.

La reprise de l'activité, note le président de la Commission européenne, est incontestable, plus forte que prévu et sans risque de retour de l'inflation, notamment parce que *« le sentiment est acquis qu'une monnaie stable est la condition d'une croissance durable »*. Les déficits budgétaires, *qui se situent en moyenne* dans l'Union autour de 6 % du PIB, devraient pouvoir être ramenés à 4 % en 1996, soit à un niveau très proche du seuil fixé par le traité de Maastricht pour passer à la troisième étape de l'Union économique et monétaire (UEM). A propos de celle-ci, il admet qu'*« on a traversé un mauvais passage, une période d'incrédulité, mais que sa crédibilité est désormais rétablie »*.

Un « mur d'indifférence »

Cependant, une croissance de 3 % en 1995 permettrait tout juste de créer 1 % d'emplois. Il ne faut ni se résigner au chômage ni *« écouter les docteurs tant-mieux et relâcher l'effort structurel »*, tel qu'il est décrit dans le Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont les Douze ont approuvé les orientations lors des Conseils européens de Bruxelles et de Corfou.

Au niveau communautaire, M. Delors déplore que la coordination des politiques macro-économiques, prévue pour la seconde étape du programme d'UEM, reste difficile à organiser. Il estime nécessaire d'instaurer un véritable pôle économique européen pour dialoguer, demain, avec la Banque centrale européenne. Concernant les onze grands projets d'infrastructure de transport (TGV, autoroutes, transports combinés), décidés à Corfou, représentant un investissement de 450 milliards de francs sur les dix ans à venir, M. Delors annonce : *« Les crédits disponibles, publics et privés, ne suffisent pas* [et] *qu'il faut des financements complémentaires »* sous forme d'emprunts effectués par la Commission.

Au plan national, M. Delors déplore que les gouvernements hésitent à réformer le marché du travail. Ainsi de la réduction du coût du travail peu qualifié : *« Il ne s'agit absolument pas de baisser les salaires, mais s'il n'y a pas une initiative forte pour alléger de 1 à 2 % du PIB les charges pesant ainsi sur l'emploi, les entreprises ne changeront pas de comportement »*, avertit M. Delors. Autrement dit, elles n'embaucheront pas. Leurs réactions en matière de durée du travail sont également dénoncées.

M. Delors veut définir un cadre qui supprime les obstacles empêchant encore les salariés de gérer au mieux leur temps de travail en fonction de leurs désirs. Il déplore également la timidité des Douze à exploiter les nouveaux « gisements d'emplois », notamment des emplois de proximité, et confirme que la Commission met la dernière main à un rapport sur ce thème, qui sera examiné à Essen. Il dénonce *« le mur d'indifférence »* avec lequel les gouvernements ont accueilli l'idée d'un *« nouveau modèle de développement »*, plus soucieux de protection de l'environnement, de qualité de vie, de vie associative, de solidarité et qui, pourtant, selon lui *« permettrait de créer des millions d'emplois »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Selon le ministre du travail

Le déblocage de la participation a permis de libérer 1,4 milliard de francs

Quelque 1,4 milliard de francs provenant des réserves de participation ont été débloqués entre février et juillet 1994, *« principalement pour l'achat d'un véhicule »* par les salariés, dans le cadre de la loi du 25 juillet qui permet de libérer par anticipation et sous certaines conditions les *sommes constituées au titre des* exercices 1989 et 1990, a annoncé, mercredi 14 septembre, Michel Giraud. Le ministre du travail, qui venait de présenter une communication en conseil des ministres, a admis que *« le succès de cette mesure est moindre »* en ce qui concerne la réalisation de travaux immobiliers, *« en raison de l'obligation pour les bénéficiaires de faire l'avance des fonds en trésorerie »*.

Une instruction ministérielle simplifiant les modalités d'obtention des fonds de participation avant le délai légal de cinq ans a été publiée afin de relancer les modalités de déblocage exceptionnel de ces fonds, un mécanisme qui prendra fin le 31 décembre.

Un test de la politique de rigueur

Le gouvernement brésilien et les partenaires sociaux s'affrontent sur les salaires

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Une partie de bras de fer s'est engagée au Brésil entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur la poursuite du plan de rigueur. Les ouvriers de l'automobile de la région de Sao-Paulo, en grève depuis lundi, ont décidé, jeudi 15 septembre, de poursuivre leur mouvement, devant le refus du gouvernement d'accepter l'accord conclu entre leurs syndicats et l'Association nationale des fabricants de véhicules automobiles (ANFAVEA) sur un relèvement des salaires de 12 %, correspondant à l'inflation cumulée de juillet et août. Le gouvernement ne veut à aucun prix donner l'impression qu'il permettra un retour à l'indexation automatique des salaires sur les prix. La situation est insolite, puisque la grève aurait pu être évitée sans son refus.

Le président du syndicat des métallurgistes du triangle ABC (les trois faubourgs industriels de Sao-Andre, Sao-Bernardo et Sao-Caetano), Paulo Pereira da Silva, menace de *« mettre chaque jour une nouvelle usine en grève »*. Le candidat du Parti des travailleurs à l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu le 3 octobre, Luis Inacio Lula da Silva, lui-même ancien syndicaliste, accuse le gouvernement d'être le seul responsable de cette grève. De leur côté, Mercedes-Benz et General Motors ont saisi la justice.

Les employés de banque envisagent également de se mettre en grève dans les jours qui viennent s'ils n'obtiennent pas les 119 % d'augmentation qu'ils réclament. Une réunion de conciliation, tenue jeudi, a échoué. A Porto-Alegre, capitale de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, les employés de banque ont décidé de porter des vêtements de couleur rouge sur leur lieu de travail tant qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction...

Le mouvement touche les deux secteurs qui se portent le mieux et qui seraient capables d'accorder un relèvement des salaires. Les grandes banques ont affiché des bénéfices colossaux en 1993 et l'industrie automobile connaît un essor sans précédent, qui contraste avec le marasme des années 80. *La production a augmenté de* 29,5 % en 1993 pour atteindre 1,39 million d'unités. Le Brésil est devenu en 1993 le dixième producteur d'automobiles du monde, devant l'Italie.

Le nouveau ministre des finances, Ciro Gomes, a réaffirmé, jeudi 15 septembre, qu'il n'était pas question de toucher au Plan de rigueur « real », du nom de la nouvelle monnaie introduite le 1er juillet. M. Gomes a suggéré aux *constructeurs, au lieu d'accorder* des augmentations de salaires, de donner gratuitement une voiture à chacun de leurs ouvriers...

DOMINIQUE DHOMBRES

(Publicité)

CONSORZIO IRICAV UNO

(Adjudicataire Général du T.A.V. – Train à Grande Vitesse S.p.A.)

EXTRAIT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 1

Le Consorzio IRICAV UNO, dont le siège est à Rome via Tovaglieri, 17 – 00155 ROME – Tél. : 06/23.19.71 – Fax 06/23.08.316 qui au nom et pour le compte du mandant ICLA Costruzioni Generali S.p.A., membre du consortium, annonce, aux termes de la Directive 93/38 CEE du 14.06.1993, la procédure succincte pour l'attribution des travaux publics relatifs au réseau ferroviaire et travaux accessoires entre les parcours kilométriques 121 + 632 et 128 + 524 comprenant des mouvements de matières, ouvrages d'art (ponts, murs, bouches d'égout etc.), interférences, travaux de voirie et aménagements des eaux. Les travaux se dérouleront dans la Province de Frosinone.

Méthode d'adjudication : offre basée sur les prix unitaires aux termes de l'art. 5 de la loi 14/73.

Catégorie prédominante A.N.C. (Registre National des Constructeurs) 6 ; montant maximum à *ne pas dépasser pour les offres* : lires 32.090.000.000 (trente-deux milliards quatre-vingt-dix millions) T.V.A. en sus.

Les entreprises intéressées devront envoyer leurs demandes de participation avant 18 heures du 18 octobre 1994 selon les prescriptions de l'Avis Intégral de l'appel d'offres envoyé au Bureau des Publications de la Communauté Européenne le 7 septembre 1994 et au *Journal Officiel (Gazzetta Ufficiale)* de la République italienne en date du 9 septembre 1994.

CONSORZIO IRICAV UNO
LE PRÉSIDENT
Dott. Ing. Angelo FLORES

Les exonérations pour les emplois familiaux

Les bons comptes d'Edouard Balladur

Grâce aux exonérations fiscales accordées par le gouvernement, plus les revenus d'une famille seront élevés et moins celle-ci devra dépenser pour l'emploi d'une personne travaillant chez elle à plein temps. Particulièrement généreux (45 000 francs par an), le crédit d'impôt aux particuliers annoncé le 11 septembre par Edouard Balladur ne peut, en théorie, être entièrement utilisé que par les ménages dont l'imposition est au moins égale à ce seuil.

Mieux : le gouvernement a confirmé, jeudi 15 septembre, que l'AGED (allocation versée pour la garde à domicile d'un enfant de moins de trois ans dont les deux parents travaillent) pourra être cumulée avec les déductions d'impôt. Cette prestation, qui permet de compenser une partie des charges sociales du salarié, sera portée de 2 000 francs à 3 700 francs par mois à compter du 1er janvier 1995.

Dans ces conditions, le ministère du budget a calculé qu'un ménage ayant un seul enfant de moins de trois ans et devant s'acquitter de 30 000 francs d'impôts n'aura, *in fine*, qu'à débourser 29 736 francs par an pour rémunérer une personne au SMIC travaillant chez lui à *temps plein*. Soit un coût de 2 478 francs par mois. En revanche, une famille dont l'impôt sur le revenu ne dépasserait pas 10 000 francs, ne pourra évidemment pas bénéficier de déductions aussi larges. Un salarié à temps plein lui reviendra donc à 4 144 francs par mois...

Les ménages dont les parents travaillent et qui ne disposent pas de revenus suffisamment élevés pour que l'emploi d'une garde à domicile soit à leur portée – surtout s'ils ne sont pas imposables – pourront toujours se tourner vers les crèches. S'ils trouvent une place disponible pour leur enfant...

J.-M. N.

Des travaux d'intérêt général pour les chômeurs

Les syndicats ont vivement réagi aux propositions du directeur général de l'ANPE

Accueillie favorablement par le RPR, vivement critiquée par les syndicats et de façon plus nuancée par la CFTC, l'idée de Michel Bon, directeur général de l'ANPE, selon laquelle les chômeurs devraient fournir des contreparties à leur indemnisation en effectuant des tâches d'intérêt général (*le Monde* du 16 septembre) a provoqué de nombreuses réactions. Michel Giraud, ministre du travail, a aussitôt pris ses distances en déclarant que, *« dans le cadre de la marge d'autonomie qui est la sienne, le directeur général de l'ANPE livre une réflexion personnelle »*, et a rappelé qu'en ce qui le concerne il conduit *« une politique de lutte pour l'emploi, qui passe, en toutes circontances, par la concertation préalable »*.

« Les chômeurs ne sont ni des malades ni des hooligans », s'offusque Force ouvrière dans un communiqué où elle estime que la proposition de Michel Bon *« remet en cause fondamentalement la solidarité dont découle le droit à l'indemnisation »*, ce qui la conforte *« dans son opposition à un grand service public de l'emploi qui conduirait l'UNEDIC à passer sous la tutelle de l'Etat »*. Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CFE-CGC, estime que le propos *« traduit une méconnaissance regrettable de l'organisation actuelle de l'indemnisation du chômage »*, qui est *« la contrepartie équitable d'une cotisation payée par ces mêmes chômeurs quand ils travaillent »*. Elle reproche à M. Bon d'*« entretenir une suspicion de l'opinion publique à l'encontre des chômeurs »*. Un argument identique est développé par la CGT, qui dénonce *« une nouvelle opération de culpabilisation des travailleurs privés d'emploi »* et considère que les déclarations de M. Bon *« outrepassent et de loin le cadre normal de l'expression liée à sa fonction »*.

Face au débat sur les tâches d'intérêt général, la CFTC relève qu'*« il s'agit d'une question très délicate qui mérite d'être étudiée, mais devrait sans doute l'être autrement qu'en termes de contrepartie »*. Selon la centrale chrétienne, il faudrait que le chômeur soit *« un acteur, pas un assisté »*, et *« la CFTC accepte donc – sous condition que cela facilite le retour à un vrai statut – qu'une tâche d'intérêt général soit proposée (et non imposée) à un chômeur en difficulté de réinsertion »*. Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, *« enregistre avec intérêt »* la proposition de Michel Bon et rappelle que *« cette réflexion avait été ouverte (...) par Jacques Chirac lorsqu'il avait suggéré publiquement de transformer les dépenses d'indemnisation des chômeurs, qui sont des dépenses passives, en dépenses actives »*.

La CFE-CGC propose une rencontre entre partenaires sociaux. – Marc Vilbenoit, président de la CFE-CGC, a proposé, jeudi 15 septembre, que le patronat et les syndicats prennent l'initiative de se réunir préalablement à la *« conférence annuelle »* proposée par le premier ministre pour lutter contre le chômage. Estimant nécessaire *« de bâtir un nouveau contrat social »*, M. Vilbenoit souhaite éviter que les partenaires sociaux se rendent *« en ordre dispersé »* à l'hôtel Matignon.

Quinze mois après la scission de ICI

Zeneca entend participer aux restructurations en cours dans la pharmacie et l'agrochimie

LONDRES

de notre envoyé spécial

Dix-huitième laboratoire pharmaceutique mondial, le britannique Zeneca n'entend pas rester à l'écart des restructurations en cours dans ce secteur, pas plus que dans celui de l'agrochimie où le groupe se classe parmi les cinq premiers. Profitant d'une présentation à la presse française du nouveau siège londonien de la société, David Barnes, directeur général de Zeneca, a dressé, mardi 13 septembre, le bilan de plus d'un an d'existence et rappelé sa stratégie. En juin 1993, le chimiste ICI se scindait en deux entités totalement indépendantes l'une de l'autre : la chimie d'un coté, gardant le nom du groupe, la pharmacie, l'agrochimie et les spécialités de l'autre, regroupées sous l'appellation Zeneca.

Les deux groupes sont alors devenus entièrement autonomes, même si au départ Sir Denys Henderson, l'ancien président d'ICI, a été nommé au poste honorifique de président du conseil d'administration dans chacune des deux firmes jusqu'à son départ à la retraite en mai 1995. Sir Sydney Lipworth, vice-président de la banque National Westminster, lui succédera à la tête de Zeneca.

« Nous sommes comme des enfants ayant quitté leurs parents et qui sont partis vivre leur vie », a expliqué David Barnes, dont la firme a laissé l'immeuble massif de Millbank à ICI pour s'installer en mars dans une maison cossue près de Hyde Park, volontairement petite pour que le personnel administratif ne devienne pas trop important. Absence de liens ne veut pas dire pour autant absence de rivalité. Bien au contraire, les deux groupes s'observent par cours de Bourse interposé. Parti d'un niveau identique l'an dernier (600 pences), l'action Zeneca dépasse actuellement celle d'ICI, la première s'échangeant 835 pences contre 826 pences pour la seconde.

Prochaines mises sur le marché

Evoquant sa stratégie, David Barnes a rappelé qu'en matière pharmaceutique il n'entendait pas entrer dans l'OTC, ces médicaments vendus sans ordonnance, ni dans les produits génériques où se renforcent actuellement bon nombre des grands laboratoires. Le développement est centré sur les médicaments de prescription dans la cancérologie, l'anesthésie, la cardiologie et bientôt dans le traitement de l'asthme avec un produit, l'Accolate. Zeneca espère ainsi par de prochaines mises sur le marché, compenser la chute des ventes de son médicament phare, le Tenormin, depuis que le brevet de ce produit cardiovasculaire est tombé dans le domaine public. Des acquisitions de firmes ne sont pas à exclure non plus pour croître, mais *« sans peser sur la rentabilité »*.

Comme tous ses concurrents, Zeneca s'interroge sur le devenir d'American Cyanamid acheté récemment par American Home Products (le Monde du 19 août). Pour financer cette OPA de 9,7 milliards de dollars – 52 milliards de francs AHP pourrait être tenté de céder les activités agrochimiques et ne garder que la pharmacie de cette firme. Même si officiellement l'acquéreur n'entend pas se désengager, tous les grands groupes agrochimiques sont à l'affût. Car, souligne David Barnes, *« les propos des dirigeants d'American Home Products peuvent être interprétés de façon différente »*. Ce rachat du septième producteur mondial lui permettrait de rattraper et de doubler le géant du secteur, le suisse Ciba. Mais, vu l'intérêt stratégique d'une telle acquisition dans un marché en pleine réorganisation, les enchères, si elles démarrent, risquent de grimper très rapidement.

DOMINIQUE GALLOIS

En application de la législation européenne

Le Crédit lyonnais crée un comité de groupe européen

La direction du Crédit lyonnais a signé, lundi 12 septembre, un accord pour la mise en place d'un comité européen d'information et de réflexion avec les cinq syndicats français (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNB) et l'Euro-FIET, la branche banque-assurance de la Confédération européenne des syndicats (CES). Cet accord, le premier dans le secteur bancaire en France, a été conclu en conformité avec une directive européenne adoptée en juin qui prévoit la création dans les cinq ans de comités d'entreprise européens pour les entreprises transnationales installées sur le territoire de l'Union européenne, à l'exception de la Grande-Bretagne. Des CE européens fonctionnent déjà chez Bull, Thomson et Elf-Aquitaine.

Au Crédit lyonnais, la mise en place d'un CE européen, prête depuis un an, a été retardée par les changements intervenus à la tête de la banque. Le CIRCLE (comité d'information et de réflexion du Crédit lyonnais en Europe) se réunira au moins une fois par an. Cette instance comprend 28 membres : 19 au nombre des filiales et des agences étrangères, 5 pour les filiales françaises et 4 membres de droit de la direction. Sa vocation est de mieux informer les salariés des filiales étrangères sur la situation et la présence du Crédit lyonnais en Europe.

A. B.-M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

EBF lance une augmentation d'environ 510 millions de francs. – Le groupe EBF (sièges d'automobile, bagages) lance une augmentation de capital d'environ 510 millions de francs sous forme d'ABSA (actions à bons de souscription d'actions). Elle sera ouverte le 22 septembre et réservée pour quatre jours aux actuels actionnaires, a indiqué, mercredi 14 septembre, son PDG, Daniel Dewarin. Cette opération *« a pour but le désendettement de la société (les dettes totales étant actuellement de 2,2 milliards de francs) et le dégagement de ressources pour le développement »*. L'actionnariat connu du groupe est dominé par les 18 % de Michel Thierry (textile), et ne devrait pas être dilué significativement, les actionnaires ayant décidé de *« suivre »*, selon la direction du groupe. EBF a enregistré un résultat net part du groupe de 40,6 millions de francs au premier semestre 1994, contre 12,9 millions de francs au premier semestre 1993, et le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,80 milliards de francs, en progression de 10,8 % sur le premier semestre 1993.

KLM dément être intéressée par la participation d'Air France dans Sabena. – KLM se serait manifestée auprès d'Air France pour reprendre sa participation dans la compagnie bruxelloise Sabena, a déclaré le PDG de cette dernière, mercredi 14 septembre. *Ces affirmations* ont fait l'objet, dès le lendemain, d'un démenti catégorique de la part de la compagnie néerlandaise : *« Nous n'avons pas approché Air France à propos de Sabena et nous n'avons aucune intention d'acquérir une participation dans celle-ci. Le passé nous apprend que les Belges crient alternativement au loup néerlandais ou français en fonction des intérêts flamands ou wallons lorsque leur indépendance est en jeu. » – (Corresp.)*

MANAGEMENT

JP MORGAN : le PDG part à la retraite. – Dennis Weatherstone, PDG de JP Morgan, cinquième groupe bancaire américain, a annoncé, jeudi 15 septembre, son départ à la retraite à la fin de l'année. M. Watherstone, soixante-trois ans, d'origine britannique, était à la tête de JP Morgan depuis quatre ans. M. Douglas Warner, directeur général depuis 1990, devrait lui succéder à partir du 1er janvier 1995. Au cours de sa présidence, JP Morgan est restée la banque la plus rentable et la plus solide sur une période où ses concurrentes ont subi de lourdes pertes dans l'immobilier commercial en retirant, notamment, d'importants bénéfices d'investissement sur les marchés des produits dérivés. JP Morgan a accusé une baisse de son bénéfice de 18 % au deuxième trimestre 1994, à *350 millions de dollars (1,73 dollar* par action) contre 431 millions (2,12 dollars par action) un an *auparavant.*

ORGANISATION

LUFTHANSA a entériné une nouvelle structure du groupe. – Le *conseil de surveillance de la* compagnie aérienne allemande Lufthansa, qui est en voie de privatisation, *a adopté une nouvelle* structure du groupe prévoyant la création d'un holding et la filialisation *de secteurs d'activités, a indiqué*, jeudi 15 septembre, la compagnie. Les divisions fret *(4 300 salariés)* et technique (10 000 personnes) seront transformées en société par actions et la *division informatique* (1 100 employés) en société à responsabilité limitée. La maison mère (24 400 personnes) conservera les activités centrales de direction, les secteurs marketing et commercialisation ainsi que l'ensemble de la planification des opérations aériennes. Cette restructuration doit prendre effet le 1er janvier 1995.

RÉSULTATS

NESTLÉ : le géant alimentaire a réalisé un bon premier semestre. – La firme multinationale alimentaire suisse Nestlé a annoncé, jeudi 15 septembre à Vevey, *« une très nette reprise du volume des ventes »* au premier semestre, en hausse de 3 % à 27,351 milliards de *francs suisses* (113 milliards de francs) pour un bénéfice net en hausse de 1,7 % à 1,267 milliard de *francs suisses. Le chiffre d'affaires* consolidé est resté pratiquement stable, mais progresse de 6,4 % *« à cours de change constant »*, indique le rapport intermédiaire du géant suisse, qui précise que la *quasi-totalité des monnaies étrangères* se sont dépréciées de plus de 6 % par rapport au franc suisse au *premier semestre*. Nestlé table sur une poursuite de la croissance de ses ventes au deuxième semestre et s'attend, *« sauf développement encore plus défavorable des cours de change »*, à une légère progression de son chiffre d'affaires pour 1994.

CESSION

ELF cède une part minoritaire à Chevron dans le champ de N'Kossa au Congo. – Elf Congo, filiale d'Elf Aquitaine, vient de céder une participation de 22,5 % dans l'important gisement de N'Kossa au Congo à la société *Chevron Overseas Limited*, filiale du pétrolier américain Chevron. A l'issue de cette cession, annoncée *jeudi 15 septembre*, les participations dans les deux permis de N'Kossa et Haute-Mer seront de *62,5 % pour Elf Congo*, 22,5 % pour Chevron Overseas Limited et 15 % pour la société d'Etat Hydro-Congo. Elf Congo *(qui appartient* pour 75 % à Elf Aquitaine et pour 25 % à la République du Congo) restera opérateur sur ces permis. Situées à 70 kilomètres au sud-ouest de Pointe-Noire dans le golfe de Guinée sous une profondeur d'eau d'environ 200 mètres, les deux zones de N'Kossa et Haute-Mer sont actuellement en cours de développement. Leurs réserves évaluées seraient de l'ordre de 60 millions de tonnes. Ils font l'objet d'un contrat de partage de production depuis juin 1994.

ACQUISITION

VICTOIRE : la Commission européenne autorise l'achat par Commercial Union. – La Commission européenne a donné, mercredi *14 septembre, son feu vert* à l'acquisition de la Compagnie financière du Groupe Victoire, une *filiale de la Compagnie de* Suez SA, par la société britannique Commercial Union, a annoncé un porte-parole. Selon la Commission, cette concentration d'entreprises spécialisées dans le domaine des assurances ne créera pas de position dominante. Commercial Union est présente dans toutes les classes d'assurances dans le monde entier mais son principal marché est en Grande-Bretagne. Le Groupe Victoire n'a pas d'activités outre-Manche et fait l'essentiel de ses affaires en France.

Le Monde

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er

Prox. pl. Vendôme
Pl. Marché-St-Honoré
5e étg, asc., beau 2 p.
très clair, charme, parfait
état 1 500 000 F
PARTENA – 42-66-36-53.

5e

GOBELINS, bel anc. 2 p. ent.
cuis., bns, w.-c., 36 m², calme,
à rafraîchir, 760 000 F.
43-35-18-36.

R. Poliveau s./jard. sud, 60 m²,
imm. récent, 6e ét., asc. cave,
park., 1 750 000 F.
Tél. : 42-61-22-81.

6e

Mº Censier, imm. caract.
3e et dern.ét.,
5 p. 125 m², gde cuis., 2 bns.
A rafr., calme, sol. 43-35-18-36.

bureaux locations

DOMICILIATION COMMERCIALE
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
TÉL. : 45-02-21-01 (H.B.)

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services – 43-55-17-50

LE MONDE DES CARRIÈRES

Directeur régie de quartier,
démar. activités, dévelop. projet
social, H/F, form. sup. dévpment
loc. social, scs. hum. exp. direction personnel, gest. financière
connais. dispositifs et publics de
l'insertion par l'économique
appréhension éco/marché du
travail, exp. 5 a. dans sect. pro.,
capa. à animer projet partenariat. Rém. 150/160 KF.

Adr. CV + lettre au :
Président, NACRE SERVICES
Annexe Mairie
2, rue Salvador-Allende 60110 Méru.

appartement achats

recherche 2 à 4 p. PARIS
préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43 même le soir.

L'AGENDA

Cours

Centre de langue
et culture italienne
Cours adultes et étudiants
Mini-groupes, individuels
et F.P. Rentrées : octobre et
février. Tél. : 46-34-27-00

COURS D'ARABE
tous niv., jour., soir, samedi
extensif, semi-intensif
ins. AFAC. Tél. : 42-72-20-88

ÉLISABETH BING
Nouv. calendrier sur simple
demande : 42-08-32-13
7 W. Ends de sensibilisation
sont prévus du 11-12-09
au 22-23 oct. 94

REPRODUCTION INTERDITE

ASSOCIATIONS

Sessions-stages

Stage européen à Marly-le-Roi
(Yvelines) du 10 au 12-10-94
pour jeunes sur « Emploi et formation professionnelle en
Europe ». Séjour gratuit, remb.
70 %, voyage, inscript. 440 F.
Centre international de formation européenne.
10, av. des Fleurs, Nice.
Tél. : 93-37-16-16.

Stage « Santé AYURVEDIQUE »
par SWAMI YOGANAND à bon
Dulys fin nov. + cours : yoga,
cuisine/MASS. AYURVEDIQUE
Paris + Voyage 43-56-01-33

EMPLOI FORMATION
BAC + 2
âgés de moins de 26 ans, devenez :
AGENT
DE DÉVELOPPEMENT
LOCAL
Postes proposés dans le cadre de
contrats de qualification de 18 mois
par des employeurs des
secteurs de l'habitat social, de
l'animation, de l'insertion, du
développement local.
Formation qualifiante
assurée en alternance
Renseignements Mode RENDERS
EFAS 105, rue d'Artois,
LILLE 59000 – 20-58-15-40

PARIS, 16 septembre ▼ Rechute

La progression initiale des valeurs françaises aura été de courte durée vendredi 16 septembre à la Bourse de Paris. En progression de 0,41 % au début des échanges, l'indice CAC 40 cédait rapidement du terrain et abandonnait 0,53 % en milieu de matinée. *Aux alentours de 13 heures*, le principal indicateur de la place accentuait ses pertes, s'inscrivant en recul de 1,37 % à 1 950,21 points.

Le recul du MATIF dans la matinée a pesé sur la tendance boursière et explique le recul du CAC, indiquait un opérateur. Le contrat notionnel septembre s'établissait à 111,96 points en recul de 26 centièmes vendredi dans la *matinée*.

Cette forte influence du MATIF sur le marché des actions soulignait une *fois de plus la grande nervosité de la* Bourse qui n'arrive pas à se contenter des bonnes perspectives économiques en France, ajoutait un boursier.

Du côté des valeurs, en début d'après-midi, le titre Saint Gobain remportait la palme de la plus forte hausse. Le titre gagnait 2,8 % dans un volume actif. Cette bonne tenue fait suite à l'annonce par la direction du groupe d'un *« rebond prévisible des résultats »* pour l'année en cours après le recul de 45 % du bénéfice net l'an dernier à 1,3 milliard de francs. Parmi les valeurs en baisse on notait *Cetelem*, (- 4,2 %), La Générale des Eaux (- 4 %) et l'UAP (- 3,3 %).

Sur le marché de l'or, l'once d'or était *en hausse à 389,80 dollars au* fixing contre 388,67 dollars jeudi en clôture. Même orientation pour le lingot qui gagnait 350 francs à 66 400 francs. Le napoléon cédait 2 francs à 378 francs.

NEW-YORK, 15 septembre ▲ Bien orientée

Wall Street a enregistré, jeudi 15 septembre, sa plus forte progression depuis la fin août, pour finir à quelque 24 points de son dernier record établi le 31 janvier (3 978,36 points) grâce à une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme et des achats informatisés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 953,88 points en hausse de 58,55 points, soit un gain de 1,5 %. Il s'agit de la progression la plus forte depuis le 24 août (70,90 points). Quelque 281 millions d'actions ont été échangés, dont 75 millions dans la dernière heure de transactions, ce qui reflète le déclenchement d'ordres de vente informatisés. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 538 contre 604. 709 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt à long terme a reculé à 7,53 % contre 7,67 % mercredi soir, après la publication du rapport de la Réserve fédérale de Philadelphie.

Ce rapport montre que le secteur manufacturier continue à progresser dans le nord-est des Etats-Unis, mais à un rythme moins rapide. Cela a calmé les craintes d'une accélération de la croissance économique qui pourrait alimenter les pressions inflationnistes.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Alcoa	84 3/8	85 3/8
Allied Signal Inc.	36	36 5/8
American Express	31 3/4	31 5/8
ATT	54 1/8	55 1/2
Bethlehem Steel	22	21 7/8
Boeing	45 1/4	45 7/8
Caterpillar Inc.	55	57 1/4
Chevron	43 1/8	43 1/4
Coca-Cola	46 7/8	48 5/8
Disney Corp.	41 1/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	58 7/8	59 1/8
Eastman Kodak	51 1/8	52 7/8
Exxon	58 7/8	59 1/2
General Electric	50 1/4	51 3/8
General Motors	50 1/4	52
Goodyear Tire	34 1/4	35
IBM	70	69 7/8
International Paper	75 1/4	76 1/4
Morgan (J.P.)	63 1/4	63 3/4
McDonnell Douglas	115	115 7/8
Merck and Co.	33 3/4	34 1/4
Minnesota Mining	55 1/4	55 1/4
Philip Morris	59 5/8	60 1/4
Procter & Gamble	58 1/4	60 7/8
Sears Roeb. and Co.	49 1/2	51 1/8
Texaco	61 7/8	61
Union Carbide	33 3/4	34
United Tech.	64 1/4	64 7/8
Westinghouse El.	13 5/8	13 5/8
Woolworth	17 3/4	17 7/8

LONDRES, 15 septembre ▲ Progression

La Bourse de Londres a récupéré, jeudi 15 septembre, une bonne partie du terrain perdu la veille, soutenue par la baisse inattendue des ventes de détail en août qui a fait reculer les craintes d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné *32,9 points, à 3 112,7 points*, soit une avance de 1,1 % après une baisse de 1,3 % la veille. L'activité est restée *moyenne avec 555,9 millions* d'actions échangées contre 538 millions la veille.

Les investisseurs ont été paradoxalement soulagés d'apprendre que les ventes de détail avaient reculé de 0,3 % en août, un chiffre surprenant car le marché attendait une hausse de 0,2 %. L'état des ventes de détail montre que *« les craintes d'une hausse imminente et étendue de l'inflation sont exagérées »*, a souligné Nick Parsons, un analyste de la CIBC.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Allied Lyons	5,77	5,83
BP	4,17	4,20
BTR	3,22	3,27
Cadbury	4,57	4,65
Glaxo	5,95	6
GUS	5,37	5,45
ICI	8,27	8,42
Reuters	4,87	4,75
RTZ	8,64	8,74
Shell	7,22	7,25
Unilever	11,14	11,17

TOKYO, 16 septembre ▼ Repli

Des ventes opérées par les entreprises avant l'arrêté de leurs comptes pour l'exercice au 30 septembre ont entraîné la Bourse de Tokyo à la baisse vendredi 16 septembre, après une journée de congé. *Au terme des transactions*, l'indice Nikkei a perdu 123,12 points, à 19 796,26 points, soit un *repli* de 0,62 %.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Bridgestone	1 530	1 520
Canon	1 720	1 720
Fuji Bank	2 080	2 070
Honda Motors	1 620	1 630
Matsushita Electric	1 620	1 600
Mitsubishi Heavy	753	743
Sony Corp.	5 930	5 880
Toyota Motors	2 020	2 010

CHANGES

Dollar : 5,2957 ▲

Vendredi 16 septembre, le dollar progressait à 5,2957 francs sur le *marché des changes parisien, contre* 5,2855 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait à *3,4183* francs, contre *3,4188* francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	15 sept.	16 sept.
Dollar (en DM)	1,5456	1,5494

TOKYO	15 sept.	16 sept.
Dollar (en yens)	clos	99,16

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (15 sept.) .... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	14 sept.	15 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 952,94	1 977,30
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 359,38	1 371,50
Indice SBF 250	1 321,28	1 331,10

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	14 sept.	15 sept.
Industrielles	3 895,33	3 953,88

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	14 sept.	15 sept.
100 valeurs	3 079,80	3 112,70
30 valeurs	2 398,10	2 426,90

FRANCFORT

	14 sept.	15 sept.
Dax	2 124,12	2 113,98

TOKYO

	14 sept.	16 sept.
Nikkei Dow Jones	19 919,38	19 796,26
Indice général	1 583,96	1 576,21

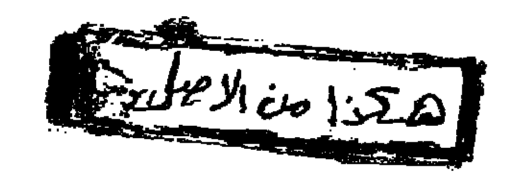
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E.U.	5,2970	5,2990	5,3040	5,3075
Yen (100)	5,3354	5,3429	5,3779	5,3874
Ecu	6,5121	6,5200	6,5058	6,5167
Deutschemark	*3,4158*	3,4194	*3,4197*	*3,4245*
Franc suisse	4,1077	4,1126	4,1232	4,1297
Lire italienne (1000)	3,3846	3,3871	3,3594	3,3642
Livre sterling	8,2818	8,2903	8,2789	8,2909
Peseta (100)	*4,1215*	4,1263	*4,0970*	4,1033

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 11/16	3 13/16	3 7/8	4	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 11/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 13/16	8 1/16	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -1,10 % (1955,54)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
10	B.N.P. (T.P)	1040	1035	-0,48
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1047	+0,19
10	Renault (T.P.)	2200	2218	+0,82
10	Rhone Poulenc(T.P)	2300	2292	-0,35
10	Saint Gobain(T.P.)	1150	1158	+0,70
10	Thomson S.A (T.P)	1076	1095	+1,77
25	Accor 1	661	653	-1,21
10	Air Liquide 1	757	739	-2,38
10	Alcatel Alsthom 1	553	548	-0,90
10	Alcatel Cable 1	637	623	-2,20
50	Alspi 1	347	352	+1,44
10	AGF-Ass.Gen.France	223,80	221,80	-0,89
5	Axa 1	246,10	244	-0,85
1	Bail Invest. 1	877	877	—
25	Bancaire (Cie) 1	485,80	484,90	-0,19
25	Bque Colbert C2#	121	121	—
50	Bazar Hot. Ville 2	670	—	—
1	Berger (M) 2	1202	1180	-1,83
25	Bertrand Faure 2	533	—	—
25	BIC 1	1292	1296	+0,31
25	BIS 1	331	335	+1,21
10	B.N.P. 1	236,80	232,60	-1,77
25	Bollore Techno.1	378	376,50	-0,40
1	Bongrain 1	3240	3205	-1,08
25	Bon Marche (Au) 1	768	778	+1,30
25	Bouygues 1	623	618	-0,80
5	Canal + 1	936	922	-1,50
10	Cap Gemini Sogeti 1	171	175	+2,34
50	Carnaudmetalbox 1	179	179	—
5	Carrefour 1	2169	2153	-0,74
50	Casino Guichard 1	173,40	171	-1,38
50	Casino Guich.ADP 1	129,50	129	-0,39
10	Castorama Dl (Li)1	749	744	-0,67
10	Caumartin Part(M)2	400	—	—
10	C.C.F. 1	219	215	-1,83
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	68,90	68,50	-0,58
10	Cegid (Ly) 1	494	492	-0,40
50	Centrest SDR (Ny)2	21,15	21,25	+0,47
50	CEP Communication1	515	510	-0,97
5	Cerus Europ.Reun 1	113,90	114	+0,09
10	Cetelem 1	1175	1126	-4,17
25	CGIP 1	1125	1123	-0,18
25	Chargeurs 1	1460	1452	-0,55
25	Christian Dior 1	443	440	-0,68
25	Ciments Fr.Priv.B2	308	300	-2,60
10	Clarins 1	573	562	-1,92
50	Club Mediterranee1	436,10	440	+0,89
25	Colas 1	980	980	—
25	CGP (Papiers)(Ly)2	665	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1390	1388	-0,14
25	CPR Paris Reesc. 1	379,90	376	-1,03
10	Cred.Fon.France 1	844	825	-2,25
10	Credit Local Fce 1	387,70	388	+0,08
25	Credit Lyonn.CIP 1	430,40	425,10	-1,23
10	Credit National 1	421	407,50	-3,21
25	CSEE 1	549	547	-0,36
1	Damart 1	5940	5900	-0,67
10	Danone (ex BSN) 1	750	735	-1,87

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	442	451	+2,04
25	Dassault Electro 1	417,90	414	-0,93
1	De Dietrich 1	2700	2700	—
10	Degremont 1	513	502	-2,14
50	Dev.R.N-P Cal(Li)2	57	56,50	-0,88
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)	420	415	-1,19
25	Docks France 1	769	744	-3,25
25	Dynaction 1	162,50	166	+2,15
10	Eaux (Gle Des) 1	517	498,50	-3,97
25	E.B.F 1	932	934	+0,21
25	Ecco 1	685	679	-0,88
10	Eiffage 1	1245	1170	-6,02
10	Elf Aquitaine 1	396,10	391,10	-1,26
50	Eridania Beghin 1	848	848	—
25	Essilor Intl 1	787	799	-1,04
25	Essilor Intl ADP 1	530	526	-0,75
50	Esso 1	914	893	-2,30
5	Eurafrance 1	2022	1990	-1,58
100	Euro Disney 1	9,40	9,15	-2,66
10	Euro RSCG W.W 1	690	683	-1,01
1	Europe 1- 1	1780	1770	-0,56
50	Eurotunnel 1	23,15	23,35	+0,86
10	Filipacchi Medias1	998	1018	+2,21
100	Fimatel 1	128	125	-2,34
50	Fives-Lille 1	631	630	-0,16
1	Fromageries Bel 1	5260	5260	—
1	Galeries Lafayet.1	2459	2409	-2,04
10	GAN 1	327,50	331,50	+1,22
50	Gascogne (B) 1	520	515	-0,96
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2080	2050	-1,44
50	Geophysique 1	459	475	+3,49
10	G.F.C. 1	417	417	—
10	Groupe Andre S.A.1	620	617	-0,48
10	Groupe De La Cite1	836	830	-0,72
50	GTM-Entrepose 1	477	474,20	-0,59
5	Guilbert 1	475	472	-0,63
5	Guyenne Gascogne 1	1485	1484	-0,07
25	Havas 1	452	444	-1,77
50	I.D.I.A 1	201,50	198	-1,74
25	Imetal 1	592	588	-0,68
10	Immeubl.France 2	475	470	-1,05
100	Immob.Phenix 1	68,90	68	-1,31
25	Ingenico 1	132	132	—
25	Interbail 1	417	416,50	-0,12
10	Intertechnique 1	669	655	-2,09
25	Jean Lefebvre 1	1246	1220	-2,09
25	Klepierre 1	612	612	—
25	Labinal 1	740	740	—
10	Lafarge Coppee 1	421	420	-0,24
25	Lagardere (MMB) 1	130	127	-2,31
25	Lapeyre C1	326	327	+0,31
25	Lebon 2	302,50	—	—
5	Legrand 1	6740	6760	+0,30
5	Legrand ADP 1	4450	4500	+1,12
50	Legris indust. 1	370	376,10	+1,65
25	Locindus 1	901	895	-0,67

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton1	880	881	+0,11
5	Lyonnaise Eaux 1	503	503	—
50	Marine Wendel 1	386	385,10	-0,23
50	Matra-Hachette 1	111,90	107,60	-3,84
100	Metaleurop 1	82,60	83,50	+1,09
25	Metrologie Intl 1	9	9	—
50	Michelin 1	234	235,30	+0,56
100	Moulinex 1	122,10	123	+0,74
25	Navigation Mixte 1	951	953	+0,21
100	Nord-Est 1	136,10	134	-1,54
25	Nordon (Ny) 1	489,50	451	-7,87
10	NRJ # 1	655	650	-0,76
100	Olipar 1	18,50	18,55	+0,27
10	Oreal 1	1191	1181	-0,84
5	Paribas 1	348,50	344,80	-1,06
50	Pechiney CIP 1	415	412	-0,72
100	Pechiney Intl 1	186,80	182,80	-2,40
5	Pernod-Ricard 1	323,50	316,30	-2,23
25	Peugeot 1	800	796	-0,50
5	Pinault-Prin.Red.1	955	958	+0,31
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	675	675	—
25	Poliet	423	420	-0,71
25	Primagaz 1	910	891	-2,09
10	Promodes 1	961	952	-0,94
10	Publicis 1	483	488	+1,04
25	Radiotechnique 1	530	527	-0,57
25	Remy Cointreau 1	217,50	217,90	+0,18
25	Rexel 1	686	677	-1,31
10	Rhone Poulenc A 1	133,50	129,80	-2,77
100	Rochette (La) 1	55	54,50	-0,91
25	Roussel Uclaf 1	619	629	+1,62
1	Rue Imperiale(Ly)1	3745	3750	+0,13
50	Sade (Ny) 1	165,10	165,50	+0,24
1	Sagem 1	2535	2540	+0,20
10	Saint-Gobain 1	642	662	+3,12
25	Saint-Louis 1	1515	1510	-0,33
10	Salomon (Ly) 1	2120	2070	-2,36
25	Salvepar (Ny) 2	489	489	—
25	Sanofi 1	970	963	-0,72
1	Sat 2	2382	2400	+0,76
25	Saupiquet (Ns) 1	1250	1220	-2,40
25	Schneider 1	398	395,50	-0,63
25	SCOA act.regroup.	112,10	112,30	+0,18
10	SCOR S.A 1	125,50	125	-0,40
10	S.E.B. 1	549	546	-0,55
5	Sefimeg 1	393,90	390	-0,99
100	Selectibanque 1	165,80	165	-0,48
1	SFIM 2	1006	1010	+0,40
100	SGE 1	228,50	223,40	-2,23
5	Sidel 1	960	980	+2,08
25	Simco 1	430	437	+1,63
10	S.I.T.A 1	769	765	-0,52
10	Skis Rossignol 1	2090	2070	-0,96
25	Sligos 1	417	412	-1,20
10	Societe Gale A 1	557	548	-1,62
50	Sodecco (B) 2	55	—	—
50	Sodero (Ns) 2	38,50	38,70	+0,52

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Sodexho 1	948	942	-0,63
25	Sogenal (Ny) 2	131,40	131,40	—
1	Sommer-Allibert 1	2200	2175	-1,14
25	Sophia 1	450	455	+1,11
10	Sovac 1	485	486	+0,21
25	Spie Batignolles 1	321,50	320,60	-0,28
10	Strafor Facom 1	643	639	-0,62
25	Suez 1	255,90	250,90	-1,95
25	Synthelabo 1	214,10	213,20	-0,42
100	Thomson-CSF 1	148,30	145,50	-1,89
25	Total 1	332,20	332,40	+0,06
10	UAP 1	149,90	144,20	-3,80
10	UFB Locabail 1	391	400	+2,30
25	UGC DA (M) 1	220	216,70	-1,50
10	UIC 1	362	352	-2,76
25	UIF 1	438	439	+0,23
10	UIS 2	234	237	+1,29
25	Unibail 1	480	478,10	-0,40
10	Valeo 1	281	281,60	+0,21
100	Vallourec 1	320,50	321	+0,16
25	Via Banque 1	389,40	389	-0,10
10	Worms & Cie 1	259,70	257	-1,04
10	Z Gr.Zannier (Ly) 1	298	298	—
1	Zodiac 1	2380	2380	—
25	Elf Gabon 1	1005	999	-0,60
100	American Barrick 1	127,40	127,80	+0,31
50	American Express 1	168,40	167,20	-0,71
50	Anglo American 1	292,10	288,10	-1,37
50	Amgold 1	565	575	+1,77
100	A.T.T. 1	286,70	291,40	+1,64
50	Banco Santander 1	211	215	+1,90
25	B.A.S.F. 1	1090	1090	—
25	Bayer 1	1231	1241	+0,81
100	Blenheim Group 1	18,10	18,40	+1,66
100	Buffelsfontein 1 ■	61,75	61,30	-0,73
50	Chase Manhattan 1	190,80	192	+0,63
10	Daimler Benz 1	2769	2783	+0,51
100	De Beers 1	127,90	128	+0,08
10	Deutsche Bank 1	2390	2405	+0,63
10	Dresdner Bank 1	1360	1360	—
100	Driefontein 1	82,50	82,30	-0,24
50	Du Pont Nemours 1	310,60	312,90	+0,74
50	Eastman Kodak 1	273,30	279,70	+2,34
500	East Rand 1	7,55	7,45	-1,32
100	Echo Bay Mines 1	66,60	66,05	-0,83
100	Electrolux 1	289	—	—
100	Ericsson 1	286	223,70	+1,23
100	Exxon Corp. 1	310	315	+1,61
100	Ford Motor 1	152	154,10	+1,38
100	Freegold 1	89,10	89	-0,11
500	Gencor Limited 1	16,65	16,70	+0,30
50	General Electric 1	268	271,70	+1,38
50	General Motors 1	265	275,10	+3,81
50	Generale Belgique1	370	—	—
100	Grd Metropolitan 1	34,50	35,25	+2,17
100	Guinness Plc 1	38,95	39	+0,13
500	Hanson Plc 1	20,30	20,65	+1,72

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Harmony Gold 1	43,10	43,80	+1,62
50	Hewlett-Packard 1	480	485,10	+1,06
500	Hitachi 1	51,30	51,10	-0,39
25	Hoechst 1	1190	—	—
25	I.B.M 1	370,50	370	-0,13
100	I.C.I 1	70	69,85	-0,21
50	I.T.T. 1	432	423	-2,08
100	Ito Yokado 1	274	273,40	-0,22
500	Matsushita 1	86	—	—
100	Mc Donald's 1	143,10	146,10	+2,10
25	Merck and Co 1	176,90	181	+2,32
50	Minnesota Mining 1	286,10	296	+3,46
100	Mitsubishi Corp. 1	64,40	—	—
100	Mobil Corporat. 1	431,90	426	-1,37
25	Morgan J.P. 1	336,80	336,70	-0,03
5	Nestle SA Nom.1	5000	4960	-0,80
100	Nippon MeatPacker1	80,70	76,40	-5,33
100	Norsk Hydro 1	200	198	-1
25	Petrofina 1	1690	1725	+2,07
50	Philip Morris 1 ■	316,30	318,90	+0,82
100	Philips N.V 1	173,10	172,50	-0,35
100	Placer Dome Inc 1	122,50	121,90	-0,49
25	Procter Gamble 1	315	320,10	+1,62
50	Quilmes 1	270	270	—
100	Randfontein 1	64,05	64,20	+0,23
50	Rhone Poul.Rorer 1	203,70	198,90	-2,36
25	Royal Dutch 1	589	588	-0,17
100	R T Z 1	73,20	74,20	+1,37
100	Saatchi & Saatchi1	13,50	13,45	-0,37
10	Sega Enterprises 1	339	335	-1,18
100	Saint-Helena 1 ■	58,55	—	—
100	Schlumberger 1	294,70	297,60	+0,98
500	Shell Transport 1	59,30	59,30	—
10	Siemens 1	2320	2301	-0,82
100	Sony Corporation 1	313,90	—	—
100	Sumitomo Bank 1	101,30	100,20	-1,09
100	T.D.K 1	232,90	—	—
100	Telefonica 1	73,80	72,25	-2,10
500	Toshiba 1	39,65	39,50	-0,38
50	Unilever 1	599	600	+0,17
50	Unit.Technologie 1	339,70	—	—
50	Vaal Reefs 1 ■	551	550	-0,18
10	Volkswagen A.G 1	1630	1600	-1,84
50	Volvo (act.B) 1	99,50	—	—
100	Western Deep 1 ■	253,60	254,60	+0,39
50	Xerox Corp. 1	558	—	—
100	Yamanouchi 1	100,60	101,50	+0,89
500	Zambia Copper 1	5	4,99	-0,20
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,40	7,792
CEPME 8,5% 88 CB	102,76	1,793
CEPME 9% 89 CA#	104,48	0,690
CEPME 9% 92-06 TSR	103	2,096
CFD (CCCE)9,7%90CB	108,39	5,926
CFD exCCCE8,6%92CB	101,90	5,136
CFF 10% 88-98 CA#	107,82	9,014
CFF 9% 88-97 CA#	103,89	8,561
CFF 10,25% 90 CA#	110,50	5,195
CLF 8,9% 88 CA#	104,30	2,797
CLF 9%88-93/98 CA#	104,07	5,597
CNA 9% 4/92 CB	105,50	3,329
CRH 8,6% 92-93 CB	102,55	1,861
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,72	4,541
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,85	5,019
EDF 8,6% 92 CA#	102,56	3,770
Em.Etat10,26%86 CA	104,60	5,285
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,06	1,019
Finansder 9%91CB#	103,50	7,249
Finansd.8,6%92 #CB	101,60	5,466
Floral9,75% 90 CA#	107,80	1,442
OAT 9,9% 94 CA #	100,26	9,520
OAT 8,70%5/95 CA#	101,76	2,717
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,95	6,148
OAT 8,50% 6/97CA #	103,16	1,933
OAT 9,90%12/97 CA#	107,28	7,513
OAT 88-98 TME CA	101,24	4,003
OAT 9/1998 TRA	99	5,801
OAT 9,50%88-98 CA#	105,14	2,160
OAT TMB 81/99 CA	99,31	3,776
OAT 8,125% 99 CA#	102	2,538
OAT 8,50%90/00 CA#	103,53	4,005
OAT 9/00 TRA CA	104,10	0,062
OAT 10% 5/00 CA#	109,96	3,068
OAT 01 TME CA	101,20	4,003
OAT 8,5%11/02 CA #	102,67	6,870
OAT 8,50% 19 CA #	99,60	7,592
OAT 8,50%92-23 CA#	99	3,353
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	8,147
SNCF 8,8% 87-94CA	102,95	5,449
Lyon.Eaux 6,5%90CV	855	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	581	502
Bains C.Monaco 2	761	761
B.N.P.Intercont.2	312	303
Bidermann Intl	136,60	166
B T P (la cie) 2	21,60	21,60
Cambodge	945	945
Carbone Lorraine 2	678	679
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	310	310
Centenaire Blanzy	355	352
Caragen Holding	26	27,30
Champex (Ny)	20,10	20,10
CIC Un.Euro.CIP 1	295	270
C.I.T.R.A.M. (B)	3316	—
Cpt Lyon Alem.2	357	360
Concorde-Ass Risq2	878	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpe Valfond ex.CMP	17,70	—
Credit Gen.Ind	25,10	—
Darblay	480	—
Didot Bottin	646	635
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	700	700
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	752	774
Fidei(exSimafice)2	238	235
Finalens	361	—
F.I.P.P.	203	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	600	—
Fonciere Euris	237	320
Foncina	527	523
France I.A.R.D	514	513
France S.A 1	1055	1060
From. Paul-Renard	2059	—
Gaumont 2	315	320
Genefim	283	233
Gevelot	540	—
G.T.I (Transport)	430	435
Immobail 2	365	365
Immobanque 2	776	774
Im.Marseillaise 2	6510	6550
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1311	—
Locafinanciere	450	450
Louvre 1	205	202,50
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,55	—
Mag.Uniprix	230	—
Metal Deploye	350	—
Mors 2 #	27	26,80
Navigation (Nle)	103,30	102,10
Oreal (CI)	1049	1031
Origny-Desvroise	1255	—
Monoprix	1501	—
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	195	194
Paris Orleans	272	272
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	293	290
Promodes (CI)	656	—
Rochefortaise Com.	210	209,10
Rosario 2	223	223
Rougier #	806	797
S.A.F.I.C Alcan	379	390
Saga	556	555
Salins du Midi 2	455,10	452
Savoisienne M.	162	—
Sific 2	739	722
S.I.P.H.	182	—
Sofal	390	—
Softo	221	221
Sofixam	77	78
Sofragi	3542	—
Soudure Autogene	915	915
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2453	2453
Tour Eiffel	390	—
Ufiner Cofreth	1533	1511
Vicat 2	626	525
Virax	103	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG.	799	—	Noranda Mines	99,30	—
Akzo Nobel Nv	650	—	Pfizer Inc.	344,50	345,20
Alcan Aluminium	138,10	141,10	Ricoh Cy	48,70	—
Arbed	618	—	Robeco	357,20	355,90
Asturienne Mines	144,90	—	Rodamco N.V.	159,20	160,90
Banco Pop. Espanol	596	622	Rolinco	359,70	362,80
Banque Reg.Inter.	38300	38300	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp. ■	238,90	—	Sema Group Plc	39,90	34,40
C.I.R SPA	6,85	—	SKF Aktiebolaget	96,55	95,20
Commerzbank AG	1050	1060	Tenneco Inc	236	—
Dow Chemical Co.1	400,90	394,40	Toray Ind.	36,20	—
Fiat Ord.	20,05	21	West Rand Cons.	6,05	6,05
G.B.L.(Brux.Lamb.)	700	700		—	—
Gevaert	1336	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	49,50	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy.	194	193,20		—	—
Honeywell Inc.	184,10	—		—	—
Johannesburg Cons.	134	—		—	—
Kubota Corp.	35,50	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—	Lecteurs Monde *	229,90	—
Bque Hydro Energie	340	—	Molex	162,90	—
Bque Hypoth.Europ.	49,60	—	Off.Com.Pham. *	900	—
Benedictine* nom.	5559	—	Olivetti Priv	7,10	—
Blanzy-Ouest*	986	—	Part.Percier *	200	—
Brasseries Maroc	350	—	Rorento	249,30	—
Calciphos*	59	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	92	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	St Gobain Emball.*	1900	—
Coparex Inter.*	562	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Cr.Universel (Cie)	421	—	SEPR *	937	—
Cycnos	10,50	—	SPR "B" nom.	267	—
CEAC.*	74,05	—	Waterman *	320	—
Fiat Fce nom.	142	—		—	—
Grace and Co	204	—		—	—
Table France*	320	—		—	—
Kominkl. Pakhoed	99,20	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	72	73
Boiron (Ly) 2 #	454	459	Immob.Hotel. 2 #	239	235
Bosser (Ly)#	276,10	276,10	Int. Computer	147,90	147,90
C.A. Paris IDF 1	915	900	IPBM	68	68,60
Calberson	355,50	—	M.S.C Schlum.Ny	1190	—
Cardif SA 1	857	830	Rallye(Cathiard)Ly	206	204
CEGEP #	159	161	Saribo CB	549	548
CFPI	247	247,50	Sylea 2	456,90	452,10
C.N.I.M 1	1398	1395	Sofco (Ly)	185	185
Codetour	210	210	Sopra	321	325
Creeks	160	157	TF1-1	531	530
Dauphin OTA	344	347,50	Thermador Hold(Ly)	435	435
Devanlay 2	1030	1022	Unilog	306	—
Laber.Dolisos	179	—	Union Assur.Fdal	585	588
Editions Belfond	85,10	—	Viel et Cie #	227,90	227,90
Europ Propulsion 2	313	313	Vilmorin et Cie/2	387,50	384,80
Finabail	160	163		—	—
Finacor	164	183		—	—
GLM S.A.	435	440		—	—
Gravograph	211	211		—	—
I C C 2	202,50	197		—	—

Sicav (sélection) 15 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33868,54	33868,54
Actimonétaire D	32288,58	32288,58
Améri-gan	8084,99	7774,03
Ampléa	105942,10	105942,10 ◇
Amplitude Monde D	782,74	759,94
Antigone Trésorerie	779842	779842
Arbitr. Court Terme	8825,38	8825,38
Associa Première	34154,69	34154,69
Associe	1129,96	1129,96
Atout Amérique	104,98	102,42
Atout Asie	111,02	108,31
Atout Futur C	559,02	545,39
Atout Futur D	550,57	537,14
Aurecic	1715,13	1665,17
Avenir Alizes	1940,68	1902,63
Axa Capital	200,81	194,96
Axa Court Terme	9556,37	9556,37
Axa Cro.Ex.Dr.lave	1065,76	1034,72
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	913,38	886,78
Axa Europe	123,92	120,31
Axa Investiments	121,97	118,42
Axa NPI	166,46	161,61
Axa Ob.Fr.Extrans	149,63	145,27
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	136,64	132,66
Axa Prem.Ex.Agepre	116,01	112,63
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152,03	147,60
Axa Valeurs PER	159,98	155,24
Cadence 1	1044,06	1033,72
Cadence 2	1033,31	1023,08
Cadence 3	1024,36	1014,24
Capimonetaire	7394,55	7387,16
Capioblig	7305,58	7233,25
Capitacic	1515,78	1493,38
Cicamonde	1198,83	1163,91
Conxis	1532,67	1504,09
Comptavalor	4181,49	4175,23
Credit Mutuel Capital	1443,16	1414,86
Créd.Mut.Ep.Cour.T	776,42	776,42
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	102,57	99,82
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	100,03	97,35
Créd.Mut.Ep.J	20600,80	20600,80
Créd.Mut.Ep.long.T	221,58	216,04
Créd.Mut.Ep.Monde	1280,68	1246,40
Créd.Mut.Ep.Quatre	1084,80	1036,30
Diaze	1619,46	1589,26
Drouot France	1034,76	1004,62
Drouot Sécurité	218,99	212,61
Ecocic	1239,03	1202,94
Ecupar	124,42	120,80
Ecur. Actions futur	198,29	192,51
Ecur. Capicourt	197,87	197,38
Ecur. Capitalisation	194,70	192,77
Ecur. Expansion	289609,41	288455,59
Ecur. Géovaleurs	2798,41	2708,14
Ecur. Investissement	164,17	159,39
Ecur. Monepremière	10010,15	10010,15
Ecur. Monétaire	23361,75	23361,75
Ecur. Trésorerie	2874,38	2874,86
Ecur. Trimestriel	1939,52	1920,42
Elancial D.	124,63	121
Elicash	837694,22	837694,22 ◇
Emergence Poste D	106,01	102,92
Energia	375,24	358,22
Eparcic	4318,69	4318,69
Eparcourt-Sicav	200,16	199,66
Epargne-Unie	1497,02	1460,51
Eufi Cash capi.	9266,66	9266,66 ◆
Eurco Solidarité	1171,17	1159,57
Eurocic Leaders	1287,10	1249,61
Eurodyn	1462,05	1426,39

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8077,75	7787,07
Fonsicav	17333,25	17298,65
France-gan	14084,52	13542,81
France Garantie	256,77	256,26
France Obligations	451,47	447
Francic	521,06	505,88
Francic Pierre	120,65	117,14
Francic-Régions	1425,19	1413,77
GAN Rendement	4392,66	4918,98
Gestilion	17477,31	17477,31
Horizon	1539,37	1494,53
HLM Monétaire	16665,42	16665,42
Indicia	1159,65	1131,16 ◆
Indust.Fse.Court.T	1774,57	1765,74
Intensys D	106,21	105,55
Interepar	105306,71	101948,25
Interoblig	5469,45	5414,31
Intersélection Fce	561,60	550,59
Japacic	199,44	193,92
Jeunepargne	326,27	321,45
Latitude C	2653,25	2653,25
Lion Association	11233,05	11233,05
Lion Institution	34991,82	34904,56
Lionplus	1152,64	1138,24
Lion Trésor	2125,25	2104,21
Livret Bourse Inv.	624,84	606,64
Livret Portefeuil.	799,50	776,21
Méditerranée	223,44	216,93
Mensuel CIC	10153,49	10052,95
Moneden	81574,42	81574,42
Mone.J	10680,38	10680,36 ◇
Monévalor	48984,03	48984,03
Mutualité dépôts	16061,19	16049,09
Natio Court Terme	37691	37578
Natio Court Terme2	340940	340940
Natio Epargne	20997,58	20789,68
Natio Ep. Capital	12864,30	12756,73
Natio Ep. Croissance	2006,68	1967,33
Natio Ep. Obligations	203,39	199,40
Natio Epargne Retraite	131,51	128,93
Natio Epargne Trésor	9174,52	9156,21
Natio Epargne Valeur	491,72	482,08
Natio France Index	1071,73	1050,72
Natio Immobilier	1314,64	1288,86
Natio Inter	1669,76	1637,02
Natio Monétaire	9898,01	9888,01
Natio Opportunités	154,10	151,98
Natio Patrimoine	1487,64	1458,67
Natio Perspectives	1253,69	1229,11
Natio Placements	70238,15	70238,15
Natio Revenus	1021,08	1010,97
Natio Sécurité	12053,54	12053,54
Natio Valeurs	951,28	932,63
Nippon-Gan	7363,87	7080,64
Nord Sud Develop	1866,08	1862,36
Oblicic-Mondial	3014,93	2970,37
Oblicic-Régions	1060,57	1044,90
Oblifutur	3219,71	3159,68
Oblig. ttes caté	204,36	201,34
Oblilion	1595,90	1520,10
Oblisécurité Sicav	15446,71	15446,71
Obliqys D	507,74	500,24
Oraction	1602,50	1563,41
Parvalor	632,07	919,58
Plénitude D	157,23	152,65
Poste Croissance C	3207,66	3204,46
Poste Gestion C	39375,22	39375,22
Première Oblig. C	11508,79	11506,78
Première Oblig. D	10710,38	10705,03
Prévoy. Ecureuil	97,63	96,66

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34687,63	34687,63
Proficus	902,63	885,80
Rentacic	163,12	160,71
Revenus Trimestr	5203,02	5151,50
Revenu-Vert	1127,43	1106,41
St Honoré Vie & Santé	1200,85	1146,40
St Honoré Bons du Tr	13331,85	13235,67
St Honoré Invest	957,51	952,29
St Honoré Pacifique	865,12	825,63
St Honoré Real	17808,08	17737,13
Sécuricic	2043,64	2049,84
Sécuri-Gan	13003,73	12748,75
Sécuritaux	1645,81	1645,81
Sensivalor	31098	31098
SEVEA	105,70	103,12 ◆
SFI-CNP Assur	749,87	728,03
S.G. France opport. C	1545,13	1514,33
S.G. France opport. D	1531,05	1501,02
S.G. Monde opport. C	1042,76	1022,31
S.G. Monde opport. D	1042,76	1022,31
Sicav Associations	2177,93	2177,93
Sicav 5 000	501,03	487,62
S.I. Est	1393,39	1352,81
Slivafrance	815,05	793,24
Slivam	442,81	430,96
Slivarente	210,86	206,73
Slivinter	530,21	516,02
Sogenfrance C	1390,60	1363,33
Sogenfrance D	1322,23	1296,30
Sogéparque	315,15	312,03
Sogevar	1156,67	1133,99
Sogeter	1619,46	1587,71
Soleil Investissements	688,89	662,39
Solstica D	2248,22	2242,61
State Street Act. Eur	12439,41	12018,75 ◆
State Street Act. Frce	12151,33	11797,41
St. Str. Act.Japon	1540,95	1488,84 ◆
State Street Emer. Mts	2073,01	1973,35 ◆
St.Street OAT Plus	12239,33	11999,34
Stratégie Actions	1013,34	974,37
Stratégie Rendement	1601,24	1550,84
Synthesis	12699,92	12450,50
Techno-Gan	6628,63	6373,68
Thésora D	774,01	766,35
Trésor Plus	1510,80	1495,84
Trésor Trimestriel	1006,26	996,89
Trésoricic	156137,24	156137,24
Trilion	5158,53	5092,33
Uni-Associations	123,71	123,71 ◇
Uni-Foncier	1332,53	1300,03
Unifrance	638,69	623,11
Uni-Garantie C	1387,97	1362,09
Uni-Garantie D	1293,40	1269,28
Uni Régions	1611,30	1572
Univar	276,29	276,29 ◇
Univers Actions	1612,92	1573,56
Univers Obligations	1892,60	1857,51
Valorg	2368,94	2366,57
Valreal	31670,17	31654,34
Winterthur St-Honoré	250,53	239,17
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2885	5,2855	4,95	5,55
Ecu	6,5215	6,5090	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2700	341,8800	330	354
Belgique (100 F)	16,6265	16,6120	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1400	304,8500	292	314
Italie (1000 lires)	3,3705	3,3755	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6200	86,6100	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1370	8,1535	7,65	8,40
Gde-Bretagne (1 L)	8,2450	8,2690	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2485	2,2440	2,05	2,60
Suisse (100 f)	411,1900	412,1300	397	421
Suède (100 krs)	70,0700	70,3300	64	74
Norvège (100 k)	77,9000	77,9000	73	82
Autriche (100 sch)	48,6290	48,5710	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1170	4,1250	3,65	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3600	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,8974	3,9065	3,55	4,15
Japon (100 yens)	5,3406	5,3228	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/09
Or fin (kilo en barre)	66100	65800
Or fin (en lingot)	66350	66050
Napoléon (20f)	381	386
Pièce Fr (10 f)	315	300
Pièce Suisse (20 f)	389	387
Pièce Latine (20 f)	331	381
Souverain	490	485
Pièce 20 dollars	2510	2510
Pièce 10 dollars	1320	1280
Pièce 5 dollars	675	650
Pièce 50 pesos	2485	2495
Pièce 10 florins	400	400

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
✆ 44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)

15 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 195 847

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,44	112,22	111,24
Précédent	110,28	111,94	110,96

CAC 40 A TERME
Volume : 17 459

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1988	1994,50	...
Précédent	1958	1967	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du *coupon* - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon* - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MÉDECINE

Des travaux de chercheurs français publiés dans la revue britannique « Nature »

L'identification du gène de la forme la plus fréquente de nanisme soulève de nouveaux problèmes éthiques

Un groupe de médecins et de biologistes français, dirigé par le professeur Arnold Munnich (hôpital Necker-Enfants malades, Paris) annonce, dans le prochain numéro de la revue britannique « Nature », qu'il a identifié l'anomalie génétique à l'origine de l'achondroplasie, la forme la plus fréquente de nanisme (1). En autorisant la mise au point d'un diagnostic prénatal spécifique, ces travaux soulèvent de nouveaux problèmes éthiques.

L'achondroplasie est la forme la *plus fréquente de nanisme. Elle est* due à une anomalie génétique transmissible sur un mode héréditaire qui touche environ 1 enfant sur 15 000. Une telle anomalie est connue depuis la plus haute Antiquité. Cette entité pathologique a été décrite avec précision, il y a un siècle, par le docteur Parrot et étudiée dans le détail plus récemment par le professeur Pierre Maroteaux (hôpital Necker-Enfants malades). L'achondroplasie est la conséquence d'une anomalie des cartilages dits de « croissance ». Elle se traduit par un arrêt du développement des os en longueur, entraînant un nanisme dysharmonieux (membres très courts et macrocéphalie), visible dès la naissance. Cette anomalie apparaît souvent de manière brutale dans une famille à la suite d'une mutation génétique récente. On compte ainsi 90 % de cas sporadiques contre 10 % de cas familiaux.

En mars dernier, l'équipe française avait réussi à localiser un gène potentiellement impliqué sur le bras court du chromosome n° 4, permettant ainsi de démontrer que cette affection est génétiquement homogène. Les chercheurs français montrent aujourd'hui que le dysfonctionnement des cellules des cartilages de croissance résulte d'une mutation d'un gène particulier (le gène FGFR-3) dirigeant la synthèse d'*un récepteur* d'*un facteur* de croissance s'exprimant dans ces mêmes cellules.

Espoirs thérapeutiques

« *L'identification de ce gène constitue une étape capitale dans la compréhension de cette anomalie de la croissance osseuse. Elle devrait ouvrir un champ inexploré jusqu'à présent de la biologie cellulaire et de la pharmacologie moléculaire de l'achondroplasie, permettant ainsi d'envisager, à terme, la mise au point d'un traitement, alternative aux interventions orthopédiques lourdes parfois proposées aux enfants* », expliquent les membres de l'équipe française.

« *Les espoirs thérapeutiques sont tout à fait réels et fascinants*, nous a expliqué le professeur Munnich. *On peut en effet imaginer que l'activation du récepteur pourrait conduire à une correction du nanisme. Par ailleurs, on peut dès aujourd'hui imaginer que d'autres récepteurs de facteur de croissance pourraient être impliqués dans d'autres maladies osseuses constitutionnelles. En matière d'achondroplasie, l'identification des fémurs de petite taille lors d'une échographie obstétricale pourra conduire à un diagnostic moléculaire en vue du dépistage prénatal.* »

C'est précisément la mise au point d'un diagnostic prénatal de l'achondroplasie qui soulève aujourd'hui une nouvelle et importante difficulté *d'ordre éthique. A la différence des* formes sévères de myopathie et de mucoviscidose, l'achondroplasie n'est pas une pathologie réduisant dramatiquement l'espérance de vie. Où, dès lors, situer sur l'échelle des pathologies cette anomalie handicapante mais, malgré tout, compatible avec une existence normale ? Peut-on considérer comme « éthique » la mise au point d'un test de dépistage prénatal visant à pratiquer une interruption de grossesse dès lors que le diagnostic génétique de l'achondroplasie aura révélé la présence de la mutation ? On sait par exemple que la fréquence de la mutation du gène de l'achondroplasie augmente avec l'âge du père. Faudra-t-il cibler le dépistage et le proposer aux couples dont l'homme est âgé, de la même manière que l'on propose le dépistage de la trisomie 21 aux futures mères à l'approche de la quarantaine ? Mettre au point et diffuser une telle méthode de dépistage prénatal est-il compatible avec le développement des méthodes thérapeutiques *visant à corriger* cette anomalie et à rétablir une taille normale chez des personnes qui demeureront porteuses de la mutation ? L'identification du gène de l'achondroplasie pose de manière exemplaire les interrogations sous-jacentes au développement de la génétique moléculaire et au décryptage du génome humain, des interrogations jusqu'à présent trop rarement formulées.

JEAN-YVES NAU

(1) Cette découverte est publiée dans le numéro de *Nature* du 15 septembre. Les travaux ont été financés par les dons du Téléthon, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs indépendants et la fondation Paribas, avec la coopération de l'Association des personnes de petite taille.

PRESSE

Restructuration de l'éditeur britannique

Le Groupe Emap englobera les activités en France et à l'étranger

Trois mois après le rachat des Editions mondiales et de la Gerpresse (magazines grand public du groupe Hersant), la société britannique Emap PLC a annoncé, vendredi 16 septembre, ses premières restructurations, dont la création, le 1er octobre, de sa nouvelle division Groupe Emap. Il rassemble toutes les activités d'Emap à l'étranger et en France (Gerpresse, Editions mondiales et les titres déjà lancés par l'éditeur britannique comme *Réponses photo* et *Réponses vidéo*). Avec 41 journaux, Emap est le troisième groupe de presse magazine en France, derrière Hachette et Prisma Presse. Il sera dirigée par Kevin Hand et sa branche française par Francis Morel, ex-PDG des Editions mondiales.

Cette « branche française » se divise en six secteurs : télévision-cinéma (*Télé-Poche, Studio Magazine*) ; presse féminine (*Nous Deux, la Bonne Cuisine, Dépêche Mode*, etc.) ; automobile (*l'Auto-journal, Auto Plus, Sport Auto*) : loisirs (*Bateaux, Montagnes magazines, Réponses photo*, etc.) ; presse professionnelle (*le Film français, Diapason, Grands reportages*, etc.) et enfin le pôle nature, groupé autour du *Chasseur français*, en association avec Bayard Presse (*le Monde* du 16 septembre). La branche française gérera les titres existants, étudiera de nouveaux lancements et de nouveaux rachats. Présent, à plus petite échelle, en Espagne et en Allemagne, Emap a lancé, le 8 septembre, une augmentation de capital de 77,2 millions de livres (620 millions de francs), destinée à d'autres occasions de croissance externe, selon son président Sir John Hoskyns. Presque inconnu il y a trois mois, l'éditeur britannique risque de faire encore parler de lui dans un marché des magazines en plein bouleversement.

A. S.

PUBLICITÉ

Le concours 1994 de l'agence la plus créative

Le lauréat est BCRC pour Tricostéril

Quarante-deux agences ont participé à la deuxième édition du Concours de l'agence la plus créative, organisé par *le Monde*. Le quotidien a mis gratuitement tout au long de l'été à la disposition des équipes créatives une page noir et blanc ou quadri sur le thème des vacances. Le jury, présidé par Seï Sekiguchi, président du Club des directeurs artistiques, a décerné le premier prix à BCRC pour l'annonce en faveur de Tricostéril (laboratoires Polivé), parue dans *le Monde du 24 août. Le deuxième* prix a récompensé l'agence Jean et Montmarin pour sa création réalisée pour Yop (groupe Yoplait). A l'occasion de la remise des prix, jeudi soir 15 septembre à l'Ecole des beaux-arts, les quatre cents invités ont choisi à leur tour, pour le Prix grand public, l'agence BCRC, qui venait de recevoir des mains de Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, le premier prix.

CARNET

Naissances

– **Karine BEROFF, Marin CHABOT et Adrien**

sont heureux de faire part de la naissance de

Timothée,

le 6 août 1994.

Mariages

– **Céline BARROS**
et
Götz BARTELS

sont heureux de faire part de leur mariage, le samedi 24 septembre 1994, à Bordeaux.

M. et Mme Jean-Claude Barros,
Bordeaux.

Sophie JOGUET
et
Franck JUELLE,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré en l'église Saint-Nicolas de Combloux (Haute-Savoie), le samedi 17 septembre 1994.

– **Jacques-Alain et Judith MILLER, Thomas et Carol ROSE,**
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Eve et Nicolas,

le 10 septembre 1994, à la mairie de Guitrancourt (Yvelines).

74, rue d'Assas,
75006 Paris.
105, rue Didot,
75014 Paris.

Décès

– Marrakech, Aix-en-Provence, Limoges.

M. et Mme Lassus-Pucheu,
Mme Poilly,
Stéphane, Benjamin et Sylvain Berteloot,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline BERTELOOT
(née Jacqueline Quilici-Lassus-Pucheu),

survenu dans sa quarante-huitième *année, à Limoges, le 12 septembre* 1994.

Philippe BONJON,
déporté-résistant,

s'est éteint le 14 septembre 1994 au Val-de-Grâce, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La levée du corps aura lieu, lundi 19 septembre, à 8 h 15, au dépositoire du Val-de-Grâce et l'inhumation à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

De la part de ses camarades de déportation,
De ses proches,
Et de ses amis.

80, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– Mme Hélène Bourdon,
M. et Mme Albert-Alain Bourdon,
M. et Mme Jean-Marc Bourdon,
M. et Mme Edouard Stephan,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Léon BOURDON,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenue le 26 juillet 1994.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau familial à La Roche-Vineuse (Saône-et-Loire).

Une messe sera dite à son intention le 26 octobre 1994 à 18 heures en *l'église Saint-Joseph-des-Carmes*, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
Les enseignants,
Le personnel administratif,

ont la tristesse de faire part du décès *survenu le lundi 12 septembre 1994 de*

M. Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université Paris-I.

– Le directeur de l'UFR d'histoire de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
Le conseil de l'UFR,
Les enseignants et personnels de l'UFR,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université Paris-I.

survenu le 12 septembre 1994.

UFR d'histoire,
Université Paris-I,
17, rue de la Sorbonne,
75231 Paris Cedex 05.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Les directeurs des centres de recherche et les membres de l'Institut Pierre-Renouvin de l'université Paris-I (*Panthéon-Sorbonne*),

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université Paris-I.

survenu le 12 septembre 1994.

Institut Pierre-Renouvin,
17, rue de la Sorbonne,
75231 Paris Cedex 05.

(Le Monde du 15 septembre.)

– Roger Fichtenberg,
son époux,
Flore Sasson,
sa sœur,
Albert Raoul Sasson,
son frère,
Jacques Louis Meyer,
son neveu,
ont la douleur de faire part
du décès de

Mme Sarah FICHTENBERG
née Sasson,

survenu le jeudi 15 septembre 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 septembre, à 16 heures.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La baronne de Girard de Mielle van Coëhorn,
son épouse,
Anne et Meno de Girard de Miellet van Coëhorn,
ses enfants,
et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

baron Pierre-Louis de GIRARD de MIELLET van COËHORN,

survenu à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 19 septembre, à 16 heures, en l'église de la Mission catholique italienne, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Le* Père abbé et les moines de l'abbaye de Lérins,
Le Père prieur et la communauté dominicaine de Sainte-Marie de la Tourette,
La Communion de Boquen,
font part du décès de

Guy LUZSENSZKY,

survenu le 14 septembre 1994.

Les funérailles auront lieu le lundi 19 septembre, à 14 heures, en l'église conventuelle du couvent d'Eveux-sur-l'Arbresle (Rhône).

[Né le 10 janvier 1909 à Budapest, Guy Luzsenszky a été ordonné prêtre dans la province cistercienne de Hongrie. A la veille de la guerre, il est entré en France à l'abbaye de Lerins (Alpes-Maritimes), dont il deviendra le prieur. Il sera appelé à la même responsabilité à l'abbaye de Boquen (Côte-d'Armor), succédant à Bernard Besret en 1969 à la tête de la communauté cistercienne officiellement dissoute en 1976. Depuis, Guy Luzsenszky s'était intégré à la communauté dominicaine de la Tourette à l'Arbresle (Rhone), d'où il multipliait voyages et conférences au service de la « Communion » de Boquen. Il évoque son expérience dans *Moine* (J.-P. Delarge) en 1975.]

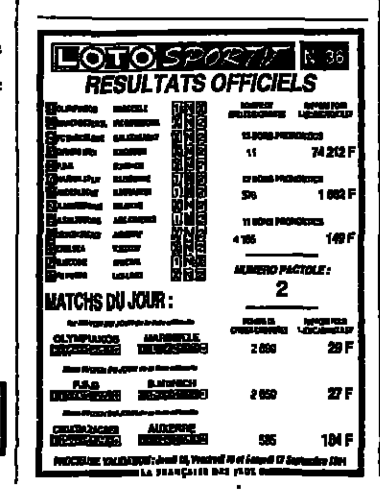
– Marie-José Vincent,
Ariane et André Vincent,
Les familles Marin, Goutalier, Cabassu et Richard,
ont la douleur de faire part du décès de leur *frère, neveu et cousin,*

Luc VINCENT,

disparu à l'âge de trente-huit ans.

7, rue Victor Considérant,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96



Services religieux

– Très émus par tous vos témoignages de sympathie écrits ou oraux, nous vous en remercions ici et vous informons qu'un service présidé par le père Antoine Delzant, et le pasteur Jacques Walter à la mémoire de

Marcelle GIOAN,

aura lieu, le samedi 1er octobre, à 16 heures, au foyer évangélique de Grenelle, 17, rue de l'Avre, 75015 Paris.

Vaudescal, 6, rue Claude-Matrat,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Gioan, 1, avenue des Faisans,
1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique.

Manifestations du souvenir

– « **S.O.S. ATTENTATS** » organise une cérémonie le lundi 19 septembre 1994, à 14 h 30, devant la stèle située au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (face 94e division), à l'occasion :

– du 20e anniversaire de l'attentat commis contre le *Drugstore*, le 15 septembre 1974,
– du 8e anniversaire des attentats commis à Paris en septembre 1986,
– du 5e anniversaire de l'attentat commis contre le DC-10 de la compagnie UTA le 19 septembre 1989.

En hommage à toutes les victimes du terrorisme.

Votre présence manifestera votre solidarité.

Communications diverses

– **Un voyage en Allemagne pour suivre la campagne électorale proposé à de jeunes Français.** – Le 16 octobre prochain, les Allemands éliront leurs députés à la Diète fédérale et désigneront ainsi, de fait, le chancelier, chef du gouvernement. De jeunes Français, intéressés par la vie politique allemande et ayant entre dix-huit et vingt-sept ans, ont la possibilité, du 10 au 17 octobre, de participer en observateurs à la dernière phase de la campagne électorale. Ils pourront rencontrer des candidats, assister à des meetings des différents partis, effectuer des visites au siège des formations politiques, s'entretenir avec des journalistes, politologues, représentants syndicaux et patronaux, et vivre en compagnie de jeunes Allemands la soirée des résultats. Ce voyage, proposé par le BILD (Bureau international de liaison et de documentation), association pour la coopération franco-allemande, est réalisé avec le soutien de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).

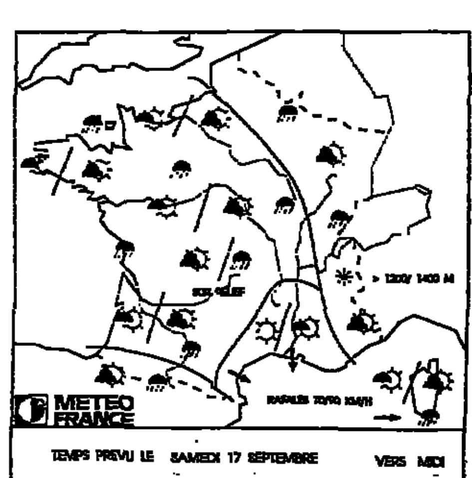
Renseignements : BILD, 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-87-25-50. Fax : (1) 42-93-50-94.

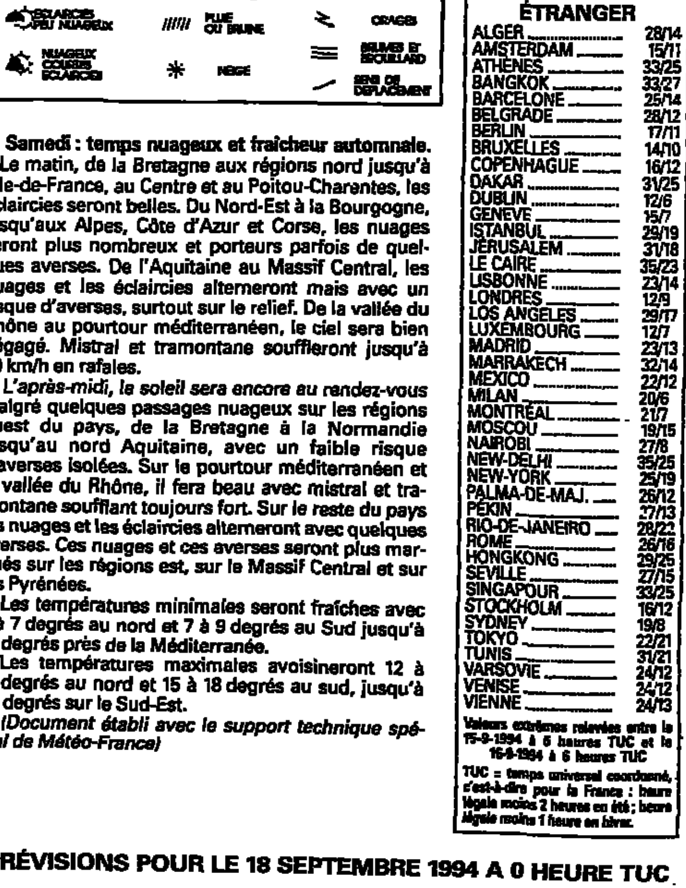
Futuribles International organise le 21 octobre une journée d'étude « L'avenir du multimédia et des autoroutes de l'information : mythes et réalites ».

Renseignements : 42-22-63-10.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MÉTÉOROLOGIE





Samedi : temps nuageux et fraîcheur automnale. – Le matin, de la Bretagne aux régions nord jusqu'à l'Ile-de-France, au Centre et au Poitou-Charentes, les éclaircies seront belles. Du Nord-Est à la Bourgogne, jusqu'aux Alpes, Côte d'Azur et Corse, les nuages seront plus nombreux et porteurs parfois de quelques averses. De l'Aquitaine au Massif Central, les nuages et les éclaircies alterneront mais avec un risque d'averses, surtout sur le relief. De la vallée du Rhône au pourtour méditerranéen, le ciel sera bien dégagé. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales.

L'après-midi, le soleil sera encore au rendez-vous malgré quelques passages nuageux sur les régions ouest du pays, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au nord Aquitaine, avec un faible risque d'averses isolées. Sur le pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône, il fera beau avec mistral et tramontane soufflant toujours fort. Sur le reste du pays les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses. Ces nuages et ces averses seront plus marqués sur les régions est, sur le Massif Central et sur les Pyrénées.

Les températures minimales seront fraîches avec 4 à 7 degrés au nord et 7 à 9 degrés au Sud jusqu'à 13 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés au nord et 15 à 18 degrés au sud, jusqu'à 22 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

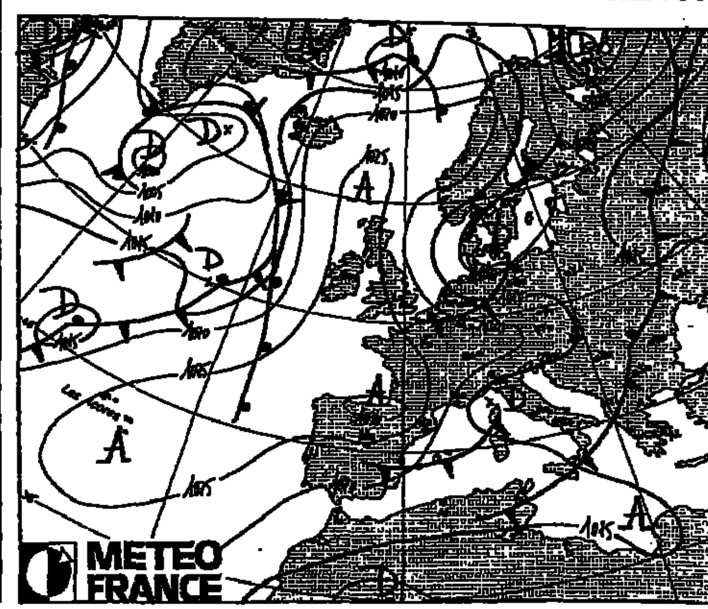
FRANCE	
AJACCIO	23/13
BIARRITZ	18/12
BORDEAUX	19/12
BOURGES	17/3
BREST	14/6
CAEN	16/9
CHERBOURG	13/10
CLERMONT-FER.	17/9
DIJON	14/7
GRENOBLE	16/9
LILLE	16/10
LIMOGES	15/8
LYON, BRON	17/9
MARSEILLE	21/12
NANCY	16/9
NANTES	18/7
NICE	23/13
PARIS	15/7
PAU	15/10
PERPIGNAN	23/13
POINTE-A-PITRE	26/24
RENNES	17/6
ST-ETIENNE	17/10
STRASBOURG	14/9
TOULOUSE	17/10
TOURS	16/9

ÉTRANGER	
ALGER	28/14
AMSTERDAM	15/11
ATHENES	33/25
BANGKOK	33/27
BARCELONE	25/14
BELGRADE	28/12
BERLIN	17/11
BRUXELLES	14/10
COPENHAGUE	16/12
DAKAR	31/25
DUBLIN	12/6
GENEVE	15/7
ISTANBUL	29/19
JERUSALEM	31/18
LE CAIRE	35/23
LISBONNE	23/14
LONDRES	12/9
LOS ANGELES	29/17
LUXEMBOURG	12/7
MADRID	23/13
MARRAKECH	32/14
MEXICO	22/12
MILAN	20/6
MONTREAL	21/7
MOSCOU	19/15
NAIROBI	27/8
NEW-DELHI	35/25
NEW-YORK	25/19
PALMA-DE-MAJ.	26/12
PEKIN	27/13
RIO-DE-JANEIRO	28/22
ROME	26/16
HONGKONG	29/25
SEVILLE	27/15
SINGAPOUR	33/25
STOCKHOLM	16/12
SYDNEY	19/8
TOKYO	22/21
TUNIS	31/21
VARSOVIE	24/12
VENISE	24/12
VIENNE	24/13

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-9-1994 à 6 heures TUC et le 16-9-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (3e épisode).
22.35 **Magazine : Combien ça coûte ?** Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine.
23.45 **Série : Agence tous risques.** « Les orages du souvenir ».
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Jeu : Millionnaire.**

FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Boule de cristal, boule tango.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.45).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.40). *Présenté par Michel Drucker.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Meurtre à l'université, de Jean-Marc Seban, avec Pierre Santini, Pierre Hoden. *Une ethnologue fait une chute de sept mètres. Meurtre ou suicide ?*
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. De l'histoire au cinéma en passant par la littérature : *le Colonel Chabert*. Invités : Gérard Depardieu, Fanny Ardant et Fabrice Luchini, les interprètes du film, Yves Angelo, le réalisateur, et Jean Tulard, historien.
23.45 **Variétés : Taratata.** Présenté par Nagui. Invité : MC Solaar. Avec Urban Species, Sinclair, Soon EMC.
1.15 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Jean-Pierre Cassel.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer,** en direct de Saint-Jean-de-Luz. Invité : Yves Mourousi.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Empyrée*, d'Anne Grospiron.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** La marée était trop belle, de Lise Blanchet, Yvon Bodin et Guy Nevers. *Dans l'estuaire de la Rance.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Michel Bouquet. Chine : l'écriture sacrée des Naxis ; France : les chevaliers de la soufflette ; Guatemala : l'or à mâcher.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 ▶ ***Magazine : Strip-tease.*** Pizza americana, de Pierre Carles ; Aux armes, citoyens, d'Olivier Lamour ; Je t'aime, moi non plus, d'Antoine Gallien ; Dialogue de sourds, de Michel Stameschkine.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Têtes multiples, de Jean-Pierre Vuillaume.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Jeux de guerre.** □ Film américain de Phillip Noyce (1992).
15.30 **Documentaire : Les Années Bardot.** De Patrick Jeudy.
16.25 **Cinéma : La P'tite Arnaqueuse.** □ Film américain de John Hughes (1991).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Injustes noces.** De Waris Hussein.
21.50 ▶ **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : *J. F. partagerait appartement.*** ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992).
0.45 **Cinéma : Cible émouvante.** ■ Film français de Pierre Salvadori (1993).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et japonaises de la semaine du 10 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et André Kaspi (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Stevie Wonder, de Gaz Gorham (rediff.).
18.45 **Court métrage : Le Porte plume.** De Marie-Christine Perrodin (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Talking Broken.** Sous le ciel du détroit de Torre, de Frances Calvert. *Marqués par cent vingt ans de domination économique australienne, les habitants des îles Torres, luttent pour leur identité. Vie quotidienne, magie, sexe, pêche, sida, ils parlent ici de tout avec franchise.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Sang et Poussière.** De Dennis Berry.
22.10 **Documentaire : A l'attention de Madame le premier ministre Benazir Bhutto.** D'Omar Amiralay. *Portrait de la première femme à la tête de la République islamique du Pakistan.*
23.10 **Cinéma : Venice, Venice.** ■ Film américain de Henry Jaglom (1992) (v.o., 104 min.).

M 6

13.25 **Téléfilm : *Scène de rupture conjugale.*** De Richard Michaels.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : *Psychose meurtrière.*** De Tom McLoughlin.
22.35 **Série : Mission impossible.** L'Arme absolue.
23.35 **Série : Fantasmes.** Double mixte.
0.05 ***Six minutes première heure.***
0.15 **Magazine : Spécial Culture rock.** Lucien... Gainsbourg.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 5. Contrepoints et antinomies.
20.30 **Radio archives.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** Histoire du jazz et de la musique afro-américaine. Avec André Clergeat et Jean-Robert Masson.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Ecrire, exister (4).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie Centrale. 5. Tadjikistan.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'Opéra de Francfort) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, de Brahms ; Symphonie nº 10 en mi mineur op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaenko ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Divertissement pour hautbois, clarinette et basson, Concertino pour flûte, alto et double basse, de Schulhoff.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Concert (en direct du Manhattan Jazz Club à Eurodisney) : Bob Brookmeyer, trombone, avec Kris Goessens, piano, Ricardo del Fra, contrebasse, Dre Palemaerts, batterie.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Repérages

LE magazine « Envoyé spécial » de France 2 était parti enquêter dans une cité des environs d'Amiens, à propos d'une chaîne de télévision ultra-locale de cette cité. On se promenait donc de cage d'escalier en cage d'escalier, pénétrant chez les plus pauvres des plus pauvres, avec leurs revolvers dans la commode, leurs cachets près de la télé, et leur misère. Et tout d'un coup qui rencontrons-nous ? Le comédien Gérard Klein, qui tournait précisément un prochain épisode de la série « l'Instit », pour France 2, au même endroit que les envoyés spéciaux d'« Envoyé spécial ». Pour mieux cerner son personnage, il était venu rencontrer, précisa le commentaire, *« des instituteurs de la cité »*. Dans la même cité, à Amiens ! Quelle coïncidence, vraiment !

Ainsi l'ancrage de Gérard Klein, et donc de la série tout *entière, dans la plus cruelle réalité* sociale se trouvait-il authentifié par « Envoyé spécial », la plus « légitime » des émissions de reportage de toute la télévision française. La fiction rendait à la réalité une visite d'hommage : cette scène allégorique était d'autant moins contestable qu'elle semblait avoir été surprise inopinément par les caméras d'« Envoyé spécial ». Nous montrant Gérard Klein en visite d'absorption de réalité chez les instituteurs d'Amiens, on cherchait moins à nous attirer, quelques mois à l'avance, devant le prochain « Instit », qu'à nous convaincre, s'il en était besoin encore, du caractère vertueux de « l'Instit », série pas comme les autres, respectueuse de la plus cruelle réalité.

L'on n'était pas arrivé à cet « Envoyé spécial » par hasard. Quelques heures plus tôt, sur la même chaîne, Michel Drucker nous avait fortement incités à ne pas manquer un autre reportage, consacré à Herbalife, une sorte de médicament-miracle pour maigrir et rester en forme. Ainsi « Envoyé spécial » lui-même recevait-il la caution de l'homme de spectacle. Regardez « Envoyé spécial », vous ne vous ennuierez pas, nous intimait le cher Drucker.

Cette annonce de Drucker avait pris place juste après la bande-annonce du présentateur Bruno Masure annonçant, une demi-heure avant 20 heures, les titres du « 20 Heures ». La bande-annonce du jour était, soit dit *en passant, assez pauvre.* Beaucoup moins alléchante que celle de la veille, dans laquelle Masure nous avait promis *« un document accablant sur l'excision »*. Là, on était resté à l'écoute. On n'avait pas été volé. Le « 20 Heures » nous avait proposé, sur l'excision en Egypte d'une fillette de dix ans, *« des images éprouvantes mais nécessaires »*. Le reportage avait tenu ses promesses. Il y avait seulement manqué la rencontre inopinée avec Gérard Klein, venant assurer les repérages d'un prochain « Instit » consacré aux mutilations sexuelles.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.**
7.20 **Club mini.**
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Club Dorothée.** Bicker Mice ; Nicky Larson ; Nadia ; Jeux ; Le Jacky Show *Maximusic.*
10.20 **Télévitrine.**
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** *Seul sur la Terre*, de Jean-Claude Bertholet et Tony Bosco.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Paire d'as.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**

investir
COMMENT VÉRIFIER ET CONTESTER VOS IMPÔTS LOCAUX
Dès demain chez votre marchand de journaux

20.45 **Variétés : Sébastien chez vous.** Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Les lignards de l'EDF. L'art des ténèbres, de Jean-Albert Lièvre ; L'« Abeille-Flandre », de Dominique Pipat ; Les pilotes de l'impossible, d'Enrique Urdanoz ; Les pompiers du ciel, de Rasha Drachkovitch.
0.00 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.35 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).
1.05 **TF 1 nuit** (et à 2.10, 3.10, 3.45, 4.25).
1.10 **Feuilleton : Cités à la dérive** (1er épisode).
2.20 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.55, 5.00).
3.20 ***Documentaire :*** **L'Aventure des plantes.**
4.30 **Série : Passions.**
4.55 **Musique.**

FRANCE 2

6.05 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde** (rediff.).
6.55 **Dessin animé.**
7.00 ***Les Matins*** **de Saturnin.**
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Scoubidou ; Bêtes comme chiens ; Capitaine Caverne ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 **Sam'di mat'.** *La Famille Addams ; Happy Days.*
10.10 **Dessin animé : Warner Studio.** Tiny Toons.
10.50 **Expression directe.** FNSEA.
11.00 **Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 3.55).
11.55 **Jeu : *Pyramide.***
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 ***Journal.***
13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. L'asthme, ça se soigne. Invités : *le professeur Pierre Scheinmann*, chef du service d'allergologie et de pneumologie pédiatriques à l'hôpital Necker ; le docteur Anne Prudhomme, pneumologue à Tarbes.

SAMEDI • 13H35
SAVOIR PLUS SANTE
L'ASTHME
2 France

14.30 **Magazine : Sport aventure.** A 14.35, Magazine : Wanka Tanka, le magazine hors-pistes : la Floride et les Everglades ; à 15.25, Tiercé, en direct d'Evry ; à *15.50, Pelote basque : championnat* du monde à Saint-Jean-de-Luz, France-Mexique ; à 16.30, Cyclisme : Tour de l'avenir ; à 17.05, Aviron : championnat du monde à Indianapolis.
18.10 ***Série : Cobra.***
18.50 **INC.**
19.00 **Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire.** Présenté par Christine Bravo. Invitée : Marie-Anne Chazel.
19.55 ***Tirage du Loto*** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Surprise sur prise.** Les piégés : Laurent Baffie, Jean-Pierre Darras, Zabou, Claudia Schifer, Renaud Handson, Mimie Mathy, David Ginola.
22.35 **Magazine : Les Enfants de la télé,** présenté *par Arthur.*
23.30 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. Kanzi, le singe aux mille mots, de Masaru Ikeo et Genya Niio. *Un singe qui parle.*
0.25 ***Journal et Météo.***
0.50 **Magazine : Taratata** (rediff.).
2.00 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).
3.05 **Documentaire : Les Echos de la noce.**
4.45 **Documentaire : Inlandsis.**
5.10 **Série : Euroflics.**

FRANCE 3

6.00 ***Euronews.***
7.00 **Bonjour Babar.** L'Ours, le tigre et les autres ; Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or.
8.30 ***Magazine :*** **Terres francophones.** Universités africaines : Dakar.
9.00 **Magazine olympique.** Cyclisme ; aviron ; judo ; marche.
9.30 ***Magazine : Rencontres à XV.*** Le magazine du rugby : 2e journée du championnat ; Commémoration de la Libération au stade Charléty ; Le bataillon de Joinville au Paraguay.
10.00 ***Magazine :*** **D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Outremers.**
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.**
17.45 ▶ ***Magazine : Montagne.*** Les Cavaliers de la Shandour, de Dominique Sanfourche.
18.20 **Expression directe.** RPR.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par *Julien Lepers.*
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Colonel Chabert*, de Balzac.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Magazine : Tout le sport.**
20.50 ▶ **Téléfilm : La Couleur du mensonge.** De Hugues de Laugardière.
22.15 ▶ ***Magazine : Ah ! Quels titres !*** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Mitterrand en regard de l'Histoire. Invités : Daniel Rondeau *(Mitterrand et nous)* ; Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez *(la Main droite de Dieu)*. La situation du roman contemporain. Invités : Philippe Labro *(Un début à Paris)* ; Gabriel Matzneff *(Maîtres et complices)* ; Christophe Bataille *(Absinthe)* ; Charles Hargrove *(la Reine)*.
23.25 **Météo et Journal.**
23.50 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. Dvorak, un concerto d'amour. Le *Concerto pour violoncelle* est interprété par Julian Lloyd Weber.
0.50 **Musique : Cadran lunaire.** *Regard de l'Eglise d'amour,* de Messiaen, par Cyprien Katsaris, piano.

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 7.29, 12.29, 0.32).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.30 **Les Superstars du catch.**
8.20 **Surprises** (et à 16.35).
8.35 **Cinéma : Histoire de fantômes chinois 3.** ■ *Film chinois (Hongkong) de* Ching Siu Tung (1991).
10.05 **Le Journal du cinéma.**
10.10 **Cinéma : Hoffa.** ■ Film américain de Danny De Vito (1992).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. Le Grand Prix de Formule 1 d'Italie à Monza.
13.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
14.00 **Sport : Sous réserve.** (programme non communiqé).
15.45 **Sport : Football américain.**
16.55 ***Documentaire : Animaux de toutes les Russies.*** Soleil d'hiver, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli. *Des rennes dans la taïga.*

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field.
20.00 **Série : Absolument fabuleux.** De Bob Spiers.
20.30 **Téléfilm : Le Cauchemar de Laura.** De Jan Eliasberg.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 9e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Bad Lieutenant.** ■ Film américain d'Abel Ferrara (1992).
0.35 **Cinéma : Métisse.** ■■ *Film français de Mathieu Kassovitz (1993).*
2.05 **Série : Le Juge de la nuit.** Double vue.

— En clair jusqu'à 3.00 —

2.50 **Sport : Boxe.** Championnat du monde WBC des poids super-légers : Julio Cesar Chavez (Mexique) -Meldrick Taylor (Etats-Unis) ; Championnat du monde WBA des poids super-légers : Juan-Martin Coggi (Argentine) - Frankie Randall (Etats-Unis) ; Championnat du monde IBF des poids welters : Felix Trinidad (Puerto-Rico - Yori Boy Campas (Mexique) ; Championnat du monde WBC des poids super-plume : Jesse Lelja (Etats-Unis) - Gabriel Ruelas (Etats-Unis) ; Championnat du monde IBF des poids super-welters : Gianfranco Rosi (Italie) - Vincent Petway (Etats-Unis) ; *Championnat du monde WBC* des poids paille : Ricardo Lopez (Mexique) - Suwanaslip (Thaïlande), en direct de Las Vegas à partir de 3.00.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Les Enfants de l'arc-en-ciel.** De Sebastian Hirt (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Sarajevo ; Jungle Music ; Carleen Anderson ; Station de travail ; Jean-Jacques Lemêtre ; Tamara Khonim ; Bad Brains (rediff.).
19.00 **Série : Belphégor.**
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Aménager notre territoire. 1. la France telle qu'elle est. *Série de trois émissions consacrées à l'aménagement du territoire.*
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 17 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Francis M. Balace.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : La Route des épices.** D'Ebbo Demant. *Dans le sillage des conquérants portugais partis à la découverte de l'Orient au quinzième siècle.*
22.10 **Téléfilm : Parpaillon.** Ou A la recherche de l'homme à la pompe d'Ursus. De Luc Moullet, d'après Alfred Jarry.
23.35 **Magazine : Snark.** Imagine, de Zbigniew Rybczynski ; Porte, de David Anderson ; Derrière la porte, de Mounir Dridi ; Image après image, de Makoto Saitoh ; Fenêtres, de Peter Greenaway.
0.00 **Documentaire : Dauner, Mariano, Saluzzi.** De Werner Schretzmeier (45 min.).

M 6

8.00 **M 6 Kid.** Peter Pan ; Hurricanes ; Christophe Colomb ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Variétés : Multitop.**
11.45 **Sport : Moto.** *Le 58e Bol d'or au Castellet :* warm up.
11.55 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.50 **Série : V.**
14.45 **Sport : Moto.** Le Bol d'or : départ de la course.
15.50 **Série : Joëlle Mazart.**
16.50 **Série : L'Aventurier.**
17.20 ***Série : Chapeau melon*** **et bottes de cuir.**
18.20 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Le Bol d'or : point de la course.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport : Moto.** Le Bol d'or : point de la course.
20.45 **Téléfilm : *Si c'était demain.*** De Jerry London.
23.25 **Téléfilm : Liaison brûlante.** De Sheldon Larry.
1.00 **Six minutes première heure.**
1.05 **Sport : Moto.** Le Bol d'or : point course.
1.15 ***Musique : Boulevard des clips*** (et à 6.00).
2.00 **Rediffusions.** Fax'O ; Culture pub ; Sport et découvertes (4) ; Jazz 6 ; Fréquenstar ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.**
20.30 **Photo-portrait.** Paul Vecchiali, cinéaste.
20.45 **Fiction.** Ludwig et Lola, de Gemma Salem.
22.35 **Opus.** Nicole Croisille.
0.55 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Radio-France) : Extraits du Crépuscule des dieux, de Wagner, par *l'Orchestre national de France*, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Susan Marie Person, soprano ; Œuvres pour piano à quatre mains sur des thèmes de Wagner, de Fauré, Messager, Chabrier, par Michel Sendrez, Jeffrey Tate, Patrice d'Ollone, piano.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Concert (donné le 26 mars à Douai) : Quatuor à cordes nº 6, de Bartok ; Valse pour piano Ghost Czardas, de Toth ; Trio à cordes sur des thèmes hongrois, de Besson ; Rondo pour piano et quatuor à cordes, de Toth, par le Quatuor Ravel et Adrienne Krausz, piano.

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Lizzie James et le suspect

C'est joli un profil « psychologique » de coupable. Et cela peut mener directement en prison, pour meurtre, pendant un an. Colin Stagg avait un assez joli profil d'assassin. De l'avis d'un psychologue de basse police, le Sherlock Holmes des crimes sexuels.

La police de Wimbledon, elle, avait un assez joli crime à résoudre : l'assassinat, en juillet 1992, dans un parc de la ville, de Rachel Nickell, vingt-trois ans. L'enquête classique,– recherche d'indices matériels, de témoignages, interpellations des maniaques fichés ou de suspects potentiels – ne donna rien. Les policiers, en désespoir de cause, firent donc appel à un psychologue, Paul Britton. L'homme avait du crédit, plusieurs affaires célèbres élucidées. Il posa son diagnostic : un criminel sexuel d'un type très rare.

Restait à trouver le malade. En examinant les dossiers des hommes interpellés pendant l'enquête et le témoignage indirect d'une femme, le psychologue livra ses conclusions : Colin Stagg, chômeur, « *vierge* » et apparemment très tourmenté.

Le « coupable » ciblé, restait à le confondre. Et c'est là que l'histoire devient formidable. Ou lamentable. Aux grands crimes, les grands moyens. Désespérant de pouvoir obtenir par des moyens de bonne police les aveux du suspect, les enquêteurs décidèrent d'utiliser un appât : une femme policier fut chargée de contacter Colin Stagg par annonce spécialisée. Chaperonnée par le psychologue, elle prit un pseudo crédible, « Lizzie James ». Et commença une enquête de huit mois. Rencontres à Hyde Park, lettres hard, coups de téléphone, cassette porno, demandes pressantes sur ses goûts et ses manies. Rien à faire, l'homme ne mordait pas. Lizzie James avait de la ressource. Toujours conseillée, elle confessa à son interlocuteur avoir participé au meurtre satanique d'une femme et de son bébé. Et lui, pour ne pas avoir l'air d'un imbécile, dit avoir fait de même dans sa jeunesse.

Mais sur le meurtre de Rachel Nickell, rien. Alors Lizzie James lui téléphone un jour : « *Si seulement tu avais commis le meurtre de Wimbledon, ce serait génial* ». Et Colin Stagg emmena Lizzie James sur les lieux du crime. Sauf que ce n'était pas les lieux du crime.

Arrêté en juillet 1993, inculpé, écroué, Colin Stagg est aujourd'hui sorti de prison. Un juge vient de casser toute la procédure en termes peu amènes pour la police. L'affaire fait scandale en Grande-bretagne. Et Colin Stagg dit : « *Ma vie a été brisée par un mélange de théories psychologiques à la noix et quelques lettres écrites pour satisfaire les requêtes sexuelles bizarres d'un officier de police clandestin.* »

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; l'avis du médiateur, par André Laurens : « Enquête sur les personnages » ; trait libre, par Phil Piston *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Découverte d'un nouveau « réseau terroriste » de colons israéliens en Cisjordanie

A en croire les médias israéliens, c'est « *un véritable massacre de Palestiniens innocents* » que le nouveau « *réseau terroriste juif* » qui vient d'être démasqué s'apprêtait à perpétrer dans un village isolé de Cisjordanie occupée. Huit personnes sont sous les verrous et de nouvelles arrestations seraient « *imminentes* ». Les hommes du réseau dit « de la vengeance » sont fanatiquement opposés au processus de paix en cours avec l'OLP *(page 6)*.

POLITIQUE

Les soutiers de la politique

II. – L'appel de la République : alors que la bataille présidentielle s'annonce, les militants des partis politiques cherchent les raisons de leur isolement au sein de la société et des recettes pour recruter de nouveaux adeptes *(page 13)*.

SOCIÉTÉ

L'état sanitaire de la France serait « menacé de détérioration »

Dans un rapport d'étape publié le jeudi 15 septembre par *Impact Médecin*, le Haut Comité de la santé publique (HCSP) dresse un bilan de l'état et de l'évolution de la situation sanitaire dans l'Hexagone. Dans ces conclusions, globalement positives, le HCSP indique cependant que l'état sanitaire de la France est « *menacé de détérioration* » *(page 16)*.

CULTURE

La pureté originelle avant Hollywood

L'American Center, à Paris, organise une passionnante rétrospective consacrée aux premières années du cinéma américain : « Before Hollywood », du 16 septembre au 1er octobre. Une exploration des archives du cinéma américain d'avant 1915 organisée autour de six grands programmes thématiques *(page 8)*.

COMMUNICATION

Un entretien avec Serge July

La nouvelle formule de *Libération* devrait être lancée lundi 26 septembre. Selon le directeur de *Libération*, la reconquête de la presse parisienne se fera sur le terrain des magazines : « *le lecteur d'aujourd'hui est un lecteur pluriel [...], notre objectif est donc de faire un journal total* » *(page 16)*

ÉCONOMIE

M. Delors plaide pour un fort allègement des charges sur l'emploi

« *Je compte sur le soutien du Parlement européen pour forcer les gouvernements à ne pas se réfugier dans une euphorie conjoncturelle* », a déclaré Jacques Delors, à Bruxelles. Invité de « L'heure des questions » de l'Assemblée européenne, au cours de la mini-session qu'elle a tenue mercredi 14 et jeudi 15 septembre, le président de la Commission européenne a rappelé que la reprise était insuffisante pour résoudre le chômage et qu'il fallait une véritable politique de l'emploi *(page 21)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

Les parents, l'instituteur, le maire et le ministre : de toute l'Europe, ce sont les jeunes Français qui subissent la journée de classe la plus longue et la semaine la plus dense. Les collectivités locales multiplient les initiatives en faveur des élèves, mais le débat sur la semaine scolaire de quatre jours repose la question du partenariat entre les villes et l'État.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 16 septembre 1994 a été tiré à 510 031 exemplaires

Selon une étude du ministère de la justice

Un quart des personnes condamnées pour simple usage de stupéfiants sont incarcérées

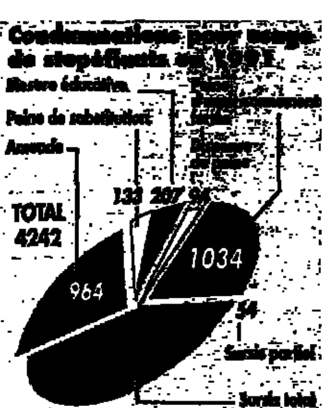
Dans une étude publiée par le ministère de la justice, Odile Timbard, statisticienne, brosse un tableau très complet des rapports entre l'institution judiciaire et les toxicomanes. Les chiffres issus de cette étude bousculent quelques idées reçues, notamment en matière de simple usage de stupéfiants : en 1991, plus de 1 000 toxicomanes, soit près du quart des personnes condamnées pour simple usage, se sont ainsi vu infliger une peine de prison ferme.

Depuis un peu plus d'un an, le débat sur la dépénalisation de l'usage de stupéfiants a lieu dans une opacité statistique complète. En l'absence de points de repères clairs et précis, les protagonistes invoquent souvent des chiffres simplifiés, voire déformés. Dans une étude sur les condamnations prononcées en 1991 par les tribunaux en matière de drogue, Odile Timbard, statisticienne au ministère de la justice, éclaircit considérablement le débat en dressant un tableau très complet des rapports entre l'institution judiciaire et les toxicomanes.

L'un des premiers enseignements de cette étude concerne l'attitude des magistrats envers les simples usagers. Alors que beaucoup affirment que les consommateurs de drogue sont rarement poursuivis en justice, l'étude établit qu'en 1991, 4 242 personnes ont été condamnées par les tribunaux pour simple usage. Cette année-là, ces dossiers représentaient une part importante des procédures puisqu'ils comptaient pour plus du tiers des condamnations prononcées pour infraction à la législation sur les stupéfiants.

La plupart de ces simples toxicomanes à qui la justice ne reproche ni transport, ni trafic, échappent cependant à la prison : quatre fois sur dix, les magistrats leur infligent une peine d'emprisonnement avec sursis qui a avant tout valeur d'avertissement. Face à ces délinquants qui se situent à mi-chemin entre la justice et la médecine, les magistrats tentent d'utiliser les rares mesures d'accompagnement social qui sont à leur disposition : le tiers de ces sursis (contre 12 % pour le reste des délits) sont accompagnés de dispositions concernant le suivi médical ou la recherche d'un emploi.

Certains de ces simples toxicomanes se retrouvent cependant en prison. Sur les 4 242 usagers condamnés en 1991, 1 034, soit près du quart, se sont ainsi vu infliger des peines d'emprisonnement ferme dont la durée moyenne était de trois mois et demi. Le recours à l'incarcération semble clairement lié à l'importance de la récidive : plus l'usager a eu affaire à la justice, plus il a de



Source : Casier judiciaire national, ministère de la justice

risques de se retrouver derrière les barreaux. La part des condamnations à l'emprisonnement ferme est ainsi de 25 % si l'usager a déjà été condamné une fois, de 41 % s'il a été condamné deux fois et de... 65 % si son casier fait état de plus de cinq condamnations. Lassés par les comparutions répétitives des toxicomanes qui ne parviennent pas à « décrocher », les magistrats semblent se tourner peu à peu vers la prison.

Pour ces simples usagers, les peines de substitution comme le travail d'intérêt général (TIG) ont peu de succès : les toxicomanes sont si épuisés, leur volonté si entamée, que les magistrats hésitent souvent à leur infliger une peine comme le TIG, qui exige l'accord et la participation de l'intéressé. Les statistiques illustrent clairement ces hésitations : en 1991, en matière d'usage de stupéfiants, les peines de substitution représentaient 3 % des condamnations contre 8 % pour l'ensemble des délits.

En matière de stupéfiants, l'activité des tribunaux ne s'arrête bien évidemment pas à l'usage : 63 % des procédures impliquant des consommateurs de drogue portent également d'autres infractions. Dans quatre dossiers sur cinq, il s'agit d'activités étroitement liées à la toxicomanie, qu'il s'agisse de détention, d'acquisition, de cession, de transport ou de trafic de stupéfiants. Dans les autres dossiers, il s'agit pour l'essentiel de vols et de recels.

Face à ces toxicomanes qui ne se contentent pas de consommer, les magistrats se montrent logiquement plus sévères : sur les 7 263 personnes condamnées en 1991 pour des infractions multiples, 2 230, soit plus de 30 %, se sont vu infliger des peines de prison ferme. Paradoxalement, le fait que le prévenu soit toxicomane semble susciter la clémence du tribunal : dans les dossiers de trafic, de transport ou de cession, les consommateurs sont nettement moins lourdement condamnés que les usagers. La cession de stupéfiants est ainsi sanctionnée par un emprisonnement ferme dans 50 % des cas si le prévenu est toxicomane et 70 % s'il ne l'est pas. La longueur des peines subit les mêmes variations : en cas de cession, le toxicomane se voit infliger en moyenne onze mois de prison contre vingt mois, soit quasiment le double, pour le non-consommateur.

ANNE CHEMIN

▶ **Odile Timbard, « L'usage de stupéfiants dans les condamnations », *Infostat justice, Bulletin d'information de la sous-direction de la statistique, des études et de la documentation*, nº 38, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 44-77-66-27.**

▶ **Dans un article publié cette année dans *Pénombres*, Annie Kensey, démographe au ministère de la justice, et Jean-Paul Jean, magistrat, dissèquent avec précision les chiffres concernant « les » toxicomanies. « Usage licite de chiffres stupéfiants », *Pénombres*, 96, rue de la Convention, 75015 Paris.**

Un nouvel outil de prévention du sida chez les toxicomanes

Le Stéribox sera en vente à compter du 20 septembre

Dans un communiqué publié jeudi 15 septembre, le conseil national de l'ordre des pharmaciens a annoncé que le Stéribox, ce « kit » contenant du matériel d'injection stérile destiné à prévenir la propagation de l'épidémie de sida chez les toxicomanes intraveineux, sera disponible dans toutes les pharmacies au prix de 5 francs, à compter du 20 septembre.

Deux seringues, deux tampons alcoolisés, un flacon d'eau stérile, un filtre en coton, un préservatif, un étui pour la seringue usagée, des messages de prévention, des dessins de Wolinski, des adresses de centres d'accueil : le Stéribox a été choisi par les pouvoirs publics pour compléter l'arsenal des outils de prévention de l'épidémie de sida chez les toxicomanes utilisant la voie intraveineuse.

Dans un communiqué publié jeudi 15 septembre, le conseil national de l'ordre des pharmaciens a confirmé l'annonce faite le 21 juillet par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé (*le Monde* du 22 juillet) : le Stéribox va être disponible au « *prix maximum conseillé* » de 5 francs, à partir du 20 septembre, « *dans toutes les pharmacies* » de l'Hexagone. « *Jusqu'à présent, environ 2 000 pharmacies sur 23 000 distribuaient le Stéribox* », ajoute le communiqué.

« *Cette trousse sera labélisée comme un autre produit pharmaceutique avec attribution d'un code CIP (Club Inter Pharmaceutique)*, a précisé Jean Parrot, président de l'ordre des pharmaciens, indiquant que le laboratoire Delmas de Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire) était chargé de la fabrication. M. Parrot a souhaité que, « *dans un premier temps, les régions les plus fréquentées par les toxicomanes soient les premières à disposer de ce kit (région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, région Aquitaine et région parisienne).* »

Expérimentés par l'association Apothicom en mars 1993 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), les Stéribox étaient jusqu'à présent conditionnés par des personnes handicapées mentales employées dans un centre d'aide par le travail... qui vont devoir se reconvertir au plus vite.

Des modes de contamination méconnus

Une évaluation du Stéribox réalisée au printemps auprès de 330 toxicomanes d'Ile-de-France et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1) avait conclu que « *les toxicomanes modifient leur comportement et répondent aux campagnes de prévention. Mais la situation d'urgence (42 % se shootent dix minutes après l'achat de la drogue, 88 % dans l'heure qui suit et 55 % n'avaient pas leur seringue au moment de l'achat de la drogue) met des limites aux changements de comportements attendus et rend prioritaire l'accessibilité au matériel stérile.* »

Certains modes de contamination sont en outre méconnus des usagers de drogues : selon cette enquête, 49 % d'entre eux ont utilisé plus d'une fois la même seringue (dont 61 % ne l'ont nettoyé qu'avec de l'eau), 28 % ont utilisé la seringue d'une autre personne et 5 % ont déjà prêté leur seringue. Plus inquiétant encore, 60 % à 65 % de ces usagers de drogue par voie intraveineuse ne connaissent pas les risques du partage du matériel autre que la seringue : 53 % ont utilisé la même cuillère pour dissoudre leur « poudre », 37 % ont trempé leur aiguille dans la même eau, et 41 % ont pressé leur filtre après en avoir aspiré le mélange.

A en croire le docteur Imbert, 2 000 pharmacies vendent actuellement 90 % des seringues achetées à l'unité par les toxicomanes. Une seringue coûte 1 franc en Italie et 2,50 francs en Espagne. En France, le prix oscille entre 5 et 10 francs, et, selon le docteur Imbert, « *peut varier selon l'heure et la tête du client.* » L'engagement de l'ordre des pharmaciens dans la politique de réduction des risques liés à la toxicomanie intraveineuse devrait permettre, à plus ou moins long terme, d'infléchir les attitudes discriminatoires à l'égard de cette clientèle particulière.

LAURENCE FOLLÉA

(1) *Evaluation auprès des toxicomanes, opération Stéribox*, avril-mai-juin 1994, Apothicom, centre municipal de santé d'Ivry-sur-Seine.

TOXICOMANIE : cent distributeurs-échangeurs de seringues en France d'ici à la fin 1995. – Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, ont annoncé, jeudi 15 septembre à Bayonne, une campagne d'installation de distributeurs-échangeurs de seringues stériles pour les toxicomanes, avec un objectif de cent installations en service à la fin de 1995. M. Douste-Blazy a par ailleurs confirmé que le gouvernement examinait la possibilité de « *banaliser* » le statut de la méthadone, produit de substitution à l'héroïne, par une autorisation de mise sur le marché et des « *modalités de prescription et de délivrance plus souples* » (*le Monde* du 15 septembre).

Après le nouvel accord de paix

Une tentative de putsch a été déjouée au Libéria

La Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) a repris, jeudi 15 septembre, dans la soirée, le siège du gouvernement de transition où une centaine de soldats des Forces armées du Libéria (AFL) s'étaient retranchées après avoir tenté de s'emparer du pouvoir.

ABIDJAN

de notre correspondant

L'ultimatum lancé aux putschistes ayant expiré en fin d'après-midi, le chef-d'état major de l'ECOMOG a décidé, jeudi soir, d'employer les grands moyens. C'est à l'arme lourde que ses hommes ont entrepris de déloger une centaine d'insurgés retranchés depuis l'aube dans les locaux de l'Executive Mansion, le siège du gouvernement de transition. Les tirs dirigés contre le bâtiment, une pâle copie de la Maison Blanche, située en bordure de l'océan, ont duré plus d'une heure. Ils n'ont cessé qu'après l'entrée en vigueur d'un couvre-feu.

La tentative de coup de force était dirigée par un officier à la retraite, le général Charles Julue. Cet ancien commandant de la garde présidentielle de l'ex-président Samuel Doe, assassiné en 1990, a affirmé, dans un communiqué, agir au nom d'une mystérieuse organisation : Les nouveaux horizons du Libéria. Il disait souhaiter « *mettre un terme aux souffrances du peuple, refaire l'unité du pays et restaurer la paix* ».

Cette tentative de coup d'État, qui semblait relever de l'opération-suicide, a débuté trois jours à peine après la signature d'un nouvel accord de paix (*le Monde* du 14 septembre), prévoyant la dissolution de l'actuel gouvernement de transition, et son remplacement par un nouvel exécutif, dominé par les trois principales factions armées, le Front national patriotique du Libéria (NPFL), le Mouvement uni de libération du Libéria (Ulimo) et ce qui reste de l'ancienne armée libérienne (AFL). L'accord d'Akossombo (au Ghana) a été rejeté par l'ensemble de la classe politique à Monrovia, qui a dénoncé la mainmise des « *seigneurs de la guerre* » sur ce pays meurtri.

Les Nations unies, garantes de cet accord, se retrouvent aujourd'hui piégées dans le bourbier libérien. Un an après le déploiement de la très symbolique Mission d'observation des Nations unies au Libéria (MONUL), la confusion est totale à l'intérieur du pays. Le quartier général de Charles Taylor, le chef du NPFL est tombé sans que l'on soit en mesure d'affirmer avec certitude qui en sont les nouveaux maîtres. Mercredi matin, cent vingt soldats tanzaniens, membres de l'ECOMOG, qui tentaient de rallier Monrovia, ont été pris dans une embuscade tendue par des combattants de l'Ulimo. Deux Tanzaniens ont été tués.

Quarante-trois « casques bleus » de la MONUL étaient détenus en otages depuis le 8 septembre par les fidèles de Charles Taylor (*le Monde* du 16 septembre). Le ministère ivoirien de l'intérieur a annoncé jeudi que vingt-cinq d'entre eux avaient été libérés.

Cinq personnes travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et une pour l'organisation non gouvernementale britannique Save The Children Fund sont toujours détenues à une centaine de kilomètres de la capitale. Plusieurs organisations humanitaires, dont Médecins sans frontières, ont cessé leur activité au Libéria depuis le début de septembre en raison de la détérioration de la situation dans le pays.

JEAN-KARIM FALL

Les Journées du Patrimoine sur RTL. – La station de radio consacrera une importante couverture des Journées du Patrimoine (*le Monde* du 16 septembre). Dans chacun des journaux et des flashes du week-end, un site ou un monument seront évoqués. Samedi 17, de 13 h à 14 h, le Journal « inattendu » sera présenté par Jean-Pierre Tison, avec pour rédactrice en chef, Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du Patrimoine et, parmi les invités, un photographe, Willy Ronis, un historien, Pierre Nora, et un journaliste, Jean Lacouture. Dimanche 18, à 18h, le ministre de la culture, Jacques Toubon, devrait commenter en direct ces Journées et donner un premier bilan.

Le Monde

temps libre

DESIGN

Londres joue les classiques

Dans les années 60, Londres était montrée en exemple pour avoir su créer dès 1944, en liaison directe avec l'industrie, un Design Centre qui distribuait des labels de qualité et informait largement. Mais cette institution publique avait beaucoup décliné : elle vient de fermer ses portes et sera relancée sur de nouvelles bases. Entre-temps, c'est le Design Museum, initiative d'origine privée, qui depuis cinq ans s'est imposé dans le paysage. Le design, oui, mais quel design ?



NIALL CLUTTON/ARCAID

A côté du Musée du design, les entrepôts rénovés de Butler's Wharf, près de Tower Bridge.

Dans une exposition, l'indication surprend : *« Vous pouvez vous asseoir sur cette chaise. »* L'Angleterre serait donc encore ce pays libéral où les pelouses ne sont pas interdites et où les musées vous invitent à toucher les objets qu'ils présentent... Mais celui-ci n'est pas un musée tout à fait comme les autres et ces chaises sont là pour montrer la diversité des formes inventées au XXe siècle : chaise basse en bois rouge et bleu de Rietveld, siège en plastique moulé de Verner Panton, fauteuil en tube de métal de Mies Van der Rohe, etc. Sièges de collection ou simples rééditions, peu importe, le visiteur est incité à s'y asseoir. Et à revoir au musée la Vespa, la Dina Panhard ou la Trabant d'Allemagne de l'Est. Ou à observer dans les vitrines l'évolution de la machine à écrire ou du téléphone, des séries d'ustensiles ménagers, des bouilloires ou des lampes de bureau. Le Design Museum, à Londres, aménagé dans une ancienne usine sur les quais de la Tamise près de Tower Bridge, se veut clairement un lieu de promotion du design et de pédagogie. Ouvert en 1989, il semblait un peu au bout du monde, en tout cas au bout de la ville. Aujourd'hui, il reçoit environ cent mille visiteurs par an (plus vingt-cinq mille scolaires), et son environnement s'est amélioré.

Londres a des rapports avec la Tamise qui n'ont rien de commun avec ceux qui lient Paris à la Seine. Rien de familier ni de tendre, plutôt une relation de travail qui se souvient encore du long commerce proprement maritime et industriel que la capitale a entretenu avec son fleuve. D'où cette muraille d'entrepôts, d'usines et de centrales qui fait face, sur la rive sud, au cœur actif et urbain de la cité. Lentement, les choses changent : la rive sud n'est plus seulement le terrain d'accueil des logements sociaux ou des grands équipements culturels – mal-aimés – des années 60, que l'on voudrait rénover intelligemment, comme ce sera bientôt le cas pour le South Bank Centre (l'équipe de Richard Rogers vient de remporter la compétition), en même temps qu'est lancé un concours pour la transformation d'une centrale thermique des années 30 en musée d'art moderne, comme annexe de la Tate Gallery. Cette rive droite est aussi l'objet de l'attention des récupérateurs de bâtiments industriels, qui proposent des appartements et des bureaux, ouvrent des commerces, créent des rues nouvelles et une animation là où la vie avait cessé en même temps que l'activité portuaire.

Le Design Museum (lancé par Terence Conran, le fondateur d'Habitat, et toujours présidé par lui) a représenté, à l'extrémité est du centre-ville, l'une de ces tentatives, moins isolée depuis qu'ont ouvert au pied des anciens entrepôts en brique une série de grands restaurants-brasseries (la Cantina, le Pont de la Tour) où se traitent les *déjeuners d'affaires*, Londres adoptant les manières du continent. Le musée lui-même offre une de ces adresses chics pour le dîner avec le Blue Print Café et sa terrasse ouverte vers le toujours surprenant décor du pont, ses tours crénelées et ses balustrades en fonte laquées de blanc et de bleu turquoise.

Lignes droites et crépi blanc, le bâtiment du musée affiche une simplicité que l'on retrouve dans les grands espaces clairs de l'intérieur, comme s'il voulait affirmer sa discrétion, son impartialité, une neutralité de principe : la difficulté aujourd'hui n'est plus seulement, en effet, de montrer des objets, ni d'insister sur l'importance fonc*tionnelle du dessin* ; elle est d'aider à y voir clair dans la profusion des formes, de distinguer entre les fioritures superflues, les notations accrocheuses, les fausses valeurs, l'insistance publicitaire des apparences, et l'authentique recherche d'une forme « meilleure », la création d'un style vrai. C'est la rançon d'un certain succès de l'idée galvaudée de «design» : l'engouement pour des *objets* « stylés », et même « signés », la *diffusion des images*, la confusion des genres finissent par brouiller le regard. Les designers eux-mêmes redoutent d'être utilisés comme *« embellisseurs de dernière minute »* et le design comme *« moyen de pression psychologique sur le consommateur »*, alors qu'il devrait entrer dès le début *dans la définition du produit.*

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page IV

ÉPOQUE

La java des bords de Marne

Des esprits chagrins étaient sur le point de les ranger dans le grand bazar de la nostalgie sur l'air de « Tout fout l'camp »... Ils auraient eu tort : sur les bords de la Marne, les guinguettes ont tenu bon. Pas toutes, bien sûr, et ce n'est pas sans mal que les plus résistantes se groupent pour tenir tête à l'ogre immobilier. Mais le résultat est là : on peut, encore et toujours, aller danser « le dimanche à Nogent ». Musique !

Lire page VIII



PATRICK BARD (MISE EN COULEURS PAR L'AUTEUR)

TOURISME

« *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France.* » C'est Sully qui l'a dit. A Henri IV. Dans une France où l'Espagnol ou le Habsbourg, quand ils venaient chez nous, n'étaient pas vraiment des touristes. Pas plus que les GI américains, en juin 1944, qui, eux, étaient très attendus. D'autres débarquements suivront, conséquences de cet *« embrasement touristique du monde »* évoqué par un professeur d'université. Un embrasement dont ont surtout bénéficié l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis et la France, qui, malgré une conjoncture défavorable, a confirmé, en 1993, sa place de « première destination touristique mondiale » avec 60 millions de visiteurs étrangers. Invasion pacifique qui se traduit par une moisson de devises et fait du tourisme et de son solde positif de 60 milliards le premier poste excédentaire de notre balance des paiements.

Grand débarquement de voyageurs, en France, cette année. Et pour cause. Mais après ?

Une manne qui justifie la stratégie volontariste développée, depuis 1987, par la Maison de la France, organisme coordonnant l'ensemble des actions de l'Etat, des collectivités territoriales et des professionnels du tourisme engagés dans la promotion de notre pays à l'étranger. L'objectif est simple : vendre la France. L'instrument classique : un *« plan marketing déclinant une image de marque et ses contenus porteurs »*.

Label



POOL HALEY/SIPA

France

Une image où les clichés, tenaces, de la baguette et du béret, de la pétanque et du bistrot, du « petit noir » et du « petit blanc » (balises de la France profonde) s'estompent quelque peu pour céder la place au thème, plus subtil, d'un « art de vivre », mélange de traditions (grande cuisine et vieilles pierres, *Michelin* vert et *Michelin* rouge) et de modernité (le TGV, l'arche de la Défense, le Futuroscope ou le tunnel sous la Manche). Avec des synthèses exemplaires tels Beaubourg, la Villette, le Louvre ou Orsay. Autant de lieux qui, dans le palmarès des sites les plus visités, tiennent la dragée haute à la tour Eiffel, à Versailles, au Mont-Saint-Michel ou à Chambord. Avec, au final, une destination prodigue où chacun devrait pouvoir trouver son bonheur.

Un point noir, cependant : l'hospitalité souvent médiocre de Français jugés froids, voire agressifs, et le déficit d'image qui en résulte. Une lacune à laquelle tentent périodiquement de remédier les campagnes (la dernière en date baptisée « Bonjour ») orchestrées par les pouvoirs publics pour convaincre nos compatriotes (et surtout les professionnels) que la notion d'accueil fait partie intégrante du produit touristique et que savoir recevoir relève, à tout le moins, d'un devoir civique. Une thérapeutique où s'inscrivent, à leur façon, les grands shows médiatiques type JO d'hiver, bicentenaire de la Révolution ou cinquantième anniversaire du Débarquement, qui, s'ils ne génèrent aucun flux touristique significatif, sont excellents pour l'Audimat et l'image de notre pays. Un vétéran souriant et honoré, une bannière étoilée déployée dans le ciel normand, et voilà, outre-Atlantique, une nation rassérénée et des visiteurs encouragés.

Reste, préoccupante, la question posée par Jean-Marc Janaillac, directeur de Maison de la France : *« Comment vendre un patrimoine exceptionnel à des clientèles, notamment asiatiques, de moins en moins à même de l'apprécier, faute de repères historiques ? »* Avec, à l'horizon, le spectre d'une France, terre d'histoire et de culture, victime d'un tourisme amnésique.

Patrick Francès

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Jardins du Val-d'Oise à La Roche-Guyon

Jusqu'au 9 octobre, au château de la Roche-Guyon, dans le Vexin français, des photographes exposeront leurs œuvres sur le thème des « Jardins du Val-d'Oise ». *Les 17 et 18 septembre* (entrée gratuite au château) sera diffusé un ouvrage intitulé « Pour une chronologie des jardins en Ile-de-France » qui rassemble les recherches récentes sur l'histoire des parcs, ainsi que des références concernant les grands botanistes, grands paysagistes et l'introduction d'espèces nouvelles dans la région parisienne. Enfin, du 17 au 25 septembre, le Grand Salon abritera une exposition révélant au public la maquette et des photos du théâtre caché au cœur de ce château et encore inaccessible aux visiteurs. Depuis son ouverture pour la première fois au printemps dernier, grâce à une association liant l'Etat, la commune et le conseil général du Val-d'Oise, quinze mille personnes ont visité le château de la *famille La Rochefoucauld. Plusieurs* circuits initient le visiteur à dix siècles d'histoire et à plusieurs styles d'architecture. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures (19 heures le week-end). Visite libre : 25 F, guidée : 35 F. Renseignements : (1) 34-79-74-42.

Ailes et patrimoine

Le Musée de l'air et de l'espace, au Bourget (tél. : 49-92-71-99) participe aux Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, en accordant le demi-tarif à tous ses visiteurs et en leur proposant une série d'animations gratuites : visites commentées de l'aérogare, séances de planétarium, moteurs tournants sur certains appareils, et visite de l'atelier de restauration du *musée à Dugny avec présentation* d'appareils comme le Skyraider, le Bermuda, le Marauder, actuellement en cours de restauration. Ouvert de 10 heures à 18 heures.

Bagatelle compartiment fumeurs

Etait-ce dans le souci de ne pas heurter le clan anti-tabac ? En tout cas, l'exposition s'intitule « La fleur du mal » et présente « Cinq siècles d'objets d'art autour du tabac ». Présentée au Trianon de Bagatelle et préparée par Do*minique Delalande, collectionneur et anti*quaire, qui a rassemblé plus de trois cents pièces (dont celles qui appartiennent à la collection Alfred Dunhill) : ambre et écume de mer, pipes américaines et européennes du XVIIIe et du XIXe siècle, narguilés orientaux, tabatières chinoises, le fume-cigare de Louis II de Bavière et une pipe parisienne de 1910 représentant la tête du chef indien Mosquito Hawk (*notre illustration*). Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Métro Pont-de-Neuilly, autobus 43. Tous les jours de 11 heures à 17 heures, le samedi et le dimanche à partir de 10 heures. Entrée du parc : 6 F. Pour l'exposition : 30 F, tarif réduit, 20 F. Renseignements : *45-01-20-10. Jusqu'au 11 décembre* (catalogue).


D.R.

La pêche au Salon

Ils sont 5 millions en France à taquiner le goujon, le gardon ou le vairon. Des « accros » du bord de l'eau qui, l'espace d'un Salon, celui de la pêche de loisir, viendront partager leur pas*sion avec les non-initiés et susciter de* nouvelles vocations parmi les visiteurs attendus, du 16 au 19 septembre, à la porte de Versailles, à Paris. Des ateliers techniques consacrés aux diverses disciplines de pêche, un concours de créativité sur le thème de la pêche et des cours d'initiation réservés aux jeunes (au bord d'un plan d'eau de 75 mètres carrés) ainsi que plusieurs débats et conférences, dont celle, samedi à 15 heures sur le grand podium de l'Islandais Orri Vigfusson mondialement connu pour son action en faveur du saumon de l'Atlantique. Sans oublier, parallèlement au Salon, un *concours de pêche non-stop pendant* vingt-quatre heures sur les rives de la Seine (du samedi midi au dimanche midi) et un concours réservé au moins de seize ans, sur l'étang de Suresnes, au bois de Boulogne, le samedi après-midi. Salon de la pêche de loisir, Parc *des expositions de Paris* (hall 2 2), porte de Versailles. Le vendredi 16 septembre de 14 à 22 heures, les samedi 17 et dimanche 18 de 9 heures à 19 heures, la journée du lundi 19 étant réservée aux professionnels. Entrée : 45 F, gratuite jusqu'à seize ans. Renseignements au (1) 47-02-96-01.

Mémoires de voyageurs

L'auteur de *l'Emeraude des Garamantes*, de *Méharées*, de *Mémoires d'un naturaliste voyageur*, Théodore Monod, signera, le dimanche 16 octobre, de 15 heures à 19 heures, à la librairie Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e, *tél. : 43-25-17-35*), toutes ses œuvres disponibles ainsi que, en compagnie de l'auteur, Nicole Vray, la biographie que celle-ci vient de lui consacrer : *Monsieur Monod, scientifique, voyageur et écrivain*, aux éditions Actes-Sud (462 p., 159 F). Auparavant, au même lieu, le jeudi 22 septembre, de 18 heures à 23 heures, Claude Pavard dédicacera son livre *Ile Maurice, Mémoires de couleurs* (diffusion Vilo). Fruit de trois années de travail, cet ouvrage original, abondamment illustré, présente l'ancienne île de France à travers l'histoire des grandes familles qui y vivent toujours.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Au cinéma

Cette fameuse exception culturelle, moi, ça me fait doucement *rigoler, n'empêche, on l'est, exceptionnels, ça, je reconnais.* Sur un plan, le plan cinéma. Pas rayon films, attention, rayon salles. Il n'y a pas une capitale au monde à en avoir autant. Des salles *souvent minables qui projettent en v. o ou en v. f des copies* souvent infectes de tout ce qui se tourne sur la planète, des salles souvent désertes, normal, mais bon, des salles, en veux-tu, en voilà.

Grâce à quoi, pas besoin d'aller bien loin pour s'amuser à se faire peur dans le noir. Suffit de s'aventurer n'importe quel après-midi de la semaine dans n'importe quel cinéma de quartier, même le plus huppé, mêlé au furtif, au craintif cheptel des inactifs. C'est ainsi qu'on s'est retrouvées, mardi dernier, nous deux, Martine, une vieille copine, dans un complexe de Saint-Germain-des-Prés. Quasiment seules. Sorti de la caissière et du contrôleur, je me demande ce qu'on attend pour les robotiser, eux aussi, pas un chat. Plus d'ouvreuse avec sa loupiote – attention à la marche ! – et son plateau – bonbons, caramels, chocolats, esquimaux – pendant l'entracte, mais une voix off : ces confiseries sont en vente dans les distributeurs automatiques à l'entrée.

Et ce conseil : ne laissez rien traîner par terre. Gare aux voleurs ! En entendant un fauteuil se rabattre dans notre dos, on se cramponne à nos sacs, les doigts de pied recroquevillés dans nos godasses, *à moitié mortes de trouille, avant de se laisser ratatiner* sous le tir convulsif des mitraillettes qui déchiquettent interminablement les sanglantes, hurlantes, grimaçantes bandes-annonces de la prochaine tuerie en exclusivité. Ça n'en finit pas. Au point de se dire à chaque fois : ce coup-là, sûr que c'est le film, on a dû se tromper de salle. Et puis, non.

Ou, plutôt, si. Le ciné de demain, le ciné, aujourd'hui, déjà, à New-York, Londres ou Hambourg, le ciné investi par des bandes d'ados, auxquels sont destinés ces *Terminator* et autres *Reservoir Dog* – le reste de la production hollywoodienne, passe directement *à la télé via le câble – bref, le ciné à l'enseigne de l'Orange mécanique,* on y viendra, nous aussi. Si vous voulez en avoir un avant-goût, le goût, l'odeur du coca, du bubble-gum et du pop corn, poin*tez-vous un samedi soir au Gaumont Marignan, par exemple.* Ça se bouscule aux guichets, ça s'écoule dans un hall, même pas, un vestibule mal éclairé, riquiqui, à peine trois banquettes où poser ses fesses entre deux séances, devant un petit comptoir complètement nul, comparé aux débits de boissons et de junk-food voracement engloutis à Broadway par les enfants MacDo. Des Blacks, des Blancs, des Hispanos.

Qui iront ensuite semer leurs détritus, en toute chahutante liberté, dans des amphis immenses et parfaitement dégueulasses, à l'image de leur chambre ou de leur coin de rue, où plus un adulte *n'ose se risquer. Ce qui est exactement le but recherché. Petit écran* deviendra grand. Dès qu'en restant prudemment chez soi on pourra se croire au cinéma, en salle, les films seront interdits, juste retour, aux plus de 18 ans.

FOIRE A LA FERRAILLE
DE PARIS
ANTIQUITÉS - BROCANTE
15 au 25 SEPTEMBRE 1994
10 H. - 19 H. WEEK-END
11 H. - 19 H. SEMAINE
on y chine
on y mange
on y boit
11 JOURS POUR CHINER !
ALADIN
Bois de Vincennes
RER : Vincennes
Métro : Château de Vincennes
Bus : 112 (arrêt Parc Floral)
Navettes RATP gratuites
PARC FLORAL DE PARIS
Organisation : SADEMA - Tél. : 40 62 95 95
86, rue de Lille - 75007 Paris

RÉGIONS

Automobiles tchèques à Mulhouse

*Qui ne se souvient de cette étrange voi*ture noire aux formes de scarabée, équipée, pour une raison inconnue, d'un troisième phare (central), qui circulait dans les ténèbres de *l'Aveu*, le film de Costa-Gavras ? C'était une Tatra, limousine tchécoslovaque, production de ce qui fut la principale puissance automobile de l'Europe de l'Est, plus connue avec la marque Skoda. On retrouvera cette voiture, et bien d'autres, dans l'exposition organisée jusqu'au 28 octobre par le Musée national de l'automobile, collection Schlumpf (192, avenue de Colmar à Mulhouse), en collaboration avec le Musée national des techniques de Prague, et consacrée aux « Automobiles des pays tchèques ». Renseignements au tél. : 89-42-29-17.

Cévennes pures et dures

Maurice Crignon, le père, est potier. François Crignon, le fils, photographe. L'un et l'autre présentent leurs œuvres ensemble, le temps d'une exposition. *Des œuvres dépouillées, épurées,* qui se complètent admirablement. Les photographies, en noir et blanc, évoquent les eaux-fortes ; les théières, vases et gobelets, le Japon. Reflets, en quelque sorte, dans le grès ou sur le papier, d'une terre rude et spirituelle, les Cévennes. « Terre et lumière en *Cévennes » est présenté jusqu'au* 8 octobre à l'Hôtel Plagnes, à Mende, tous les jours sauf le dimanche, de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures. Renseignements auprès du conseil général de la Lozère, tél. : 66-49-66-66.

Fresques de Moselle

A une quinzaine de kilomètres au sud de Metz, en remontant la vallée de la Seille, Sillegny. *Un village presque* entièrement détruit à la Libération, en 1944. A l'exception de son église du XVe siècle, qui, flanquée d'une tour-clocher fortifiée, fut, à l'époque, miraculeusement épargnée. A l'intérieur, du sol au plafond et de l'abside au narthex, une symphonie de fresques représentant des scènes bibliques. Les plus anciennes ont été exécutées, à l'aube du XVIe siècle, par des peintres itinérants. L'ensemble, lui, devait être ter*miné vers 1541, année où, à Rome,* Michel-Ange achevait, au plafond de la chapelle Sixtine, sa Création du monde. A Sillegny, deux fresques sont particulièrement dignes d'attention. La première, à gauche du chœur, représente l'Arbre de Jessé ou arbre généalogique du Christ. De la poitrine du patriarche jaillit le tronc. Sur les branches, sa descendance, et, au sommet, le rejeton divin blotti dans les bras de sa mère. La seconde fresque recouvre entièrement le narthex (42 m²) d'un grandiose Jugement dernier.


FRANÇOIS CRIGNON

L'Enfer y est représenté par un monstre à cornes de taureau et groin de cochon, gueule ouverte crachant des flammes où grillent les damnés. Non loin, un diable rôtit sa victime, empalée sur un *tournebroche*. Preuve qu'un siècle après sa mort Jérôme Bosch faisait encore des émules. L'église est ouverte tous les jours (jusqu'à 19 heures) et, pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser au comité départemental du tourisme de Moselle, 1, rue *du Pont-Moreau, Metz, tél. :* 87-37-57-80.

ETRANGER

Fernand Léger à Bâle

Une centaine d'œuvres de Fernand Léger sont exposées au Kunstmuseum de Bâle (*la Noce, la Ville*, notamment) : elles couvrent surtout les années décisives (1911-1924). Pour découvrir Bâle à l'occasion de cet événement, *l'office du tourisme suisse* (11, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-45-45) propose un forfait week-end (à partir de 353 F suisses, soit 1 400 F environ, pour deux jours et une nuit avec petit déjeuner, en chambre double, ainsi que l'entrée dans tous les musées). Noter que l'exposition Fernand Léger est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 heures et le samedi de *8 h 30 à 13 heures seulement.*

Vapeurs franco-belges

Pour recréer l'ambiance de *l'« Oiseau bleu » ou de l'« Etoile* du Nord », grands express qui reliaient Paris à la Belgique, l'AJECTA (Association des jeunes pour l'entretien et la conservation des trains d'autrefois) met en cir*culation un Paris-Bruges-Bruxelles* et retour, les samedi 8 et dimanche 9 octobre. Ce convoi, tracté par la locomotive à vapeur *140-C-231 de 1916*, sera composé de matériel des années 30, y compris une voiture-restaurant du « Train bleu », restauré par les membres de l'association (Ajecta, BP 1, 77650 Longueville, tél. : 64-60-26-26 ; à partir de 1 800 F, inscriptions avant le 24 septembre).

Grèce d'automne

Il est des endroits très courus qu'il vaut mieux visiter hors saison. La Grèce, par exemple. En septembre, les foules s'éloignent *et les prix baissent.* Double avantage. Héliades (dans les agences de voyages, et renseignements au 48-78-70-93), spécialiste de la destination, propose donc aux amateurs de soleil et de culture *antique des séjours* d'automne à Athènes à partir de 1 833 F. Un forfait comprenant vols Paris-Athènes-Paris, transferts et trois nuits avec petit déjeuner. L'hôtel (de catégorie inférieure) correspondant à ce prix d'appel est situé à proximité de la bruyante place Omonia. On lui préférera donc le Novotel, insonorisé, dans le même quartier (2 390 F le forfait) ou, *mieux, un établissement* de luxe proche de la place Syntagma (3 080 F). Alternative : les sites principaux de Grèce continentale (Athènes, Nauplie, Olympie, Delphes, les Météores), en huit jours et cinq étapes. De 2 920 F à 4 758 F environ, vols, logement et location de voiture inclus.

VENTES

Une poupée nommée Barbie

En 1962, les petites Fran*çaises en âge de jouer à la* poupée découvrent les premières Barbie, importées des Etats-Unis. La nouveauté réside dans l'apparence : au contraire des poupées classiques, petites filles ou bébés, Barbie est une femme au visage maquillé, aux vêtements sophistiqués, qui a de la poitrine et porte des chaussures à talons hauts. Les premiers modèles sont proposés avec des perruques figurant différentes coiffures et couleurs de cheveux, des souliers, des vêtements de rechange, et un socle. Elle suit la mode de très près et ses ensembles coordonnés se vendent séparément, ce qui permet de lui constituer peu à peu une garde-robe, étudiée pour toutes les circonstances. *Très vite, de nombreux amis* viennent l'entourer : Ken et Allan, des hommes, Skipper et Skotter, des fillettes, Midge, une amie du même âge et bien d'autres, au fil des années. Des modèles diffé*rents sont successivement dif*fusés, avec des cheveux bruns, blonds ou roux, des jambes d'abord raides, puis pliantes. Chaque pays a les siens propres, avec ses accessoires spécifiques.

Vendue dans le monde entier et abondamment copiée, l'authentique Barbie est fabriquée par la marque américaine Mattel, qui signe chaque poupée avec son nom, sa date de fabrication et celle *du dépôt de brevet du modèle* concerné, la mention de son lieu d'origine avec sa destination. En principe, les plus anciennes sont les plus recherchées, mais certains modèles rares ont aussi des *cotes élevées.*

Amateurs et collectionneurs se retrouveront à Chartres le 25 septembre au matin, pour la vente d'environ deux cents lots sur Barbie et sa famille, comprenant pou*pée, vêtements et accessoires* des années 60 à aujourd'hui. Les ensembles, qui gardent toujours leur nom anglais, restent accessibles à partir de 200 et 400 francs : *Played cool, Let's dance, Mood for music, Patio party, Going to the ball.* Ils sont tous numérotés par série, dont certaines enthousiasment les collectionneurs. Par exemple, les vêtements portant les numéros 1 600, édités dans les années 62-65, étaient inspirés par ceux de Jacky Kennedy, et peuvent dépasser 1 000 francs. Les séries 800 et 900, plus *anciennes, copiaient les créa*tions des grands couturiers parisiens et se vendent de 600 à 1 200 francs : *The Prince* (pour Ken), *Barbie in Switzerland, Guinever.* La mode des années 70 a aussi ses adeptes : mini-jupe avec manteau long, cuissardes, couleurs psychédéliques. On trouve bien sûr des costumes de tous les sports possibles, ski, patin à glace, tennis, équitation, etc.

Les poupées elles-mêmes *se vendent entre 400 et 4 000* francs, suivant les modèles et l'état de conservation. Poupées ou vêtements, on appré*cie qu'ils* soient présentés dans leur emballage d'origine, avec tous les accessoires qui font leur charme.

Catherine Bedel

▶ Chartres, dimanche 25 septembre à 10 heures. Exposition la veille et l'avant-veille. Me Lelièvre-Maiche-Paris, 1 *bis*, place du Général-de-Gaulle, 28000 Chartres. Tél. : 37-36-04-33.

Cours Saleya

Les fenêtres de Matisse s'ouvraient dessus. Aujourd'hui, l'endroit est réservé aux fleurs et aux restaurants à touristes. A Nice, le cours Saleya.

Venu à Nice le 27 décembre 1917 pour soigner une mauvaise bronchite contractée en peignant à l'Estaque un jour de mistral, Henri Matisse y a fini ses jours en 1954. « *Ce qui m'a fixé, ce sont les grands reflets colorés de janvier, la luminosité du jour*, confiera le peintre nordiste. *Quand j'ai compris que chaque matin je reverrais cette lumière, je ne pouvais croire à mon bonheur.* » Après avoir séjourné à l'Hôtel Beau Rivage, puis à celui de la Méditerranée et de la Côte d'Azur, sur la Promenade des Anglais, le chef de file des fauvistes avait choisi de vivre et de travailler, de 1921 à 1938, au troisième puis, à partir de 1926, au quatrième et dernier étage d'un bel immeuble du XVIIIe siècle qui ferme la perspective du cours Saleya à l'est.

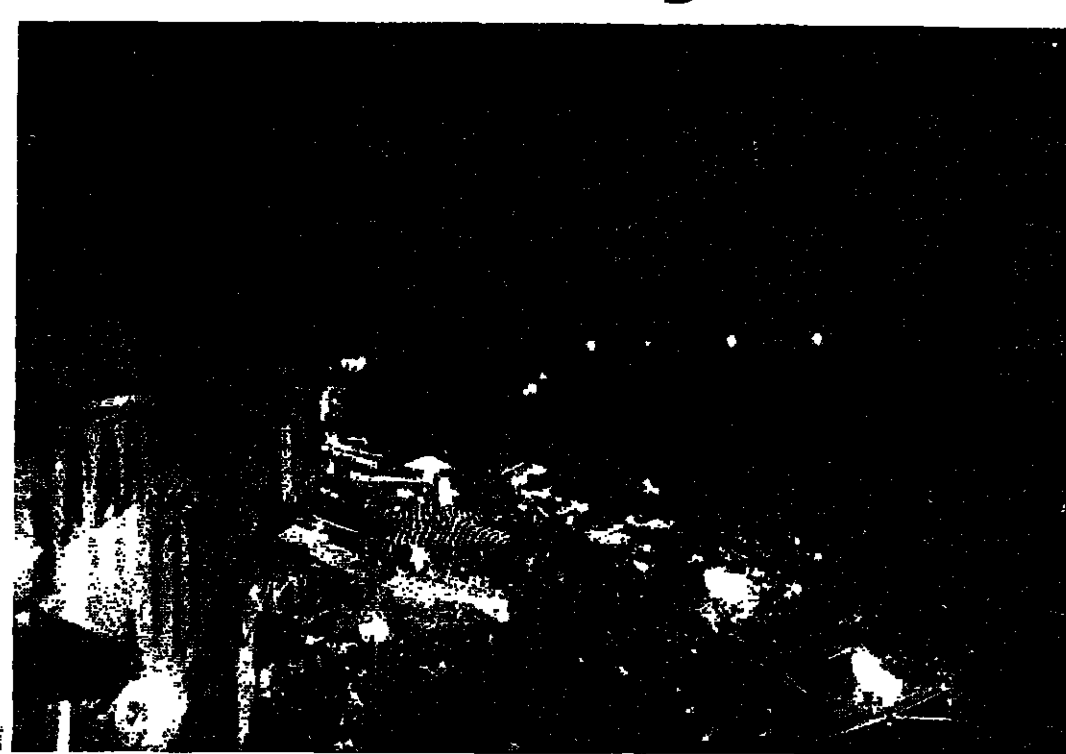
Du balcon qui ceinture l'appartement du quatrième étage, chaque réveil devait être pour l'artiste un émerveillement des sens. Au sud, la vue englobe la colline du château sur laquelle les Phocéens ont probablement fondé la petite colonie de Nikaïa au VIe siècle avant J.-C., surplombe les palmiers du quai des Etats-Unis et de la promenade des Anglais et s'étend jusqu'à Cannes et aux premières roches rouges de l'Esterel. A l'ouest, le balcon domine le cours Saleya, d'où montent, au rythme des saisons, les senteurs du marché aux fruits et légumes et du marché aux fleurs. Au nord, le chevauchement des toits de tuiles, surmontés de coupoles et de campaniles, laisse deviner la vie grouillante du Vieux Nice.

Peintre, Henri Matisse a d'abord été séduit par la lumière et les couleurs. Bleu limpide des petits matins avant que les brumes de chaleur n'estompent l'horizon. Lumière tamisée à travers les persiennes qui « *venait d'en dessous, comme d'une rampe de théâtre* ». Palette d'ocres des façades du cours Saleya rougeoyant au soleil couchant. « *C'est sur Nice que s'ouvrent les fenêtres de Matisse. Je veux dire dans ses tableaux. Ces merveilleuses fenêtres, derrière lesquelles le ciel est bleu comme les yeux de Matisse derrière ses lunettes. Et c'est un dialogue de miroirs. Nice regarde son peintre et se peint dans ses yeux* », écrira Aragon (1), qui, en 1942, habitera quai des Etats-Unis, au pied de la maison où avait séjourné Matisse.

Si le marché aux fleurs, couvert d'un disgracieux toit de tôle de 1913 à 1950, ne figure dans aucune œuvre de Matisse, les palmiers du quai des Etats-Unis et le frontispice de la chapelle de la Miséricorde, chef-d'œuvre d'art baroque qui borde le cours, apparaissent par certaines fenêtres ouvertes dans les tableaux du maître. « *La perspective qu'offrait le cours couvert ne l'a pas intéressé mais Matisse a, sans doute, été sensible à la proximité du marché aux fleurs et aux fruits, qui ont enrichi son œuvre dans les années 20* », estime Xavier Girard, conservateur du Musée Matisse.

Resté depuis ses origines le grand théâtre de la vie niçoise, le cours Saleya était le lieu privilégié pour s'imprégner de l'atmosphère et des particularités de cette cité. « *Nice apportait au peintre, avec sa lumière et une végétation tropicale, une autre source d'inspiration : il n'y a pas en France de ville, même à compter Paris, plus cosmopolite que Nice, mais pas seulement par ses caravansérails*, écrivait Aragon (2). *Cette ville offrait à Matisse un choix de modèles, des types de femmes qu'il n'eût pas trouvés ailleurs, un souffle du vaste monde. L'Orient, la Russie, les pays barbaresques, et jusqu'aux mers du Sud. Cette grande tentation partout sensible dans son œuvre. Cette reconstruction du monde.* »

Si l'appellation actuelle de cours Saleya remonte à 1890, l'espace qu'il occupe a connu des transformations. Dès l'Antiquité et jusqu'à la construction du port de Lypia en 1748, l'anse des Ponchettes, façade maritime du Vieux Nice, a servi de port d'échouage pour alimenter la ville. Pour défendre la cité, Charles Ier d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples et de Sicile, avait fait édifier des fortifications et un arsenal face à la grève au XIIIe siècle. Devant les menaces de François Ier et de ses alliés turcs qui assiégèrent la ville, Charles III de Savoie avait fait renforcer les défenses du château et doubler les remparts, créant entre les deux enceintes l'espace qui deviendra beaucoup plus tard le cours Saleya.


D.R.

Une rue-marché au spectacle permanent

Après un premier siège de la ville, en 1691, Louis XIV fera raser le château et les remparts en 1706. La démolition des fortifications a permis l'aménagement définitif de cet espace, alors baptisé « la Marina », en lieu de commerce et de promenade. Au nord, la Marina était bordée par les dépendances de la Gabelle, les garages à carrosses et les écuries du palais du roi de Sardaigne (résidence actuelle du préfet et du président du conseil général depuis le transfert des services de la préfecture dans la plaine du Var). Au sud, à l'emplacement des anciens remparts, a commencé l'édification de petits bâtiments et commerces qui vont peu à peu couper la Marina de la mer toute proche. Le 24 juin 1757, les propriétaires des bâtiments se regroupent en association pour régulariser leurs toits-terrasses en les aménageant en promenade. « *Cette volonté d'aménager des promenades d'agrément dans les villes est une caractéristique de l'urbanisme au XVIIIe siècle*, rappelle Luc Thévenon, conservateur du Musée Masséna. *Ces jardins ou ces espaces ombragés deviennent les lieux privilégiés du délassement. Ce sont les Ramblas de Barcelone, les Tuileries et le Luxembourg à Paris. Souvent, ils sont agrémentés de bassins ou de cascades. Parfois, ils accueillent l'aqueduc qui introduit l'eau dans la ville, comme le Pérou à Montpellier ou le jardin Longchamp à Marseille. Le cours niçois est une remarquable réussite urbanistique car il sépare la circulation des flâneurs, surélevée sur les terrasses et agrémentée du spectacle de la mer, de la circulation affairiste, qui peut accaparer la chaussée.* »

C'est depuis les terrasses qu'aristocrates et bourgeois assistent, aux côtés des premiers riches hivernants étrangers, aux corsos du carnaval, qui se tient alors sur le cours. L'aménagement progressif de la Promenade des Anglais et du quai des Etats-Unis dans la deuxième moitié du XIXe siècle a peu à peu fait délaisser les terrasses des Ponchettes, aujourd'hui interdites au public. En revanche, la création, en 1861, par François Malausséna, maire de Nice, du premier marché aux fleurs, fruits et légumes sur le cours a renforcé la vocation commerciale de ce dernier jusqu'à son apogée dans les années 50. La prospérité du marché Saleya et des commerces environnants a été remise en question par le transfert, en 1965, du marché de gros au marché d'intérêt national de Saint-Augustin, près de l'aéroport. Dès la fin du marché de détail, le cours Saleya se transformait en parking. Conscient de la dégradation du Vieux Nice, refuge des défavorisés, Jacques Médecin a lancé, au début des années 80, un plan de *rénovation et de réhabilitation* commençant par le réaménagement du cours.

Après la destruction des halles en béton édifiées en 1950, le cours a été creusé pour construire un parking de quatre étages, dont un aménagé pour les voitures, le matériel et les produits des marchands. Des candélabres Belle Epoque et des tilleuls ont été implantés pour agrémenter le cours, intégré dans une zone piétonne. Depuis, le cours Saleya est *redevenu le principal centre* d'attraction des Niçois et des touristes. Privilégiant selon les heures les faits et gestes de la vie quotidienne et les séductions pour les visiteurs, le spectacle de la rue est désormais permanent.

Fleuristes et maraîchers, qui installent leurs étals dès 4 heures, croisent les derniers noctambules venus boire un café en sortant des boîtes. La proximité de la mairie et du palais de justice incite ceux qui les fréquentent ou y travaillent à un petit détour pour se mêler aux ménagères ou aux touristes, souvent venus en voisins d'Italie pour le marché à la brocante du lundi. Les terrasses ensoleillées invitent à la pause pour déguster la socca (crêpe de farine de pois chiche poivrée), la pissaladière (tarte aux oignons avec des anchois et des olives noires de pays), la pizza aux anchois et olives noires ou le pan-bagnat (petit pain rond coupé en deux et garni de salade, tomate, œuf dur, poivron, concombre, radis, févettes, anchois, thon et olives noires), accompagnés d'un petit verre de bellet.

Les gestes plus mesurés qu'à Marseille n'empêchent pas de commenter avec l'accent les dernières péripéties de la vie locale : l'extradition envisagée de Jacques Médecin, dont la famille a « régné » soixante-deux ans sur la ville et qui conserve bien des supporters nostalgiques dans le Vieux Nice, la multiplicité des candidats de droite aux prochaines municipales ou la naïveté des touristes qui acceptent de payer à n'importe quel prix le poisson frais ou les spécialités culinaires du pays et ont fini par confisquer les restaurants du cours Saleya aux Niçois.

Le marché aux fleurs à peine terminé, les terrasses des restaurants envahissent le cours. Un à un, les petits commerces et les poissonneries n'ont pu résister à la convoitise des restaurateurs. Sur les 280 mètres du cours Saleya, on en dénombre désormais vingt-huit. « *Cette dérive vers un espace monofonctionnel est sans doute regrettable*, estime-on dans les services de l'urbanisme. *Mais notre influence se limite à la restauration des façades. Nous n'avons aucun pouvoir sur la nature des baux commerciaux.* » A l'heure où le cours Saleya s'enfonce dans la nuit, attirant la jeunesse niçoise comme des papillons autour des réverbères, on serait tenté de reprendre le jugement de Matisse à propos de l'Hôtel Méditerranée : « *Ici, tout est faux, absurde, épatant, délicieux.* »

De notre envoyé spécial
Gérard Albouy

(1) *Henri Matisse, roman*, par Louis Aragon. Editions Gallimard (1971).

(2) Idem.

PIGNON SUR RUE

3 Musée de malacologie

Achetée par la ville de Nice en 1974, cette ancienne collection privée se compose de quinze mille coquillages venus de toutes les mers du monde. Mille cinq cents sont exposés dans une petite salle où les enfants peuvent donner libre cours à leur imagination sur des planches de coloriage. Faute de crédits, la salle des aquariums avec la faune de la Méditerranée est (provisoirement ?) fermée. Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h (entrée gratuite).

Chapelle de la Miséricorde

Conçue par l'architecte piémontais Bernardo Vittone, cette chapelle construite à partir de 1740 est un chef-d'œuvre de l'art baroque avec ses lignes courbes, ses stucs et ses couleurs dorées. Six petites chapelles ovales, surmontées d'un balcon, entourent la nef ellipsoïdale. La sacristie abrite un retable gothique, le *Polyptyque de la Miséricorde*, peint vers 1430 par Jean Miralhet, et une peinture du début de XVIe siècle, attribuée au primitif niçois Louis Bréa. La chapelle, qui appartient toujours à la confrérie des Pénitents noirs, des laïcs qui s'occupaient autrefois des enterrements, n'est ouverte que le dimanche matin pour la messe. Des visites guidées sont toutefois organisées par le palais Lascaris (tél : 93-62-05-54).

11 Diagram

Un des derniers commerces du cours Saleya qui ne soit pas voué à la restauration. Un capharnaüm de bijoux anciens et contemporains, bibelots, livres, porcelaines, céramiques, tableaux, meubles, à tous les prix et sélectionnés avec beaucoup de goût par Maritza, qui veille sur ce magasin depuis plus de vingt ans.

Evasion & Loisirs

Les annonces couplées

Le Monde – Le Journal du Dimanche

Pour vendre, louer, partir, chiner, sortir, rêver...

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI DANS NOTRE SUPPLÉMENT TEMPS LIBRE

RIVERAIN

Fleurs en bataille

Pour beaucoup de Niçois et de touristes, le cours Saleya évoque, d'abord, le marché aux fleurs, ouvert du mardi au samedi de 7 heures à 17 heures et le dimanche jusqu'à 13 heures. Créé par arrêté municipal du 22 juillet 1861, ce marché a connu son âge d'or dans les années 50 où son chiffre d'affaires annuel s'élevait à 8 milliards de francs. Depuis le départ des grossistes pour le marché d'intérêt national de Saint-Augustin, le 13 octobre 1965, une quinzaine de bancs de fleurs coupées subsistent pour le bonheur des ménagères et des touristes.

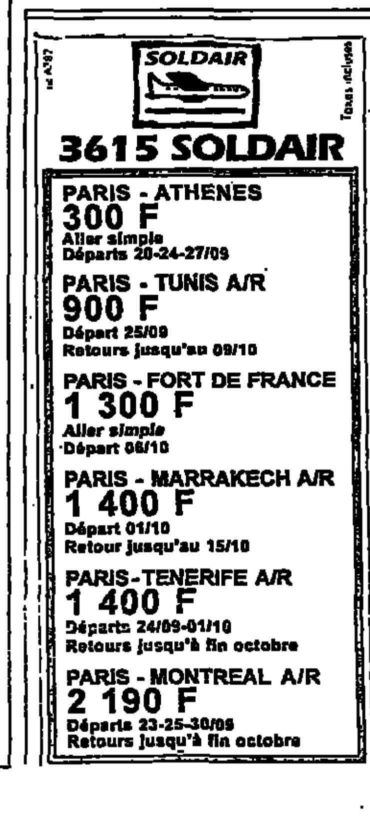
Ancien restaurateur, Bernard Loupien est devenu fleuriste « *par hasard* », en rachetant le banc d'un ami. Quinze ans passés sur le cours Saleya lui ont permis de vivre la transformation de son métier. « *Au début*, raconte-t-il, *nous vendions encore les fleurs en bottes. Nous commencions à 8 heures. Aujourd'hui, j'installe mon banc à 4 heures avec les fleurs de la veille, puis je pars me réapprovisionner pour préparer la journée. Rares sont les clients qui composent encore leurs bouquets. Ils ont perdu le goût de la composition florale. Il faut leur proposer des bouquets tout prêts, comme pour les produits de supermarché, mais cela nous oblige à beaucoup plus de manutention.* »

Les nouvelles modes relèvent désormais de l'art floral. « *On travaille de plus en plus avec les feuillages, les branchages, les herbages qui mettent les fleurs en valeur*, explique-t-il. *Les clients ou les hôtels nous réclament ces bouquets composés « naturels » qu'on voit dans les magazines féminins.* » La clientèle des hôtels est très recherchée. « *Le Negresco a le plus gros budget*, estime Bernard Loupien. *Ils sont très exigeants, mais ils savent utiliser les fleurs. Quand le bouquet est frais, ils le mettent dans l'entrée. Quand il l'est un peu moins, ils le déplacent dans un coin un peu plus sombre d'un salon, où il continuera à faire son effet pendant une dizaine de jours.* »

Si autrefois le marché vivait surtout au rythme de la production locale avec les œillets d'octobre à juin ou les mimosas de janvier à mars, il doit aujourd'hui s'adapter à la demande. « *Les gros achats sont de plus en plus concentrés sur les fêtes*, constate Bernard Loupien. *Celle des mères est la meilleure pour nous, mais la Saint-Valentin et la fête des grand-mères, où nous proposons des petits bouquets de jonquilles pas chers pour les enfants, connaissent un énorme succès depuis deux ou trois ans. En revanche, on constate une désaffection pour la Toussaint et les fêtes de fin d'année.* » Les fleuristes niçois connaissent une autre période de pointe avec le carnaval et ses « batailles de fleurs » ou avec la « nuit fleurie » d'août. A l'occasion de cette dernière, 16 000 roses, 15 000 glaïeuls, 15 000 amarantes, 10 000 œillets ont été jetés au public depuis une vingtaine de chars fleuris. Ces « batailles de fleurs » coûtent entre 1,5 et 1,8 million de francs au comité des fêtes, mais incitent les touristes à repartir avec leur bouquet.

Regroupés depuis trois ans en syndicat, les fleuristes du cours Saleya multiplient aussi les initiatives pour développer leur marché. Ainsi ont-ils créé un service de livraison express dans toute la France, différent des réseaux de vente traditionnels par téléphone. « *Le client choisit son bouquet sur le marché. Les fleurs partent à 17 heures et si elles ne sont pas livrées le lendemain avant midi, le client est intégralement remboursé* », explique Bernard Loupien. Leur prochaine initiative devrait être l'organisation d'une grande fête du cours Saleya en avril prochain.

G. A.



RENCONTRE

Eva Jiricna, dentellière au fil d'acier

« *Quand je suis arrivée à Londres, c'était le lieu où il fallait être, l'endroit vibrant ; c'était l'époque d'une grande effervescence créatrice : Carnaby Street était en plein « swing », l'équipe d'Archigram dominait le monde de l'architecture et Richard Rogers venait juste de gagner le concours du centre Pompidou.* » Venue à Londres en 1968 pour quelques semaines, Eva Jiricna, jeune architecte tchèque de vingt-neuf ans, y restera : le rideau de fer venait de retomber derrière elle, les chars soviétiques avaient pris position dans sa ville, Prague, et Londres allait devenir sa patrie d'accueil.

Elle adoptera la nationalité britannique en 1976 après avoir complété ses diplômes tchèques par un titre du Royal Institute of british architects en 1973. Elle travaille d'abord longtemps dans l'ombre, architecte fonctionnaire au Greater London Council, l'administration qui construit les écoles et les logements sociaux de la métropole (et qui sera plus tard supprimée par Margaret Thatcher), puis en agence, et notamment sur un projet de marina à Brighton qui ne sera jamais construit (« *des millions ont été dépensés en études pour rien* »). Mais ce travail aura une grande influence sur la suite de sa carrière (« *J'ai beaucoup appris des ingénieurs* », dit-elle) et sans doute faut-il y voir l'origine de cette science de l'accastillage, filins d'acier tendus, agencement de vis et d'écrous, ce goût des matériaux invulnérables, le métal et la glace, qui ne la quitteront plus et surtout l'acharnement sans faille avec lequel elle ne cessera plus, prenant son indépendance à partir de 1979, de chercher à tirer le meilleur parti d'espaces confinés, à amplifier, à ouvrir de l'intérieur, des volumes aussi contraignants que la cabine d'un bateau.

Si l'architecture britannique contemporaine est connue pour sa maîtrise des matériaux industriels, si les œuvres des Foster (la tour de Hongkong, le Carré d'art à Nîmes), Rogers (les Lloyd's et Beaubourg), Peter Rice (l'ascenseur de La Défense) et Michaël Hopkins (en Angleterre) ont imposé un nouveau lyrisme des formes à l'ère de la machine, nul doute qu'Eva Jiricna est des leurs. Dans le registre moins spectaculaire du design et de l'architecture d'intérieur ; mais avec une ligne de conduite et une morale esthétique qui tranchent avec les fantaisies gratuites et sans suite du monde de la mode, qu'elle fréquente pourtant, par la force des circonstances et le hasard de la commande, de très près. Car c'est en dessinant, en 1979, une boutique pour Joseph, le styliste en vogue à Londres dans les années 80 qu'elle devient célèbre. Célèbre pour le traitement du noir et du métal, avec le bastingage de Joe's Café, avec l'escalier du restaurant-boîte de nuit Legends, et pour d'autres boutiques qui vont suivre, notamment celle de Sloane Street (encore Joseph) avec un escalier aux marches de verre et aux rambardes de métal qui lie ensemble, en filigrane, les trois niveaux de ce magasin-café.

Virtuose de la création d'espace et de théâtralité à l'intérieur de simples lieux marchands, Eva Jiricna signe ses créations d'une main de velours dans un gant d'acier... « *Si les gens ont peur des matériaux modernes, c'est parce qu'ils les trouvent froids. Tout mon travail consiste à combattre cette impression, à créer par le dessin un contact sensible, à prouver les qualités sensuelles de l'aluminium et du verre.* » Ce qu'elle fait aussi, depuis huit ans, de Los Angeles à Boston, de Cleveland à New-York, et dans plus de quarante emplacements, depuis que la directrice américaine de Joan and David, stylistes du cuir, s'est convertie au style d'Eva Jiricna pour tous les magasins de la société. Etapes les plus récentes de cette aventure surprenante qui ressemble plus à l'association entrepreneur-artiste qu'à une simple affaire de décoration : le nouveau magasin de New Bond Street, à Londres, et le chantier d'agrandissement, avec un escalier, de la boutique parisienne du faubourg Saint-Honoré.

Car l'escalier est devenu la marque d'Eva Jiricna. Mieux qu'un style, une sorte d'ascèse. Après en avoir dessiné et conçu une bonne vingtaine, l'architecte et son équipe (quatorze personnes) ont eu le souci de ne jamais se répéter. Des éléments se retrouvent dans chacun – parois de verre courbées, marches de métal ou de verre, suspension par câbles tendus, évocation de la mâture des navires, etc. –, mais ils ne sont jamais agencés de la même façon. Et toujours fabriqués avec tant de précision mécanique, d'équilibre, que l'on peut même envisager de les démonter, comme cela vient d'arriver dans l'une des boutiques de Joseph, à Londres.

« *Je me moque de savoir si j'ai un style,* déclare Eva Jiricna, *je suis seulement à la recherche de la perfection.* » Serrée dans, le noir et blanc du vêtement qui est devenu la marque du dépouillement, pour elle comme pour toute une génération à la recherche de valeurs plus authentiques (« *S'habiller en noir, c'est mettre en valeur le visage, les mains, ce qui est vrai* », explique-t-elle), elle explique comment son travail consiste à aller vers la simplicité, à renoncer à tout ce qui est en trop, à épurer les lignes. Même s'il faut la croire quand elle dit que « *jamais elle ne songerait à vendre sa propre image* », ou encore, à plusieurs reprises, « *qu'elle n'est pas quelqu'un avec un très fort ego* », on entend aussi qu'elle est (seulement) « *complètement engagée dans ce qu'elle fait, obsédée par la perfection, et très désireuse de l'atteindre* ». Elle avoue comment, la première fois qu'elle eut l'occasion d'aménager un appartement, elle ne put s'empêcher de tout dessiner dans le détail, jusqu'au moindre bouton de porte. Et l'on constate qu'en fait elle n'a, quinze ans après, rien abandonné de cette ardeur de néophyte, de cette rigueur perfectionniste. Qui veut toujours créer, inventer, « *ne jamais copier* ». Ce qui est devenu difficile et rare à une époque où tous les « revivals » sont admis, où l'on ne cesse plus de remettre à la mode successivement tous les registres déjà prouvés, et où le « style paquebot », les formes aérodynamiques des années 30 sont parmi ceux qu'il est le plus facile d'imiter, de plaquer comme un décor.

Héritière directe des rationalistes tchèques d'avant-guerre, le pays d'Europe centrale qui adopta le plus vivement les nouveaux codes esthétiques, fière de l'enseignement des ingénieurs, Eva Jiricna admire les « modernes ». Si on évoque devant elle le nom d'Eileen Gray, cette Irlandaise dont les créations des années 30 ont été redécouvertes il y a une dizaine d'années, elle parle du « *courage de ces créateurs qui s'acharnaient à travailler à neuf sur des matériaux nouveaux* » et l'on comprend que c'est l'attitude qui l'inspire elle aussi. Evincée sans l'avoir voulu du pays qui était le sien, elle semble n'avoir jamais oublié les grilles menaçantes qui se refermaient sur la liberté et n'avoir jamais perdu une minute de cette chance contrariée qui fut la sienne. Et s'il y a autant d'escaliers arachnéens dans les espaces qui lui sont confiés, c'est sans doute qu'elle ne pouvait renoncer, quel que soit le lieu clos qui lui était dévolu, à trouver une échappée. Imparable.

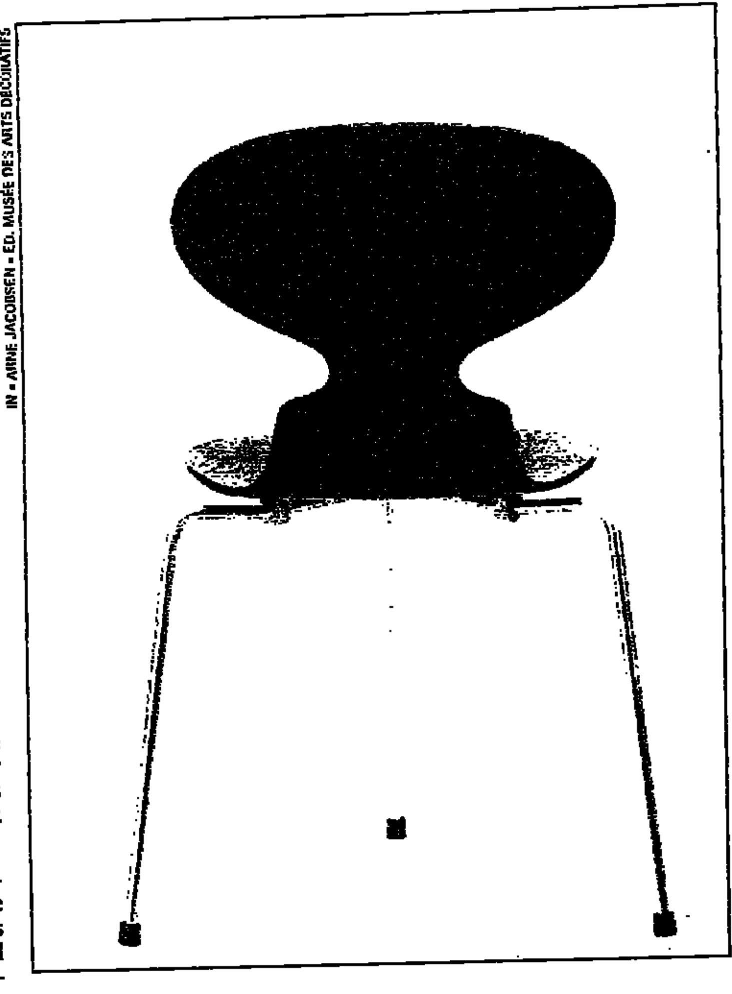
M. Ch.

Design : Londres joue les classi

Suite de la page 1

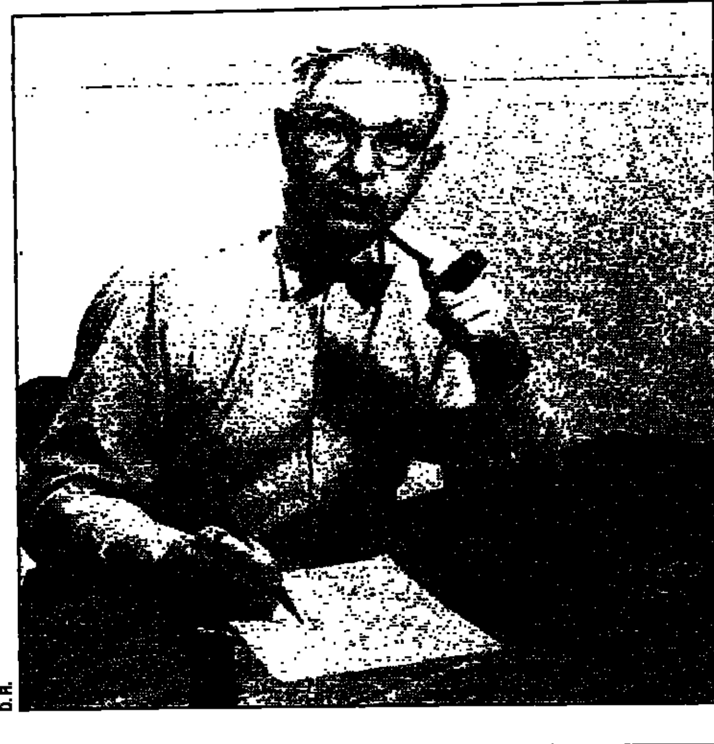
« *Je recherche des objets qui apportent vraiment quelque chose, une valeur d'usage, de bonnes performances, des objets qui, en plus, aient de l'esprit* », explique le designer Jasper Morrison, chargé de réunir une collection qui sera exposée en novembre prochain. « *En fait, des choses qui durent, qui aient une certaine capacité de survie. Des objets moralement corrects.* » Jeune (né en 1959, il a été diplômé en 1985) et talentueux (des créations de sièges et de mobilier marquées par la recherche de la légéreté et de la solidité), Jasper Morrison a été choisi par la Conran Foundation pour dépenser une « bourse » de 26 000 livres (soit 210 000 francs environ) en meubles, luminaires, sièges, ustensiles divers, que l'on pourrait avoir chez soi et qui seront exposés pendant plusieurs mois au Design Museum avant de constituer pour la Fondation une sorte de « collection pour le XXI[e] siècle ». Difficile de savoir si le message sera suffisamment clair et explicite, mais l'idée de Morrison est de refuser « *les intrus dans la maison* ». Il veut des objets avec lesquels on pourrait vivre longtemps.

Travaillant seul dans sa maison-atelier d'un quartier populaire de l'est de Londres pour de grandes sociétés italiennes ou allemandes, il fait penser à une sorte de moine-militant d'une nouvelle morale esthétique. « *La grande distribution, dans le domaine de la maison, fait croire qu'elle rend service au consommateur en faisant baisser les prix. En fait, elle s'applique à diffuser des objets éphémères, mal conçus, peu solides, dans des matériaux bon marché, simplement pour en vendre le plus possible. Ce faisant, elle ruine toute compétition véritable avec de bons produits, durables, solides, légers, des produits qui aient une éthique.* » Doit-on continuer à s'encombrer d'étagères bon marché en aggloméré caché derrière un placage de bois, quand une lame d'aluminium déroulé, légère, bien dessinée, pourrait rendre durablement le même service ? Un aspirateur suédois des années 30, toujours fabriqué, un canapé en mousse des années 60, résistant à l'usage, des étagères conçues par un Britannique dans les années 60 voisineront ainsi avec une bicyclette électrique ou des luminaires italiens. Beaucoup de produits seront d'ailleurs d'origine italienne. « *C'est une bonne époque pour le design,* note Jasper Morrison, *la notion est maintenant largement répandue. Mais, dans la pratique, il y a peu d'occasions de travailler avec l'industrie, en Grande-Bretagne en tout cas.* » Et c'est une entreprise allemande qui produit la chaise, découpée dans du contreplaqué collé, dessinée par le jeune Britannique, à un prix qui n'est pas celui de la grande diffusion. « *Ce qui compte,* dit-il sans se décourager, *c'est l'idée qui est derrière un objet. Ce qui donne le plus de travail, c'est la recherche de la simplicité.* » D'une certaine pureté.



IN - ARNE JACOBSEN - ED. MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Fleuron du style scandinave, la chaise « Fourmi », dessinée en 1952 par l'architecte danois Arne Jacobsen (ci-dessous) *et toujours fabriquée, a été tirée à cinq millions d'exemplaires.*



D.R.

Une pensée aboutie, l'alliance de l'œil et de la main : la grande exposition en cours au Design Museum apporte une forme de réponse – historique déjà – à cette préoccupation. Il s'agit d'Arne Jacobsen, architecte danois mort en 1971 après une longue carrière commencée dans la trace des grands modernes et menée selon une morale professionnelle où le dessin et la création ne s'écartent jamais d'un engagement personnel. Architecte et designer, Jacobsen n'aura rien ignoré de l'environnement contemporain : du couvert de table et de la poignée de porte au grand hôtel, du luminaire et du fauteuil à la maison, il a posé sa marque sur tout ce qui se dessine, et d'une manière qui, dans les années 60, avait un impact international.

Ce qu'on appelait alors le style scandinave s'exportait bien : le Danemark vendait hors de ses frontières la moitié des meubles qu'il fabriquait, et l'on peut même dire que les formes douces, organiques, aérodynamiques parfois, de ce mobilier confortable, solide, réalisé dans des matériaux nobles et durables – le fameux bois de teck – ont constitué l'un des rares exemples – le premier en tout cas –, de diffusion réelle dans les classes moyennes d'une alternative contemporaine aux « meubles de style », aux fanfreluches et aux falbalas alors en vigueur.

Même si l'on n'est pas sur le point d'aimer à nouveau les grands volumes rectilignes des architectures de cette période, encore que l'on puisse y louer l'infatigable souci du détail parfait, même si l'on n'est pas prêt à se lover dans la coque en mousse de polyester de l'« Œuf » ou du « Cygne » créés en 1958 par Jacobsen pour le hall du grand hôtel SAS à Copenhague, leur processus de création peut enseigner à notre époque versatile comment on devient un « classique ».

Dans l'incessant travail d'aller-retour avec l'atelier de fabrication, dans la recherche de la forme épurée, allégée de toute matière superflue, dans la fabrication de maquettes en plâtre qui aidaient à trouver cette forme sculpturale autorisée par les matériaux nouveaux utilisés pour les fauteuils, on

HISTOIRE

Britanniques avec style

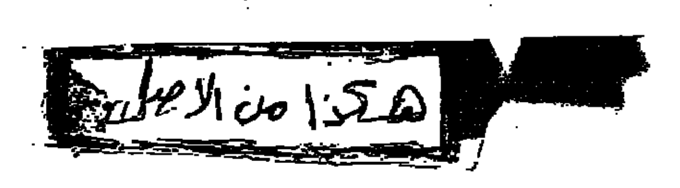
Responsable d'expositions au Centre Georges-Pompidou et enseignant à l'Ecole des arts et métiers, Raymond Guidot est l'auteur d'une Histoire du design moderne et contemporain *(1940-1990) qui paraîtra début octobre aux éditions Hazan (1). Nous publions ci-dessous quelques extraits du chapitre consacré au « design industriel » et à la place de la Grande-Bretagne.*

« L'on peut s'étonner que la Grande-Bretagne, berceau de la révolution industrielle, n'ait pas tenu, après la guerre, dans l'histoire de la création industrielle, une place au moins aussi importante [que la République fédérale d'Allemagne]. Elle s'y était pourtant préparée de longue date en fondant, en 1919, le British Institute of Industrial Art – lequel, durant sa courte existence, complétera (en particulier par des expositions) l'action d'organismes privés comme la Design and Industries Association, créée en 1915 sur un modèle très proche de celui du Deutscher Werkbund. Et nous avons vu aussi naître en 1944, au moment où la guerre s'achève, le Council of Industrial Design. Son rôle consiste essentiellement à promouvoir l'amélioration du design des produits britanniques et à inciter les consommateurs à les préférer aux autres. Les expositions sélectives du Design Center de Londres ou de Glasgow nouvellement créés s'emploient à convaincre les acheteurs de la réalité du « good design » en Grande-Bretagne. En outre, le Council of Industrial Design attribue des prix aux meilleurs produits de l'industrie britannique. (...) Néanmoins les conditions économiques font que dans un premier temps le protectionnisme l'emporte souvent. Le design industriel, en particulier, tel que l'a promu le Council va rester à usage interne faute de pouvoir être, face à la concurrence étrangère, impliqué dans de vastes programmes d'exportation.

Cela n'exclut évidemment pas de grandes réussites, par exemple celles du domaine automobile, même si, à cause des dommages de guerre, il connaît une période de démarrage particulièrement difficile. On pense (...) aux superbes Austin Healey comme la 100, ou aux Jaguar telle la XK 120, qui, dans l'après-guerre, connaissent un très beau succès à l'étranger et contribuent à faire entrer au Royaume-Uni un nombre appréciable de devises. On n'oubliera surtout pas la surprenante réussite de l'ingénieur Alex Issigonis : la Morris Mini de 1959 qui, dans son très faible volume remarquablement utilisé, recélait des solutions techniques révolutionnaires (suspensions hydropneumatiques, moteur transversal, etc.) et dont le succès commercial fut considérable.

Malgré la mauvaise santé de l'industrie britannique, on assiste pourtant, au début des années 70, à la multiplication des agences de design. Elles auront, il est vrai, davantage tendance à intervenir dans le secteur de l'aménagement intérieur ou sur les images de marque des entreprises. (...) On assiste aussi chez les professionnels du design, qui doivent faire face à une situation difficile, à des regroupements jouant sur la pluridisciplinarité. C'est ainsi qu'en 1972 Pentagram naît de la fusion de deux cabinets : d'une part Crosby Fletcher-Forbs ; d'autre part, l'agence du designer industriel Kenneth Grange, fondée en 1958. C'est avec un passé déjà très riche que Grange entre dans l'association puisqu'il a à son actif d'importantes réalisations : avec Kenwood dans le domaine de l'électroménager, avec Kodak dans celui de la photographie, et le rasoir qu'il a dessiné pour Henry Milward and Sons (qui a reçu en 1963 le prix d'élégance du duc d'Edimbourg) est devenu un classique. Avec Pentagram, il va avoir l'occasion d'étendre son champ d'expérience au domaine du matériel de chemin de fer, en participant, pour British Rail, à la création d'un nouveau matériel roulant, la locomotive 253001 en particulier. La grande polyvalence de Pentagram lui permet d'apparaître, au chapitre du design global, comme l'un des groupes les plus importants. Mais cette réussite concerne surtout l'image graphique d'entreprise et n'a pas, au bout du compte, permis à Kenneth Grange, face à une industrie britannique déficiente, d'exprimer tout son talent et d'occuper la place internationale à laquelle il a légitimement droit dans l'histoire du design contemporain. »

(1) 376 pages, 600 illustrations, dont 300 couleurs. 395 F.

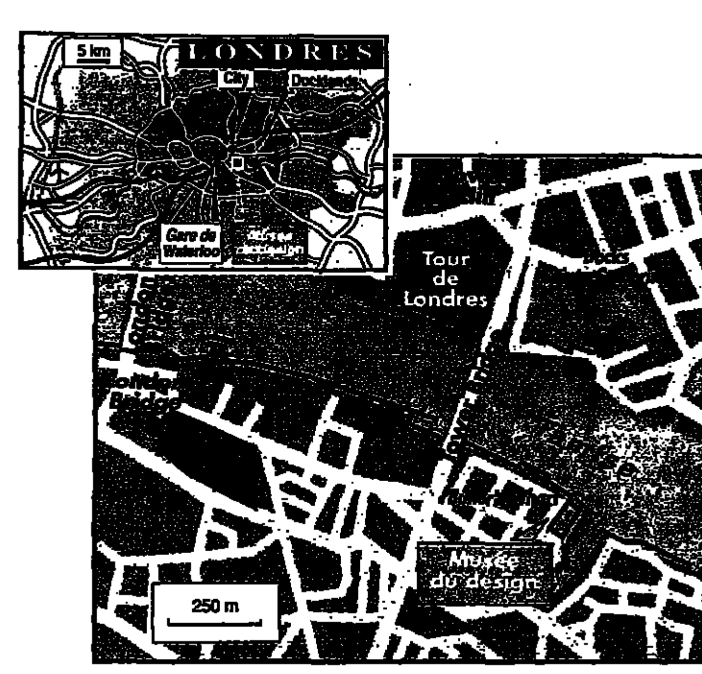


ndres joue les classiques

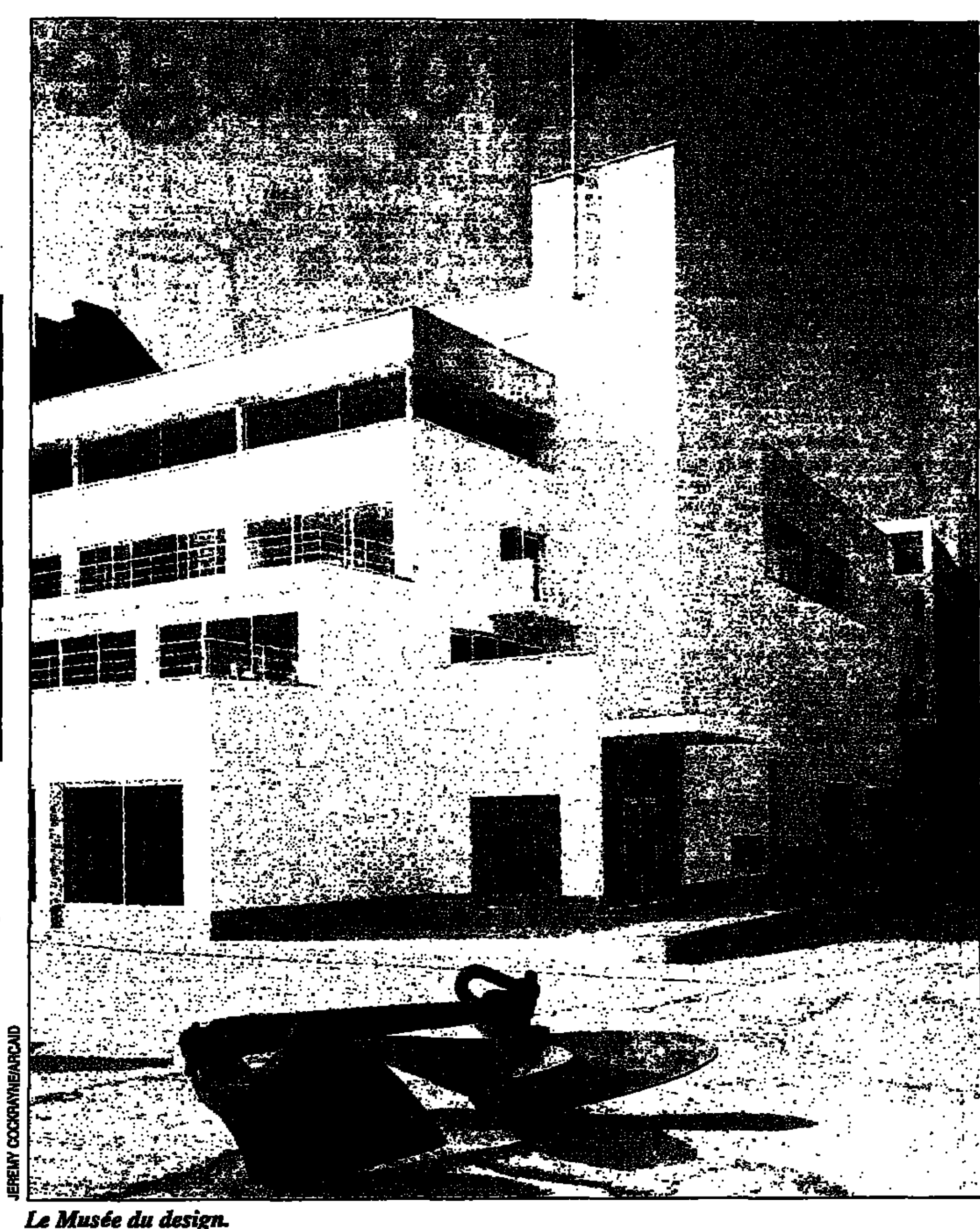
retrouve, au fil de l'exposition, ce qui fait la qualité « indémodable » de telle lampe de bureau, de telle pendule, de telle poignée de porte épousant parfaitement le creux de la *main*. On y retrouve aussi, multipliée dans des couleurs acidulées qui semblent célébrer la jeunesse de l'idée, l'objet qui a le plus fait pour la notoriété de Jacobsen, un objet dessiné en 1952 et toujours fabriqué aujourd'hui : une simple chaise de cantine, légère et empilable, avec son assise solidaire du dossier en bois moulé, sur trois pieds (maintenant, elle en a souvent quatre) de fines tiges de métal. Tirée à cinq millions d'exemplaires en quarante années de production par la société danoise Fritz Hansen, la petite chaise conçue pour la cantine de l'usine Novo (produits pharmaceutiques) est devenue un « classique » dans les magasins élégants pour acheteurs avertis des capitales européennes. Baptisée « la Fourmi » (peut-être à cause de sa taille de guêpe...), elle a gardé ses qualités de solidité et de légèreté, et, en prenant de l'âge, gagné une sorte de naïveté doucement ironique, avec son anthropomorphisme à peine noté, caractère que ne partagent pas vraiment ses cousines de la *« Série7 », plus sagement découpées.*

Après des expositions sur Alfa Romeo ou sur Raymond Loewy, « pionnier du design industriel américain », après « Le design français : 1960-1990 », après « Starck est-il un designer ? », l'exposition sur Jacobsen, que le Danish Design Centre fait circuler dans le monde entier (elle était à Paris en 1987), est l'un des chapitres d'une histoire du design à l'intention du grand public. Une histoire d'autant plus difficile à énoncer clairement qu'elle se développe en même temps dans l'industrie et dans la rue, dans le secret des laboratoires et sous les clameurs de la mode et de l'éphémère.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois



▶ L'exposition « Arne Jacobsen, architect/designer », présentée à Londres par le Danish Design Centre, est ouverte jusqu'au 2 octobre. Sont prévues ensuite : « It's plastic », rassemblement d'objets en plastique choisis par deux artistes suédoises (du 14 octobre au 23 avril 1995) ; la collection de la Conran Foundation sélectionnée par Jasper Morrison (à partir du 16 novembre). Outre la collection permanente, le Design Museum (financé par les entrées, une subvention du ministère de l'industrie et des participations d'entreprises privées, notamment la Conran Foundation) présente régulièrement des objets récents sélectionnés pour leurs qualités plastiques ou techniques.
Le Design Museum est ouvert de 11 h 30 à 18 heures en semaine, de 12 heures à 18 heures le week-end. Entrée : 4,5 livres (soit 38 F environ). Cafétéria et librairie dans le musée. Butler's Wharf, Shad Thames, London SE1 2YD. Tél. : (071) 403-69-33. Télécopie : 378-65-40. Restaurant Blue Print Café (déjeuner et dîner), tél. : (071) 378-70-31. Métro : Tower-Hill ou London-Bridge.


JEREMY COCKAYNE/ARCAID

Le Musée du design.

Evasion & Loisirs

Je pars

3617 AIRREDUC
NOUVEAU !
VILLÉGIATURES, VOLS, SÉJOURS À MOITIÉ PRIX
3617 AIRREDUC
SCOal 5,48 F la minute.

LUBERON
VOTRE MAISON EN LUBERON
Le Mas de Garrigon***
ROUSSILLON - 84220 GORDES
Calme et confort. Bonne table et service attentif. Promenades. Visite des sites et châteaux.
Relais du Silence
tél. 90 05 63 22 - fax 90 05 70 01

SAINT-VERAN - Hautes Alpes
La plus haute commune d'Europe dans le parc régional du Queyras.
Offrez-vous la nature que vous aimez.
NOUVEAU Hôtel*** L'ASTRAGALE
Piscine, sauna gratuits, TV Européenne, vidéo, lit de 2 m.
"Pour déconnecter" en conservant votre confort
Tél. 92 45 87 00 Fax 92 45 87 10

VOYAGETEL
VOYAGEZ JUSQU'À – 60 %
VOLS, SÉJOURS, LOCATIONS
3617 VOYAGETEL
HELIOS 5,48 F/mn

SOLDES
DEGRIFTOUR
GUADELOUPE, 7 nuits
Hôtel 4 * Petit déjeuner
Départ Paris 4100 F
INDE, Circuit
6 nuits Hôtels 4 * et 5 * Petit déjeuner
Départ Paris 5400 F
RIO
Vol A/R - 15 jours max. sur place.
Départ Paris 3300 F
3615 DT

PARIS
SORBONNE
HÔTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques, 5e
Chbre avec bain, w.-c., télé couleurs.
Tél. direct, de 300 F à 450 F.
Tél. 43 54 92 55 - Fax 46 34 24 30

TOURISME FLUVIAL
CAP RIVIÈRES
Locations de bateaux
ANJOU - BRETAGNE
Tél. (1) 43 70 34 41 - Fax (1) 43 07 10 20

HONG KONG
3615 HONG KONG
Pour tout savoir !

GRÈCE
DirecTours.
Voyagez moins cher, achetez en direct !
GRÈCE
Circuit individuel 8 J/7 N :
2575 F
Avion A/R + Hôtel Cat. C** base 2 + Pdj + voiture Cat. A
Départ 25/9/94
Brochures sur demande : 45 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

HAUTES ALPES
SAINT-VÉRAN *(Parc rég. du Queyras)*, 2040 m, site classé du XVIIIe siècle. Été-hiver, plus haute commune d'Europe.
2 hôtels - *Logis de France.*
Piscine, tennis, billard, sall. repos. Meublés, chambre studios, chambres, 1/2 pension, pension complète, séjours libres.
HÔTEL LE VILLARD ***
Tél. 92 45 82 08 - Fax 92 45 86 22.
et HÔTEL LE BEAUREGARD **
Tél. 92 45 82 62 - Fax 92 45 80 10.

USA
DirecTours.
Voyagez moins cher, achetez en direct !
USA
Circuit individuel 9 J/8 N :
3805 F
Vol A/R + Hébergement + voiture Cat. B
(KM ET ASSURANCE INCLUS BASE 4)
Tous départs a/c. 24/9/94
Brochures sur demande : 45 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

CABOURG
HÔTEL DU GOLF
Week-end bridge, golf ou loisirs.
Chez nous, on vient écouter le silence !!!
Piscine, gastronomie.
Week-end par personne 630 F
Séminaires toute l'année.
Avenue Michel d'Ornano - CABOURG
Tél. 31 24 12 34 - Fax 31 24 18 51

CAVALAIRE
HÔTEL *** RESTAURANT DE LA CALANQUE
83240 CAVALAIRE
Situation exceptionnelle près de Saint-Tropez "Les pieds dans l'eau !" Piscine, jacuzzi, accès direct à la mer.
Tennis, chambres avec télévision satellite, 1/2 pension de FF 550 à FF 630 en haute saison par jour et par personne.
Forfaits week-end. Spécialités de poissons.
Tél. 0033/94 64 04 27 - Fax 0033/94 64 66 20.

Le Monde
Le Journal du Dimanche
Renseignements : 44 43 76 17

Je vends

2 PIECES 17e
830 000 F
PORTE MAILLOT
Immeuble pierre de taille
6e étage / Ascenseur. Salon, chambre, cuisine séparée équipée, salle de bains, W.-C., ensoleillé.
URGENT
Tél. : 40 71 90 36

BASSIN D'ARCACHON
BELLE VILLA TRADITIONNELLE
Grand living, cuisine, 4 chambres, 2 salles de bains, buanderie, terrasses, double garage, grand parc d'agrément 2 200 m².
Prix : 950.000 F
Téléphone : (16) 56 26 84 81

ALPE-D'HUEZ
APPARTEMENT
3 pièces - 70 m² avec terrasse.
+ parking privé + Cave et placard à skis.
Immeuble LE SPLENDID
9 couchages. Au pied des pistes.
Décoration entièrement refaite, lambris sur les murs. Plein soleil. Entièrement meublé et aménagé.
Prix : 945.000 F
Tél. dom. : (16) 49 98 03 15 - Bur. : (16) 49 98 10 56

SUPER 5 GTX
3 Portes, gris clair, nov. 89, modèle 90.
Bon état général. Volant GT TURBO, alarme à revoir. 102 000 km.
Cause double emploi.
PRIX : 17 000 F à débattre.
BUR. 40 73 23 09 - Dom. 40 19 99 64

ALPE-D'HUEZ
STUDIO
30 m² avec terrasse.
Immeuble LE DOME
Plein sud. Cave et placard à skis.
Entièrement meublé et aménagé.
Prix : 305.000 F
Tél. dom. : (16) 49 98 03 15 - Bur. : (16) 49 98 10 56

KARTING
Vends karting
BIREL 100 cm³
2 moteurs + pièces + pneus.
7000 F *à débattre.*
Tél. 64 09 92 59 après 19 heures.

SYNTHETISEUR
Vends synthétiseur "Réalistic"
Acheté 1 200 F - Vendu 700 F.
100 sons, 100 rythmes.
En cadeau : livret chansons Beatles.
Tél. 47 58 07 27.

PIANO
Vends clavier numérique
TECHNICS PR100
4 Pistes – 76 notes - Très bon état.
7000 F *à débattre.*
Tél. 69 34 08 89 après 19 heures.

Je reçois

VINS DE LOIRE
Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir
MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode champenoise. Plus millésimé dispon.
Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU - 15, rue des Aitres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. (16) 47 50 80 64.

TORREFACTION
Pascal GUIRAUD
TORRÉFACTEUR
30 CAFÉS - 110 THÉS
110 confitures-gelées
EXPÉDITION FRANCE
21, bd de Reuilly - 75012 Paris
Tél. 43 43 39 27

VINS DE BORDEAUX
Michel Elie, vigneron à Bordeaux
vend sa propre récolte de vins
Côtes de Bourg et 1res Côtes de Blaye
Château La Tenotte et Château Sociondo.
Demandez notre tarif en vigueur.
M. ELIE - CH SOCIONDO - 33390 BLAYE
Tél. 57 42 12 49 – Fax 57 42 12 39

PARTICULIERS
Pour vous aider à composer votre annonce, 1 grille peut vous être envoyée sur simple demande au 44.43.76.17 ou en renvoyant ce coupon lisiblement rempli au :
MONDE PUBLICITÉ - SERVICE ÉVASION / LOISIRS
133, *avenue des Champs-Élysées.* 75409 PARIS Cedex 08
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______ Ville : ______

Fromages du soleil

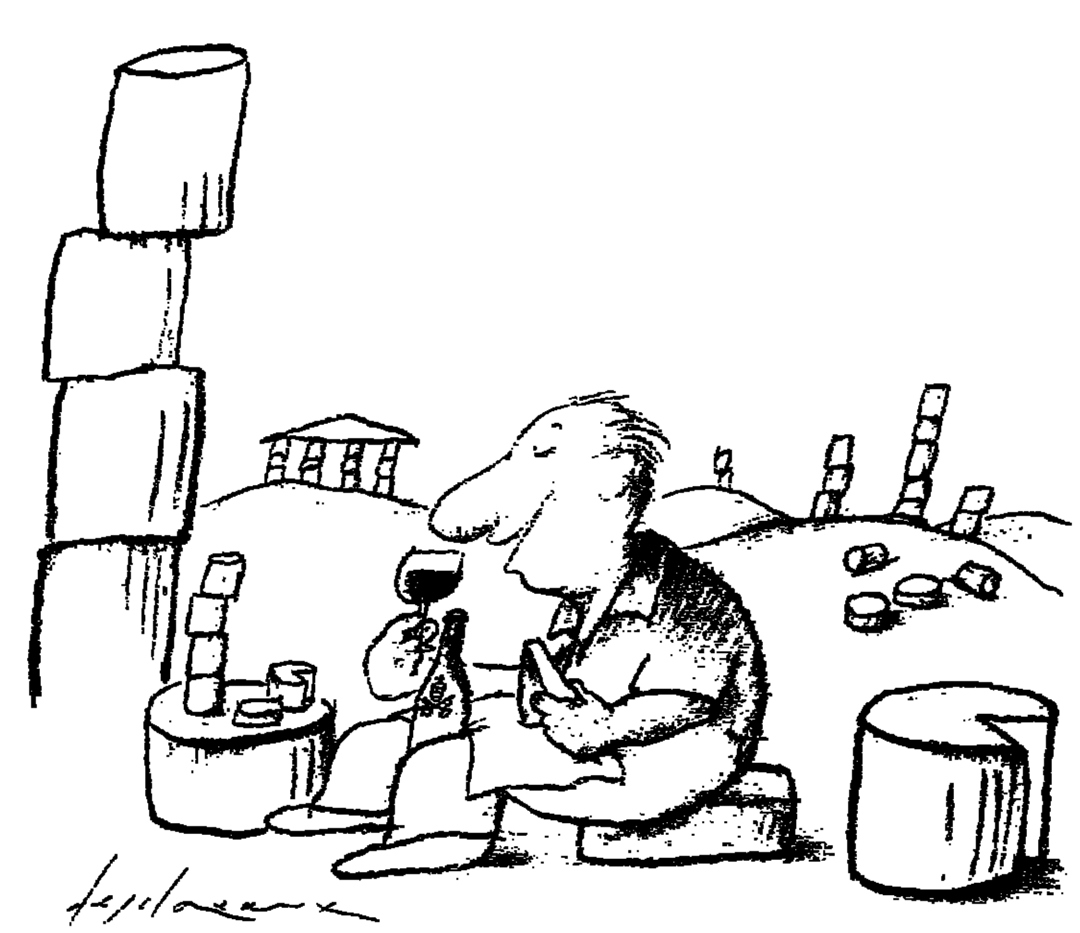
Le soleil a son mot à dire dans l'élaboration des fromages. Et en France, il n'a jamais été timide pour faire valoir ses droits.

« *Il s'assied et se met à traire d'affilée tout son troupeau bêlant de brebis... Sous le pis de chacune, il fait de son lait blanc cailler une moitié, qu'il égoutte et dépose en ses paniers de joncs...* » (*Odyssée*, IX). Ainsi faisait Polyphème, il y a trente siècles, en Méditerranée. Les chants alternés des bergers de Théocrite nous apprennent aussi que le coquin Polyphème, amoureux de Galatée, fille de Nérée, sacrifie sa bergère coupable d'aimer le charmant Acis. Les mœurs bucoliques, comme le fromage de brebis, sont parfois sujettes à caution. Les fromagers savent aussi être poètes. L'un d'eux, à Puy-Guillaume (1), nous conte la belle aventure du lavort, un fromage de terroir, « *fromage à l'allure médiévale* [qui] *étonne par sa forme et séduit par son goût* », dit Pierre Troisgros.

Son histoire débute dans un site privilégié, le parc naturel du *Livradois-Forez et les pâturages de* la vallée de la Dore, où les troupeaux de brebis de race – *Lacaune* –, *comme celles du Lar*zac à Roquefort, passent la moitié de l'année en liberté. Leur lait cru (*non pasteurisé*) *est travaillé à la* main ; les tommes fraîches, pressées mécaniquement, seront mûries *en cave au cours d'un affi*nage de trois mois au moins. « *Le lavort*, nous dit son inventeur, Patrick Baumont, *développe un mélange d'arômes fruités et boisés qui se marient pleinement avec les grands vins de terroir...* » On l'a deviné, ce fromage est une création. Il n'y avait pas plus de brebis dans la région, il y a six ans, que de rennes dans les parages de Glozel ! L'an passé, 300 brebis ont *produit 60 000 litres de lait et* 14 tonnes de lavort. Pour les inconditionnels des fromages de *brebis des pays du soleil, cette pro*duction des marches auvergnates manquera certes de « pointu » et de « fruité ». Elle prouve, s'il était besoin, qu'en France on a des brebis, et aussi des idées !

Fromages du soleil : par-delà les monts et les chemins de bergers, s'établit la liaison avec la civilisation méditerranéenne : Théocrite, Virgile, Columelle, Cervantès et Giono ont chanté les mœurs bucoliques, jusqu'au classique Poussin : « *Et moi aussi, j'étais en Arcadie !* » Le plus fameux fromage de brebis – « *le premier d'Europe* », selon Diderot, est affiné à Roquefort-sur-Soulzon, le piton calcaire du Combalou, détaché du causse du Larzac, sous lequel sont aménagées les immenses galeries de Roquefort Société, qui ont accueilli l'an passé près de 200 000 visiteurs. La légende du roquefort, c'est aussi une histoire de berger amoureux ; il avait oublié son casse-croûte – un quignon de pain et un peu de caillé – dans la grotte complice de ses ébats. Retrouvé après quelques mois, le fromage était affiné à cœur. Un courant d'air naturel, chargé d'humidité et de spores que les caves rendent fécondes, donne naissance à la « fleurine », favorisant le développement d'une moisissure, le *penicillium roqueforti*. Cette « pourriture noble » peut être le « *tombeau d'un vin* », disait Pierre Androuet. Curnonsky appréciait avec le roquefort un clos-de-vougeot ou bien un haut-brion ; d'autres lui préfèrent le clos-des-papes de Paul Avril, un châteauneuf typé, issu de vendanges foulées, non égrappées.

On goûtera à petites gorgées l'extrême délicatesse d'un château-yquem 1983 avec la pâte lisse et onctueuse, persillée dans toute la masse. Et l'on rendra hommage au troupeau d'une ferme modèle, située dans la vallée au-delà de Saint-Affrique, où la traite se fait mécaniquement au moyen d'un tourniquet roulant. Les dociles brebis, dont le berger flatte la gourmandise, se sont converties à cette technologie « de pointe ». C'est peut-être le sens rouergat de l'économie de traite ! La Corse fut aussi découverte par une bergère, et le broccio est une invention des dieux. Sous le manteau noirci de la cheminée, elle faisait le caillé dans un chaudron de cuivre. C'est le petit-lait de la veille, à l'aspect trouble, auquel on ajoute en chauffant le lait pur. Alors monte dans le *chaudron la « fleur de neige »*, floculation que l'on recueille avec l'écumoire. Dans son moule de jonc, le broccio prend forme. C'est la recette nostalgique du fromage en Méditerranée, la « jonchée » du Béarn. « *Jamais je n'ai retrouvé le goût de fromage frais démoulé, issu du lait entier et élaboré dans ces laiteries de chaume et de torchis, avec la présure que nous mangions, enfants, par gourmandise, achetée chez le boulanger* », nous dit un témoin de cette époque (2).



Les fromages de l'Italie virgilienne sont peu connus ici. Des Alpes lombardes, de l'Emilie, sont le gorgonzola et le parmesan. Ils proviennent de lait de vache. Le pecorino, c'est l'image du berger, le bon pasteur, qui scintille du fond des siècles, entouré de ses brebis, sur les mosaïques de l'antique Ravenne. Le lait des brebis pyrénéennes produit le laruns et l'esbareich du Béarn, l'arnéguy du Pays basque, l'oloron de l'Ossau. On trouve à Paris, chez Albert Nahmias (17, rue Jean-Giraudoux, 75016 Paris. Tél. : 47-23-66-55. Fermé samedi midi et dimanche), le fromage de l'abbaye de Bellocq à Urt (3), ancien port sur l'Adour où Christian Para tient ferme la barre de l'Auberge de la Galupe. L'usage est de servir le fromage en fines lamelles avec la confiture de cerises d'Itxassou, célèbre pour ses cerisiers et pour les vestiges du Pas-de-Roland, passage dérobé qui devait servir de retraite à l'infortuné. *La première cueillette est* faite au profit de la paroisse, en juin, et la récolte ne suffit pas à satisfaire la demande. L'Alsace solidaire fournit alors les compléments nécessaires. Est-ce la raison pour *laquelle Alain Dutournier, au* Carré des Feuillants, préfère accompagner son « brebis des *Pyrénées* » d'une confiture de vieux garçon ?

Des pratiques peut-être périmées, celles du « caillé » – un usage écologique –, nous rattachent aux souvenirs d'enfance en Ardèche, tradition revivifiée au Larzac, en Corse des montagnes, en Italie méridionale, en Grèce, jusqu'aux rives turques de Byzance et aux contrées d'Anatolie. Un ensemble de geste familiers et une manière de vivre qui évoquent l'Orient, d'où vient toute lumière ; c'est l'image du chêne de Mambré : Abraham accueille trois mystérieux voyageurs et leur offre les galettes de farine, la viande et le lait caillé. Cette scène figure aussi dans les décors de Ravenne. Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle du fromage part de la lointaine Asie Mineure, traverse la Grèce, la Campanie, puis emprunte celui de la truffe, passe en Narbonnaise et franchit les Pyrénées. C'est le chemin du soleil. La course héliaque est fromagère aussi !

Jean-Claude Ribaut

(1) Fromagerie de Terre-Dieu. Cottard. 63290 Puy-Guillaume. Tél. : 73-94-13-14.

(2) *La Trajectoire : une adolescence au temps du Maréchal*. François Augiéras. Fata Morgana, 1989, 384 p., 138 F.

(3) La nouvelle carte de ce restaurant est alléchante : hachis parmentier et merlan frit dans le menu à 140 F (pichet de vin compris) ; et thon au lard et croustillant de tripes dans celui à 168 F qui comprend aussi le fromage de brebis d'Urt.

Toques en Pointe

Au soldat de l'An II

C'est de Phalsbourg – ville d'accueil des protestants, puis garnison – « *par un épais brouillard du mois de septembre* », que partirent les héros du *Tour de France par deux enfants*, ouvrage plus célèbre encore que les romans populaires d'Emile Erckmann, natif de Phalsbourg, et Alexandre Chatrian. Ce passé glorieux, littéraire et militaire, retracé par le petit musée de l'hôtel de ville, a fécondé l'auberge Au soldat de l'An II. Son chef, Georges Schmitt, y propose, dans un décor ancien sobrement mis en valeur, une cuisine résolument moderne, mais pas sans références. Le pralin de foie gras à l'or, le filet de saint-pierre aux girolles et purée à l'alsacienne ou bien les médaillons de chevreuil au sésame donnent la mesure d'un talent justement récompensé, cette année, par le Michelin. *Les fromages régionaux et le millefeuille* de quetsches et glace au pain d'épices seront prétexte à la dégustation des vins de la maison Kuentz-Bas, bien représentée, dans une cave particulièrement riche. Accueil et service diligents. On n'a pas oublié, ici, le mot de l'Empereur : Phalsbourg, « *pépinière de braves* ». Menus enfant à 75 F et sept autres formules à 175, 240 (en semaine), 270, 295, 310, 325 et 410 F.

▶ Phalsbourg. 1, route de Saverne (57370). Tél. : 87-24-16-16. Fermé le dimanche soir et le lundi.

La Taverne Katz

Chaque débit de vin (*winstub*), en Alsace, est une table d'hôte (*stammtisch*), où défilent de solides en-cas. Chez Suzy et Joseph Schmitt, le jambon fumé, la timbale de volaille au délicat feuilletage, le *baeckeoffe* (potée de viandes aux pommes de terre) ou le *presskopf* (hure de porc persillée en gelée) sont les compagnons obligés, avec le *kugelhopf* au lard, d'une intéressante sélection de pinot blanc, de riesling et de tokay. L'accueil du *patron est à l'image de cette maison de* ville, au décor exceptionnel. Déjà Goethe s'étonnait du luxe des écuries du palais du cardinal de Rohan à Saverne ; la Taverne Katz, avec son pignon à colombage et son oriel double, existait depuis près de trois siècles. Menu 130 F. A la carte, environ 160 F.

▶ Saverne. 5, Grand-Rue (67700). Tél. : 88-71-16-56. De 10 heures à 24 heures. Fermé mardi soir et mercredi.

Les Bookinistes

Artichauts « à la barigoule », bien ! « En barigoule... » à la limite ; mais « barigoule d'artichauts », pour nommer un plat – sortant du frigo – d'artichauts bretons en gelée est impropre. Barigoule, à l'origine, est un champignon de la famille des lactaires ; l'artichaut « à la barigoule », en Provence, s'inspire d'un apprêt bien particulier de cette agaricacée. Le filet de saint-pierre, taillé en losange, sur ragoût d'aubergines, ne laisse guère de chances au vin rouge annoncé ; le thon *en cocotte, en revanche, est savoureux* et sa cuisson juste. Le crozes-hermitage est trop jeune. Reste, avec un sablé sur crème d'amandes, framboises et jus de cassis, le souvenir agréable d'un service aimable, attentif, rapide. On pourrait croire, ici, à la fatalité de certains lieux ; mais non, c'est tout simplement la mode qui, pour l'instant, règne sur le « piano ». Guy Savoy, n'en doutons pas, comme dans d'autres de ses établissements, saura accorder l'instrument. Il faut compter 250 F.

▶ Paris. 53, quai des Grands Augustins (75006). Tél. : 43-25-45-94. Fermé le samedi à déjeuner *et le dimanche.*

Pierre au Palais-Royal

La nouveauté, cette rentrée, chez Pierre, dont la carte est immuable depuis près de vingt ans, c'est une « formule » à 210 F. Soit une entrée, un plat, le fromage ou un dessert choisis parmi la moitié des plats de la carte. Ainsi le jésus de morteau au beaujolais, dont on aimerait – comme au temps des Nourygat – que la sauce soit plus sapide et concentrée, ou l'estofinade à la rouergate, puis la tarte aux mirabelles, font-ils partie de la « formule ». Avec un pot de beaujolais, blanc ou *rouge, l'addition ne dépasse pas 250 F.*

▶ Paris. 10, rue de Richelieu (75001). Tél. : 42-96-09-17. Fermé le samedi et le dimanche.

Gastronomie

PARIS 4e

Le GOULBENEZE
Chef de cuisine, Jean loup MARION de la ferme Saintonjaise
Ouvert tous les jours, même le dimanche.
MENU de 65 F, 145 F et 200 F
Tél. : 44.07.22.74.
5, rue Budé L'Ile Saint Louis

PARIS 7e

FOC LY RESTAURANT
Chinois et Thaïlandais
OUVERT TOUT L'ÉTÉ
71, av. de Suffren (7e). 47-83-27-12
et Neuilly :
79, av. Charles-de-Gaulle - 46-24-43-36

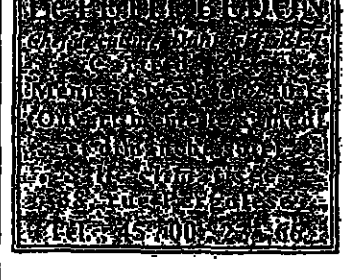
PARIS 8e

SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ
COPENHAGUE sur les Ch.-Élysées
Menu 230 F. Boisson comprise
FLORA DANICA, Le Patio
Menu 190 F. Boisson comprise
142, av. des Champs-Elysées – 44-13-86-26

PARIS 11e

8½ RESTAURANT
Haute Gastronomie Italienne
1, rue Maillard 11e - Mo Voltaire
44-64-11-92 - F. sam. midi et dim.

PARIS 16e



PROVINCE

Champagne 1er cru
J. DUMANGIN Fils
Propriétaire récoltant
3, rue de Rilly – BP 23
51500 CHIGNY-LES-ROSES
TARIF sur DEMANDE
Tél. : 26-03-46-34



37, boulevard Jean-Jaurès
SAINT-OUEN
Tél. : 40-11-01-23

Le Monde

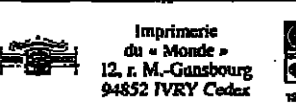
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvement mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

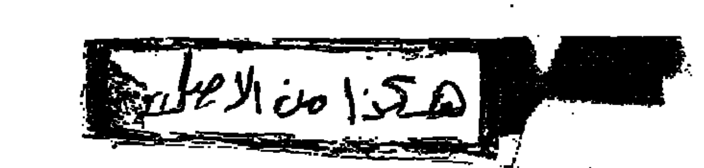
DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris RP



PHILATÉLIE

Le parc de Saint-Cloud

La Poste mettra en vente générale, lundi 26 septembre, un timbre à 3,70 F sur la grande cascade du parc de Saint-Cloud.

Le statut de domaine national du parc de Saint-Cloud, 450 hectares, remonte à la Révolution. La Convention décrète, le 16 floréal an II (le 5 mai 1794) que *« les maisons et jardins de Saint-Cloud seront conservés et entretenus pour servir aux jouissances du peuple... »*.

Le timbre représente la cascade créée par Le Pautre au XVIIe siècle, le monument le plus célèbre de ce parc dessiné par Le Nôtre. Au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), les 24 et 25 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la mairie, salle des mariages, place de l'Hôtel-de-Ville, et le 25 septembre, dans le parc de Saint-Cloud, sur la terrasse du château, près de la grande cascade.

En filigrane

• **Monaco.** – Seconde partie du programme philatélique monégasque de 1994 : le 10 juin, 8 F, *Fédération internationale d'athlétisme amateur ;* le 22 août, 2,80 F, *Monaco Top Cars Collection, de Dion-Bouton 1903 ;* 3 F, *l'ASCAT ;* 4,40 F, *XXIe Congrès de l'Union postale universelle à Séoul.*



• **Golf.** – La France accueille les championnats du monde de golf amateurs par équipes, du 28 septembre au 9 octobre. Pas de timbre-poste mais plus d'une vingtaine de marques postales : flammes d'oblitération illustrées dans les bureaux de poste de Guyancourt, Versailles (78), Paris-Victor-Hugo et Paris-Louvre ; timbre à date grand format illustré le 1er octobre au Golf national, à Versailles ; petit cachet non illustré, du 29 septembre au 9 octobre, au Golf national et au Racing Club de France-La Boulie ; une empreinte de machine à affranchir repiquée par une vingtaine de concessionnaires... Avec cartes postales et encarts souvenirs (Georges Jeanneau, tél. : (1) 30-63-07-44).

• **Manifestations.** – Exposition philatélique sur l'automobile, jusqu'au 19 septembre, dans le hall de la chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe, avec bureau de poste temporaire (boulevard René-Levasseur).

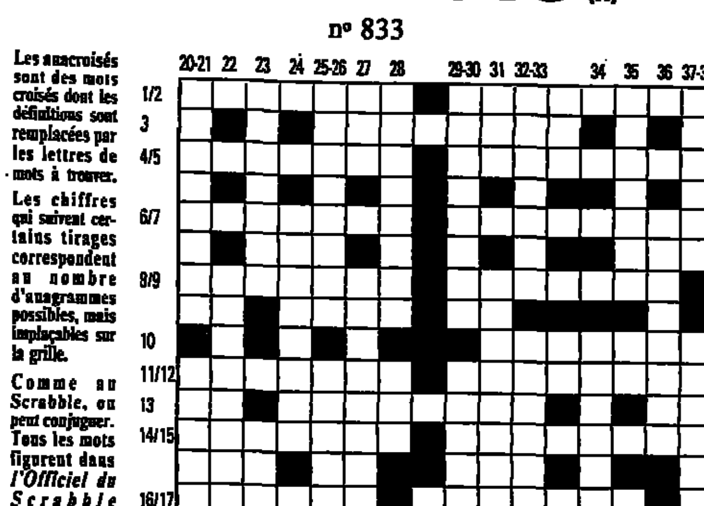
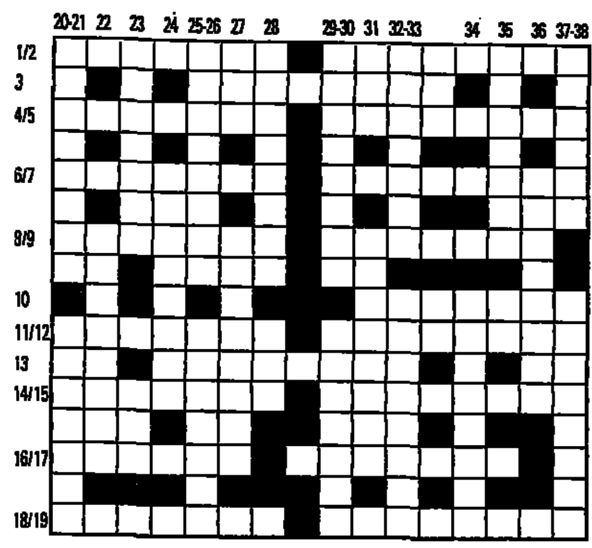
A l'occasion d'un forum-exposition sur la signalisation routière, organisé les 19 et 20 septembre par le ministère de l'équipement au Centre des congrès de La Villette, à Paris, Michel Coste présente un bilan original des 3 500 panneaux d'animation qui bordent les autoroutes ; il en compare les messages et les images avec les timbres-poste, les flammes d'oblitération et les cartes postales (tél. : (1) 40-05-82-58).

Anacroisés (R)

n° 833

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EEMRSTV. – 2. EEFOSTUU. – 3. *EEILOSTU.* – 4. *AIMNORU.* – 5. EIINORST (+ 2). – 6. AEILMOP. – 7. AEGNNORT (+ 3). – 8. AEIMNNU. – 9. ADEIRTT (+ 1). – 10. AABFIRS (+ 1). – 11. ABIIKTZ. – 12. AEEINRST (+ 13). – 13. CEEINORT. – 14. EEINRRT (+ 3). – 15. AABEIIMS. – 16. AEIMRS (+ 4). – 17. AEMORST (+ 3). – 18. AENOPRS. – 19. AEGILNOZ.

VERTICALEMENT

20. EELORUVX. – 21. AEKORST. – 22. AAEIINRS (+ 1). – 23. AEHMRRU. – 24. EIIMNORT (+ 2). – 25. AAEIMPTT (+ 2). – 26. AEIMRRT (+ 1). – 27. AAEIMNSZ. – 28. AEIMNSSU (+ 2). – 29. AADEFIJO. – 30. AAGIMNS (+ 3). – 31. AAEIMNOT. – 32. AEIRSTU (+ 5). – 33. BEEINSSZ. – 34. AABILRRT. – 35. DEELORU (+ 2). – 36. EEINNRSV (+ 1). – 37. AERSTZ. – 38. EEEFNRST (+ 1).

SOLUTION DU N° 832

1. MICROBE. – 2. PROCHAIN. – *3. ALIENER (ENLIERA LANIERE).* – 4. RECHIGNE. – 5. CERBERE. – 6. CORSIONS (CROISONS SCORIONS). – 7. EOSINE. – 8. TOARCIEN, d'un étage du jurassique (CREATION...). – 9. EPEISTE (PIETEES). – 10. NARRÈREZ. – 11. EXPLOITE. – 12. CARNAU, conduit d'un four. – 13. SAUNERA (AUNERAS). – 14. FUSTIGEE. – 15. DISTALES (DELISSAT). – 16. BARRANCO. – 17. OSMANLIS. – 18. NANISAL. – 19. ASSURONS. – 20. MACANEEN, de *Macao.* – 21. CARABIN. – 22. PARADERA. – 23. CIRCULER. – 24. ROMARIN. – 25. ONÉREUSE (ENROUEES RENOUEES). – 26. TROUFION (FOUIRONT). – 27. EREINTEE. – 28. ZEMSTVOS. – 29. PRUNEAU. – 30. RESSORT (ROSTRES TRESORS). – 31. PSILOPAS, mouches. – 32. SCELLAGE. – 33. CHAFII (FICHAI). – 34. ANEURINE (ENNUIERA). – 35. AGACENT (AGENCAT). – 36. EXERCICE. – 37. NEWTONS. – 38. AERERAS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 456

UNE BIÈRE QUI PORTE LA GUIGNE

Pour rendre hommage à Christian Pierre qui, cette année et pour la troisième fois, a remporté le championnat francophone, nous butinons aujourd'hui les fleurs de son pré carré : les belgicismes (nous nous sommes limités aux nouveaux mots de l'ODS 2).

Le CLARK, *engin de levage ou de traction*, est une marque déposée, autrefois américaine, semble-t-il. Actuellement, les *Clarks* sont fabriqués en Allemagne ; pourvu que « Fenwick » ne rentre pas dans l'ODS 3 ! Autres marques déposées : BALATUM, *linoléum* (BALATA n'est pas le pluriel de ce dernier, mais la *gomme d'un arbre tropical*) ; FRISKO, *crème glacée* (Esquimau) et MANON, *friandise pralinée* (notons que le Grand Robert affirme que le DARTOIS, *gâteau à la frangipane*, s'appelle aussi *gâteau à la Manon*). – BOILER, *chauffe-eau* (en anglais, c'est une chaudière). – CABINIER, *responsable d'une cabine à haute tension.* – CLAY, *pigeon d'argile utilisé pour le tir* (en anglais : argile). – COMBI, *camionnette* (de combiné). – CUBERDON, *friandise conique*, est peut-être une altération de *cul-de-bourdon.* – CUISTAX, *kart à pédales*, est, dit-on, l'acronyme de *cuisse* et de *taxi* (il est mû par l'énergie musculaire des cuisses). – DÉCAUSER, *dire du mal de quelqu'un*, devient transitif. – ENLOGER, *en colombophilie, mettre (des pigeons) dans un panier pour les transporter.* – GAUMAIS, E, *région proche du Luxembourg* où pousse la vigne. – HERVE, *fromage*, est une région proche de Liège. – KRIEK, *bière à base de cerises* (en flamand, *kriek* est une guigne). – MINIMEX, *allocation garantissant un MINImum de Moyens d'EXistence.* – *PÈKET, eau-de-vie*, est un mot wallon. – PILS, *bière*, vient de Pilsen, ville tchèque célèbre par ses brasseries. – PLINT, *engin de gymnastique.* – POTALE, *petite niche abritant une statuette*, est un mot wallon voisin de POTELLE, *petite excavation dans un mur pour y loger un bois de support.* – RAC/être en rac : *être en rade.* Encore du wallon. – ROUTINÉ, E, *routinier.* – SERRANT, E, *(vêtement) qui serre.* – TROUET, *œillet de ceinture.* – TROUILLER v.i., *avoir la trouille.* – UNIF, *université.*

Michel Charlemagne

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	BGFRAUN			
2	GF + IASEN	RUBAN	H 4	16
3	RALUSTE	FINAGES	G 7	78
4	TINAERC	SURGELAT (a)	11 D	86
5	POLEETB	INCINERAT	8 G	86
6	DAGOELT	PELOBATE	N 3	66
7	ECLEIVF	DELOGUAT (b)	5 C	70
8	CLI+EET?	FEVE	12 A	32
9	IIAUENM	(S)ELECTIF	A 5	86
10	IU+RHOSK	AMINE	O 1	30
11	UR+OITSH	KHOINS	9 C	36
12	T+IUOMRA	HOURIS	O 10	35
13	UOM+EEZN	ETIRA	H 11	23
14	U+DNAOE?	EMONDEZ	C 1	56
15	ESRIAXD	(D)EDOUANE	1 B	80
16	RAD+UPJY	LEXIS	I 11	53
17	DUPJ+WSM	RAY	M 2	46
18	DUPWM+LU	JAS	J 10	30
19	DWMLU+QV	PU	N 14	18
20	DMLUQV+	WUS	15 M	12
		EMEU	6 A	11
				950

(a) SUTURALE, 5. E 82 ; INSULTERA, 8. G 90 ; (b) se déconnecter (informatique).
1. Ravard Florence, 836 ; 2. Payet Gilles, 830 ; 3. Demerain Monique, 824.

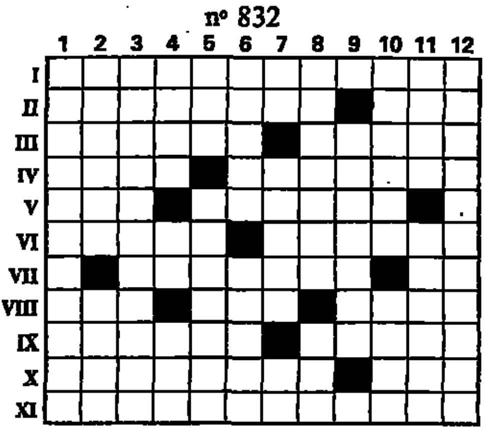
Le Perreux-Scrabble. Tournois, 70 ter, avenue Ledru-Rollin, le lundi à 20 h 30. Initiation le lundi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

En raison d'un problème technique, nous publierons la rubrique « Dames » la semaine prochaine. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ce retard.

Mots croisés

n° 832



HORIZONTALEMENT

I. Et patati et patata... mezza voce. – II. Ça n'a pas de sens. Ils sort sur un coup de dés. – III. Les becs ? Insista sans désemparer. – IV. Point d'insertion. En relief. – V. Un chacun. Fait une suite logique. – VI. Ce fut une nuisance. A un parfum colonial. – VII. Souvent posthumes quand on les connaît. ONG n° 1. – VIII. Point de passage obligé. Pour un fruit de saison. Donna une épreuve. – IX. Conduisit. Prise de guerre, parfois. – X. Donne un nouveau prix. Direction. – XI. Les voilà rayonnantes.

VERTICALEMENT

1. Soigne les apparences. – 2. Se doit d'être reconnaissant ou on le force, selon l'accent. Si on approuve. – 3. N'avaient pas de sens ou ont changé de sens. – 4. Risque naturel. Pronom. Orne à l'envers. – 5. Echauffa autrefois. *Comme un os.* – 6. *Capture à* l'américaine. Met les gens sur deux pieds différents. – 7. Ultra-moderne. Tire à la ligne. Bedos en dernier lieu. – 8. A pris le virus. Même sur terre, il vient de la mer. – 9. Pas forcément dans la mansarde. – 10. Mousses. Seulement un préjugé, parfois. – 11. On en voit moins à terre. Il ne peut que rendre les armes. – 12. Vous mettent dans tous vos états.

SOLUTION DU N° 831

Horizontalement

I. Remembrements. – II. Evolua. Mehari. – III. Géraniums. Tod. – IV. Lia. Intestine. – V. Elles. Enerver. – VI. Inséré. Iéna. – VII. Ers. Etirés. In. – VIII. Niés. Inerte. – IX. Te. Ere. Nielle. – X. Scélératesses.

Verticalement

1. Règlements. – 2. Eveil. Riec. – 3. Moralise. – 4. Ela. En. Sel. – 5. Munisse. Ré. – 6. Bain. Etier. – 7. Utérin. – 8. Emmenèrent. – 9. Messe. Erié. – 10. Eh ! Tristes. – 11. Native. Els. – 12. Trônent. Le. – 13. Sidérantes.

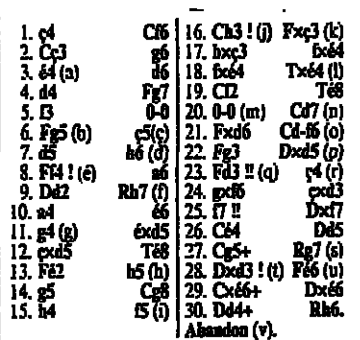
François Dorlet

Echecs

n° 1605

TOURNOI DE HORGEN, septembre 1994

Blancs : J. Lautier.
Noirs : A. Chirov.
Défense est-indienne, Système Saemisch.



1. ç4	Cf6	16. Ch3 ! (j)	Fxç3 (k)
2. Cç3	g6	17. bxç3	fxé4
3. é4 (a)	d6	18. fxé4	Txé4 (l)
4. d4	Fg7	19. Cf2	Té8
5. f3	0-0	20. 0-0 (m)	Cd7 (n)
6. Fg5 (b)	ç5 (ç)	21. Fxd6	Cd-f6 (o)
7. d5	h6 (d)	22. Fg3	Dxd5 (p)
8. Ff4 ! (é)	a6	23. Fd3 !! (q)	ç4 (r)
9. Dd2	Rh7 (f)	24. gxf6	çxd3
10. a4	é6	25. f7 !!	Dxf7
11. g4 (g)	éxd5	26. Cé4	Dd5
12. çxd5	Té8	27. Cg5+	Rg7 (s)
13. Fé2	h5 (h)	28. Dxd3 ! (t)	Fé6 (u)
14. g5	Cg8	29. Cxé6+	Dxé6
15. h4	f5 (i)	30. Dd4+	Rh6.
		Abandon (v).	

NOTES

a) Après 3. d4, les Noirs pourraient entrer dans la « défense Grunfeld » par 3..., d5.

b) On poursuit, le plus souvent, dans cette « variante Saemisch », par 6. Fé3. Le développement du F-D en g5 a été mis à la mode, depuis trois ans, par Youssoupov.

c) Ou 6..., Cç6 ; 7. Cg-é2, a6 ; 8. Dd2, Tb8 (une formation souvent adoptée par les Noirs dans la « variante Saemisch » avec 6. Fé3) ; 9. Tç1 ! (Dreev-Muhutdinov, Saint-Pétersbourg, 1993) ainsi que 9. Td1 ! (Youssoupov-Züger, Altensteig, 1993 et que 9. h4, h5 ; 10. 0-0-0) ou bien 6..., ç6 ; 7. Dd2, a6 ; 8. Fd3, b5 ; 9. Cg-é2, Cb-d7 ; 10. 0-0, Fb7 ; 11. b3, é5 ; 12. d5, b4 ! ; 13. Ca4, a5 avec égalité (Youssoupov-Kozul, Portoroz, 1993).

d) 7..., é6 semble préférable à cette chasse du F et donnerait lieu après 8. Dd2, éxd5 ; 9. çxd5 à une « défense Benoni moderne ».

é) Vise le pion d6 si les Noirs ouvrent la colonne é.

f) Les complications résultant de la suite 9..., é6 ; Fxh6, Cxé4 ; 11. Cxé4, Dh4+ ; 12. g3, Dxh6 ; 13. Dxh6, Fxh6 ; 14. Cxd6 ne sont pas favorables aux Noirs.

g) Refusant d'entrer dans la variante 11. dxé6, Fxé6, 12. Fxd6, les Blancs engagent immédiatement les hostilités. L'avance du pion g est, cependant, peu claire.

h) Menaçant 14..., hxg4.

i) Chirov cherche à ouvrir les lignes et à prendre l'initiative. La menace de gain du pion é4, après Fxç3 et fxé4, pose aux Blancs un sérieux problème.

j) La prise en passant 16. fxg6 avantageant son adversaire, J. Lautier poursuit imperturbablement son développement sans se soucier du pion é4.

k) Et non 16..., fxé4 ? ; 17. Cxé4.

l) A envisager est 18..., Fxh3 ; 19. Txh3, Txé4.

m) Les Blancs ont obtenu une compensation suffisante pour le pion : un meilleur développement alors que toutes les forces noires sont encore sur la huitième rangée, un avantage spatial et la paire de F.

n) Ou 20..., Ff5 ; 21. Fd3, Cé7 ; 22. Ta-é1, Fxd3 ; 23. Dxd3, Cf5 ; 24. Txé8, Dxé8 ; 25. Cé4.

o) Les Noirs regagnent ainsi le pion d5 mais cette combinaison semble fragile, en raison de leur retard de développement et de la précarité de leur aile-R. A examiner est 20..., b6 et 21..., Ta7.

p) Chirov choisit toujours la voie la plus inattendue et la plus hardie. 22..., Cxd5 ne lui plaît pas, non pas à cause de 23. Ta-d1, Ff5 ; 24. Da2, Dé7 ! ; 25. Dxd5, Dxé2, mais à cause de 23. Cd3, Ff5 (si 23..., Cé3 ; 24. Tf7+, Rh8 ; 25. Cé5 !) ; 24. Cé5 ou 24. Txf5.

q) Une riposte terrible qui enferme les Noirs dans un engrenage fatal.

r) Le Cf6 ne peut aller en g4 ou d7 sans perdre la D, après 24. Fxg6+. D'autre part, si 23..., Df3 ; 24. Ch1 !! avec gain.

s) Si 27..., Rh8 ; 28. Ta-é1, Ff5 ; 29. Fé5+, Txé5 ; 30. Txé5, Dç6 (si 30..., Dxé5 ; 31. Cf7+) ; 31. Txf5 !, gxf5 ; 32. Cf7+, Rg7 ; 33. Txf5, Cé7 ; 34. Dg5+, Cg6 ; 35. Dh6+, Rg8 ; 36. Cg5 !

t) Sacrifiant la D sans perdre de temps : si 28..., Dxd3 ; 29. Tf7+ et 30. Th7 mat.

u) Forcé.

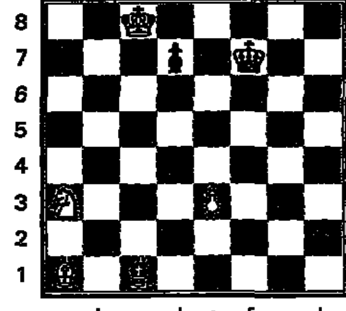
v) En raison de 31. Dh8 mat. 30..., Rh7 était également vain : 31. Ta-é1 ! De même si 30..., Cf6 ; 31. Ta-é1, Df7 ; 32. Fé5, Txé5 (ou 32..., Té6 ; 33. Txf6, Txf6 ; 34. Tf1) ; 33. Dxé5 avec un gain facile.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1604
V.A. BRON (1934)

(Blancs : Rç7, Th7, Fé5, Cg2. Noirs : Rd2, Tf5, Fh6, Pd7.)

1. Ch4 !, Txé5 (si 1... Th5 ; 2. Txh6, Txh6 ; 3. Ff4+ et 4. Fxh6) ; 2. Cf3+, Ré3 ; 3. Cxé5, Ff4, la position critique. 4. Rd6 ! (et non 4. Th5, Ré4 ; 5. Rd6, Rd4 ! Zugzwang ; 6. Th4, Ré4 ; 7. Th5, Rd4 ou 6. Tf5, Ré4 ; 7. Th5, Rd4 nulle), Rd4 (si 4..., Ré4 ? ; 5. Th4 !, Rf5 ; 6. Rd5) ; 5. Th5 !, Fg3 ; 6. Tg5 !, Ff4 ; 7. Tg4, Ré4 ; 8. Th4 !, Rf5 ; 9. Rd5, Fxé5 ; 10. Th5+ avec gain.

ÉTUDE N° 1605
N.A. KOPAEV (1951)



Blancs (4) : Rç8, Fa1, Ca3, Pé3.
Noirs (3) : Rf7, Fç1, Pd7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

n° 1601

CHAMPIONNAT DU MONDE OPEN

Il y a quatre ans, aux Olympiades de Genève, les équipes françaises n'avaient pas eu beaucoup de réussite. Espérons qu'à Albuquerque, cette année, le vent sera plus favorable.

Voici une jolie manche qui avait été réussie à Genève.

Nord : ♠ 5 4 ; ♡ R 7 6 4 3 2 ; ♢ A R 8 ; ♣ 8 4
Ouest : ♠ D V 10 9 2 ; ♡ A V 10 8 5 ; ♢ 2 ; ♣ R 3
Est : ♠ R 7 ; ♡ D 9 ; ♢ 10 6 ; ♣ V 10 9 7 6 5 2
Sud : ♠ A 8 6 3 ; ♡ – ; ♢ D V 9 7 5 4 3 ; ♣ A D

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest Hackett	Nord Palau	Est Monachan	Sud Solari
–	–	passe	1 ♢
3 ♣	passe	3 ♢	contre
4 ♠	5 ♢	passe	passe
contre	passe	passe	passe

(3 ♣ : bicolore de mineures).

Paul Hackett, en Ouest, ayant entamé le 2 de Carreau, le déclarant a pris avec le Roi (sur lequel Est a fourni le 6), puis il a joué le 5 de Pique, couvert par le Roi d'Est. *Comment Solari, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Il y a en principe deux Piques à perdre puisqu'on ne peut en couper *qu'un. En effet, l'adversaire s'empressera* de rejouer atout dès qu'il en aura la possibilité. Par conséquent, *il faut éviter qu'Est ne prenne la main* car il continuerait atout pour la chute. On doit donc prendre le Roi de Pique avec l'As et continuer avec le 8 de Pique. Ouest fera le 9 et rejouera la Dame de Pique. Que faire ?

Si le déclarant coupe avec le Roi de Carreau, il lui restera encore un Pique perdant qu'il ne pourra couper sans être surcoupé par Est, et il devra concéder encore le Roi de Trèfle si cette carte est mal placée, ce qui est le cas. Le contrat est-il donc infaisable ?

Regardez comment Solari a fait *onze* levées après avoir rejoué le 8 de Pique : quand Ouest a continué avec la Dame de Pique, *il a défaussé le 4 de Trèfle du mort*, puis il a coupé le Valet de Pique avec l'As de Carreau. Ensuite il a tiré l'As de Trèfle et a coupé la Dame de Trèfle avec le 8 de Carreau sans risque d'être surcoupé par Est dans cette couleur.

A l'autre table, les Anglais avaient *déclaré le mauvais chelem à carreau, et* Sud l'avait réussi sur l'entame à trèfle (dans l'ouverture de barrage du partenaire).

FAVORIS DES OLYMPIADES

Parmi les favoris du championnat du monde open d'Albuquerque, il faut compter les Américains et les Français. Leur rencontre donne toujours lieu à des matchs serrés, comme celui de la finale des Olympiades de Salsomaggiore. *Voici une donne où les Français* ont pris l'avantage.

Nord : ♠ 4 ; ♡ V 10 8 6 5 3 ; ♢ D 7 3 ; ♣ D 8 7
Ouest : ♠ D V ; ♡ A D 9 7 4 2 ; ♢ 6 ; ♣ 10 4 3 2
Est : ♠ A R 8 7 6 2 ; ♡ R ; ♢ 10 5 2 ; ♣ R 9 6
Sud : ♠ 10 9 5 3 ; ♡ – ; ♢ A R V 9 8 4 ; ♣ A V 5

Ann. : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest Hamman	Nord Levy	Est Wolff	Sud Mouiel
passe	passe	1 ♠	2 ♢
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	3 ♢	passe	4 ♣
passe	5 ♢	passe	passe...

Ouest a entamé la Dame de Pique et a contre-attaqué son singleton d'atout. Sud a pris le 10 de Carreau d'Est avec le Valet, puis il a coupé le 5 de Pique (Ouest fournissant le Valet). Alors il a joué le 3 de Cœur pour le Roi sec d'Est, qu'il a coupé. Enfin il a coupé le 9 de Pique avec la Dame de Carreau, et il a joué le 7 de Trèfle pour le 6 et le Valet, qui a fait la levée. *Comment Mouiel, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

Il n'est jamais facile de déclarer une manche dans une mineure quand l'adversaire a ouvert et que le partenaire a passé deux fois.

A l'autre table, la donne rapporta 7 IMPs, car voici le déroulement du coup :

Ouest Chemla	Nord Mecks.	Est Perron	Sud Rodwell
2 ♡	passe	passe	contre
passe	passe	passe	–

On comprend que Nord ait passé sur le contre d'appel pour le transformer en contre de pénalité. Mais la chute n'a pas été grave, car Chemla a fait six levées, et il n'a donc perdu que 300 points.

Philippe Brugnon

ÉPOQUE

La Marne qu'on voit danser

Nouvellement créée ou survivante d'une époque où régnaient mauvais garçons et filles peu farouches, chacun peut trouver sur les bords de Marne une guinguette à son pied. Pourvu qu'il y danse.

D'ici, l'autoroute A4 n'est pas visible, et pourtant ! Toujours présente, surtout lorsque le vent y met du sien, sa rumeur rappelle combien elle est proche. A Nogent, les courbes de la Marne doivent dorénavant composer avec le béton et cette vrombissante voisine. Mais qu'importe, cette inconvenante présence ne parvient pas encore à rompre le charme de ce site à la bordure est de Paris, et que domine l'un des derniers pavillons Baltard rescapé du massacre immobilier des Halles. Jadis, ces berges s'accommodaient plus volontiers à d'autres sonorités : celles des clapotis et des éclats de l'eau que projetaient baigneurs et pelles de canotiers. Et avant tout celles des centaines d'orchestres de bal et des pas des danseurs qui s'égrenaient dans les guinguettes, des rives de Créteil à l'extrémité de la grande boucle de la rivière, en aval, bien au-delà de Lagny, plus de vingt kilomètres en amont.

Nogent, eldorado du dimanche : Marcel Carné titrait ainsi en 1929 un court métrage qui deviendra une légende locale. A cette époque, depuis la gare de la Bastille, à l'emplacement actuel de l'Opéra, les Parisiens par centaines empruntaient le *Bidel*, une ligne ferroviaire ouverte en 1859, qui s'est éteinte il y a vingt-cinq ans. Arrivés à destination en moins d'une demi-heure, ils dévalaient la « côte de Convert », du nom d'un célèbre restaurant-dancing dans le style mauresque, plus tard modifié, puis définitivement disparu. Aujourd'hui encore, en empruntant le même trajet, on frôle la très privée île de Beauté – et sa croisette inaugurée en 1979 par Tino Rossi, citoyen d'honneur de la ville –, dont les demeures cossues, le pavillon chinois, ultime témoin de l'Exposition coloniale, et les jardins s'ouvrent sur l'ancien chemin de halage, que dissimule par instant la frondaison des saules pleureurs. Puis on atteint la Marne : en amont, le viaduc et ses innombrables arches en plein cintre ; juste en face, sur la rive opposée, quai de Polangis à Joinville-le-Pont, le Petit Robinson et surtout Chez Gégène. Image emblématique ou roi des bords de Marne, c'est selon, elle est devenue guinguette grand public, elle qui fut pourtant celle de toutes les craintes : Pierrot le fou et René la canne y firent de mémorables virées.

Au-delà du cliché couleur sépia ou de la tentation de faire renaître *artificiellement un temps* définitivement achevé où régnaient mauvais garçons et filles peu farouches, la Marne a bel et bien produit son propre folklore, sa propre culture, à laquelle, encore de nos jours mais de manière plus sporadique, l'univers des guinguettes, nouvelles ou survivantes, appartient. Sur terre ou sur l'eau, une petite promenade s'impose.

« *Rénovateur de la guinguette usagée* », ainsi que le nomme l'accordéoniste Jo Privat, sommité du bal musette toujours friand de formules, Francis Bauby préside aux destinés de l'association Culture-Guinguette (1). Créée en 1991 par une quinzaine d'amis avec la complicité de Pierre Monichon, grand historien du piano à bretelle, Culture-Guinguette veut ressusciter cet art de vivre baigné d'une musique, le plus souvent acoustique, que l'on danse de préférence à deux. Ses succès s'appellent *Perles de cristal*, *Reine du musette* ou *l'Amant de Saint-Jean*... L'association a élu domicile sur l'île du Martin-Pêcheur, rive sud de la Marne à Champigny, au pied de l'imposante façade de verre de la direction de l'ingénierie de l'Air liquide. Cette île, appelée à devenir l'un des espaces culturels de Culture-Guinguette, selon les vœux du président, est accessible grâce à un bac permettant la traversée d'un petit bras de rivière. L'aventure du lieu n'est pas sans rappeler celle de Gabin et de sa *Belle Equipe*, dans le film de Julien Duvivier.

Il y a une dizaine d'années, Jean-Yves Dupin, maître des lieux, ancien secrétaire de l'association sportive de l'université Paris-VI qui est propriétaire de ce territoire ombragé de 3 000 mètres carrés, *remonte sur le site, avec une poignée* d'amis, une ancienne école en pièces détachées. Restaurant depuis le mois de mai de l'année dernière, avec parfois musiciens les week-ends, l'endroit, malgré la fidélité de milliers de clients, souvent « branchés » disent certains, qui s'y sont succédé, connaît quelques démêlés avec la municipalité de Champigny pour des questions d'hygiène et de sécurité. L'imminence de travaux pour la mise en conformité des cuisines et l'installation d'une passerelle en remplacement du bac n'y fait rien : un arrêté municipal de fermeture vient d'être signé, qu'une discrète présence policière est venue, un *soir de septembre, rappeler.*

En attendant la réouverture de l'île, qui n'attirera pas, espérons-le d'ici là, la convoitise d'intérêts spéculatifs moins louables, la promenade peut se poursuivre jusqu'à Noisy-le-Grand. En barque pour les plus courageux (courant contraire oblige), en voiture pour les plus pressés ou à bicyclette pour les plus curieux : rive gauche, de longues portions des voies sur berge étant interdites aux automobiles, le vélo, non polluant et surtout non bruyant, est ici le plus privilégié en même temps que le plus respectueux des instruments de découverte. Bitrochosophobes s'abstenir !

« *Relax Max* », c'est la devise de Mimi la Sardine. Une casquette américaine vert bouteille vissée sur la tête, un décapsuleur frappé aux armes d'une marque d'apéritif en guise de sautoir sur un torse nu, sec et mat : Mimi la Sardine accueille les premiers clients de l'Auberge charmante, qu'il vient tout juste d'ouvrir sur la rive du même nom à Noisy. Lieu de défense de la grillade simple et pas chère mais bien choisi de la frite et du vin sans chichi (guinguette viendrait d'ailleurs de « *guinguet* », un petit vin aigrelet que vendaient aux portes de Paris ceux qui ne voulait pas payer l'octroi), l'Auberge charmante ne manque *pas... de charme. En cours de réa*ménagement pour accueillir notamment orchestres et spectacles, elle aurait, dit-on, abrité les premières amours secrètes d'Édith Piaf et de Marcel Cerdan. Échouée non loin, sur la même rive, la carcasse de bois de la Pergola : une des guinguettes historiques des bords de Marne *qui* servait une « *cuisine soignée* », promet une inscription peinte sur la facade qui s'ouvre sur l'eau.



La guinguette de l'île du Martin-Pêcheur, à Champigny.

PATRICK BARD/EDITING

La promenade peut encore se poursuivre. Plus en amont, jusqu'à la guinguette de l'Ermitage, solide et discrète bâtisse près de l'écluse de Chalifert, qui fut l'une des villégiatures favorites des « tricards » de Paris. Dans ce décor toujours paisible, Pierre Auguste Renoir avait installé son atelier. *Plus* en amont encore, à Précy-sur-Marne, bourgade dont Yves Dureil est maire, on atteint le Canotier. L'endroit est tenu par Dany Salmon, ancien accordéoniste à l'Ermitage, qui lui a redonné une deuxième jeunesse. En cet après-midi de début de semaine ensoleillé, le Canotier est vide et il règne alentour une incroyable sérénité. D'une sonorisation invisible, « *les joyeux triolets d'un accordéon fusent* ». Sous de grands arbres, près de la berge où finit de s'échouer l'épave d'une belle vedette – on est loin des rives bétonnées et cadastrées de Nogent –, un grand vélum bleu et blanc abrite l'indispensable plancher de bois sur lequel, dans quelques heures, rivaliseront les couples de danseurs. Son ouverture exceptionnelle sur la Marne, à cet endroit sauvage, et sur la campagne environnante, aux allures de lande, confère au Canotier une rare distinction.

De retour sur Paris, cet itinéraire, quand bien même non exhaustif, serait incomplet en n'évoquant pas la Roseraie. Car si Chez Gégène est l'institution de la guinguette, sans nul doute, la Roseraie en est l'âme, et son patron la mémoire vive. Flanquant l'un des vertigineux piliers du viaduc sur la rive nord de Champigny – le béton est ici aussi très présent –, l'édifice, qui relève plutôt du cabanon, semble sorti d'une autre époque. A deux pas, le terrain de boules municipal (pétanque et lyonnaise). La Roseraie, c'est un peu l'image d'Epinal de la guinguette : son histoire est agitée et ses acteurs haut en couleur.

L'histoire débute en 1964, lorsque, du réaménagement d'un ancien garage à bateau (les rives étaient encore pentues à cette époque), François Nicolas lance son affaire, qui fonctionne tranquillement jusqu'en 1980. Cette année-là, une chute accidentelle d'un toit lui impose de cesser son activité. A partir de cette date, il *devient chauffeur de taxi*, un métier qui a développé chez ce breton sexagénaire à l'allure gauloise un évident goût du verbe qu'*illus*tre le *récit* de ses rencontres tarifées : celles avec des personnalités politiques méritent le détour... Pendant ce temps, la guinguette change d'exploitant, et en 1989, elle entre dans la période Moustique. Certains soirs, l'ancienne idole des années 60 *remise son tablier* et vient s'installer sur scène : perfectos, gomina, tatouages et rock-and-roll composent désormais le menu quotidien de la guinguette, qui retrouve, sans le vouloir, l'atmosphère interlope des établissement de jadis. Puis, survint l'autre accident. En 1990, un incendie ravage une bonne partie du bâtiment, et il faut attendre 1994 pour que la Roseraie renaisse de ses cendres : trop belle est l'occasion, pour François Nicolas, le breton, de fêter, fin septembre et au son du musette, le trentième anniversaire de son irréductible maison.

Que l'on y joue *Perles de cristal*, *Be bop a lulla* ou du reggae, la Marne s'accommode de toutes les musiques, pourvu qu'on les danse à deux. Que les danseurs solitaires se rassurent, quoi qu'il leur arrive, la rivière toujours les accompagnera.

Jean-Jacques Larrochelle

(1) Outre Jo Privat, président d'honneur, l'association compte dans ses rangs : les accordéonistes Marcel Azzola, Raul Barboza, Richard Galliano, Bernard Lubat, Marc Perrone... et Pierre Barouh, auteur-réalisateur.

GUINGUETTES

Adresses

Les établissements que nous signalons et qui sont suivis d'un astérisque sont correspondants de l'Association Culture-Guinguette (Maison pour tous, 26, rue Gérard-Philipe, 94120 Fontenay-sous-Bois.
Tél. : (1) 48-73-44-11).

● L'Auberge Charmante, 20, quai Rive-Charmante, 93160 Noisy-le-Grand.
Tél. : (1) 45-92-94-31.
Seuls les piétons et les cyclistes défilent sur cette portion de rive.

● La Bonne Auberge, 47, quai d'Artois, 94170 Le Perreux-sur-Marne.
Tél. : (1) 43-24-13-98.
Prouve certains dimanches après-midi que les ondulations du reggae conviennent à celles de la Marne.

● Le Chaland qui passe*, 10, rue du Loing, 77140 Moncourt-Fromonville.
Tél. : (1) 64-29-12-95
L'Atalante, film de Jean Vigo, avec Michel Simon, a été tourné ici en 1934. Dalida appréciait beaucoup l'endroit.

● Le Canotier, 2, rue du Bac, 77410 Précy-sur-Marne.
Tél. : (1) 60-01-62-12.

● Les Ecluses*, 27380 Amfreville-sous-les-Monts.
Tél. : (1) 32-49-80-06.

● L'Ermitage*, écluse de Chalifert, 77144 Chalifert.
Tél. : (1) 60-43-41-43.
L'une des meilleures pistes de danse, dit-on.

● Au Fil de l'eau*, 33, avenue de la Libération, 77450 Esbly.
Tél. : (1) 60-04-80-44.
En face, la plage d'Esbly (ses bassins et sa rotonde dans le style paquebot), fermée depuis vingt ans pour cause de pollution.

● Chez Gégène, 162, quai de Polangis, 94340 Joinville-le-Pont.
Tél. : (1) 48-83-29-43.
Jacques Becker (*Casque d'or*) et Jean-Daniel Pollet (*l'Acrobate*) notamment ont posé ici leurs caméras. On y paie pour manger, on repaie pour danser...

● Ile du Martin-Pêcheur*, 41, quai Victor-Hugo, 94500 Champigny-sur-Marne.
Tél. : (1) 49-83-03-02.
Le Martin-Pêcheur est une île, la guinguette son parfum.

● Le Petit Robinson, 164, quai de Polangis, 94340 Joinville-le-Pont.
Tél. : (1) 48-89-71-85.
Guinguette historique, voisine de Chez Gégène. Lucienne Delyle, « l'interprète » de *l'Amant de Saint-Jean*, y fut l'un des piliers.

● La Roseraie*, 38, quai du Viaduc, 94500 Champigny-sur-Marne.
Tél. : (1) 47-06-24-69.

La Marne de Paris à Meaux
Meaux – Précy-sur-M. – Gournay-sur-M. – Le Perreux-sur-M. – Nogent-sur-M. – Joinville-le-Pont – Paris – Bois de Vincennes – Noisy-le-Grand – Champigny-sur-M. – Marne – Esbly – Chalifert

"Des guinguettes au bord de l'eau"
1 : Ile du Martin-Pêcheur
2 : Chez Gégène
3 : Le Petit Robinson
4 : Le Verger
5 : La Roseraie
6 : La Bonne Auberge
7 : L'Auberge charmante
8 : Gournay Plage
9 : L'Ermitage
10 : Le Canotier
11 : Au Fil de l'eau

Une cambuse et une cave dans une péniche : le Mercure, c'est l'autre rêve de François, le patron.

● Le Verger, 10, quai du Port, 94130 Nogent-sur-Marne.
Tél. : (1) 48-71-18-79.
Anciennement « Au pêcheur à la jambe de bois ». Les deux derniers membres de la bande à Bonnot périrent tout près de là.

A voir également :

● Gournay plage, promenade Hermann-Régnier, 94460 Gournay-sur-Marne. Tél. : (1) 43-05-36-55.
Transformée au fil des ans en *complexe restaurant-piscine-solarium*-discothèque dans le style « paquebot-rococo camarguais ». A vu passer dans les années 60/70 : Mike Brant, Claude François, Nino Ferrer... Le projet d'installer sur la rive opposée une carrière à ciel ouvert risque de nuire sérieusement à la tranquillité et à la grâce du site.

Se déplacer sur la Marne

Les Vedettes du Pont-Neuf : pour les groupes au départ de Paris, croisière d'une journée avec déjeuner à terre et animation à bord. Au départ de Nogent, croisière commentée de 45 min.
(Tél. : (1) 46-33-98-38).
La Source d'eau : croisières à la journée du côté d'Esbly.
Tél. : (1) 64-30-07-56.
De nombreux points de location de barques ou de pédalos permettent une découverte plus intime des berges et des îles.
Pour les sportifs, la Marne possède la plus forte densité de clubs d'aviron.
Pour plus d'informations : Comités départementaux de Seine-et-Marne (Tél. : (1) 64-30-04-67) et du Val-de-Marne
(Tél. : (1) 48-86-33-71).

Bibliographie

De Lagny à Charenton, les bords de Marne du Second Empire à nos jours. Dans la famille de Michel Riousset, l'auteur, on est riverain depuis quatre générations. Un imposant travail documentaire, richement illustré, fait de cet ouvrage la bible des bords de Marne. Edition Amatteis. 290 p., 150 F.
Quelques dimanches en bord de Marne, de Charenton-le-Pont à Meaux. Ne se veut « *ni livre d'histoire ni ouvrage savant, mais simple récit d'une balade...* »
Des textes de Thierry Jonquet accompagnent intelligemment 185 photos de Patrick Bard, un des rares habitants de l'île aux Loups, à Nogent.
Edition Amatteis. 226 p., 150 F.
Tél. : (1) 64-52-05-60, fax : (1) 64-52-86-35.)
L'accordéon. Pierre Monichon parvient à débarrasser le piano du pauvre de sa réputation tenace d'instrument de perdition.
Van de Velde. Payot Lausanne. 144 p., 139 F.

Discographie

Accordéon Paris. Musette/swing. Vol. I (2 CD), 1913-1941 ; Vol. II (2 CD), 1925-1949. Mairie de Paris-discothèque des Halles. Dist. Night and Day.
Travail documentaire exemplaire, témoignages musicaux exceptionnels (Emile Vacher, Gus Viseur, Tony Murena...) : attention, source de plaisir inépuisable.
Paris Musette. Vol. I et II (swing et manouche). Label La Lichère. Distr. Night and Day.
Les lames d'Azzola, Privat, Perrone et Barboza. Et la voix de Dédé Minvielle dans une sidérante Flambée montalbanaise (vol. I).
Sur les quais. Daniel Mille. Saravah-Média 7.
Daniel Mille (accordéon, accordina, voix) et ses amis s'écoutent ou se dansent du bout du pied. C'est parfois triste, souvent nostalgique, toujours émouvant.

Exposition

« *Guinguettes au bord de Marne, de Noisy à Chelles en passant par Gournay et Champs-sur-Marne.* » Exposition créée par Jacques Guyard, grand spécialiste du sujet. Présentée par la Société historique et la municipalité de Champs-sur-Marne. Salle polyvalente du gymnase Jean-Jaurès, du 17 au 25 septembre 1994.